



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172528 9

*DM

Digitized by Google
Mercur

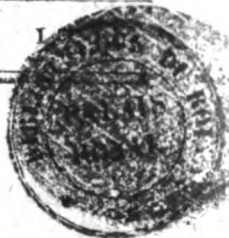
M E R C U R E D E F R A N C E, D É D I É A U R O I,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux évènements de toutes les Cours ; les Pièces Fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits, Arrêts ; les Avis particuliers, &c, &c.

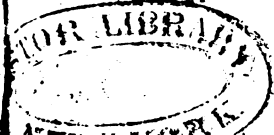
SAMEDI 2 AOUT 1788



A P A R I S,

Au Bureau du Mercure, Hôtel de Thou ;
rue des Poitevins, N°. 18.

Avec Approbation, & Brevet du Roi.



T A B L E

Du mois de Juillet 1788.

PIECES FUGITIVES.		De l'Importance des Opinions religieuses.	
<i>Vers.</i>	3	<i>Traité élémentaire</i>	92
<i>Sonetto.</i>	4	<i>Le Verger.</i>	118
<i>Traduction libre.</i>	5	<i>Leçons de Grammaire.</i>	134
<i>Zéïs au Bal.</i>	40	<i>Panegyrique de S. Louis</i>	143
<i>Acrostiches.</i>	51	<i>Essais historiques.</i>	174
<i>Eptre.</i>	109	<i>Alphabet Tariare.</i>	181
<i>Envoi de Roses.</i>	115	<i>Eugénie.</i>	188
<i>Eglogue.</i>	157		
<i>Histoire du jeune Inconnu.</i>	164	<i>Variétés.</i>	37, 97.
<i>Ch. des, Enigmes & Logogrip. 6, 54, 115, 171.</i>		S P E C T A C L E S.	
NOUVELLES LITTÉR.		<i>Académ. Roy. de Mus.</i> 191	
<i>Discours.</i>	8	<i>Comédie Française.</i> 149	
<i>Fénelon, Poème.</i>	21	<i>Comédie Italienne.</i> 38, 93.	
<i>Discours sur l'Economie.</i>	26	<i>Annonces & Notices.</i> 44, 102,	
<i>Recherches.</i>	31	154 & 163.	
<i>Les Préjugé vaincu.</i>	34		

A Paris, de l'Imprimerie de MOUTARD, rue
des Mathurins, Hôtel de Clugny.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 2 AOUT 1788.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

A Mlle. DE GARCINS, après une représentation d'Andromaque.

QUE pour moi, sous tes traits, *Andromaque* a
de charmes,

Lorsque du fils d'Hector, unique & tendre appui,
Elle l'arrache aux Grecs conjurés contre lui,
Forte de son amour, & belle de ses larmes!
Qui n'a senti l'amour en te voyant pleurer!
Plus d'un Amant te suit & viendra t'implorer,
Non pas comme Pyrrhus, la menace à la bouche;
Leur voix sera plus tendre, & leur air moins fa-
rouche;

A 2

4 M E R C U R E

La Scène t'offre encor des triomphes plus doux :

Que ton cœur, à ton art, tout entier s'abandonne ;

Mais crains, dans ce monde jaloux ,

De trouver plus d'une Hermione.

(*Par M. de Flins.*)

LE REPENTIR.

ELLE m'aimoit , & j'ai pu la trahir !

Ah ! mes regrets , ma douleur est mortelle !

Qui m'ôtera ce cruel souvenir !

Elle m'aimoit , & je suis infidèle !

Hier encore , en me serrant la main ,

Zélis disoit : Apprends-moi tes alarmes ,

O mon ami ! verse-les dans mon sein. . . .

Et dans son sein je répandis des larmes.

Vingt fois l'amour , vingt fois le désespoir

Veut m'arracher le secret qui m'accable ;

Mais la pitié , ce tendre & saint devoir ,

N'a pas permis cet aveu déplorable.

Ah ! cachons-lui la plus honteuse erreur ;

Le pardon même , hélas ! seroit à craindre ;

Il eût sans doute augmenté mon bonheur ;

Mais ma Zélis eût été trop à plaindre.

(*Par M. Auguste Gauçe.*)

LE VOLAGE,

Romance à mettre en musique.

I.

AIMER sans cesse
Le même objet
Avec tendresse,
N'est pas mon fait.
Il m'est doux d'être volage,
Et d'offrir, dans mes ardeurs,
Le même hommage
A mille cœurs.

II.

TROMPER & rire,
C'est mon désir,
Et je n'aspire
Qu'à ce plaisir.
Par-là, j'imité nos Belles,
Qui jurent, dans leurs ardeurs,
D'être fidelles.....
A mille cœurs.

III.

LÉGER, agile,
Je suis toujours
Le volatile
Dans mes amours :
H vole, à peine il s'arrête
Sur mille diverses fleurs ;
Et ma conquête,
C'est mille cœurs.

(Par M. Volant.)

A 3

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogriphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Boisson* ; celui de l'Énigme est *Echo* ; celui du Logogriphe est *Naufrage* , où l'on trouve *Réau* , *Auge* , *Rue* & *Rage*.

CHARADE.

TEL vit heureux dans mon premier,
 Qui, par arrêt de mon dernier,
 Ira mourir dans mon entier.
 (*Par M. Laboissiere, anc. Gendarme du Roi.*)

ÉNIGME.

MARTYRE, on me révère ; Astre , je brille aux
 cieux :
 De la jeune Zirphé, mon nom peint l'innocence ;
 Mais qui jamais jouit d'un sort si glorieux ?
 Celui qui créa tout me doit son existence.
 (*Par M. Aug. Ch. Av. en P.*)

LOGOGRIPE.

JE tiens à grand nombre de corps ;
 Auxquels je suis fort attachée ,
 Et n'en sçaurois être arrachée
 Sans certain art ou grands efforts.

En peu de mots, Lecteur, s'il faut que je m'explique,
 Quatre plets différens composent ma fabrique :
 Sans le premier, tu vois un fluide élément ;
 Sans le second, je suis ville de Parlement,
 Et capitale de Province
 Où naquit un excellent Prince :
 Sans le troisième enfin, tu me réduis à peu ;
 Etant toute épuisée, il faut te dire adieu.

(*Par M. N. D. de Neuville aux Loges ,
 Corr. de Lang. Et. de l'Imp. de Monsieur.*)



 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANNALES de la Petite-Russie, ou Histoire des Cosaques-Saporogues, & des Cosaques de l'Ukraine ou de la Petite-Russie, depuis leur origine jusqu'à nos jours ; suivie d'un Abrégé de l'Histoire des Hettmans des Cosaques, & des pièces justificatives ; traduite d'après les Manuscrits conservés à Kiow, enrichie de Notes par JEAN-BENOÎT SCHERER, Pensionnaire du Roi, employé au Bureau des Affaires étrangères. 2 Volum. in-8°. A Paris, chez Cuchet, Libraire, rue & hôtel Serpente.

LES Annales qu'on donne ici au Public, dit M. Scherer, présentent l'Histoire de deux Peuples plus célèbres que bien connus, dont les commencemens remontent à plus de huit cents ans, & dont le nom n'a pénétré jusqu'à nous que depuis deux siècles. Élevés comme les Spartiates, & toujours en armes comme les Romains, on ne verra pas les citoyens de cette Répu-

blique soumettre la Terre connue, comme ces derniers, mais défendre du moins leurs autels & leurs foyers courageusement & avec constance, & préférer les fatigues d'une vie errante & agitée, à la mollesse de l'esclavage. On verra les pères transmettre à leurs fils l'orgueil de l'indépendance, & ne leur laisser pour tout héritage qu'un sabre, avec la devise : *Vaincre ou mourir*. On verra l'adoption réparer les pertes de la guerre, & donner à ces Peuples, jaloux de leur liberté, de nouveaux bras pour les défendre. On remarquera des temps héroïques & non fabuleux, des vices enfin, & quelques vertus.

Les Cosaques de l'Ukraine étoient un Peuple tranquille. Aux usurpations de la Noblesse & du Clergé de Pologne, les habitans de la Petite - Russie ont d'abord répondu par la retraite; voyant dans la suite qu'on ne pensoit qu'à les écraser, ils se sont armés. Mais si d'un bras ils ont vengé les atteintes portées à la liberté qu'ils tenoient de leurs pères, de l'autre n'ont-ils pas arrêté le Croissant & repoussé les Tartares? N'ont-ils pas défendu les Provinces Méditerranées de l'invasion des Barbares de l'Orient, & bravé avec succès la *fantastique fureur* de ces ennemis du nom Chrétiens?... Depuis que les Cosaques se sont joints à une Nation dont ils étoient issus en grande partie, dans un moment cri-

A J

que pour cette Nation , ils en ont redouté les chaînes ; ils ont redouté le joug.

De ces deux Peuples , l'un est soumis , l'autre est détruit ; la politique inquiète l'a sacrifié à des voisins. On ne trouvera pas ici , continue M. Scherer , l'Histoire de tous les Cosaques ; nous nous bornerons à ceux de l'Ukraine & aux Cosaques Saporogues , qui demeuroient ci - devant aux Cataractes & aux environs du Borystène.

On trouvera dans cette Histoire , des détails qui satisferont la curiosité ; une Description exacte des mœurs , une Tactique particulière , des exploits qui semblent tenir du romanesque , des armées dont le nombre nous fait concevoir ce qu'on a écrit de celles des Huns , des Goths & des Vandales , des Sarasins & des Perses ; & , ce qui doit attirer les regards , un homme seul , qui , pour s'élever au dessus de tous , fait mouvoir ces vastes machines & répand la terreur dans un Royaume que les Puissances Chrétiennes , & celles du Turc même , n'avoient pu ébranler.

Il nous arrive fort peu de transcrire l'avertissement des Auteurs ; mais après avoir fait la lecture de l'Ouvrage , nous avons été convaincus que M. Scherer ne donnoit dans son Avant-propos que le précis impartial de son travail , & nous avons mieux aimé le laisser parler , que de nous

substituer à sa place. Telle a été l'impression qu'il nous a faite. Il a procédé avec la méthode que les Historiens devroient mettre plus souvent en usage. Il a commencé par des notions générales sur l'Ukraine ou la Petite-Russie, & ses habitans ; il a fait connoître le sol & ses productions dans tous les genres, sa forme, & comment il est arrosé, l'étendue qu'il embrasse depuis le 50 degré de latitude jusqu'au 53. L'origine connue des habitans remonte à l'an 948 de notre Ere. Ils demouroient dans la Cabardie, au pied du Mont Caucaise. Viennent ensuite les querelles qu'ils ont eues avec la Russie. Les Cosaques Sapogues remontent également à l'an 800. Leur première Assemblée est de l'an 948. L'un & l'autre de ces deux Peuples a eu de tout temps un Chef, nommé *Hettman*, dont l'autorité étoit très limitée, & peu d'États purement militaires ont su aussi bien balancer les différens pouvoirs. Rien n'est plus singulier, & en même temps plus intéressant, que la naïveté des mœurs des filles & des femmes. Il faut lire, p. 96, t. 1^{er}, les détails sur les propositions de mariage, sur la consommation, & sur le rapt. Ces mœurs ne ressemblent à aucunes de celles que la tradition des autres Peuples nous a conservées. On ne trouve nulle part un si grand respect pour les vieillards, & tant d'hospitalité envers les étrangers. Quant ils se battent, c'est toujours avec le poing ou avec des

A 6

bâtons, & jamais avec une arme tranchante. Leur valeur étoit si redoutable ; que le Sultan Amurat avoit coutume de dire que si les Cosaques Saporogues l'attaquoient , cela le réveilleroit & troubleroit tous ses desseins. Dans tous ses traités avec la Pologne, le Grand Turc avoit toujours stipulé qu'on défendrait aux Cosaques la navigation du Borystène & du Pont-Euxin.

M. Scherer ne manque point de parler de l'origine des différens entre les Cosaques, le Roi, & la République de Pologne, en 1587, qui ont été suivis d'une guerre continuelle, durant laquelle les Cosaques se sont signalés par des actions éclatantes, par leur constance & par leur opiniâtreté, jusqu'en 1709, qu'ils s'allièrent à Charles XII, Roi de Suède. La bataille de Pultava, qui se donna sur les terres des Cosaques, est racontée avec fidélité ; on peut comparer cette narration à celle qu'en a faite Voltaire, dans son Histoire de Charles XII. Après cette fameuse bataille, le reste des Cosaques Saporogues, qui s'étoient attachés au Roi de Suède, se retira, au nombre de deux à trois mille hommes, à Bender, où ils se soumirent au Khan des Tartares, qui leur fit présent de deux bâtons de commandement, & des ornemens qui les accompagnaient. Quoique sujets du Khan, ils continuèrent à se gouverner à leur façon.

Les Cosaques, qui s'étoient mis sous la

protection de la Russie, & dont la principale demeure étoit à la rivière de Samara, attaquèrent les Cosaques Saporogues, qui les repoussèrent. Cet état d'hostilité nuisit à la Tartarie, & encore plus à la Pologne, dans les terres de laquelle ils entroient continuellement. Le Khan des Tartares ayant excité un mécontentement général, ils se donnèrent à l'Impératrice de Russie, Anne Ivanowna, en 1733. Ils vécurent, jusqu'en 1768, dans la meilleure intelligence avec cette Cour, qu'ils secondèrent si bien dans sa guerre contre les Turcs, & à laquelle ils procurèrent la paix si glorieuse de Kaidnargi. Enfin, après avoir supprimé la charge d'Hettman ou Chef des Cosaques, Catherine II rendit une Ordonnance qui l'anéantissoit entièrement, le 14 Août 1775. Ainsi finirent les Cosaques Saporogues. M. Scherer consacre des Chapitres entiers à parler de leurs mœurs, de leurs coutumes, de leur croyance, des vices qu'ils avoient en horreur, de leurs Loix, des revenus des Chefs & de leur élection, de la forme des Assemblées nationales. L'Histoire abrégée des Hettmans, & de ce qui s'est passé de plus intéressant dans l'Ukraine, offre des détails curieux & instructifs. L'Histoire de Pologne & celle de Russie s'y trouvent nécessairement liées. La bravoure, la fermeté des Hettmans offrent de temps en temps des modèles & des le-

çons du plus parfait dévouement à la Patrie. Rome & Sparte n'ont pas donné de plus grands exemples. Le caractère mâle de leur éloquence sauvage & guerrière a quelque chose d'antique & d'imposant, qu'on est obligé de respecter. Vainqueurs, ils sont cruels, mais jamais perfides; battus, ils conservent leur fierté. Le sang ne tarit point dans leurs veines, il est toujours prêt à couler. L'Histoire de Chmelnizki, Hettman de la Petite-Russie, présente le portrait du plus sage des Guerriers, & du Souverain le plus juste. L'amour qu'il avoit pour sa Patrie étoit tel, qu'il se privoit même du repos le plus nécessaire, lorsque les affaires le demandoient; c'étoit un homme accompli, tel que l'exigeoient les fâcheuses circonstances de sa Nation. Son fils, trop jeune encore, refuse de lui succéder, parce qu'il n'a pas assez d'expérience. On le force de conserver une place qu'il méritoit, puisqu'il avoit su en connoître d'avance tous les devoirs. M. Scherer a eu l'attention de terminer son second volume par les pièces justificatives. » Si cette Histoire, dit-il en commençant son Ouvrage, » peut fixer » un instant l'attention du Public impartial, » le Rédacteur aura trouvé sa récompense, » & se livrera avec plus de courage au » travail qu'il a entrepris pour lui faire » connoître l'Histoire d'un Peuple long- » temps obscur, qui doit aux Cosaques en » général un tiers de l'Asie, & qui ne

» seroit encore rien dans l'Europe, sans
 » ses deux grands Souverains, Pierre le
 » Grand, & Catherine II ». Nous l'invitons
 très - sérieusement à s'occuper de ce tra-
 vail important, & à nous mettre promp-
 tement en état de lui donner de nouveaux
 éloges.

*HISTOIRE de Sophie & d'Ursule, ou
 Lettres extraites d'un Porte-feuille,
 mises en ordre & publiées par M. DE
 CHARNOIS. 2 Vol. in-12. A Lon-
 dres; & se trouve à Paris, chez Buillon,
 Libraire, Hôtel de Coëtlosquet, N°. 29,
 rue Maute-feuille. Prix, 3 liv. 12 s. br.,
 & 4 liv. 4 s. francs de port par la Poste.*

UN Roman françois ! c'est aujourd'hui
 une espèce de rareté : les Catalogues ne
 s'enrichissent, depuis quelques années, que
 de traductions de Nouvelles angloises, imagi-
 nées par des Miss Sentimentales. On a fait
 aussi quelques excursions germaniques, &
 la fortune du Baron de Trenck, Roman
 d'un genre vraiment neuf (1), doit encou-

(1) Comme il faut toujours à Paris un objet
 quelconque d'engouement public, lorsqu'on a été

rager ces conquêtes sur l'Allemagne ; bientôt tant de richesses exotiques nous composeront une bibliothèque qui fera oublier Gilblas , Clarisse , & l'Héloïse.

Mais d'où vient donc , parmi nous , cette disette de Romans originaux ? Seroit - ce de la léthargie qui semble frapper tous les Arts d'imagination ? Nos yeux s'ouvrent toujours à ces lectures , témoin l'empressement avec lequel on reçoit tant de versions de l'Anglois , dont les modèles sont oubliés au lieu de leur naissance , à l'instant où on les naturalise dans notre Langue ; le goût général , à cet égard , n'a pas plus changé , qu'il ne s'est perfectionné , & de jour en jour on est d'autant moins difficile , qu'on auroit plus de raison de l'être. D'Observateurs moraux , on en abonde ; mille gens d'esprit diffèrent avec un art infini sur les passions & sur les sentimens ; comment ne s'en trouveroit-il pas qui fussent les faire parler ?

blasé sur les Ballons , sur le Magnétisme , sur Figaro , sur les Mémoires juridiques , &c. &c. on s'est passionné pour le Baron de Trenck. Il faut attendre que le Thermomètre de cette chaleur soit redescendu au niveau de la raison commune , avant de hasarder ce que le respect de la vérité commande de dire à ce sujet , en repoussant les indécentes déclamations auxquelles cette Histoire a donné lieu contre la mémoire de Frédéric II.

Peut-être la nature même de la Société actuelle refroidit le talent des Peintres. L'intérêt qui résulte d'un Roman doit être fondé sur la vraisemblance, & la vraisemblance sur la fidèle représentation des mœurs. Si celles-ci sont trop imitatives, si leur action n'est pas variée, si la diversité des caractères n'imprime pas à la scène un grand mouvement, le tableau reste sans vie. C'est précisément ce mélange de caractères, cette foule d'originaux que l'esprit d'indépendance produit en Angleterre, la violence & le choc des passions qui en résultent, qui soutiennent encore ce genre d'Ouvrages chez nos voisins. La plupart des Romans de Paris ont, au contraire, un air de famille; ils vivent de modifications passagères; leur cadre est borné, leurs personnages ne diffèrent que par la couleur.

Cette ressemblance avec des mœurs déjà peintes, est peut-être le seul reproche essentiel qu'on puisse faire à l'Histoire de Sophie & d'Ursule : le but en est estimable, les détails en sont traités avec esprit; les ridicules y paroissent rarement outrés, & les gradations du vice heureusement observées.

» Je ne conseille point, dit l'Auteur, aux
» personnes qui aiment que les événemens
» se compliquent, que les incidens s'accu-
» mulent, que les physionomies soient plus
» fortes que Nature, de s'occuper de la lec-
» ture de ce Recueil : mais je crois qu'elle
» ne sera pas indifférente à ceux qui se

» plaissent à voir des caractères vrais se dé-
» velopper, par leurs actions, par leurs dis-
» cours même, dans des faits simples & na-
» turels «.

Sophie & Ursule sont deux jeunes personnes élevées ensemble au Couvent, & liées d'amitié : elles s'écrivent après leur séparation. Cette correspondance prépare le Lecteur au développement de leur caractère. Sophie s'annonce en femme sensée & modeste. Devenue épouse & mère, ses mœurs répondent aux premiers sentimens qu'elle a montrés. Ursule, au contraire, vive & légère, spirituelle & coquette, se livre bientôt aux pièges de la séduction, & aux travers du grand monde ; elle termine par des malheurs, une vie passée dans l'agitation & l'inconduite.

D'après un plan aussi simple, les situations & les événemens doivent être amenés par le caractère même des principaux personnages. En effet, Sophie, bientôt mariée à un Négociant de Lyon, ne paroît plus sur la scène qu'en femme raisonnable, occupée des soins domestiques, amie éclairée & sensible, qui s'efforce vainement de prévenir, par d'excellens conseils, les égaremens d'Ursule : celle ci commence par des étourderies, & finit par des désordres. L'Auteur trace avec discernement les différentes gradations, qui conduisent cette jeune femme de l'oubli des bienséances à celui de la vertu.

Dès ses premières Lettres , elle fait deviner sa légèreté : elle se permet des espiègleries & des portraits satiriques ; des adorateurs ridicules exercent sa malignité naissante ; ensuite elle éprouve les premiers sentimens de l'amour : heureusement, l'objet de sa première inclination la demande en mariage. Madame d'Azimont , mère d'Ursule , donne son aveu à cette union , qui , formée sous les auspices d'une tendresse mutuelle , semble promettre aux deux époux une constante félicité. Fixée par un nœud sacré , autant que par son penchant , Ursule acquiert une sauve-garde contre sa propre étourderie ; l'exemple de son frère , ruiné & tué à la suite des plus grands égaremens , est mis sous ses yeux par sa mère , & ce tableau paroît avoir fait dans son ame une impression difficile à effacer. Toutes ses Lettres à Sophie peignent le ravissement où elle est de son nouvel état ; mais M. de Bonneville (c'est le nom de l'époux d'Ursule) a arrêté de passer une partie de l'année à Paris ; & ce séjour ne tarde pas à gâter l'esprit frivole de sa femme. D'abord elle s'amuse des usages , des extravagances , des modes de la Capitale ; elle les décrit à son amie avec un pinceau très-épigrammatique : en la voit rire de ce qui devoit la révolter ; la critique des folies qu'elle raconte , semble pour elle une jouissance ; & quoiqu'elle parle de sa fatigue & de sa surprise , on pénètre que ces sentimens ne tarderont pas

à faire place, dans son ame, à ceux des personnes corrompues, dont les plaisirs divertissent son imagination sans l'enivrer encore.

Le spectacle de Paris fournit à l'Auteur, sous la plume d'Ursule, une galerie de portraits & de ridicules. M. de Bonneville est Amateur ; les Artistes parasites qu'il protège, la manie des proverbes, les différens théâtres sur-tout, sont appréciés ici, souvent avec une juste & spirituelle sévérité, quelquefois en traits un peu durs & trop généraux. Nos folies & notre immoralité sont des textes à peu près usés ; on ne peut guère rajeunir cette satire que par des expressions & des tournures plus ou moins piquantes : ce mérite est celui de l'Auteur ; il y joint encore celui de la rapidité dans ses portraits. » On aime aujourd'hui, » dit-il, le spectacle beaucoup moins par » goût que par habitude ; les Comédies ne » sont guère que des rendez-vous, où l'on » est conduit par le désœuvrement, par » l'espoir de s'y trouver, de s'y rencontrer, » de s'épargner ainsi réciproquement la » peine de se chercher ailleurs. On a vu » tour à tour le goût des Pantins, des Bilboquets, des Heyduques, des Postillons » gros comme le poing ; aujourd'hui le » goût général est celui des loges à l'année, » & des petites loges ; on en a une ou deux » par ton, comme un objet de luxe ; on s'y » rend comme on se rendoit jadis dans une » petite maison, & souvent on y reçoit les

» visites de gens qu'on ne voudroit pas re-
» cevoir chez soi. Vous sentez bien que le
» goût des spectacles n'entre pour rien dans
» d'aussi vaines considérations «.

Les Acteurs, les ajustemens, les costumes, les bizarreries de la mode passent successivement en revue dans les Lettres d'Ursule à Sophie, qui lui répond très-sensément sur l'attention qu'elle donne à ces frivolités, & sur la malignité de ses crayons.

» Crois-tu, lui dit-elle, qu'il y ait de la
» raison, de la philosophie, à s'occuper de
» choses aussi futiles que des salles de spectacle, des Opéras, des Comédiens, des
» bouffons de société, & des fats? Une femme
» doit-elle se laisser entraîner par je ne sais
» quel petit orgueil de faire briller son esprit, & n'a-t-elle point d'affaires plus sérieuses? Te voilà femme, & bientôt mère; ces deux qualités respectables n'obligent-elles pas à des devoirs importants? Les
» connois-tu bien tous? Cela ne se peut pas. Tu es entourée, je le vois, d'une
» foule d'êtres désœuvrés, & qui journellement parlent de tout ce qui est petit, ridicule & léger comme leur caractère....
» Crois-moi, mon Ursule, laisse à ceux qui
» *ne sont pas faits pour aspirer à la raison*, le soin de passer en revue les caprices des modes, la réputation passagère des Petits-Mâîtres, des Femmes galantes, & des Actrices; laisse-les s'occuper du succès d'une
» Pièce nouvelle, d'un début, d'une nou-

» veauté bizarre , comme d'une affaire in-
 » dispensable pour la félicité de l'Etat , &
 » ne te compromets pas dans la société par
 » le ton tranchant , par le style épigram-
 » matique , ni par des opinions que l'on
 » trouvera toujours hasardées dans la bou-
 » che d'une aussi jeune personne que
 » toi. C'est en général un
 » caractère qui devient odieux à la longue
 » dans la société, que celui de frondeur. Au
 » fait , on aime moins une épigramme , que
 » tu ne le crois ; souvent on applaudit celui
 » qui l'a faite , parce qu'on le redoute ; mais
 » au fond du cœur on le déteste ; & quand
 » il a quitté le cercle où il a brillé , il est
 » rare qu'on ne se permette à son sujet des
 » réflexions humiliantes “.

A la suite de ces conseils , qui ne corri-
 geront pas la classe de femmes , dont le
 ton hardi & dogmatique enlève au sexe son
 premier charme , celui de la modestie & de
 la douceur compagne de la grace , Sophie
 éclaire son amie , non moins judicieusement ,
 sur les qualités comme sur les habitudes né-
 cessaires à l'état de nourrice. Lorsque la Na-
 ture en fit le plus saint devoir de la mater-
 nité , elle l'imposa à des femmes capables
 de le remplir dans toute son étendue ; elle
 y attacha une jouissance qui ne peut être
 subordonnée aux délices de la Société. Ja-
 mais elle ne promet aux mères , pour mul-
 tiplier leurs sensations , d'unir la santé & la
 mollesse , le goût des plaisirs & la vie retirée ,

le calme du sommeil à l'échauffement des veilles, un sang pur & un lait doux à l'action irritante des jouissances, qui, en ébranlant le cœur & l'imagination, altèrent le tempérament. La Nature forma des mères pour leurs enfans, & non pour les bals, les spectacles, les lycées, la bouillotte & les soupers; conformément à l'ordre de ses loix, elle assujettit les nourrices au régime qu'exigent les nourrissons, & non à la vie mondaine de Paris ou de Naples. Si les femmes dissipées, qui se croient converties par l'éloquence de Rousseau, & qui ne sont qu'exaltées, vouloient prendre la peine d'étudier cet Ecrivain, au lieu de se pâmer en le célébrant, elles s'imposeroient les plus rigoureuses privations, & pour obéir à la Nature, elles commenceroient par vivre selon la Nature.

» Mais, observe fort bien l'Auteur de
 » ces Lettres, il passe par la tête d'une jeune
 » folle de nourrir l'être foible qu'elle a porté;
 » elle dit, je nourrirai; elle nourrit sans
 » avoir songé un instant que la conduite
 » qu'elle tiendra la rendra responsable de
 » la bonne ou de la mauvaise santé, de la
 » vie ou de la mort de son enfant. A peine
 » est-elle accouchée, qu'elle est debout,
 » parce que les dangers des relevailles sont
 » moins grands pour une nourrice que pour
 » la femme qui ne l'est pas; dès qu'elle est
 » debout, elle reçoit du monde; une ber-
 » ceuse, payée pour tenir l'enfant éloigné de

» sa mère le plus long-temps qu'il est possi-
 » ble , le lui apporte quand il crie ; l'enfant
 » tette, pleure.... Eh vite, emportez-moi ce
 » petit braillard ; on emporte l'enfant... A-t-il
 » trois mois ? on s'occupe de ce qu'on ap-
 » pelle le régler ; quand on l'a forcément
 » accoutumé à ce régime , on sort sans
 » scrupule ; on fréquente les assemblées &
 » les spectacles , on s'échauffe par la danse ,
 » par le jeu , par les longs repas , par les
 » insomnies , & quand on rentre chez soi ,
 » harassée , fatiguée , anéantie , on donne
 » à son enfant un lait fermenté , aigre ,
 » rare , qui ne tarde pas à altérer sa foible
 » existence «.

Cette morale ne persuade point Madame
 de Bonneville, bientôt livrée à tous les écarts
 où la trempe de son esprit a dû l'amener ,
 aux séductions où précipitent une jeune
 femme le défaut de raison , le goût impé-
 tueux du plaisir , l'ascendant des liaisons
 agréables & corruptrices. Le second vo-
 lume de ces Lettres comprend l'histoire des
 déréglemens d'Ursule. C'est un Chevalier
 de Valcourt, homme du monde, esprit délié,
 cœur froid & faux , mais expérimenté dans
 le secret & dans le gouvernement des foiblesses
 d'une femme , qui déshonore Ursule , &
 lui fait sacrifier tous ses devoirs. Lui-même
 fait à sa propre sœur, caractère foible &
 équivoque , dont le grand monde n'offre
 que trop d'originaux , la confidence de ses
 artifices journaliers & de son triomphe.

L'Auteur

L'Auteur lui a prêté le langage commun à la plupart des séducteurs mis en scène dans nos Romans. Valcourt n'aime point, & feint d'être passionné; il entraîne Ursule dans le vice par vanité; il raconte ses entreprises en la persiflant; il est heureux avec insolence, & détestable de sang-froid. Quoique de pareils modèles existent parmi nous, ils ne sont pas, ce me semble, assez fréquens pour être mis au grand jour. Si ce raffinement de perversité est réel, on court risque, en le démasquant, de lui faire plus d'élèves qu'on ne garantira de femmes de ses prestiges; d'ailleurs, comme le séducteur est ingénieux, on s'amuse de son esprit avant d'être indigné de sa scélératesse; il n'intéresse point comme Levelace, par une passion effrénée; & la victime qui succombe aux artifices qu'on nous peint, inspire la pitié d'esprit, & non celle de sentiment.

Un Abbé de Terville, corrupteur plus effronté, un Vicomte de Monclair se présentent ensuite, & multiplient les désordres de Madame de Bonneville. Son mari, longtemps aveuglé sur sa conduite, ouvre enfin les yeux, lui reproche ses torts avec une tendresse mêlée de dignité; sa femme avilie; joint à ses excès l'hypocrisie du repentir; elle a l'audace d'écrire elle-même à son amant le récit de *sa dolente Histoire*. *Sophie*, instruite des désordres de son amie, renouvelle ses reproches & ses exhortations; Ursule l'outrage dans des réponses, & ne

fort de l'endurcissement du vice, que lorsqu'il n'est plus temps d'en déplorer les effets. Son mari se bat en duel avec le dernier de ses séducteurs, le tue, & est tué lui-même. Cet événement plonge Ursule dans le désespoir ; elle meurt bientôt de douleur & de repentir, en léguant à Sophie l'éducation de son fils.

On voit, par ce canevas, qu'autant les situations ont été ménagées dans le cours du Roman, autant elles se précipitent à la fin. L'attendrissement du Lecteur n'a pas le temps de se reposer, & les gradations semblent ici peu ménagées. Au reste, le but de l'Auteur paroît avoir été moins d'intéresser par un grand mouvement des passions, que de composer un tableau moral & fidèle des mœurs déplorables, qui, tous les jours, nous montrent le trouble, les désordres, les infortunes qui suivent l'oubli des vertus domestiques ; il a rempli sa tâche en homme d'une raison exercée & d'un talent accoutumé à l'observation. Plus cet Ouvrage a de mérite, moins M. de Charnois devoit emprunter, en le publiant, le titre modeste d'Editeur ; cette production est, à tous égards, de nature à honorer son cœur & son esprit ; le courage avec lequel il s'élève contre des travers si généralement adoptés, & contre des ridicules qui ont, en leur faveur, une espèce de voix publique, doit lui mériter l'approbation de tous les esprits sages.

(Cet Article est de M. Mallet du Pan.)

TABLEAU des Mœurs de ce Siècle, en forme d'Épîtres ; Épîtres 1re. & 2c., suivies de plusieurs fragmens d'un Poème intitulé Saint-Aline & Zélie : du Tombeau & de l'Apothéose de J. J. Rousseau, Poème ; d'une Épître à la plus honnête des Femmes ; d'une Lettre sur une découverte célèbre, & de Pièces fugitives. A Londres ; & se trouve à Paris, chez le Tellier, Libraire, quai des Augustins.

« Qui n'est que juste, est dur », a dit M. de Voltaire. Cette vérité seroit applicable à l'Ouvrage que nous annonçons, si le *Tableau des Mœurs de ce Siècle* en étoit le portrait fidèle. Heureusement pour le Siècle, on voit que l'Auteur a chargé la peinture ; & lorsque nous rappelons la maxime d'un grand Homme, ce n'est pas pour y trouver la censure du ton de ces deux Épîtres, mais plutôt pour y voir un avertissement dans l'examen que nous en allons faire.

Les vices ont sur les vertus le honteux & désespérant avantage d'être plus qu'elles de tous les temps. Le Siècle qu'on accuse a pour complices tous les Siècles qui ne sont plus ; ainsi, par un malheur plus

grand sans doute pour l'humanité que pour la Poésie, tous les reproches que nous faisons à notre Siècle ne sont plus que des lieux communs, *trop communs*, je l'avoue.

Un Poète satirique, doué d'un grand talent pour la versification, s'avisa d'exercer ce talent, à juger le 18e. Siècle en deux cents vers *accusateurs*. Accusateur & Juge ! c'étoit trop d'un. L'Accusateur fut bon Poète, mais le Poète fut mauvais Juge. L'Auteur du *Tableau des Mœurs* ne s'est pas borné à deux cents vers. Chacune de ses Épîtres en a au moins six cents. Le sujet justifie bien cette étendue ; mais l'art la condamne. Ainsi, puisque le bon sens & le bon goût, qui se tiennent ordinairement, se repoussent ici l'un l'autre, il résulte que la Poésie doit abandonner ce sujet à la Prose. Il y a dans le cours d'un Siècle des formes particulières de vices & de ridicules qui peuvent être caractérisées en vers ; mais leur peinture n'est point la satire de tout un Siècle. Le talent saisit le trait qui leur est propre ; & c'est-là, entre autres exemples, ce qu'a fait Voltaire dans le *Russe à Paris*. Ce n'est pas avec de l'harmonie, d'heureuses alliances de mots, & de belles rimes, que le 18e. Siècle doit être jugé ; & il semble qu'un des effets de la Philosophie de ce Siècle même auroit dû être de le préférer d'un jugement si léger ; mais il paroît que de tous les talens, le genre de la satire est celui sur lequel la Philosophie a

le moins de prise. Au reste, n'est-il pas un peu à craindre pour ces peintures satiriques d'un Siècle, que le Peintre n'en soit pas plus connu du modèle ? Le Siècle ne peut-il pas punir l'offense par un généreux oubli ? La vengeance peut s'avilir de tout, même d'une vertu.

Ce danger n'existe point sans doute pour l'Ouvrage que nous annonçons. L'amour des bonnes mœurs, est une qualité sous l'abri de laquelle il s'est placé ; il respire par-tout.

Ces haïnes vigoureuses

Que doit donner le vice aux âmes vertueuses.

Mais comme la destinée des Livres est incertaine, & qu'un Ecrivain n'en dédaigne que rarement lui-même les causes dans son Ouvrage, il est du devoir de la critique de les lui révéler, en avertissant l'Auteur de ses défauts, & le Public, de son mérite : *Habent sua fata libelli.*

Les portraits dont ces deux Épîtres offrent une galerie, ont ordinairement trop d'étendue ; les détails en sont souvent d'une expression qui répugne.

C'est la vile Astarbé, cet opprobre des mères,
Ce cloaque infecté des égouts militaires.

D'ailleurs, dans le bou-bier de la corruption,
Chaire digne de vous.

Quelquefois les tournures font d'une familiarité singulière.

Eh ! *pourquoi diable aussi d'un tel Aventureur ,*
Sans talens.

L'Auteur a la négligence des enjambemens ,
que le vers Alexandrin n'admet jamais , à
moins que l'art n'en tire une beauté imi-
rative , qu'un plus grand art , que l'art de
Boileau & de Racine fait trouver sans vio-
ler les loix de notre Versification.

J'aime mieux y périr , que de chercher en vain ,
Au milieu des déserts de ce pays lointain ,
Celle que j'adorai.

L'Auteur choisit des images que le goût
auroit dû rejeter.

Ainsi du feu sacré que notre cœur recèle ,
Néphise garde encor quelque foible étincelle ,
Et l'on pourroit peut-être , avec un art prudent ,
Ranimer par degrés ce *lampion fumant*.

On ne peut pas lui passer ce *lampion fu-
mant*. On est fâché aussi qu'il veuille faire
rimer *glacée & effrayée, étrangers & divers*.
On est étonné que l'Auteur , qui connoît
sûrement la description d'une Abbaye dans
le Poëme des *Jardins* , en ait hasardé une
dans son Ouvrage. Mais il est juste aussi de
citer les vers louables ; en voici un d'une
expression précise & poétique :

La toile efféminée accuse la peinture.

Les vers qui suivent sont faciles :

Tantôt elle croit voir.
Par de mornes chagrins son père consumé ,
Et ses jeunes enfans , sur ses mains défaillantes ,
Verser , *en gémissant* , leurs larmes innocentes ;
Son époux , pour cacher sa honte & son amour ,
La demander encore aux déserts d'alentour :
Oui , pour charmer , hélas ! son deuil & sa misère ,
Son époux la demande à l'Echo solitaire ;
Et le sensible Écho , touché de son malheur ,
Répète , *en gémissant* , les cris de sa douleur .
Ainsi jadis sa Nymphé avoit pleuré Narcisse ;
Orphée ainsi jadis pleura son Euridice .

On aimera ces vers , où le Poëte peint l'appareil des funérailles d'une jeune femme qui vient d'expier sa vie par une mort religieuse ; l'Auteur pourtant y laisse encore des fautes.

Tout l'annonce : déjà le flambeau funéraire
Dont la pâle *lueur luit* dans le sanctuaire ,
Et les sons douloureux de l'airain frémissant ,
Qui , dans les airs émus , l'annonce en gémissant ;
Les chants *religieux* des Vierges éplorées ,
Par la *Religion* en ces lieux consacrées ,
Les voiles de la mort dont se couvre l'autel ,
Les prières en deuil qui montent vers le Ciel ,
Tout peint de cet instant la profonde tristesse .

B. 4

Enfin un fragment d'un Poëme érotique, le Tombeau de J. J. Rousseau, une Épître à la plus honnête des Femmes, font honneur au cœur & aux sentimens de l'Auteur. Une Lettre en prose du Docteur Bon Sens, sur une Découverte célèbre, peut amuser. On voit avec satisfaction dans les Pièces fugitives, que l'Auteur est l'admirateur du génie, & l'adorateur des vertus. Ce sont des vers sur Montesquieu, sur Fénelon, sur un Orateur éloquent, sur un grand Poëte de nos jours. Le Discours préliminaire de l'Ouvrage, malgré des métaphores trop prodiguées, peu de liaison dans les idées, & une diction trop chargée de mots, doit encourager l'Auteur à écrire de préférence en prose : enfin nous dirons à sa louange, qu'il combat le vice avec l'énergie d'une ame honnête.

(Cet Article est de M. de B.)

SOPHIE, ou les amours & les malheurs d'une Filles de qualité. 2 Parties in-12. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez le Fevre, Lib., rue de l'ancienne Comédie Française.

UN Avertissement nous apprend que le fond de ce Roman est historique, & que l'Héroïne existe peut-être encore. L'Auteur annonce qu'il possède quelques Lettres qu'elle a signées, & un Mémoire imprimé & apostillé de sa main. Tout ce

qui lui appartient de cette Histoire, telle qu'il la publie, c'est le style du Roman, le changement des noms & de la scène, quelques adoucissmens, & un épisode ajouté.

Le titre de cet Ouvrage annonce des *amours* & des *malheurs* ; mais il y a bien plus de malheurs que d'amours dans les aventures qui le composent. Sophie, orpheline dès l'âge le plus tendre, est livrée à un infame tuteur, qui abuse de son pouvoir pour la soumettre aux plus cruelles persécutions, & qui l'attaque dans son honneur & dans sa fortune. Après avoir perdu l'auteur de ses jours, elle est réduite à pleurer une tante, sa bienfaitrice, & un époux adoré, qui périt des mains de son tuteur. Quand elle semble avoir épuisé toutes les rigueurs du sort, elle voit sa sœur, jeune personne des plus intéressantes, le seul objet de ses affections, victime d'une foiblesse, expirer en donnant le jour à un enfant abandonné ; & Sophie a éprouvé tous ces malheurs avant d'avoir achevé sa vingt-troisième année. Sa tendresse pour son neveu, qu'elle veut faire reconnoître par son père, la dévoue encore à de nouvelles infortunes, & le courage & la constance de l'Héroïne ajoutent à l'intérêt de ses malheurs. La lecture de ce Roman attache ; on est seulement fâché, vers la fin, de voir suspendre le dénouement par un récit épisodique.

B 5

SPECTACLES.

COMÉDIE FRANÇOISE.

IL est vraisemblable que M. Mont-Rosepère, en sollicitant la Permission d'établir à Paris un Bureau de Correspondance entre les Directeurs des Spectacles de la Province & l'Ecole Royale de Déclamation, ignoroit qu'on eût déjà sollicité & obtenu cette Permission ; il est vraisemblable aussi que MM. les premiers Gentilshommes de la Chambre du Roi, en promettant à M. Mont-Rose bienveillance & protection, ne savoient pas que la faveur qu'ils vouloient bien lui accorder fût déjà devenue la propriété d'autrui ; enfin il est vraisemblable encore que l'Homme de Lettres qui a fait passer au Rédacteur de ces Articles la notice sur laquelle a été rédigé celui qui concerne l'établissement de M. Mont-Rose, ignoroit également que d'autres personnes eussent des titres réels à un pareil établissement. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que le Bureau de Correspondance de M. Mont-Rose ne sçauroit exister, puisqu'un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, en date du 20 Juin dernier, » permet aux Sieurs Coqueau

» & Marfy d'établir à Paris un Bureau ,
» auquel feul les Directeurs des Specta-
» cles de Province, dans toute l'étendue
» du Royaume , pourront s'adresser & se
» procurer des indications fur les Sujets
» néceffaires à la formation & au renou-
» vellement de leurs Troupes “.

Le Bureau de MM. Coqueau & Marfy est
établi à Paris, rue des Cordeliers, Faux-
bourg Saint-Germain, en face de la rue des
Fossés Saint-Germain-des-Prés.

Le Jeudi 24 Juillet, on a représenté,
pour la première fois, la *Belle-Mère* ou *les*
dangers d'un second Mariage, Comédie en
cinq Actes & en vers, par M. Vigée.

M. de Belfond resté veuf, avec deux
enfans, dans un âge déjà très-mûr, a
épousé en secondes nocces une veuve,
jeune, jolie, aimable, peu fortunée, & qui
ne lui a guère apporté d'autre dot qu'une
fille née de son premier mariage. Bon père
& bon époux, il cherche à partager égale-
ment sa tendresse entre sa femme & ses
enfans; mais il s'est, sans s'en appercevoir,
laissé subjugué par son épouse, & l'amour
fait insensiblement pencher la balance au
préjudice des devoirs paternels. Madame
de Belfond ne pense qu'à sa fille Julie;
elle ne respire que pour son bonheur. Elle

B 6

a préféré M. de Belfond à tous ceux qui aspireroient à sa main , parce qu'il étoit le plus riche, parce qu'elle a espéré qu'il pourroit établir sa fille d'une manière avantageuse & brillante. Dans cette préférence , elle n'a pas suivi seulement l'impulsion de son cœur ; elle a encore cédé aux avis du Marquis de Fierval , jeune homme sans principes , sans mœurs , sans délicatesse , qui a besoin de faire un mariage opulent pour remettre ses affaires délabrées , qui convoite de loin la riche dot qu'on pourra faire à Julie , & dont l'esprit perfide , mais souple & caressant , a gagné toute la confiance de Madame de Belfond. Cet homme , qui règle encore sa conduite par lui-même ou par ses agens , a placé auprès d'elle , en qualité d'Intendant , un M. Dumont , fripon adroit , hypocrite & effronté tour à tour , & qui sert avec chaleur les projets du Marquis , auquel il appartenait avant d'entrer au service de M. de Belfond. Ainsi entourée , & déjà sollicitée d'ailleurs par l'amour qu'elle porte à sa fille , Madame de Belfond ne s'occupe que de nuire aux enfans de son époux , & que de cumuler entre ses mains tous les biens dont il peut légalement disposer.

Un jeune homme qui cache soigneusement son véritable nom , qui a rendu à M. de Belfond les plus importans services , & qui alloit épouser sa fille Angélique , qu'il adore & dont il est aimé , est persécuté

par Madame de Belfond; il est contraint à voir, sinon détruire tout-à-fait, au moins éloigner pour long-temps l'espérance de son hymen. Angélique, menacée d'être reléguée dans un couvent, ne peut rester chez son père qu'en paroissant renoncer à épouser Darmant, c'est le nom supposé de l'Amant d'Angélique. Enfin, M. de Belfond, toujours parlant de sa tendresse paternelle, mais toujours entraîné par l'ascendant qu'il a laissé prendre à sa femme, se laisse peu à peu dépouiller, & tantôt séduit par des caresses intéressées, tantôt effrayé par un ton impérieux & menaçant, il consomme la ruine entière de ses enfans. Un événement inattendu appelle pourtant un honnête homme au secours de la malheureuse famille.

Il restoit à M. de Belfond une Terre honorifique, dont on vouloit le forcer à se défaire; & le Marquis de Fierval eût été vraisemblablement d'abord le prête-nom, puis après le propriétaire, en épousant Julie, du bien dont Madame de Belfond cherchoit encore à s'emparer. On a remis entre les mains d'un Notaire les titres nécessaires pour procéder au contrat de vente. L'intègre & judicieux Notaire a deviné les projets du Marquis. Il a écrit au Comte de Fierval son père, pour l'informer de tout ce qui se passe. Le Comte de Fierval est un ancien Militaire, qui a servi avec honneur. Malheureux de la perte d'un fils, qui

s'est vu contraint de s'expatrier après avoir vengé un affront qu'il avoit essuyé, il le devient davantage en apprenant la honteuse conduite du seul fils qui lui reste. Il gémit d'être forcé de devenir l'accusateur du Marquis; mais la probité parle, elle l'emporte sur toute autre considération. Il quitte sa Province, accourt à Paris, se rend chez M. de Belfond, & le met au fait de l'affreux projet concerté contre sa famille. Bientôt il le quitte pour aller le servir auprès du Notaire, dont il a tout appris. Cependant le Marquis, de retour de son régiment, seulement depuis 24 heures, n'a jamais vu Julie, qui n'a quitté le couvent que depuis huit jours; il prend Angélique pour elle, lui parle d'amour, en est mal reçu, s'obstine à se faire écouter, multiplie les protestations de tendresse, de sensibilité, va même jusqu'à se jeter aux genoux d'Angélique, lorsque Darmant paroît. Angélique prend la fuite; le Marquis murmure contre l'importun qui l'a interrompu, & Darmant, du ton le plus honnête & le plus modéré, entre avec le Marquis dans une conversation où il lui rappelle son frère. Le Marquis en parle avec dédain, même avec mépris. Darmant relève les discours indécens du Marquis. Celui-ci se croit insulté, provoqué; il propose à Darmant de sortir: Darmant frémit; le Marquis, qui ne le connoît point, mais qui en est connu, insiste avec audace. Le Comte de Fierval entre dans

cet instant ; il parle au Marquis , en père irrité , en homme indigné , lui ordonne de sortir , & lui défend de jamais reparoître chez M. de Belfond. Resté seul avec Darmant , qui n'ose porter sur lui ses regards , il s'étonne du sentiment qu'il éprouve ; il parle à Darmant , qui tremble de lui répondre & de se tourner vers lui. Il s'en approche , l'observe , écoute avec une vive curiosité quelques accens que la situation de Darmant lui arrache malgré lui , reconnoît enfin ce fils qu'il a perdu depuis dix ans , & le père & l'enfant se trouvent à l'instant dans les bras l'un de l'autre. Le Comte frissonne pourtant en songeant à la scène dont il vient d'être le témoin , aux suites qu'il pense qu'elle pouvoit avoir ; il apprend avec autant de plaisir que d'intérêt , que Darmant connoissoit son frère , & que c'est en lui présentant son sein découvert qu'il vouloit s'en faire reconnoître. Le Comte , heureux de retrouver un fils digne de lui , & qui a déjà travaillé à le réconcilier avec la famille qui le poursuit , se propose d'achever son bonheur ; il l'emène , pour s'en occuper avec lui avec plus d'ardeur que jamais..

Pendant que tout ceci se passe , Mme. de Belfond est instruite que , sur les conseils d'un étranger , on a prescrit au Marquis de ne plus se présenter chez elle. Son cœur s'aigrit , la colère l'égare , & elle exige de son mari que dès ce jour il bannisse ses enfans de sa maison. Cette barbare résolution ré-

volte à son tour le trop complaisant époux. Tout coupable qu'il l'est devenu en sacrifiant à une maîtresse la fortune de sa famille, il ne veut pas abandonner ses enfans, & il est résolu à se retirer avec eux; mais avant de prendre ce parti, il veut faire un dernier effort sur l'esprit de sa femme, & tenter de la rappeler à ses devoirs; les enfans s'éloignent pour un instant. Madame de Belfond paroît; son mari ne la reçoit plus comme un homme foible, il lui parle en homme dont les yeux sont ouverts; il lui expose tous les maux qu'elle a causés, la honte dont elle s'est couverte, ses injustices, ses cruautés, il lui peint le Marquis tel qu'il est, lui apprend que cet étranger, qui l'a fait bannir de la maison, est le Comte de Fierval, son père tout à la fois & son accusateur; il la presse, il l'éclaire, il déchire enfin le bandeau qu'on avoit épaisi sur sa vue. Mme. de Belfond, confondue, anéantie, veut répondre; chaque réplique de son époux lui dévoile de nouveaux torts; elle ne peut plus respirer, elle suffoque, elle est écrasée sous le poids de ses remords; enfin, elle avoue ses torts, son repentir, rend à son mari le porte-feuille qu'elle avoit surpris à sa foiblesse, se dépouille de toute l'autorité qu'elle avoit usurpée, renvoie Dumont, consent à ne jamais revoir le Marquis, reçoit dans ses bras les enfans de M. de Belfond, les caresse, leur demande pardon, donne elle-même la main d'Angélique à Darmant; la

joie & le bonheur rentrent dans tous les cœurs.

L'analyse qu'on vient de lire, prouve que l'Ouvrage de M. Vigée n'est pas sans intérêt, & qu'il a un but moral d'une utilité réelle; mais peut-être cet intérêt n'est-il pas toujours assez adroitement ménagé; peut-être aussi n'est-il pas préparé & entretenu avec assez d'art; peut-être encore le but de la Pièce, tout moral qu'il est, n'est-il pas tout ce qu'il auroit dû être. Expliquons nous. M. Vigée a intitulé sa Pièce, *La Belle-Mère, ou les Dangers d'un second Mariage*. Le premier titre annonce un caractère; le second; un grand résultat moral. Sous le premier point de vue, M. Vigée a manqué à son titre; car il y a moins chez Mme. de Belfond un caractère, qu'une absence de caractère. Qu'est-ce qu'une belle-mère dans l'acception généralement adoptée, & peut être dans l'unique acception qui convienne au Théâtre? C'est une femme qui, après avoir usurpé sur son mari, n'importe par quels moyens, un pouvoir dont-elle le rend esclave; fait gémir tout ce qui l'entoure sous l'abus de ce pouvoir; qui, fidèle aux principes d'égoïsme qui la dominent & qu'elle puise dans son propre cœur, n'a point de sensibilité réelle, ne s'attache qu'à ce qui peut intéresser elle & les siens; qui écarte loin de son époux tout ce qui pourroit contre-balancer son ascendant; qui immole à son avare avidité les enfans d'un autre lit que le sien,

& qui tente , pour arriver à son but , mais seule & sans confidens indiscrets , tous les moyens qui sont en sa puissance. Si M. Vigée pouvoit douter de la vérité de ce tableau , nous l'engagerions à ouvrir le *Mata-de imaginaire* , & il verroit que dans cette Pièce badine , plus que profonde , Molière a tracé , en se jouant , un portrait de la Belle-Mère (1) , pareil à celui que nous lui offrons , dans le caractère de Madame Argan. Madame de Belfond est éloignée de lui ressembler. Elle est née avec des vertus , avec de la sensibilité ; sans cesse son cœur la force , malgré elle , à blâmer les projets qu'elle médite. C'est par l'impulsion d'autrui qu'elle projette & qu'elle fait le mal , & toujours le remords fuit chaque action équivoque qu'elle a commise. Madame de Belfond est une femme comme il y en a tant ; forte d'un côté , de l'ascendant que ses charmes lui ont donné sur un homme amoureux & beaucoup plus âgé qu'elle , & foible de l'autre , parce que ses principes ne sont pas assez bien établis , contre les insinuations perfides , contre les conseils

(1) M. Goldoni a suivi les traces de Molière , en peignant une Belle-Mère , dans sa Comédie intitulée *la Serva Amoroſa*. Son Ouvrage a été traduit librement , sous le titre de *la Suivante Généreuse* , & représentée à la Comédie Française en 1759. On trouve cette Traduction , qui n'est pas sans mérite , dans le *Théâtre d'un inconnu*.

dangerieux des gens adroits qui ont commencé par séduire son esprit , pour parvenir plus sûrement à mieux tromper son cœur. Ce n'est pas là la Belle-Mère. Si ces principes sont vrais , comme nous le croyons , il en résulte aussi que le second titre laisse encore quelque chose à désirer , & par conséquent le résultat moral. Ce n'est que relativement que M. de Belfond & sa famille courent de très-grands dangers dans le second mariage qu'il a contracté. Il est vraisemblable qu'avec le caractère que M. Vigée lui a fait , Madame de Belfond , si elle eût agi seule & sans conseils , se fût simplement occupée du bonheur de sa fille Julie , & que trouvant dans son mari toutes les dispositions propres à opérer ce bonheur, elle auroit ensuite bien traité les enfans de son époux ; on est convaincu, quand on lui entend dire que *la danger d'Angélique l'intéresse malgré elle*. Le Marquis de Fierval , & Dumont , sont les seuls , les véritables auteurs de tous les maux qu'éprouvent M. de Belfond & ses enfans ; ainsi nous appercevons , dans cette donnée dramatique , moins les dangers d'un second mariage , que les dangers des liaisons , ou ceux de la confiance.

Le but moral , tel qu'il est présenté , n'est donc pas absolument conforme à celui que le Spectateur avoit droit d'attendre , & peut-être est-ce à son attente trompée qu'il faut attribuer la sévérité avec laquelle le Public a traité quelques parties de cet Ouvrage.

Néanmoins, cette Comédie, qu'on pourroit appeller Drame à la rigueur, ne peut donner qu'une opinion avantageuse du talent de M. Vigée. Il y a loin d'une *Bluette* en un acte, & d'une jolie Comédie en trois actes, à un Ouvrage moral distribué en cinq actes; & ce n'est guère qu'à ses dépens qu'on acquiert de grandes connoissances dans la carrière dramatique. Il fallloit que M. Vigée, avant d'entreprendre un Ouvrage aussi important que celui qu'il vient de donner, méditât long-temps sur le but & sur le plan de sa composition, qu'il en attachât mieux les fils, qu'il cherchât les moyens ici de suspendre, là, d'exciter la curiosité, & qu'il fît marcher son action d'en pas plus ferme & plus assuré.

Au reste, l'Ouvrage, malgré les reproches qu'on peut lui faire, offre souvent des situations intéressantes, des tableaux vrais, des détails heureux pris dans nos mœurs; il annonce toujours de l'esprit, & souvent de la sensibilité. On a remarqué que le style n'étoit pas le même dans tout le cours de la Pièce. L'Auteur de cet Article la connoissoit il y a trois ans, & il en fait bien la raison. M. Vigée a revu son Ouvrage depuis quelque temps; son goût & sa raison, exercés par l'étude & par plus d'expérience acquise, lui ont fait appercevoir des défauts qu'il a fait disparaître; & la manière dont il a remplacé ce qu'il a supprimé, prouve qu'au moment où M. Vigée faisoit représenter sa Belle-

mère, il étoit déjà très-supérieur à son Ouvrage. L'Essai qu'il vient de faire ne peut que lui avoir donné de nouvelles lumières; nous aimons à croire comme à prédire que d'autres productions augmenteront, dans l'opinion publique, la réputation que cet agréable Ecrivain a déjà commencé à se faire.

ANNONCES ET NOTICES.

COURRIER des Planètes, par le Cousin Jacques, *Folie périodique*, qui se délivre exactement tous les Jedis avant midi.

Les Numéros 14, &c., & la suite que nous annonçons jusqu'au N°. 30, qui a paru dernièrement, ne démentent point l'idée que nous avons donnée des autres dans notre dernière annonce. Le Cousin Jacques, tour à tour sensible & gai, soutient toujours le ton d'originalité qu'on lui connoît. Une grande variété & une folie souvent morale font la base de son Ouvrage, qui, n'étant en rien inférieur aux *Lunes*, doit jouir du même succès. L'Abonnement, qui est de 18 liv. pour Paris, & de 21 liv. pour la Province, se fait chez Belin, Libraire, rue S. Jacques; & plus directement chez l'Auteur (M. Beffroy de Reigny) au Bureau des Planètes, rue Phelypeaux, où se font les Livraisons, & où il faut adresser, franchises de port, les souscriptions & lettres d'avis.

Petit Traité de Gnomonique, ou l'Art de tracer les Cadrans solaires; par M. Polonceau, C.

R. Priett - Curé de Lucé, près Chartres, avec Figures gravées par l'Auteur; in-8°. de 96 pag. A Paris, chez Lesclapart, Libraire de MONSIEUR, rue du Roule.

L'Auteur de cet Ouvrage s'est attaché sur-tout à rendre l'opération des Cadrans plus facile & moins dispendieuse.

Traité de la Chasse des principaux animaux qui habitent les forêts & les campagnes, pour servir de suite à la *Méthode pour détruire les animaux nuisibles*; aux *Agrémens des Campagnards dans la Chasse des oiseaux*; & au *Traité de la Pêche*; par M. Buc'hoz, Auteur de différens Ouvrages économiques; in-12 de 126 pages. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, N°. 109.

Mémoires Physiologiques & d'Histoire Naturelle, par M. Etienne J. P. Houfflet, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, de la Société Royale de Médecine de Paris; premier Médecin des Hôpitaux d'Auxerre, &c. 2 Vol. in-8°. Prix, 7 liv. 4 s. broc. A Paris, chez Méquignon l'aîné, Lib. rue des Cordeliers; Théophile Barrois, & Royez, quai des Augustins.

Toutes les opinions que renferme cet Ouvrage ne seront pas adoptées; mais on y trouvera des Recherches & des Observations intéressantes & utiles.

Analyse Chimique de l'Eau sulfureuse d'Enghien, pour servir à l'Histoire des Eaux sulfureuses en général, par MM. de Fourcroy, Médecin de la Faculté de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Médecine, Professeur de Chimie au Jardin du Roi, &c., & Delaporte, Médecin de la Faculté de Paris, de la Société Royale de Médecine; in-8°. A Paris, chez Cuchet, Lib. rue & hôtel Serpente.

Les noms des Auteurs de cet Ouvrage forment un préjugé avantageux, qu'a confirmé la double approbation de la Société Royale & de l'Académie des Sciences.

Calendrier d'Education & d'Economie, faisant partie du Cours d'Education & d'Economie de M. Verdier, Instituteur de la Jeunesse, Docteur en Médecine, Avocat en Parlement, &c. *Calendrier général*; in-12. Prix, 3 liv. br. A Paris, chez l'Auteur, en sa maison d'Education, grande rue Charone, Hôtel Chabanois, N°. 33; & chez Onfroy, Lib. rue du Hurepoix.

M. Verdier, après une longue étude des principes qui peuvent concourir à une bonne éducation, a eu le courage de les mettre lui-même en pratique. L'Ouvrage que nous annonçons fait autant d'honneur à ses connoissances, que sa maison d'Education en fait à son zèle pour la Patrie & l'humanité.

L'Orpheline du Château, par Charlotte Smith; traduite de l'anglois sur la 3e. édition. 4 Volumes in-12. Prix, 7 liv. 4 s. br. A Paris, chez Buisson, Lib. Hôtel de Coëtlosquet, rue Haute-feuille, N°. 20, au coin de celle des Cordeliers; & chez tous les Marchands de Nouveautés.

Si l'enthousiasme que cet Ouvrage a excité dans la nouveauté, si trois éditions, épuisées en quelques mois, peuvent être garans de son mérite, nous croyons qu'il peut aller de pair avec les Ouvrages immortels de Richardson, Fielding, & Miss Burney. L'Orpheline est une jeune personne douée de toutes les graces, pleine d'esprit & de talens, & qui, malheureuse dès le berceau, en a senti plutôt les charmes touchans de la vertu. Après la mort de son père, elle est reçue dans la famille de Lord Mowbray, frère de celui qui lui a donné la

jour, homme fier, impérieux, mais en qui il reste encore une étincelle de sensibilité. Il voit avec plaisir cette jeune plante croître sous ses yeux ; mais sa femme & sa fille aînée, l'une d'un caractère hautain & dédaigneux, l'autre envieuse & méchante, voient avec dépit la belle Orpheline s'attirer l'estime & l'admiration, & se concertent pour la persécuter. Il faut lire dans l'Ouvrage même le récit des contrages sans nombre & des épreuves cruelles auxquelles Emmeline est exposée, jusqu'à ce qu'enfin, par une suite d'événemens plus intéressans les uns que les autres, elle arrive au bonheur dont ses vertus la rendent digne. L'Auteur, pour jeter plus de variété dans son Ouvrage, y a introduit différens Personnages, qui tous concourent à l'action, & qui, par leurs caractères opposés & tracés de main de maître, amènent des situations ou comiques ou touchantes. Enfin nous croyons que ce Roman aura, en France, le même succès dont il jouit en Angleterre.

Les plus grands soins ont été apportés à cette Traduction.

(Cet Article nous a été communiqué.)

T A B L E.

V ERS de Mlle. de Garcins.	3	suiv.	15
Le Repentir.	4	Tableau des Mœurs de ce	
Le Volage.	5	S. ècle.	37
Charade, Enigme & Lro.	6	Sophie	33
Annales de la Porte-Russie.	8	Comédie Française.	34
Histoire de Sophie & d'Ur-		Annales & Notices.	45

A P P R O B A T I O N.

J'ai lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, le MERCURE DE FRANCE, pour le Samedi 2 Aout 1788. Je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris, le 1er. Aout 1788.

S E L I S.



M E R C U R E D E F R A N C E.

S A M E D I 9 A O U T 1788.

P I È C E S F U G I T I V E S
E N V E R S E T E N P R O S E.

B O U T A D E S É R I E U S E

d'un Quadragénaire.

LE Théâtre n'est plus un Spectacle frivole ;
Parmi nous , à présent , c'est une vaste école ,

Et qui , dans ce brillant Paris ,

Devroit instruire enfin ou corriger nos ames ,

Tantôt , c'est l'Ecole des Femmes ;

Tantôt , l'Ecole des Maris ;

Aujourd'hui , l'Ecole des Pères ,

Et demain , l'Ecole des Mères ;

N^o. 32. 9 Août 1788.

Q

M E R C U R E

Puis, c'est l'Ecole des Amans ,

Et l'Ecole de la Jeunesse ;

Viendra l'Ecole des Enfans ,

Et l'Ecole de la Vieillesse.

Nous avons dès long-temps une Ecole des Mœurs ;

Ainsi, pour tous les goûts, pour toutes les humeurs,

Il s'ouvre une école sans cesse.

Espérons de voir quelque jour

Une Ecole de la Critique,

Ce sujet, entre nous, seroit véritablement comique ;

Et mériteroit bien d'avoir aussi son tour.

Plus d'une école encor nous seroit nécessaire ,

Et de nous réformer accroîtroit les moyens ;

Mais, par discrétion, je consens à me taire ;

Il faut m'en savoir gré, mes chers Concitoyens,

Avec tant de leçons, la joyeuse Thalie

Rit, sans doute, aux dépens des bons Lutétiens ,

Et peut-être nous humilie :

Mais que chacun de nous, loin de se récrier ,

Fixe sur soi les yeux, apprenne à se connoître ,

Es, s'il ne peut devenir Maître ,

Deviennne au moins bon Ecolier.

(Par M, D***, T*****,)

Explication de la Charade , de l'Enigme & du Logogriphe du Mercure précédent.

LEmot de la Charade est *Hôtel-Dieu*; celui de l'Énigme est *Vierge*; celui du Logogriphe est *Peau*, où l'on trouve *Eau, Pau, Peu*.

CHARADE.

AUTREFOIS le brave Guerrier
Qui, triomphant sur mon premier,
Dans Rome passoit mon dernier,
Prenoit, sans rougir, mon entier.
(*Par un Abonné.*)

ÉNIGME.

J'AI mis plus d'un Héros en des peines cruelles;
A la guerre de moi l'on peut tirer profit;
De Vitruve & Vauban j'occupe les cervelles;
J'orne des Rois, j'orne les Belles;
Aux nouveaux nés l'on me ravit;
Un Saint Instituteur m'a donné du crédit;
Et, selon des rapports fidèles,
On me voyoit souvent aux pieds de Jésus-Christ.
(*Par M. Aug. Ch... Av. en P.*)

L O G O G R I P H E.

LE Vigneron , tranquille en sa chaumière ,
 Heureux de m'ignorer , passe des jours sereins ;
 Après un doux sommeil , il revoit la lumière ,
 Et vit paisiblement du travail de ses mains.

A quoi sert, au surplus, de m'avoir donné l'être ?

A rendre un Fat quelquefois insolent.

Le seul & vrai moyen de se faire connoître ,
 Juge , c'est d'être intègre , & Guerrier très-vaillant ;
 Ah ! le plaisant censeur , avec sa voix altière ,
 En sortant du Café , dira certain Marquis ;
 Il peut très-librement penser à sa manière ;
 Je suis né Gentilhomme , & , malgré son avis ,
 Je veux , en Phaéton , l'apprendre à tout Paris.
 Quelle erreur est la sienne ! on le fait , on l'évite.

L'homme sensé l'appelle un étourdi ;
 Celui qu'il éclabouffe entonne une autre antienne ,
 Et , de ses pareils seuls , il se voit applaudi ,
 Transformant mes six pieds , sur cinq changeant
 de style ,

Mon auteur a des droits à l'immortalité ;
 Superbe invention , à peu près inutile ;
 Je dois en imposer par ma fragilité.
 Suis-je , dans un château , fait pour la compagnie ?
 On doit me distinguer par mon ameublement.
 Je marque quelquefois les instans de la vie ,
 Et sans me retourner , je perds le mouvement.

(Par M. Prevost, G. du C. de Mgr. C. d'A.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE des Membres de l'Académie Française, morts depuis 1700 jusqu'en 1772, suite ; par M. D'ALEMBERT, Secrétaire-Perpétuel, &c. A Paris, chez Moutard, Impr.-Libr. de la Reine, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni. 5 nouveaux Volumes.

» **L**es plus hauts & les plus glorieux ex-
» ploits, dit Plutarque au commencement
» de la Vie d'Alexandre, dans la Version
» d'Amyot, » ne sont pas toujours ceux qui
» montrent mieux le vice ou la vertu de
» l'homme ; ains bien souvent une légère
» chose, une parole, ou un jeu, mettent
» plus clairement en évidence le naturel
» des personnes, que ne font pas des dé-
» faites où il sera demeuré 10,000 hom-
» mes morts, ni les grosses batailles, ni
» les prises des villes par siège ni par assaut.
» Tout ainsi donc comme les Peintres qui
» portraient au vif, recherchent les sem-
» blances seulement, ou principalement
» en la face & aux traits du visage, esquels

„ se voit comme une image empreinte des
 „ mœurs & du naturel des hommes, sans
 „ guère se soucier des autres parties du
 „ corps : aussi nous doit-on concéder que
 „ nous allions principalement recherchant
 „ les signes de l'ame, & par iceux formant
 „ un portrait au naturel de la vie & des
 „ mœurs d'un chacun, en laissant aux His-
 „ toriens à écrire les guerres, les batailles,
 „ & autres telles grandeurs “.

Laissons les guerres & les batailles dont il ne peut être question ici, même dans l'Eloge de Héros, tels que les Maréchaux d'Estrées & de Villars; mais ces *légères choses*, ces *paroles*, ces *jeux*, ces *anecdotes*, ces traits qui peignent l'ame; voilà ce qui abonde dans ces Eloges; voilà ce qui rend cette lecture si piquante & si attachante; voilà ce qui prévient par-tout la langueur, dont les plus grandes beautés ne préservent pas toujours.

Ce n'est pas que cette méthode manque de censeurs de bonne ou de mauvaise foi, qui, regardant ou affectant de regarder comme de bons modèles de la manière d'écrire l'Histoire de l'Académie, la sécheresse de Pellisson, ou la pesanteur de l'Abbé d'Olivet, condamnent le ton épigrammatique & piquant de leur Continuateur, comme petit & mesquin, manquant de décence, & dérogeant à la dignité du sujet & à celle de l'Histoire.

Oh ! vraiment ! de la décence ! de la di-

gnité ! Ecoutons tonner l'éloquent Rousseau contre la décence & la dignité qui rejetteroient comme frivoles les anecdotes pittoresques , les petits traits caractéristiques. Il cite d'abord l'exemple de Plutarque : „ Le „ bon Plutarque excelle comme Historien „ par des détails dans lesquels nous n'osons „ plus entrer. Il a une grace inimitable à „ peindre les grands Hommes dans les petites choses ; & il est si heureux dans le „ choix de ses traits , que souvent un mot, „ un sourire , un geste lui suffit pour caractériser son Héros. Avec un mot plaisant , Annibal rassure son armée effrayée ; „ & la fait marcher en riant à la bataille „ qui lui livra l'Italie. Agésilas , à cheval „ sur un bâton, me fait aimer le Vainqueur „ du grand Roi. César , traversant un pauvre village , & causant avec ses amis , „ décele , sans y penser , le fourbe qui disoit ne vouloir qu'être l'égal de Pompée. „ Alexandre avale une médecine , & ne dit „ pas un seul mot ; c'est le plus beau moment de sa vie. Aristide écrit son propre „ nom sur une coquille , & justifie ainsi son surnom. Philopémen , le manteau bas , „ coupe du bois dans la cuisine de son hôte : voilà le véritable art de peindre. „ La physionomie ne se montre pas dans „ les grands traits , ni le caractère dans les „ grandes actions ; c'est dans les bagatelles „ que le naturel se découvre. Les choses „ publiques sont ou trop communes, ou trop

- » apprêtées; & c'est presque uniquement
- » à celles-ci que la dignité moderne permet
- » à nos Auteurs de s'arrêter «.

Il cite ensuite le trait aujourd'hui fort connu du coup donné par derrière à M. de Turenne, par un domestique qui le prenoit pour un de ses camarades, & le mot de M. de Turenne : *Et quand ce seroit George, falloit-il frapper si fort ?* Trait que Plutarque, dit-il, n'eût eu garde d'omettre; mais que Ramsai n'eût eu garde d'écrire, quand il l'auroit su. Puis il s'écrie :

- » Voilà donc ce que vous n'osez dire ?
- » Misérables ! trempez, durcissez
- » vos cœurs de fer dans votre vile décence ;
- » rendez-vous méprisables à force de di-
- » gnité «.

Mais, dira-t'on, M. d'Alembert entasse ces sortes de traits avec un soin recherché ! Chez lui une anecdote appelle une anecdote ; & quand il en a cité une, il faut qu'il cite toutes celles qui y ressemblient, ou qui en diffèrent.

Qu'importe, si de ces rapprochemens, de ces comparaisons, de ces combinaisons, il résulte de l'agrément & de l'intérêt ?

Mais son style est épigrammatique & plaisant ! il cherche à faire rire, & il fait rire !

Eh bien ! ne fait pas rire qui veut.

Mais le style de l'Histoire admet-il le rire ?

On a bientôt dit : *le style de l'Histoire*, & c'est bien souvent un mot vide de sens ; l'Histoire qui décrit de grandes batailles,

de grands massacres , de grandes fourberies politiques , ne doit pas rire sans doute , car il n'y a pas le mot pour rire dans tout cela ; mais l'Histoire qui mêle le tableau des travers , des ridicules , des foibleesses humaines avec celui des talens , des lumières , des vertus , peut bien se permettre quelquefois le rire philosophique ; & comme à ces épi-grammes , à ces traits qui font rire , M. d'Alembert fait assortir des morceaux plus sérieux qui instruisent & qui éclairent , on peut dire de son Ouvrage ce que Phèdre disoit du sien :

*Duplex libelli dos est ; quòd risum movet ,
Et quòd prudenti vitam consilio monet.*

L'application de ces vers à cet Ouvrage sera même plus juste qu'à celui de Phèdre ; car on cherche en vain dans ces Fables d'une élégance continue , mais un peu austère , à quoi peut s'appliquer le mot , *quòd risum movet*. Phèdre trouvoit ses Fables plaisantes , à cause de la fiction qui attribue le langage humain aux animaux & aux arbres :

*Quòd & arbores loquantur , non tantùm fera ,
Fictis jocari nos meminerit fabulis.*

Mais , disent encore les Critiques , les Anecdotes de M. d'Alembert sont connues pour la plupart !

On répond dans l'Avertissement , que si

C 5

elles sont connues d'un grand nombre de Lecteurs, elles sont ignorées d'un plus grand nombre encore. D'ailleurs,

Indocti discant , & ament meminisse periti.

On ne donne point ici les Eloges des Académiciens qui , ayant été de l'Académie des Belles - Lettres , ou de l'Académie des Sciences, y ont reçu le tribut de louanges qui leur étoit dû; ce silence , ou plutôt ce renvoi formel aux Eloges déjà faits, est tout à la fois modeste de la part de l'Auteur , & obligeant pour les Auteurs de ces Eloges. M. d'Alembert a réservé les siens pour ceux de ses Confrères qui n'en avoient point reçu ailleurs, & qui , dit-il, d'après Tacite : *Paucioribus lacrymis compositi sunt.* Il n'y a du moins que très-peu d'exceptions à cette règle, il n'y en a même de complete qu'en faveur de Boileau.

Le Recueil entier contient soixante Eloges ou Articles, car tous ne sont pas des Eloges. Celui de M. de Clermont-Tonnerre , Evêque de Noyon , est intitulé *Apologie* , & en est véritablement une. L'Auteur , en convenant d'une partie de la vanité tant reprochée à ce Prélat, détruit les exagérations dont on a surchargé ce reproche, & fait voir que de plusieurs mots ridicules qui lui ont été attribués, les uns ne sont pas de lui, les autres sont susceptibles d'un sens fin & noble que la prévention où on

étoit contre lui a empêché d'y voir. Tout le monde conviendra du moins qu'un de ses mots à Louis XIV a éminemment ces deux caractères : » Le Roi passoit par » Noyon , & les Maréchaux - des - Logis » avoient marqué dans l'Evêché le logement d'une femme très chérie du Monarque, mais qui ne pouvoit décemment habiter dans le Palais épiscopal, & que le Prélat refusa d'y recevoir. Louis XIV lui fit avec douceur une espèce de reproche du peu de galanterie qu'il avoit marqué dans cette circonstance : Sire , répondit - il , vous ne me l'auriez jamais pardonné «.

Nous allons parcourir ces divers Eloges, & en tirer des traits de tous les genres.

Apis Matina

More modoque

Grata carpentis thyma.....

..... Circa nemus uvilique

Tiburis ripas.

On fit à Ségrais une Epitaphe, dont le sens étoit que Virgile l'abordant aux Champs-Elisées , lui parla françois, en lui disant : *C'est vous qui me l'avez appris.* Ceci a quelque rapport avec cet endroit admirable du Roman de *Zaïde*, où deux amans, forcés de se séparer pour quelques mois, & qui, en se séparant, ne savoient pas la langue l'un de l'autre, l'apprennent chacun de leur

C 6

côté durant cette absence , & se parlent chacun , en se revoyant , la langue qui n'étoit pas la leur. » Il n'y a peut-être dans les
 » Anciens , qu'on aime tant à préférer aux
 » Modernes , aucun trait d'un sentiment
 » aussi délicat & d'un intérêt aussi tendre.
 » L'Ecrivain qui a imaginé cette situation
 » si neuve & si touchante , & qui n'a pu la
 » trouver que dans son cœur , a montré
 » qu'il savoit aimer ; & ceux qui le sauront
 » comme lui , sentiront en lisant dans *Zaïde*
 » cette scène charmante , ... combien cette
 » expression simple & vraie d'un sentiment
 » doux & profond , est préférable à la Nature
 » factice ou exagérée de tant de Romans
 » modernes : mais quelque désir que nous
 » ayons de faire honneur de ce trait au cœur
 » de Segrais , ne l'enlevons pas à Madame
 » de la Fayette ; c'est dans l'ame d'une femme
 » qu'il a dû naître ; elles connoissent bien
 » mieux que nous ... ces finesse de passion
 » peu faites pour l'ame violente des hommes ».

D'ailleurs les Romans qui sont incontestablement de Segrais , & auxquels Madame de la Fayette n'a pas eu part , n'offrent rien de semblable ; mais on a retenu de lui quelques vers d'une sensibilité douce & aimable :

Je n'étois point aimé , mais j'étois amoureux.

Je n'espérai jamais qu'un jour elle eût envie
 De finir de mes maux le déplorable cours ;

Mais je l'aimois plus que ma vie ,
Et je la voyois tous les jours.

Messieurs de Coislin offrent dans l'Académie un exemple rare , dont la répétition pourroit entraîner des conséquences fâcheuses , mais qui , ayant été sans inconvénient de leur part , doit être regardé par eux , dit M. d'Alembert , comme un titre honorable de noblesse académique ; c'est que M. le Duc de Coislin , Armand du Cambout , a été successivement remplacé dans l'Académie par deux de ses fils , Pierre du Cambout , Duc de Coislin , & Henri-Charles du Cambout , Evêque de Metz.

Les trois grandes Académies de Paris ont de grandes obligations à ce Charles Perrault , tant décrié par Boileau ; il étoit Contrôleur des Bâtimens , & l'Académie Françoisé lui fut redevable du logement que le Roi lui accorda dans le Louvre. Il fut le premier Secrétaire de ce qu'on appelloit alors *la Petite Académie* , qui fut dans la suite l'Académie des Inscriptions & Médailles , & qui est aujourd'hui l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Ce fut lui qui fit la devise de la médaille frappée à l'occasion de ce logement donné dans le Louvre à l'Académie Françoisé ; cette devise étoit : *Apollo Palatinus* , allusion ingénieuse au Temple d'Apollon bâti dans l'enceinte du Palais d'Auguste. Il fit une autre devise pour Mgr. le Dauphin , qui n'avoit encore

que quatre ans , & qui , dit-on , montrait déjà du goût pour la guerre , disposition qu'on estimoit fort alors ; le corps est un éclat de tonnerre qui sort de la nue avec ce mot : *Et ipso terret in ortu* (*il est redoutable , même en naissant*). Cette devise , dit Charles Perrault dans ses Mémoires , fut mise sur les enseignes du régiment de Mgr. le Dauphin , & sur les casques de ses Gardes. Nous en aurions mieux aimé une qui eût inspiré , pour ce jeune Prince , l'amour au lieu de la crainte ; c'est la réflexion de M. d'Alembert.

Revenons aux obligations que les Académies ont à Charles Perrault : il procura l'établissement de l'Académie des Sciences , & lui fit même donner une forme que M. d'Alembert préfère à celle qu'elle a reçue depuis ; il eut part aussi au projet & à la distribution des gratifications accordées par le Roi aux Gens de Lettres célèbres , tant François qu'Etrangers ; il eut part à l'établissement des Académies de Peinture , de Sculpture & d'Architecture. Ce fut alors que Claude Perrault , frère de Charles , donna le dessin de cette belle façade du Louvre , que l'envie a tâché d'enlever à son Auteur , & qui lui est restée malgré l'envie.

Si on réunit sous un même point de vue tant de services rendus par Charles & Claude Perrault , aux Lettres , aux Sciences , aux Arts , on trouvera que cette famille de simples Citoyens , tant vexée par des satires ,

n'a guère moins fait pour la gloire de son Roi, que si elle eût été décorée des places les plus éminentes.

M. d'Alembert cite même de Charles Perrault quelques vers assez bons, quoiqu'avec des défauts; tels sont les vers de son Poème *sur la Peinture*, où il parle des beautés que le temps ajoute aux tableaux :

Sur les uns, le vieillard, à qui tout est possible,
Passoit de son pinceau la trace imperceptible,
D'une couche légère alloit les brunissant,
Y mettoit des beautés, même en les effaçant,
Adouciſſoit les jours, fortifioit les ombres,
Et les rendoit plus beaux en les rendant plus som-
bres,

Leur donnoit ce teint brun qui les fait respecter,
Et qu'un pinceau mortel ne sçauroit imiter.

Sur les autres tableaux, d'un mépris incroyable,
Il passoit, sans les voir, l'éponge impitoyable;
Et loin de les garder aux Siècles à venir,
Il en effaçoit tout, jusques au souvenir.

Et dans le *Poème de Louis le Grand*, en parlant de la circulation du sang inconnue aux Anciens :

..... Ils ignoroient jusqu'aux routes certaines
Du Méandre vivant qui coule dans nos veines.

L'Abbé Testu de Mauroy avoit été Insti-
tuteur des Princesses, filles de Monsieur,

frère de Louis XIV. Une place étant venue à vaquer , & une place que Fontenelle sollicitoit , Monsieur la demanda pour l'Abbé de Mauroy; la Compagnie répondit: » Qu'elle » auroit tous les égards qu'elle devoit aux » désirs de Son Altesse Royale. Le Gentil- » homme ayant rendu compte à Monsieur » de la réponse de l'Académie , Son Al- » tessé Royale , surprise d'une déférence » qu'elle n'exigeoit & même qu'elle n'at- » tendoit pas , dit naïvement : *Est-ce qu'ils » le recevront « ?*

Ils le reçurent.

C'est l'Abbé Trublet qui , dans ses Mémoires sur M. de Fontenelle , rapporte cette anecdote qu'il tenoit de M. de Fontenelle lui-même.

Un autre Testu , Abbé de Belval , étoit aussi de l'Académie Française dans le même temps ; on a de lui des Poésies Chrétiennes & des Noël's , dans l'un desquels se trouvent ces petits vers antithétiques :

L'Eternel a pris naissance ,
L'impassible est tourmenté ,
Le Verbe est dans le silence ,
Et le Soleil sans clarté.

qui ressemblent beaucoup à la première strophe de l'Hymne : *Stupete gentes.*

*Fit Deus hostia ,
Se spontè legi legifer obligat ;*

Orbis Redemptor nunc redemptus,

Seque pial sine labe Mater.

Ce second Abbé Testu étoit dévoré de l'ambition d'être Evêque ; mais Louis XIV déclara qu'il ne le trouvoit pas assez homme de bien pour conduire les autres. *Sire*, répondit Madame d'Hudicourt, qui sollicitoit pour lui, *il attend, pour le devenir, que vous l'ayez fait Evêque.*

Son ambition n'étant point satisfaite, il étoit rongé de vapeurs, *maladie d'autant plus affreuse*, disoit un Philosophe vapoureux, (l'Abbé Mongault), *qu'elle fait voir tous les objets tels qu'ils sont.* Il vivoit beaucoup dans la société des femmes, & fuyoit celle des hommes, parce qu'il aimoit à être écouté, & craignoit d'être contredit. Le Marquis de Saint-Aulaire, son successeur à l'Académie, insinue qu'il abusoit de la facilité de parler *aux dépens des droits naturels de la conversation* ; il dominoit surtout à l'Hôtel de Richelieu, & dans la société de Madame de Montespan & de ses sœurs : c'étoit lui qui disoit » que Madame » de Montespan parloit comme une personne qui lit ; Madame de Thianges, » comme une personne d'esprit qui rêve, » & Madame l'Abbesse de Fontevault, » comme une personne qui parle «.

Une Note sur l'Eloge de Boileau nous donne une idée bien aimable de la piété douce & indulgente de Mademoiselle de

Lamoignon , sœur du Premier Président : elle ne pouvoit souffrir qu'on dît du mal de personne , & elle ne dissimuloit pas à Boileau , l'ami de toute sa maison , qu'elle ne pouvoit lui pardonner ses satires & ses épigrammes ; mais sa manière de ne pas pardonner , étoit toujours si mêlée d'indulgence , que cette aversion pour la satire devenoit entre elle & Boileau un sujet de plaisanterie. *Quoi ! lui disoit Boileau , vous ne permettriez pas même une satire contre le Grand Turc ? Non , répondit-elle , c'est un Souverain , il faut le respecter.... Mais au moins contre le Diable , ajouta Boileau ?* « Elle se tut un moment , sa religion hésita , » & son caractère reprit bientôt le dessus « ; *Non , répliqua-t-elle , il ne faut jamais dire du mal de personne.*

Le fameux Nicolas Feuillet , Doyen de Saint Cloud , qui prêchoit une morale si sévère & si terrible , avoit beaucoup d'embonpoint & un air de santé qui paroissoit démentir l'austérité de sa doctrine. Des-préaux se plaignoit malignement à Mademoiselle de Lamoignon , qui aimoit beaucoup ce Prédicateur , » du contraste fâcheux » d'un extérieur si peu mortifié avec la pénitence rigoureuse qu'il exigeoit de ses » Auditeurs « . *Oh ! répondit - elle , on dit qu'il commence à devenir maigre.*

Louis XIV s'amusoit quelquefois à faire des vers ; Madame de Sévigné rapporte le tour qu'il joua une fois au Maréchal de

Grammont, tour cruel pour un Courtisan, & qui, par cette raison, ne pouvoit être mieux adressé : il lui récita des vers dont il lui dit beaucoup de mal, & dont par conséquent le Maréchal de Grammont dit beaucoup plus de mal encore. Louis XIV prit plaisir à livrer les vers & l'Auteur à tous les mépris du Maréchal, & il lui avoua ensuite que les vers étoient de lui; le Maréchal, surpris & défolé, voulut en vain traduire en langage de Courtisan les vérités qui lui avoient été arrachées; Louis XIV s'en tint au premier mot. Boileau, soit qu'il sût ou non cette anecdote, fut plus sincère. Louis XIV lui demanda son avis sur des vers dont il ne disoit point de mal, & qu'il avouoit être de lui. *Sire, répondit Despréaux, rien n'est impossible à Votre Majesté, Elle a voulu faire de mauvais vers, Elle y a réussi.*

L'Académie Françoisé rendit à Voiture un hommage bien étrange, en lui faisant l'honneur inoui de prendre le deuil à sa mort; honneur que n'ont reçu d'elle, ni Corneille, ni Racine, ni Bossuet, ni Despréaux, ni Montesquieu, ni Voltaire. M. d'Alembert recherche quelle a pu être la cause d'une distinction si surprenante, accordée aux manes d'un Ecrivain aujourd'hui presque oublié. Etoit-ce la faveur dont on prétend qu'il jouissoit à la Cour, & le désir de plaire à la Reine Anne d'Autriche, qui l'honoroit, dit-on, de ses bontés? Etoit-ce l'estime profonde de l'Académie pour les

Ouvrages & les talens de Voiture ? La moins mauvaise de ces deux raisons, dit M. d'Alembert, fait peu d'honneur à nos anciens Confrères.

Despréaux fut en concurrence avec La Fontaine pour l'Académie, & celui-ci eut la préférence ; mais il eut aussi sept boules noires. Le Roi différa de confirmer l'élection de La Fontaine, en apparence à cause de ses Contes, mais en effet, parce qu'il eût mieux aimé qu'on eût choisi Despréaux. L'Académie nomma bientôt après ce dernier, & le Roi, en approuvant beaucoup son élection, consentit aussi à celle de La Fontaine.

Despréaux n'eut pas une seule boule noire, & ces mêmes hommes » qui donnèrent à
 » La Fontaine sept boules d'exclusion pour
 » ses Contes, & pas une seule à Despréaux
 » pour ses Satires, firent voir par ce trait
 » de prudence, dit un Courtisan amer &
 » caustique, qu'ils *avoient été élevés dans*
 » *la crainte de Dieu, & sur-tout dans la*
 » *crainte du Roi* «.

Un Académicien, pour se soulager, dit M. d'Alembert, » de la violence qu'il s'é-
 » toit faite en consentant à l'élection de
 » Despréaux, fit l'Epigramme suivante con-
 » tre son Discours de réception « :

Boileau nous dit dans son écrit,
 Qu'il n'est pas né pour l'éloquence ;
 Il ne dit pas ce qu'il en pense,
 Mais je pense ce qu'il en dit,

Le fanatisme & la superstition cherchent à étendre par-tout leur influence. Jean Sirmond, un des premiers & des moindres Académiciens, proposa d'exiger de chaque Académicien le serment de n'employer jamais que des mots approuvés par l'Académie; heureusement l'Académie fut trop sage pour adopter cette sottise.

L'Abbé Regnier Desmarais faisoit des vers en françois, en italien, en latin : en françois, on a de lui des vers ingénieux, entre autres l'Allégorie du Danube sur l'inutilité de la plupart des voyages : cette Allégorie est trop connue, pour que nous la rapportions ici. On connoît aussi dans son imitation du *Pastor Fido*, ces vers plutôt célèbres que bons :

Sans doute ou la Nature est imparfaite en soi, &c.

En voici de moins connus, faits contre une Maîtresse infidèle :

Ne craignez point que votre humeur légère,

Dans ma colère

Me fasse rien publier.

Heureux, je ne fais que me taire ;

Trahi, je ne fais qu'oublier.

Il a fait en italien l'Épithaphe de la fameuse Duchesse de Montbazou, & ce n'est pas son plus mauvais Ouvrage.

Sotto quel duro marmo

Di mortal velo sciolta ,

La bella Montbazon giace sepolta ;

Festingin le donne , piangan gli amori ,

E liberi oggi mai vadino il cori.

M. d'Alembert la rend ainsi littéralement ;
& vers par vers , ou plutôt ligne par ligne :

Sous ce marbre insensible ,

Dégagée du voile mortel ,

La belle Montbazon est ensevelie ;

Les femmes se réjouissent , les Amours pleurent ,

Et les cœurs désormais sont libres.

C'est l'Abbé Regnier Desmarais qui a fait
en latin les deux vers sur le passage du
Rhin , qu'on lit à la place des Victoires :

Granicum Macedo, Rhenum secat agmine Gallus,

Quisquis facta volens conferre , & flumina confer.

On attribue à M. le Cardinal d'Etrees les
vers si connus sur la violette dans *la Guir-
lande de Julie* , c'est-à-dire , de la célèbre
Julie d'Angennes , depuis Duchesse de Mon-
tausier.

Simple dans ma couleur , modeste en mon séjour ,

Libre d'ambition , je me cache sous l'herbe ;

Mais si , sur votre sein , je puis me voir un jour ,

La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

On fait que cette Guirlande étoit l'Ouvrage de tous les beaux esprits de l'Hôtel de Rambouillet. Un Académicien François, aujourd'hui oublié, Claude de l'Etoile, fit ces vers sur le Narcisse :

Epris de l'amour de moi-même ;
De Berger quo j'étois , je devins une fleur,
Ah ! profitez de mon malheur ,
Vous que le Ciel orna d'une beauté suprême ;
Et pour en éviter les coups ,
Puisqu'il faut que chacun aime ,
Aimez un autre que vous.

L'illustre & aimable F.,..... se permettoit jusqu'à des chansons ; mais c'étoient des chansons morales, où des leçons utiles étoient présentées sous une forme agréable. En voici une entre autres :

Iris , vous connoîtrez un jour
Quel est le danger où vous êtes ;
Le mépris suit de près l'amour
Que savent donner les Coquettes.
Cherchez à vous faire estimer ,
Bien plus qu'à vous montrer aimable ;
Le faux honneur de tout charmer
Détruit souvent le véritable.

Mille trompeurs, par leurs discours,
Remplis d'une perfide adresse,
Chez vous s'efforcent tous les jours
De prouver leur feints tendresse.

Fuyez leur charme séducteur,
 Tôt ou tard il devient funeste ;
 L'oreille est le chemin du cœur,
 Et toujours le cœur l'est du reste.

Les vers suivans, qui sont attribués à un autre Evêque - Académicien (M. de Nesmond , Archevêque de Toulouse), ne sont que le premier couplet de la chanson de M. de F....., dont on a resserré la mesure dans tous les seconds vers, apparemment pour le mettre sur un autre air ; & comme il y a une assez grande distance entre les notes sur l'Eloge de Fénelon, qui sont dans le troisieme volume, & l'Eloge de M. de Nesmond, qui est dans le quatrieme, il paroît que, ni l'Auteur de ces Eloges, ni l'Editeur, ni l'Imprimeur, ni beaucoup de Lecteurs ne se sont apperçus que le prétendu couplet de M. de Nesmond & celui de M. de F..... sont absolument le même : voici celui de M. de Nesmond :

Iris, vous comprendrez un jour
 Le tort que vous vous faites ;
 Le mépris suit de près l'amour
 Qu'inspirent les Coquettes ;
 Songez à vous faire estimer
 Plus qu'à vous rendre aimable ;
 Le faux honneur de tout charmer
 Détruit le véritable,

Voici

Voici des vers d'un autre Prêlat Académicien, qui n'étoit encore ni l'un ni l'autre lorsqu'il les fit ; mais du moins ils sont à lui. C'est un Ouvrage, ou plutôt un badinage de la jeunesse de M. Poncet de la Rivière, Evêque d'Angers. " Une de ses
 " parentes étant à l'Eglise, entendit l'aveugle qui demandoit l'aumône, prononcer le nom de Saint Michel, dont on
 " faisoit la fête, & qui étoit le patron du jeune Ecclésiastique ; elle se hâta de lui
 " envoyer un bouquet, & fut remerciée sur le champ par ces jolis vers :

Un aveugle, en passant, vous remet en mémoire,
 Qu'aujourd'hui de mon Saint on célèbre la gloire,
 Et me fait recevoir les présens les plus doux ;

Que mon bonheur seroit extrême,
 Si cet aveugle étoit le même
 Qui me fait tant penser à vous !

Nous apprenons dans l'Eloge de M. le Duc de la Tremoille, que la chanson suivante, très-connue depuis long-temps, est de lui :

Dans ces hameaux, il est une Bergère
 Qui soumet tout au pouvoir de ses Loix :

Ses graces orneroient Cythère ;

Le Rossignol est jaloux de sa voix.

J'ignore si son cœur est tendre ;

Heureux qui pourroit l'enflammer !

N^o. 32. 9 Août 1788.

D

Mais qui ne voudroit pas aimer ,
Ne doit ni la voir ni l'entendre.

Il est encore l'Auteur de cette autre chan-
son , moins connue à ce qu'il nous semble :

Dans ces prés fleuris , une abeille
Vole & vient s'enrichir d'un précieux butin ;
Mais voit-on sur la fleur les traces du larcin ?
Le baiser que j'ai pris sur ta bouche vermeille ,
En me rendant heureux , te laisse ta beauté ;
Rose aimable , je suis l'abeille ;
Mon bonheur ne t'a rien coûté !

C'est dire avec délicatesse ce qu'Ovide avoit
dit un peu grossièrement :

*Gaudia nec cupidis vestra negate viris.
Jam vos decipiant ; quid perditis ? omnia restant ;
Mille licet sumant , deperit inde nihil.*

M. le Marquis de Saint-Aulaire , à quatre-
vingt-quinze ans , reçut à l'Académie Fran-
çoise ce même Duc de la Tremoille , qui
y entroit à trente ans à la place de M. le
Maréchal d'Estrées. Le contraste de la jeu-
nesse brillante du Récipiendaire , & de la
vieillesse vénérable du Directeur , présen-
toit un spectacle intéressant , dont M. de
St-Aulaire sut tirer le parti le plus heureux.

„ Je sens , dit-il à M. le Duc de la Tre-
moille , „ toute la reconnoissance que je

„ vous dois ; l'hommage que vous venez
 „ de rendre à M. le Maréchal d'Estrées,
 „ votre prédécesseur , en ne me laissant
 „ plus rien à dire , me soulage & me com-
 „ fole. Et comment une voix si affoiblie par
 „ les années , auroit-elle pu célébrer di-
 „ gnement tant de vertus & tant de gloire ?
 „ Hélas ! l'illustre nom qu'il portoit vient
 „ de s'éteindre dans la nuit du tombeau.
 „ Je sens que je m'attendris à cette triste
 „ réflexion ; il ne me reste qu'à baigner de
 „ larmes la respectable cendre que vous
 „ venez de couvrir de fleurs. La différence
 „ des hommages que nous lui rendons est
 „ assortie à celle de nos âges.

Le vieux Saint-Aulaire pouvoit cepen-
 dant dire au jeune la Tremoille, comme l'oc-
 togénère de La Fontaine aux trois jeunes
 hommes :

Je puis encor compter l'aurore
 Plus d'une fois sur vos tombeaux.

Il vit mourir, trois ans après, M. le Duc
 de la Tremoille, & le pleura comme le
 Vieillard de La Fontaine pleure les trois
 jeunes hommes.

On fait que Madame la Duchesse du
 Maine appeloit M. le Marquis de Saint-
 Aulaire *son vieux Berger* ; on fait les vers
 qu'il fit pour elle :

Elle seroit Thétis, & le jour finiroit.

D 2

Et les vers que fit M. de Voltaire sur ce qu'il occupoit à Sceaux la chambre de M. de Saint-Aulaire. L'esprit étoit la grande affaire à la Cour de Sceaux ; on n'avoit pas¹, ou on n'osoit pas prendre la liberté de se négliger sur ce point ; aussi les ennemis de cette Cour l'appeloient *les Galères du Bel Esprit*. M. de Saint-Aulaire lui-même se plaignoit quelquefois de ne pouvoir pas , disoit-il, être *bête* quand il l'auroit trouvé plus commode ; il regrettoit la douce liberté dont on jouissoit chez son amie & son alliée Madame la Marquise de Lambert, qui avoit eu assez de philosophie pour sentir que toujours de l'esprit n'est pas de l'esprit ; il fit à ce sujet cette espèce d'Epigramme d'un goût exquis :

Je suis las de l'esprit ; il me met en courroux ,

Il me renverse la cervelle :

Lambert , je vais chercher un asile chez vous ,

Entre La Motte & Fontenelle,

Ce choix des gens auprès desquels il se fauvoit de l'esprit, pourroit paroître une assez forte critique de l'esprit de Sceaux , si La Motte & Fontenelle n'avoient pas été eux-mêmes deux des plus grands ornemens de cette Cour.

La critique ne tomboit que sur cette foule de gens sans esprit & cherchant l'esprit , dont Madame la Duchesse du Maine se laissoit quelquefois entourer , & dont elle

disoit au Marquis de Saint - Aulaire , qui prenoit la liberté de la lui reprocher : *Berger , j'ai-te malheur de ne pouvoir me passer des choses dont je n'ai que faire.*

En effet , les gens du monde , sur-tout les Grands , sont parvenus à ne pouvoir pas plus se passer de cohue , que les vrais gens de Lettres de solitude ; & Madame de Staal nous apprend que Madame la Duchesse du Maine étoit comme effrayée de la solitude où elle se trouvoit , quand elle ne voyoit autour d'elle qu'un cercle qui eût encore été foule pour beaucoup d'autres.

M. de Saint-Aulaire avoit quatre vingt-dix ans , ou , si l'on veut , il n'avoit que quatre-vingt-dix ans , lorsque pendant la guerre , heureusement assez courte , de 1733 , il adressa le Rondeau suivant au Cardinal de Fleury , déjà octogénaire. Ce Ministre , en lui envoyant l'ordonnance de ses pensions , lui avoit fait la plaisanterie de lui mander que le Roi ne prétendoit pas les lui payer au delà de six vingts ans. Le Marquis de Saint-Aulaire prend de là occasion de faire à la fois l'éloge , & de la Cour de Sceaux qu'il habitoit , & du Ministre qui , à son âge , soutenoit alors la guerre contre l'Empire & la Russie.

A six vingts ans vouloir que je limite

De mon hiver la course décrépite ,

C'est ignorer que par enchantemens

A notre Cour les jours passent si vite ,

Que les plus longs ne sont que des momens.

Quand vous aurez chassé le Moscovite,
 Et rabaisié l'orgueil des Allemands,
 On voudra voir quelle en sera la suite
 A fix vingts ans.

Nos Pastoureaux, enchantés & dorinans
 Sous les berceaux que notre Fée habite,
 Attendront là ces grands évènements,
 Et le comptant de leurs appointemens;
 Car, Monseigneur, vous n'en ferez pas quitte
 A fix vingts ans.

Nous ne finirions pas, si nous voulions
 seulement rapporter sur chaque Académicien
 un de ces traits piquans & curieux, dont
 chacun de ces Eloges abonde; nous avons
 rapporté quelques-uns de ceux que leur
 brièveté nous a permis d'employer; mais
 il est une foule d'autres morceaux plus sé-
 rieux, plus travaillés, plus instructifs, qui,
 par leur étendue, n'auroient pu trouver place
 ici, & qui donnent de plus à cet Ouvrage
 le mérite de la solidité: nous nous conten-
 terons d'en indiquer ici quelques-uns.

Dans l'Eloge de Charpentier, la Dissert-
 ation sur la question tant de fois proposée:
*Si les Inscriptions doivent être en françois-
 ou en latin.*

Dans l'Eloge de Perrault, texte & notes,
 les Réflexions sur la querelle des Anciens
 & des Modernes.

Dans l'Eloge de l'Abbé Testu de Mauroy , les Observations sur le choix des Académiciens, & les Sollicitations des Protecteurs.

Dans l'Eloge du Président Cousin , les Réflexions sur les Journaux & les Journalistes.

Dans l'Eloge de M. l'Abbé de Dangeau, la note sur les Essais de Grammaire de cet Académicien.

Dans les notes sur l'Eloge de M. de La Motte, les jugemens portés sur ses divers Ouvrages.

Dans les Eloges de la Chaussée & de Destouches, les Réflexions sur les innovations qu'ils ont faites dans la Comédie.

Dans l'Eloge de M. de Boissy, les Observations sur les Pièces à tiroir.

Dans les notes sur l'Eloge de Crébillon, les jugemens portés sur les Tragédies de ce Poète, & les Réflexions sur le caractère de nos principaux Auteurs Tragiques.



ÉCLAIRCISSEMENTS *historiques sur les causes de la révocation de l'Edit de Nantes , & sur l'état des Protestans en France , depuis le commencement du règne de Louis XIV jusqu'à nos jours ; tirés des différentes Archives du Gouvernement. A Paris , chez les Libraires qui vendent les Nouveautés. I^{er}. & II^e. Volumes.*

LA proscription des Protestans en France , sous Louis XIV , avoit fait la tache principale du règne le plus glorieux de la Monarchie ; ils n'étoient plus un Parti dans l'Etat , mais une Secte dans l'Eglise. La Religion ne défendoit pas de les tolérer ; la raison , l'humanité , la politique vouloient qu'on leur conservât tous les droits de l'existence civile. Leur restauration sera un des grands & heureux événemens du règne de Louis XVI. On a apperçu toutes les fautes de ce système cruel & inconséquent , qui avoit voulu subjuguier les consciences par des rigueurs , & retenir des Citoyens en leur ôtant les premiers droits de l'homme dans la Société ; on les a appréciées par les malheurs qui les avoient suivies ; on a joint aux leçons de l'expérience , les lumières d'un ridicule devenu plus juste & plus sage , & on les a réparées.

Tous les grands Ecrivains du siècle dernier avoient été complices de l'erreur du Gouvernement , par leurs vœux ou leurs louanges. Tous ceux de notre siècle ont été, par leurs réclamations, les promoteurs des principes nouveaux qu'il vient de consacrer par une Loi.

Mais le principal honneur de cette heureuse révolution est dû à deux Ouvrages spécialement destinés à la préparer : l'un a été le fruit de la retraite d'un Ministre Magistrat , qui , après avoir médité ce grand bienfait , a eu la satisfaction de coopérer à son accomplissement, en rentrant au Conseil.

L'autre est dû à un Académicien , qui a destiné ses travaux à expliquer les ressorts cachés de plusieurs grands événemens , & qui, en adoptant ce genre d'études, semble destiné à en montrer l'utilité, & à y servir de modèle.

Ces deux Ouvrages, dirigés à la même fin, cessent de se ressembler par le but particulier de chaque Auteur. L'un a expliqué comment de mauvaises Loix avoient toujours manqué leur objet ; l'autre nous a appris par quel enchaînement de circonstances les mauvaises Loix se sont toujours succédées. L'un a trouvé dans les fautes anciennes le plan d'une meilleure conduite ; l'autre a dévoilé tous les secrets d'un plan toujours ferme dans ses principes , toujours malheureux dans ses effets.

C'est ce dernier Ouvrage que nous an-

nonçons ; le premier volume a déjà obtenu une grande célébrité ; le second, qui a paru récemment, étoit nécessaire à ceux qui doivent en rendre compte au Public.

Il mérite une discussion étendue, à laquelle nous ne pouvons encore nous livrer dans ce moment.

Son intérêt ne tient pas seulement au succès qu'il a obtenu par la Loi nouvelle.

Il n'est pas borné non plus à l'Histoire toujours si attachante d'une longue persécution.

La manière dont il est fait lui donne encore d'autres motifs d'attention pour les Lecteurs de toutes les nations & de tous les temps.

Jamais un point d'Histoire n'a été traité d'après de meilleures preuves, ni expliqué par des détails plus curieux. L'Auteur justifie tout ce qu'il dit par des citations, & ces citations sont prises dans des écrits secrets, dont il est rare que les Historiens puissent avoir connoissance. Il place presque toujours la pensée secrète de chaque Acteur au milieu de son action même, qui souvent, sans cela, resteroit inexplicable.

Il démontre que Louis XIV a constamment été trompé sur les effets de cette proscription, qu'il ne croyoit que convertir lorsqu'il persécutoit ; jamais on n'avoit vu d'une manière plus déplorable jusqu'à quel point les Rois peuvent être trompés.

En traçant toutes les variations de ce plan de persécution, non seulement il en fait sen-

tir toutes les erreurs ; mais en en faisant l'Histoire , il fait appercevoir qu'on croyoit suivre un plan lorsqu'on n'en avoit plus, & que le dernier esprit auquel on se livroit, étoit contraire à celui qui avoit dirigé autrefois. Jamais on n'a donné une plus forte leçon de la nécessité d'adopter de bons principes, si l'on ne veut se voir entraîné dans les plus honteux écarts.

Il ne fait pas seulement l'Histoire des Protestans pendant les deux plus longs règnes de la Monarchie, c'est l'Histoire même des Princes, des Grands, des Ministres, de tous les hommes qui ont eu de l'influence, de toutes les intrigues, de toutes les cabales qui se sont succédées à la Cour, à la ville, & dans le Gouvernement; c'est l'Histoire la plus fidèle & la plus piquante des deux siècles, considérés dans un point où l'esprit de l'un & de l'autre s'est singulièrement manifesté.

En lisant cet Ouvrage, on reconnoît, avec douleur, combien de choses restent cachées dans les événemens qu'on croit le mieux connoître, & combien toutes les Histoires sont suspectes, lorsqu'elles n'ont pas été écrites sur des pièces telles que celles dont l'Auteur de celle-ci a eu communication.

Le talent original qui brille dans cet Ouvrage, a d'autant plus d'effet qu'il se montre moins. L'Auteur ne sort jamais du ton calme de l'Histoire; mais la vérité de ses tableaux fait frémir. Il ne sème pas les idées philo-

sophiques , mais il les réveille sans cesse. S'il fait quelques excursions , elles servent autant à éclairer son objet , qu'à l'embellir. Presque tous les hommes distingués que le récit des faits amène sous ses yeux , il les peint ; mais c'est d'après les traits de leur vie les plus finement apperçus , les plus habilement rassemblés. Cet Ouvrage est remarquable par une foule de beaux morceaux , & par une sagacité prodigieuse à démêler tous les petits ressorts des grands événemens ; il enrichit également la politique & la morale de vues neuves & piquantes ; en un mot , il nous paroît un des Ouvrages d'Histoire les plus curieux & les mieux faits.

PHYSIQUE nouvelle , formant un Corps de doctrine , &c. ; par M. DELAIRAS , Docteur de Sorbonne ; in-8°. A Paris , chez l'Auteur , rue des Vieilles-Garnisons , en face du réverbère.

L'AUTEUR de cet Ouvrage , comme le titre le déclare , nous promet une Physique formant un Corps de doctrine , soumise à la démonstration rigoureuse du calcul , & renfermant tout ce qu'il y a de plus intéressant dans la Physique terrestre & céleste , ainsi que dans la Métaphysique ; enfin tout ce qu'on n'avoit pas pu expliquer jusqu'à

présent. Assurément voilà une promesse qui mérite attention, & qui doit faire ouvrir les yeux à tous les Amateurs des hautes Sciences. Il n'existoit point de Physique, dit M. l'Abbé Delairas, formant un Corps de doctrine ; Descartes avoit tenté de donner au genre humain ce qui lui manquoit à cet égard ; son Systême des Tourbillons fit un grand bruit dans le temps ; Newton, aux Tourbillons de Descartes opposa l'attraction, & son Systême prévalut : mais le nouveau Philosophe, qui n'admet de Systême que celui qui peut être soumis à la démonstration rigoureuse du calcul, rejette celui de ces deux illustres rivaux, & s'ouvre une route nouvelle. Nous nous garderons bien de le suivre de découvrir en découverte, & encore moins de les soumettre à notre jugement ; d'ailleurs l'Auteur qui les annonce avec la plus ferme confiance, paroît désirer un autre genre de combat. Il nous prie d'inviter tous les sçavans Physiciens, Astronomes & Métaphysiciens, à examiner attentivement ses principes, ainsi que les démonstrations qu'il a données sur la cause générale de tous les événemens de la Nature ; & il se charge de répondre à toutes les objections.



S P E C T A C L E S.

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a invité , dans le Journal de Paris , les Comédiens de nos grands Théâtres à ouvrir *deux fois* leurs Spectacles en faveur des Cultivateurs malheureux qu'a ruinés l'orage du 13 Juillet. L'Auteur pseudonyme de cette invention l'a terminée en disant :
» Ainsi nos plaisirs auront servi *une fois*
» à essuyer les pleurs des malheureux «.
Nous croyons devoir relever cette phrase. Plus d'une fois les Comédiens se sont empressés à soulager les Pauvres & les Infortunés, en donnant des représentations à leur profit, & en sollicitant pour eux la bienveillance publique; & chaque jour les Spectacles contribuent à adoucir le destin des Misérables, puisque chaque jour ils payent une rétribution aux Hôpitaux. On ne devrait pas ignorer non plus que les Comédiens ne tiennent presque jamais leurs Assemblées générales sans avoir fait quelque acte de bienfaisance, & que plus d'une famille leur doit son existence, ou son retour vers le bonheur. Leurs libéralités sont

le fruit des plaisirs publics ; ainsi les plaisirs n'ont pas contribué *une fois* , mais ils contribuent journellement à essuyer les pleurs des Malheureux.

Le Vendredi 1^{er}. Août, les Comédiens François ont donné au profit des Cultivateurs dont les possessions ont été ravagées par la grêle du 13 Juillet, une représentation d'*Athalie* , Tragédie de Racine , & du *Bienfait anonyme*, Comédie en prose & en trois Actes, par M. de Pilles. On s'est porté en foule à cette représentation , & jamais spectacle n'a été plus applaudi , ni n'a produit un plus grand effet. La cause du spectacle a jeté sur lui un degré d'intérêt très-vif : elle a relevé le talent des Comédiens, elle a échauffé l'ame des Spectateurs , & tout le monde est sorti satisfait. *Athalie* a été très-bien jouée & fort applaudie. Tout ce qui concerne la bienfaisance dans le *Bienfait anonyme*, a été écouté avec transport , & la recette faite à la porte a monté à la somme de 5800 liv. Avant qu'on eût publiquement invité les Comédiens à ouvrir *deux fois* leurs Spectacles au profit des Pauvres , les Acteurs du Théâtre François avoient résolu de faire une somme pour en faire hommage aux infortunés Cultivateurs. C'est une justice qu'il faut leur rendre, que de dire qu'ils n'ont pas besoin d'être avertis, pour devenir bienfaisans.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Lundi, 28 Juillet, on a représenté, pour la première fois, *les Trois Déeses Rivales*, ou le *Double Jugement de Pâris*, Divertissement en un Acte & en vers, mêlé de musique & de danses; par M. de Piis, musique de M. Propiac.

Le second titre de cet Ouvrage annonce que M. de Piis a changé quelque chose au trait mythologique qui en fait le sujet. Il a excité la curiosité, & il a attiré au Théâtre Italien une grande affluence. L'ouverture a d'abord favorablement disposé les esprits. Au lever du rideau, une décoration très-pittoresque, représentant un vallon coupé, dans le milieu, par un ruisseau ombragé de saules très-verds, à droite & au fond, le mont Ida, & sur le devant à gauche, une chaumière antique propre à caractériser une bergerie, a excité les plus vifs applaudissemens. Ensuite, la rentrée de M. Michu, qu'un accident assez grave avoit éloigné de la scène depuis quelque temps, & qui reparoissoit pour la première fois dans le rôle de Pâris, a ajouté aux heureuses dispositions où se trouvoient les Spectateurs. Enfin l'arrivée successive des trois Demoiselles Renaud, dans les rôles de Vénus, de Junon

& de Minerve, a achevé d'entretenir l'espèce d'enthousiasme dont on paroissoit saisi. La Pièce a été souvent très-applaudie, & elle a fini d'une manière brillante. Voyons comment elle est conçue & exécutée.

Pâris vit philosophiquement sur le Mont Ida, où il garde ses moutons; il a fui l'Amour, parce que

Malheureux par le doute, au sein du bonheur même,
L'homme le plus certain d'aimer
N'est jamais aussi sûr qu'on l'aime.

Il n'a pas cultivé les Beaux Arts, & voici pourquoi :

Le corps par le travail, en chemin arrêté,
Laisse aller l'esprit seul à l'immortalité ;
Et ce fatal honneur ne vaut pas l'habitude
De vivre sur la terre en parfaite santé.

Enfin il ne s'est pas soucié de faire sa cour
à Plutus, & il en donne plusieurs raisons,
dont voici la dernière :

Il est moins dur de rester sans fortune ,
Que de pouvoir la perdre un jour.

Pendant qu'il fait ces réflexions, un coup de tonnerre éclate, & Iris descend des Cieux, pour lui apprendre que les Dieux l'ont nommé Juge entre Minerve, Junon

& Vénus , qui toutes trois prétendent à la possession d'une pomme d'or qui doit appartenir à la plus belle. Pâris exige que les trois rivales descendent sur la terre. Elles viennent l'une après l'autre. La tendre Vénus caresse , l'orgueilleuse Junon commande , la vertueuse Minerve raisonne ; & Vénus a la pomme , qu'elle va sur le champ montrer à *l'Olympe égayé*. Les Jeux , les Plaisirs , les Graces & l'Amour entourent Pâris , & l'entraînent en attendant que Vénus revienne

Voir comme
Pâris veut être payé.

Mais c'est inutilement que l'Amour s'est flatté de séduire Pâris. Le Berger ne ressent que de l'ennui & du dégoût. Le petit Dieu s'arme en vain d'un trait. Pâris y oppose le bouclier de Minerve. Enfin Vénus reparoit. Pâris regrette de lui avoir donné la pomme. Vénus la lui rend en lui disant :

Je ne tiens point du tout à ces misères-là :
Ma gloire est satisfaite , & je suis sans colère.

Pâris enchanté se réfout à partager la pomme en trois. Iris redescend des Cieux , l'arrête , & lui annonce que l'Olympe , un peu indisposé d'abord de son premier jugement , est enchanté de sa dernière résolution , & lui ajoute :

Il faut récompenser avec égalité
Celles qu'un même but met en rivalité.
Pâris, tu dois m'entendre ! & voici trois couronnes.
De celle où brille l'or avec le diamant ,
En faveur de Junon , je veux que tu disposes.
A celle de laurier , c'est Pallas qui prétend ;
Vénus , de droit , aura celle de roses.

La distribution des couronnes , des chants
& des danses terminent le Divertissement.

Il faut juger ce petit Ouvrage dans l'intention qui l'a fait faire. Il étoit destiné à mettre ensemble , sous les yeux du Public , les talens des trois Demoiselles Renaud , & il-étoit difficile de choisir un sujet qui fût plus convenable au désir de l'Auteur , que le *Jugement de Pâris*. La première scène de Vénus avec Pâris est la plus agréable de la Pièce : elle a été jouée par Mlle. Renaud cadette , avec beaucoup de grace & d'esprit. La voix de Mlle. Renaud l'aînée a brillé , comme à l'ordinaire , dans un Air de bravoure très - difficile , & qu'elle a exécuté avec une supériorité qu'on peut appeler inabordable. Quant à Mlle. Sophie Renaud , qui joue le rôle de Junon , il y a deux mois & demi qu'elle a débuté au Théâtre Italien , & nous avons gardé le silence sur son début. Nous sommes éloignés de dire qu'elle ne méritera pas un jour tous les éloges qu'on lui a donnés & qu'on lui donne encore ;

mais puisque les circonstances nous forcent à en parler plus tôt que nous ne nous le proposons, nous avouerons sincèrement qu'elle a encore bien à travailler avant de mériter d'être placée à côté de ses sœurs, & de pouvoir entrer avec elles en rivalité. La musique de ce Divertissement a quelques longueurs; mais elle est souvent fraîche, riante, agréable, & elle fait honneur au talent de M. Propiac, qui s'étoit déjà fait connoître avantageusement dans *Isabelle & Rosalvo*.

ANNONCES ET NOTICES.

LES Elans du Cœur, Divertissement en prose, mêlé de chants & de danses; représenté devant M. de Crosne, Lieutenant-Général de Police, à l'ouverture de la Foire Saint-Germain, le 1^{er} Février 1788, par M. Maveur, musique de M. Rouen, de l'Académie Royale de Musique. A Paris, de l'Imprimerie de P. de Lormel, rue du Foin; & se trouve au Palais-Royal, chez les Marchands de Nouveautés.

Caractères de la vraie Dévotion, par M. l'Abbé Grou; in-16. A Paris, chez Méquignon junior, Lib. rue de la Harpe; & Fr. Aug. Le Clerc, rue S. Martin, près celle aux Ques.

Cet Ouvrage est recommandé par une honorable approbation du Censeur.

Idées sur les Loix Criminelles, où l'on propose 460 Loix nouvelles, en place de celles qui existent aujourd'hui, & où l'on traite, entre autres choses, de l'empire des bonnes mœurs publiques pour prévenir les crimes, de la peine de mort, des cas imprévus, des lettres de cachet, des duels, des désertions, de la liberté de la presse, de la confiscation, des erreurs judiciaires, d'une nouvelle manière d'instruire les Procès criminels & de les juger, du conseil & du serment, du préjugé national contre les familles des condamnés; de nouvelles Loix pour le Commerce, faillites, banqueroutes, pour l'intérêt du prêt d'argent, pour l'action de la femme contre son mari adultère, des témoins nécessaires, de l'égalité des peines, sans distinction de personnes, pour les mêmes Crimes; de la Jurisdiction ecclésiastique, &c. &c.; par M. Thorillon, ancien Procureur au Châtelet. Tome Ier.; in-8°. A Paris, chez l'Auteur, rue Bardubec, N°. 21; chez Belin, Libr. rue Saint-Jacques; Froullé, quai des Augustins; Petit, au Palais-Royal.

Cet Ouvrage n'étant pas susceptible d'analyse, nous avons transcrit en entier le titre qui donne une idée de son importance. Les recherches & les vûes de l'Auteur méritent l'attention de tous ceux qui s'occupent de ces grands objets. On remarquera sur-tout les articles DÉPÔTS, DÉPOSITAIRES, page 173; CORRECTION PATERNELLE, p. 214; PROCUREURS, AVOCATS, leur liberté, leurs devoirs, &c. page 221; le STELLIONAT, p. 240; SÉPULTURE des cadavres, page 272; l'article III, page 304; des DÉLAIS pour instruire & juger, page 333, &c.

Cet Ouvrage, que l'Auteur a eu l'art de réduire d'une manière étonnante, sera en 2 Vol. in-8°. Prix, 7 liv. 4 s. les deux. Il n'en paroît encore que le premier.

Elémens de l'Histoire Ecclésiastique, renfermant en abrégé ce qui s'est passé de plus intéressant dans l'Eglise depuis la naissance de Jésus-Christ, jusqu'au Pontificat de Pie VI, pour servir à l'instruction des gens du monde & des jeunes gens qu'on élève dans les Colléges ; par l'Auteur du nouveau Dictionnaire Historique. Nouvelle édition, corrigée, augmentée, & entièrement refondue. 2 Volum. in-12. A Caen, chez G. Leroy, Impr. à l'ancien Hôtel des Monnoies.

Cet Ouvrage, qui n'avoit paru d'abord qu'en un seul Volume, a gagné par le nouveau développement que l'Auteur vient d'y donner. Il a été presque refondu, & corrigé avec soin.

Procès-Verbal des Séances de l'Assemblée Provinciale de la Généralité d'Auch, tenue à Auch dans les mois de Novembre & Décembre 1787 ; in-4°. Prix, 4 liv. 4 s. A Paris, chez Desenne, Lib. au Palais-Royal.

Principes de Cavalerie, par M. le Chevalier de Boisdeffre, ancien Lieutenant des Carabiniers, avec Commission de Capitaine, Elève de l'Ecole Royale Militaire ; 1 Vol. in-12. A Paris, chez Didot fils aîné, rue Dauphine.

Lettres de Cicéron à Atticus, avec des Remarques & le texte latin de l'édition de Grævius ; par M. l'Abbé Mongault, de l'Académie Française, ci-devant Précepteur de Mgr. le Duc d'Orléans. 4 Vol. in-12. A Paris, chez Bailly, Lib. rue St. Honoré ; Savoye, rue St. Jacques ; Barbou, rue des Mathurins.

Cette Traduction est connue & estimée ; elle a de l'élégance & de l'exactitude, & les Notes en sont instructives.

Traité des Droits, Fonctions, Franchises, Exemptions, Prérogatives & Privilèges annexés en France à chaque Dignité, à chaque Office & à chaque Etat, soit civil, soit militaire, soit ecclésiastique; Ouvrage composé par plusieurs Jurisconsultes & Gens de Lettres, & publié par MM. Guyot, Ecuyer, ancien Magistrat, & Merlin, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Maison-Couronne de France, & Avocat au Parlement de Flandre; in-4°. Tome III. A Paris, chez Vissé, Lib. rue de la Harpe.

Cet Ouvrage utile n'est pas susceptible d'analyse.

Emmelina, ou l'Orpheline du Château, 4 Part. in-12. A Londres, & se trouve à Paris, chez Letellier, Lib. quai des Augustins; & Desenne, au Palais-Royal, Numéros 1 & 2.

C'est une seconde traduction d'un Roman dont nous avons dit deux mots dans le Mercure précédent, & qui a eu beaucoup de succès en Angleterre.

Carte nouvelle de la Province du Maine & d'une partie de celles de Normandie, du Perche & d'Anjou. Prix, 1 liv. 10 s.

Carte nouvelle de Poitou & du pays d'Aunis, avec une partie de la Saintonge & de l'Angoumois. Prix, 1 liv. 10 s.

Ces deux Cartes se trouvent à Paris, chez Crépy, rue S. Jacques, N°. 252.

N°. 5 du Journal de Clavecin, par les meilleurs Maîtres. Prix séparément, 3 liv. Abonnem. 15 liv. franc de port.

== Numéros 28 à 33 du *Journal Hebdomadaire*, contenant des Airs avec accompagnement de Clavecin, par les meilleurs Maîtres.

== Numéros 18 à 23 du *Journal de Harpe*, par les meilleurs Maîtres. Prix, chaque feuille, 12 s. Ab. pour 52 Nos. de chaque Journal, 15 liv. francs de port. A Paris, chez Leduc, au Magasin de Musique & d'Instrumens, rue du Roule, N^o. 6.

12 *Menuets pour le Clavecin*, del Signor Clementi. Prix, 3 liv. 12 sous, port franc. A Paris, chez M. Vidal, aux Soirées Espagnoles, rue de Richelieu, près la rue de Menars, N^o. 99.

3 *Trios pour Clavecin, Violon & Violoncelle*, par J. B. Cramer, Œuv. 3e. Prix, 7 liv. 4 sous. A Paris, chez Imbault, rue S. Honoré, entre l'Hôtel d'Aligre & la rue des Poulies, N^o. 627.

T A B L E.

B OUTADE SÉRIEUSE. 49	<i>Physique nouvelle.</i>	84
Charade, Enig. & Logog. 51	<i>Comédie Française.</i>	86
Histoire des Membres de l'Académie Française. 53	<i>Comédie Italienne.</i>	88
Eclaircissemens historiques. 80	<i>Annonces & Notices.</i>	92

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, le MERCURE DE FRANCE, pour le Samedi 9 Août 1788. Je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris, le 8 Août 1788.

S É L I S.

MERCURE

DE FRANCE.

SAMÉDI 16 AOUT 1788.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

R É P O N S E

A l'Épître (1) de M. MÉJAN - DULUC.

D'UN mouvement de vanité
Qu'on a de peine à se défendre !
Je croyois , à la vérité
Devoir cet éloge exalté ;
Mais c'est l'amitié la plus tendre ,
Oui , l'amitié qui l'a dicté.
Va , de ta Muse trop flatteuse ,
Je me mêle avec raison ;

(1) Insérée dans le N°. 29 du Mercure.

N°. 33. 16 Aout 1788.

B

Je crains son amorce trompeuse,
Car la louange est un poison.
Mon cher ami, je te l'avoue,
De bon cœur je te gronderois,
Si le Poëte osoit jamais
Gronder un ami qui le loue.

POURQUOI m'ériger en Caton,
Et m'appeler Censeur austère ?
Je n'ai point mérité ce nom.
On peut célébrer Fénelon,
Et chanter encor sa Bergère.
Souvent assis sur le gazon
Près de Lisette ou de Glycère,
On soupire quelque chanson
En l'honneur du Dieu de Cypère.
A peine en est-on au refrain,
Que ce petit Enfant malin
Vient se mêler d'une partie
Qu'il veut conduire à bonne fin ;
Et de l'amour à la folie
Il n'est qu'un pas : ce pas charmant
Se franchit si facilement
Lorsqu'on est deux & qu'on s'oublie !
Tu le fais bien, gentil Rimeur.
En vain les plus froids se défendent
Des charmes d'un objet vainqueur ;
A deux beaux yeux qui le demandent,
Pourroit-on refuser son cœur ?

Mais si-tôt que Lisette change ,
Sans peine je change à mon tour.
Des maux qu'on essuie en amour,
N'est-il pas juste qu'on se venge ?

IL est un bien plus précieux
Dont jamais je n'eus à me plaindre ;
C'est ce présent qui vient des Dieux ,
Que dans mes vers je voudrois peindre ;
Mais s'il échappe à mon crayon ,
Dans mon cœur il est sans partage.
Douce amitié , voilà son nom ,
Le bonheur , voilà son ouvrage.

L'AMITIÉ n'est jamais volage ,
L'amour n'est point fait pour vieillir ;
Quand l'une s'accroît avec l'âge ,
L'autre s'éteint par le plaisir.
On peut aimer toutes les Belles ,
Et les quitter l'instant d'après ;
A l'Amour on donna des ailes ,
Mais l'Amitié n'en eut jamais.

(*Par M. Marchand , de l'Académie
d'Angers.)*



*Explication de la Charade, de l'Énigme &
du Logogriphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Charrue*; celui de l'Énigme est *Cordon*; celui du Logogriphe est *Biaison*, où l'on trouve *Balon*, *Saïon*, *Sablon*.

C H A R A D E.

DANS l'alphabet est placé mon premier;
Au plus haut point est placé mon dernier;
Le cœur gémit en plaçant mon entier.

(*Par Mine. la Comtesse de M...*)

É N I G M E.

JAI vécu dans les bois en butte au froid, au vent;
Je tombai sous les coups d'une lame tranchante:
Toujours muette en mon vivant,
Après ma mort souvent je chante.

(*Par un Abonné.*)

L O G O G R I P H E.

A Mlle. M....

Fruit du dégoût , de la légèreté ,
De l'Empire François je suis la Dêité :
Mais , jeune Iris , celui qui veut vous plaire ,
Tout aussi-tôt encense mon contraire,
Sur onze pieds je me plais à marcher ;
L'on y verra , si l'on daigne chercher ,
• Cette Beauté célèbre , Amante de la Chiâtre ;
Ce Romain, qu'à son char entraîna Cléopâtre ;
Une mouche piquante ; une étoffe d'hiver ,
Dont le tissu charmant est l'ouvrage d'un ver ;
Ce que fit des Barreaux , dans un péril extrême ,
Pour attester de Dieu la puissance suprême ;
Un Sage renommé pour ses hautes vertus ;
Ce qu'on voit au moulin , au Palais , chez Plutus...
Pour ne point ennuier par trop de bavardage ,
Iris , je ne veux pas en dire davantage.

(Par M. Cornu père.)

E 3

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

EXAMEN du Livre intitulé Considérations sur la guerre actuelle des Turcs , par M. DE VOLNEY ; par M. DE PEYSSONNEL, ancien Consul Général de France à Smyrne , &c. &c. A Amsterdam ; & se trouve à Paris , rue & hôtel Serpente. Volume in - 8°. Prix , 3 liv. 12 s. broché (1).

MR. DE VOLNEY a imprimé un Voyage d'Egypte & de Syrie , où l'on a généralement trouvé de la raison , des connoissances & de l'esprit. Cependant, au travers de ces justes applaudissemens , des voix qui comptent , ont fait entendre des murmures ,

(1) Cet article étoit composé avant qu'on eût appris la nouvelle de la victoire des Russes sur le Liman ; mais comme les considérations qu'on y ébauche sont aussi indépendantes du sort des batailles , que le sont les vérités de l'Histoire , les maximes de la Justice , & l'intérêt fondamental des Nations , on s'est défendu d'en retrancher une seule ligne.

en se récriant sur les jugemens que portoit l'Auteur de la Nation Othomane & de son Gouvernement. On a soutenu qu'on ne décidait point ainsi du caractère & des Loix d'un grand Empire, pour en avoir rapidement parcouru les extrémités; on a observé que le Voyageur, borné dans sa course à deux provinces, dont l'une, depuis longues années, étoit désolée par une anarchie tumultueuse, l'autre par des guerres civiles successives, accusoit le Gouvernement Turc, précisément sur le tableau réel ou exagéré des contrées où son action avoit perdu son énergie; qu'il prenoit l'exception pour la règle, l'abus pour l'usage, la contravention pour la Loi, les torts d'un Pacha pour les principes du Divan, & des désordres accidentels pour l'Etat politique permanent de tout l'Empire. S'il est permis de jamais généraliser les imputations faites à une Nation & à un Gouvernement étendus, n'est-ce pas uniquement lorsqu'un très-long séjour a donné au Voyageur le temps de les étudier, & le droit d'en tracer le caractère?

Après avoir vilipendé les Turcs dans son *Voyage*, M. de Volney a entrepris de les chasser d'Europe: à peine le feu de la guerre commençoit-il à s'allumer, que cet Ecrivain en a soufflé la mèche. Il nous a peint l'Empire Othoman comme un désert, la Nation comme une horde de *Brigands*, ses Armées comme un ramas de lâches *Vagabonds*, conduits par quelques *Pillards* im-

bécilles, ses revenus comme à peu près nuls, son Gouvernement comme dirigé par des *femmes & par des Eunuques*. A cette caricature, M. de Volney a opposé le tableau de la Russie, de ses Troupes, de ses Marins, de sa politique, de ses ressources. En même temps, le Peintre avoue que nous *manquons de bonnes observations sur l'Etat politique & civil de la Russie* ; d'où il résulte qu'on a révélé à lui seul les nouveautés dont il vient nous entretenir. Jusqu'à présent la plupart des Philosophes qui ont examiné cette Monarchie, lui avoient conseillé de se rétrécir & de faire des conquêtes sur elle-même. M. de Volney, au contraire, lui prêche de s'étendre : il est vrai qu'il borne ses souhaits, car il l'incite uniquement à *l'ambition si noble de régner sur Byzance & sur Babylone, sur Athènes & sur Echatane, sur Jérusalem, Tyr & Palmyre*. » Cette combinaison, nous dit-il, est « de toutes la plus désirable ».

Les Puissances belligérantes, ainsi pesées à la balance, il n'est pas difficile à M. de Volney de réaliser tant de conquêtes en *deux campagnes*. Il promet aux Alliés toutes sortes de prospérités, même des victoires si faciles, qu'il en ôte le mérite à ses Héros. Néanmoins, & comme s'il lui reisoit quelques doutes à cet égard, il exhorte énergiquement l'Europe à ne point troubler une expédition si *philosophique*, (je dis *philosophique*, car c'est au nom de

la Philosophie, de l'Humanité, des Académies & des Arts, que M. Volney bouleverse l'Asie & l'Europe, renverse le système politique de celle-ci, incendie Constantinople, couvre de sang & de cadavres l'Archipel & le Bosphore, & trente provinces dont la désolation seroit la moindre conséquence de ce terrible jeu d'esprit). L'Europe donc doit rester spectatrice immobile; son intérêt & sa gloire lui commandent l'inaction; la France sur-tout jugeroit très-faussement que sa politique & son commerce exigent un peu moins de sécurité. On ne peut être plus menaçant d'une part, plus consolant de l'autre, que ne l'est M. de Volney; & cette suite de paradoxes singuliers, il prétend l'avoir trouvée dans un calcul réfléchi de rapports & de conséquences, qui devient un art méthodique de pénétrer dans l'avenir.

Quoique les esprits graves se crussent dispensés de prendre au sérieux une dissertation aussi neuve, cependant elle a pour objet des questions sur lesquelles il n'est pas permis de rester indifférent.

Heureusement, les maximes que favorise M. de Volney, doivent avoir leur base sur les faits; les erreurs historiques de l'Ecrivain seroient le préservatif de ses projets; en attaquant la justesse de ses connoissances, on feroit tomber la plupart de ses inductions. Le puissant Athlète, qui s'est chargé de cette tâche, a très-bien exprimé cette idée générale, en disant: " Le Livre que M. Volney

» vient de publier, est très-bien écrit ; si
 » les faits qu'il contient sont exacts, les
 » principes vrais, les conséquences justes,
 » c'est un mérite de plus. Si les faits sont
 » faux ou altérés, les principes erronés,
 » les conséquences inexactes, c'est un tort
 » de plus «.

A la vue de cette contestation publique
 sur de si grands intérêts, le premier examen
 doit être celui des autorités respectives ;
 leur extrême inégalité frappe d'abord les
 Juges désintéressés : M. de Volney lui-même
 a dicté les conditions ; il exige de l'Ecrivain
 qui s'exercera sur ce sujet, une longue ré-
 sidence chez les Turcs, l'étude préméditée
 de leurs habitudes, l'expérience personnelle
 des effets & de l'influence de leurs usages.

Or, selon M. de Volney, » son ab-
 » sence de France a été d'environ trois
 » ans ; il a passé sept mois en Egypte,
 » (ne sachant ni le turc ni l'arabe), &
 » n'y trouvant pas même des facilités pour
 » apprendre cette dernière Langue ; huit
 » mois enfermé dans un Monastère chez
 » les Druses, où il se l'est rendue familière,
 » & un an qu'il a employé à parcourir la
 » Syrie ; il n'a par conséquent, ajoute son
 » Critique, vu que la Syrie & l'Egypte ;
 » il n'a pas été dans la Capitale, n'a point
 » parcouru les principales villes des pro-
 » vinces, n'a point étudié la langue turque,
 » n'a appris de l'arabe que ce qu'on en peut
 » apprendre en si peu de temps. — Un

» étranger qui auroit passé deux ans dans
 » les Landes de Gascogne ou dans les Cé-
 » vènes , seroit-il fondé à prétendre que
 » l'on crût aveuglément ce qu'il lui plai-
 » roit d'écrire sur le Gouvernement , les
 » mœurs & les usages des François ? Le
 premier Ouvrage de M. de Volney for-
 moit d'ailleurs un puissant obstacle à la
 froide impartialité qu'on doit attendre d'un
 arbitre des Nations : il avoit décrié les Otho-
 mans ; il se voyoit obligé de les décrier en-
 core , sous peine d'inconséquence. Presque
 à chaque page de ses *Considérations* , on
 trouve le langage de la prévention : ce style
 amer rappelle ce qu'a dit J. J. Rousseau ;
 qu'on pardonne quelquefois les offenses
 qu'on a reçues , mais jamais celles qu'on
 a faites.

M. de Peyssonnel se présente , au con-
 traire , muni des titres légitimes de créance ;
 il a vécu longues années parmi les Otho-
 mans , honoré d'un emploi important qui
 le forçoit à mériter leur confiance & à jus-
 tifier celle de son Souverain ; par état , il
 fut appelé à l'étude des Loix , des forces ,
 des ressources , des vices , des injustices de
 l'Administration Turque , à celle de la con-
 trée & de ses habitans , à contracter des
 liaisons avec des Officiers d'Etat , à voir
 tous les jours les bons ou mauvais effets du
 régime politique , enfin à apprécier l'im-
 portance des rapports qui , depuis plus de
 deux siècles , ont étroitement uni les intérêts
 de la France & de la Porte Othomane.

A égalité de talens , de pénétration & de connoissances générales , on voit donc qu'il n'existe aucun équilibre dans cette discussion , & que le mieux informé des deux Ecrivains doit être celui qui a possédé les seuls moyens de l'être.

Ce défaut d'instruction diminue infiniment le prestige de l'éloquence de M. de Volney : on apperçoit qu'il est médiocrement versé dans l'Histoire Othomane , dans les Loix , dans les alliances , dans la géographie même de l'Empire. Qui n'est étonné , par exemple , d'entendre un Ecrivain si décisif , & si estimable à tant d'égards , parler des cessions qu'a faites le Grand Seigneur depuis la paix de Kainardgik? M. de Peyssonnel relève cette erreur , & ne la relève pas à la légère : Le Sultan , dit-il très-justement , n'a point fait de cession depuis la paix de Kainardgik. Puisqu'il consentit par ce Traité à l'indépendance temporelle du Khan de Crimée , il n'étoit plus en pouvoir de céder par la suite cette presque île , dont il avoit déjà perdu la suzeraineté. Il seroit déplacé d'étendre ici cette discussion fort simple ; mais quoique M. de Peyssonnel se soit interdit de développer les preuves de sa dénégation , il lui auroit été facile , par la nature même des actes subséquens au Traité de Kainardgik , de démontrer que la Porte n'a point fait , ni ne pouvoit faire cession de la Crimée.

A cette erreur capitale , en succèdent

de non moins étonnantes : sur la foi de quelque Livre de Géographie, M. de Volney établit une consanguinité entre la Maison Othomane & les Princes Tartares ; cette consanguinité est absolument chimérique. Ailleurs , il traite d'*assassinat* l'exécution légitime de Grégoire Giska , ancien Hospodar de Moldavie. Comment a-t-il ignoré ce que lui apprend M. de Peyssonnet , que ce perfide Giska reçut le juste châtiment de sa connivence avec les ennemis de l'Etat, & des trahisons qu'il avoit exercées pendant tout le cours de la guerre ? Depuis quand la punition d'un vassal coupable d'actes de félonie réitérés , prend-elle le caractère d'un *assassinat* ? La Porte mériterait les reproches de stupidité que lui prodigue M. de Volney , si elle ne châtoit avec sévérité des intelligences qui , chaque jour exposeroient ses frontières à être envahies sans coup férir.

Il n'y a qu'une Loi , dit ensuite M. de Volney, & cette Loi défend l'alliance avec les Infidèles. — M. de Volney auroit dû citer cette *Loi*, dont le premier il a eu connoissance. Mahomet s'allia avec une Tribu Juive contre les Coureischites, Soliman I avec François I. La Porte a un Traité d'alliance avec la Suède, & en eut avec la Pologne. » Sescapitulations, ajoute M. de Peyssonnet, avec » la France , l'Angleterre, la Hollande , la » Suède, le Danemarck, sont des Traités » d'amitié & de commerce, dont l'observance a été jurée par les Ambassadeurs

» Turcs , *sur les ames de leurs ancêtres* ,
 » leur serment le plus sacré & le plus in-
 » violable, que les successeurs des Khalipes
 » n'auroient point prononcé s'il étoit illé-
 » gal «. M. de Volney fait assiéger Vienne
 par le célèbre Visir Kiuperli ; mais il est
 constant qu'aucun Kiuperli n'a assiégé Vien-
 ne. M. de Peyssonnel donne les dates , &
 l'on ne peut en appeler. Le premier siège
 de cette capitale de l'Autriche par Soliman ,
 est de 1529, Kiuperli n'étoit pas né ; au
 second siège en 1683, il étoit mort (en 1661).
 C'est le Visir Cara Mustapha qui comman-
 doit ce dernier siège. — Suivant M. de Vol-
 ney , les Turcs traitent le Roi de France
 de *sujet soumis* ; suivant les Capitulations ,
 Actes, Lettres, Trairés, les Empereurs Turcs
 prodiguent à ce même Roi les titres les
 plus pompeux : M. de Peyssonnel rapporte
 ces titres d'après la traduction authentique
 de M. Deval. — De dix-sept Sultans, qui
 ont régné depuis Soliman I (que M. de
 Volney appelle Soliman II), le Panégyriste
 du partage de la Turquie n'en trouve pas
 un *qui n'ait été ou crapuleux & insensé*
comme Amurath IV, ou amolli & pusillan-
nime comme Soliman III (Soliman II).
 L'Histoire est plus juste que M. de Volney :
 Amurath IV ne fut ni insensé ni crapuleux ;
 c'étoit un Prince sévère , éclairé , guerrier ,
 & l'un des Héros de sa Maison. Mahomet
 IV n'a pas mieux mérité la flétrissure de
 pareilles épithètes ; voici le portrait qu'en

fait le Prince Cantemir , Historien , qui d'ailleurs ne perd pas une occasion de dénigrer les Othomans : » On ne peut refuser » à ce Prince, dit-il, les éloges que méritèrent les grandes vertus : il aima la guerre, » & la fit bien ; il se montra clément sans » manquer aux devoirs de la justice. Le » reproche général que lui firent ses ennemis, fut d'avoir trop aimé la chasse » sur la fin de son règne , & d'avoir un peu » négligé le Gouvernement. *Hist. Oth. Volume III, Livre 4* . Peu de Princes eurent un caractère plus généreux, & plus de qualités personnelles, que Mustapha II ; Cantemir l'avoit connu , & nous le représente » comme ayant apporté au trône un jugement solide , beaucoup d'application , » nulle pente au plaisir ; il aima la justice , » & fut fort attaché à la Religion ; ni avare, » ni prodigue de l'argent public , il garda » toujours un juste milieu dans les impôts » & ses largesses. On ne peut nier que la » paix de Carlowitz ne lui ait fait beaucoup d'honneur . ». *Hist. Oth. Tome IV, Liv. 4* . M. le Chevalier de Mouradgea , seul Ecrivain qui ait mérité une créance complète , en parlant des Othomans , avoit vu de très-près , avoit observé & connu Mustapha III ; il lui accorde une *sagacité peu commune* , & un *génie supérieur* ; il en parle comme d'un Prince auquel il ne manqua peut-être que les talens militaires & plus de sévérité ; juste , éclairé , réformateur in-

telligent. Assurément un pareil suffrage doit faire oublier à jamais & les injures rimées qu'adressa Voltaire à ce Monarque, & les contes ridicules qu'on a imprimés à son sujet dans un Livre très moderne.

Bouleverser l'Histoire pour étayer des paradoxes, est un art dont l'expérience a prouvé depuis long-temps l'extrême insuffisance; bouleverser la géographie & l'état physique d'un pays, pour colorer des erreurs historiques, est un genre de prestige dont il ne faut user qu'avec beaucoup de précaution.

» M. de Volney, dit M. de Peyssonnel,
 » nous conte que les provinces de l'Empire
 » Othoman sont sans culture, sans popu-
 » lation, sans arts, & sans commerce. Il nous
 » donne la Macédoine, de laquelle on rap-
 » porte chaque année la valeur de douze
 » millions en coton, l'Albanie, la Grèce,
 » l'Asie-Mineure, qu'il n'a point vues, pour
 » des déserts... Il parle constamment de
 » la Turquie, comme il pourroit parler du
 » Mississipi ou de la Louisiane. Il a une
 » répugnance invincible à se persuader que
 » l'Empire Othoman est un composé des
 » plus belles contrées du globe, dont la
 » plupart sont couvertes de villes, de vil-
 » lages, de bestiaux, de troupeaux, de
 » gibier de toute espèce; que la population
 » est immense, quoique très-inférieure à
 » celle que pourroit composer l'étendue &
 » la fertilité de ses terres; qu'en un mot,
 » il y a dans cet Empire (comme par-

» tout) beaucoup de choses à perfectionner, mais rien à créer ». Tous les grains possibles, vins délicieux, viandes, poissons, fruits, herbages, légumes, huiles & miels, sucre même; surabondance de soies, de laines, de cotons, de lins, chanvre, cuirs & peaux; manufactures de toutes sortes de toiles & d'étoffes riches ou communes; Ouvriers dans tous les genres; grandes villes ornées de temples, de fontaines, d'édifices publics, de palais, de belles maisons, de jardins délicieux. Voilà la nudité du désert que M. de Volney veut défricher; voilà l'Empire qu'il veut mettre à l'alphabet de la civilisation. Il suffit d'une bonne carte, pour démontrer à l'œil que le plan de partage combiné par M. de Volney, est inexécutable dans plusieurs de ses divisions: quant aux canaux qu'il propose à l'Empereur de former entre le Danube & le Golfe Adriatique, par le moyen du Drin ou de la Morava, & du Drino, il auroit fallu auparavant faire sauter la chaîne de montagnes qui séparent la Servie de la Haute-Albanie; chose moins aisée sur le terrain, qu'elle ne l'a été sur la carte de démembrement dont M. de Volney a enrichi son Ouvrage.

Tant d'inexactitudes indiquent d'avance le vice des raisonnemens oratoires, qu'un Auteur appuieroit sur d'aussi légères informations; mais il ne seroit pas impossible que M. de Volney se fût trompé presque à chaque page, sans avoir absolument tort en pré-

disant la destruction de l'Empire Othoman; & en dissuadant l'Europe de s'occuper de cet événement. Plier l'intérêt de toutes les Puissances à cette révolution, telle est donc l'hypothèse que M. de Volney s'est chargé de faire réussir, & au succès de laquelle M. de Peyssonnel met opposition avec une rare habileté.

La première question rentre dans la classe de ces incertaines conjectures, que les Ecrivains polémiques & les Politiques subalternes renouvellent à chaque guerre: deviner le destin des armes, assigner les triomphes, prédire les défaites, équarrir des partages, sont des amusemens plus ou moins récréatifs; c'est l'affaire de la fortune, du temps, & des Gazettes; de souffler sur ces châteaux de cartes. Que M. de Volney détrône le Grand-Seigneur, cet essai de vigueur littéraire est aussi innocent qu'une partie d'échecs; mais comme dans ces catastrophes à coups de plume, on peut commettre bien des fautes, il importe à l'Histoire, à la vérité, à la saine politique, qu'elles soient clairement manifestées. Telle est la tâche qu'embrasse M. de Peyssonnel dans la première partie de son Ouvrage.

Et d'abord il repousse les imputations fort injustes, hasardées par M. de Volney contre M. le Comte de Vergennes, à qui des flatteurs indiscrets, pendant sa vie, ont encore plus nuï que les détracteurs qui le déchirent après sa mort, & dont on

ne sçauroit juger la vie publique avec trop
 de précaution. Je n'ai certainement pas plus
 à me louer de ce Ministre, que M. de Peyss-
 sonnel ; mais la justice exige qu'on répète
 après ce dernier , » que les assertions de
 » M. de Volney , à cet égard , sont incon-
 » sidérées , & que si l'on pouvoit oublier
 » les circonstances impérieuses qui ont maî-
 » trisé M. de Vergennes , & lui repro-
 » cher un tort , ce seroit de n'avoir pas
 » suivi les maximes de M. le Duc de Choi-
 » seul , de n'avoir jamais donné aux Turcs
 » que des secours d'éducation , même in-
 » suffisans , & d'être entré dans des négocia-
 » tions qui ont déterminé la Porte à
 » souffrir l'occupation du Couban & de la
 » Crimée Quand je vois M. de Vol-
 » ney , continue M. de Peyssonnel , n'être
 » pas content des connoissances qu'un Mi-
 » nistre tel que M. de Vergennes avoit ac-
 » quis sur les Turcs , dans le cours d'une
 » ambassade de douze ans à Constantinople ,
 » & vouloir nous présenter comme infini-
 » ment supérieures celles que lui a données
 » un séjour d'environ deux ans en Syrie
 » & en Egypte ; je me rappelle l'anecdote
 » espagnole d'un Coureur , appelé *Guf-*
 » *man* , qui , interrogé s'il étoit de la Mai-
 » son de Gufman , des Ducs de Medina-
 » Sidonia , répondit fièrement : *Non , Mon-*
 » *sieur , ceux - là ne sont pas les bons .*

Un Observateur du métier auroit sans
 doute une multitude de vices à reprocher

à la constitution militaire des Othomans ; M. de Volney va plus loin , il démolit leurs forteresses (qu'il relève cependant dans la page suivante) , il licencie leur armée , il les dépouille de tout art militaire , de toute discipline , de toute connoissance des marches , des campemens , des batailles , &c. Il fait de leurs soldats autant de paysans & de vagabonds , sans considérer que ce reproche , ainsi que le remarque très-justement l'Auteur de *l'Examen* , retombe sur toutes les troupes d'Europe. M. de Peyssonnel demande ensuite où le Voyageur a vu des Armées Turques » se former , se mouvoir , & combattre ? Est-ce » chez les Hordes des Brigands Arabes du » Désert , qu'il a pris des idées précises de » la manière de marcher , de camper , de » se battre des Armées Othomanes , de la » discipline & de la police des corps militaires « ? M. de Peyssonnel pouvoit ajouter que certainement les Turs connoissent , depuis très-long-temps , les principes de l'art militaire , le système des marches , des campemens , des sièges , & de l'ordre de bataille. Sur tous ces points , ils étoient même bien plus avancés que nous aux quatorzième & quinzième siècles ; mais ils sont restés stationnaires , & nous avons fait de grands pas. Dira-t-on que nos Armées , il y a deux cents ans , étoient un ramas de Barbares , & nos Généraux plongés dans l'ignorance ? Peut-on oublier que ces Othomans , si in-

disciplinés, si dépourvus de toute notion de guerre, furent la terreur de l'Allemagne, du Nord & de l'Italie, jusqu'à la paix de Passardowitz, & que, vaincus à cette époque, ils le furent par ce même Prince Eugène, dont les victoires avoient abattu la puissance de Louis XIV? Qu'auroit-on pensé, au commencement du siècle, d'un bel esprit qui, de cette humiliation de la France, auroit conclu que ses Armées ignoroient les élémens de la Tactique? Que M. de Volney prenne le temps de lire les Campagnes des trois dernières guerres de Serbie, il y verra bien des fautes sans doute de la part des Othomans; mais une grande connoissance topographique, l'étude des postes, des marches savantes, des plans de campagne très-systématiques, en un mot, tout ce qui constitue la science du Général. Leurs revers dans la dernière guerre avec les Russes, ont été la plupart l'effet de causes purement accidentelles. En induire que l'Empire Othoman doit tomber à la première secousse, ce seroit imiter ces Anglois enthousiastes, qui, en voyant, en 1763, la Marine Française anéantie, se croyoient sûrs pour toujours de leur domination sur l'Océan.

M. de Volney va plus loin; il refuse aux Turcs la faculté même de s'éclairer. Comme il n'en donne guère d'autres raisons, que son opinion injurieuse des élèves mal-adroits, qu'il condamne à la barbarie, il suffiroit

de lui opposer l'autorité des personnes qui ont approché les Turcs de plus près que lui. M. de Peyssonnel constate par des faits ce que M. de Volney nie par des raisonnemens ; cependant l'un & l'autre peuvent s'exagérer leur sentiment. Cette éducation des Othomans est plus difficile qu'on ne pense ; à quelques égards elle pourroit même devenir très - dangereuse. Les lumières auxquelles ils touchent , en feroient une Nation aussi redoutable qu'elle le fut sous Soliman I ; mais leur instruction consisteroit-elle à renverser brusquement leurs coutumes , en y substituant celles de la France ou de la Prusse ? Que de ménagemens nécessaires pour le génie national & pour les préjugés même ! Croit-on rencontrer dans une grande Nation , plus Orientale qu'Européenne, cette souplesse qui faciliteroit l'adoption de nos usages ? On a pu forcer les Russes de se couper la barbe & de prendre l'habit court ; mais le Sultan ou le Grand-Visir, qui, sans préparatifs, outrageroit avec violence les habitudes des Othomans, courroit le risque d'être massacré ; l'emploi du despotisme seroit infructueux : celui de la persuasion aura des effets lents ; ses progrès néanmoins sont déjà sensibles dans le Génie, dans la fonte des canons , dans la construction des vaisseaux. L'accueil distingué fait au Chef des Ingénieurs François , à Constantinople , doit fortifier l'espoir d'amener les Othomans à des réformes , pourvu que leurs

Instituteurs étrangers ne heurtent ni l'homme d'Etat, ni l'homme du Peuple, & qu'ils oublient leur habit, leur chapeau, leur vanité & leurs prétentions. Rien de plus sage que ce qu'a écrit là-dessus M. le Chevalier de Mouradgea, à l'article des Colléges.

Dépeupler l'Empire Orthoman, le réduire en friche, vider le trésor du Grand-Seigneur, annihiler toutes ses ressources, sont les autres expédiens par lesquels M. de Volney renverse cette vaste Monarchie. Ce que les armes de deux Puissances formidables auront de la peine à opérer, un Ecrivain l'effectue avec six paragraphes. M. de Peyssonnel les bat en ruine l'un après l'autre ; il abuse même de sa supériorité, car il paroît clair que M. de Volney n'a aucune connoissance des revenus fixes, ni des ressources extraordinaires de la Porte. Le seul article des Wackfs forme au besoin un secours immense ; M. le Chevalier de Mouradgea est le premier Etranger qui ait bien connu & fait connoître cette partie intéressante des Finances Orthomanes ; M. de Volney auroit dû lire ce chapitre essentiel. Au reste, voici un exemple de l'argumentation des deux antagonistes que nous analysons. *M. de Volney.* » Le » Sultan imposera-t-il de nouveaux tributs ? » les provinces sont obérées, la désertion » des gens riches a fait aller tout l'argent » à Constantinople «.

M. de Peyssonnel. » Ce court paragraphe

» contient trois erreurs. On ne lève point
 » de nouveaux tributs en Turquie, l'impôt
 » n'y est pas connu ; les Provinces ne sont
 » point obérées ; les Turcs ne désertent
 » jamais «.

M. de Volney appelant ensuite au secours de ses divinations, de prétendues prophéties de Mahomet, la persuasion non moins imaginaire des Othomans sur la chute prochaine de leur Empire, les généralités ordinaires sur la décadence des Etats ; M. de Volney, dis - je, surmonte tous les doutes, tous les obstacles, & assied l'Impératrice sur le trône de Byzance. M. de Peyssonnel, au contraire, efface chaque trait de ce tableau, l'histoire à la main ; arrête chaque pas de cette exension, & froisse par - tout l'Auteur des *Considérations* avec ses propres armes. De là il passe à l'examen infiniment sérieux des intérêts de l'Europe au moment de la guerre actuelle.

Quelles que puissent être les probabilités de son issue, c'est le calcul de leur position qui doit déterminer la conduite des Puissances, & si leur sûreté ou leur commerce se trouvoient menacés par l'invasion de la Monarchie Othomane, plus le danger de celle-ci seroit réel, plus une crise aussi importante mériteroit leur attention & leurs efforts. Ainsi, en promettant aux Russes la conquête de la Turquie, M. de Volney donne l'éveil à tous les Etats, à moins qu'il ne parvienne à les engourdir par la démonstration

démonstration palpable de leurs motifs de sécurité. Je dis *palpable*, car les apperçus & les doutes équivaudroient, en pareil cas, aux raisons de crainte les plus évidentes. Cependant cet Ecrivain ne les rassure qu'en renversant tous les principes de politique, qu'on opposant à l'expérience & à l'Histoire des considérations métaphysiques, qu'en élevant sur les ruines du système actuel un édifice de fantaisie, dont il pose la base sur un volcan.

M. de Peyssonnel traite ces questions bien différemment. Il rappelle des vérités simples, consacrées par le temps & par la raison, comme des maximes d'Etat; il combat l'avenir idéal de M. de Volney par le tableau fidèle du présent; ses réflexions sont un Cours de saine politique. Elles reposent sur un principe incontestable; c'est que l'intérêt général de l'Europe s'opposera toujours à la formation des masses exorbitantes, qui détruiroient toutes proportions entre les forces respectives des Etats. La véritable balance, comme la sûreté de chaque Nation, repoussent l'existence de trop grands Empires au milieu de nous. Quel Peuple se flatteroit de conserver son indépendance, à côté de colosses énormes, dont le poids menaçant écraseroit même les lignes défensives des Etats médiocres? Ce n'est point ici une observation métaphysique; l'importance de l'équilibre est une vérité de fait. Si l'Europe moderne n'a

pas été asservie, comme elle le fut par les Romains, sous une seule domination; si elle ne fut point divisée entre deux ou trois Despotés comme l'Asie, elle doit ce bonheur insigne au plan général des proportions politiques, formées d'abord par les circonstances, maintenues par des génies supérieurs, & auxquelles nul Cabinet ne sera tenté de renoncer sur la foi d'une Brochure bien écrite.

De l'application générale de ces principes aux conjonctures actuelles, M. de Peyssonnel passe à l'application particulière de celles-ci à chaque Etat de l'Europe. M. de Volney, *qui calcule leur action sur la combinaison de leurs intérêts*, a tiré de cette alchimie un calmant de toutes les appréhensions. Il ne voit pas que l'Espagne peut s'alarmer d'une révolution dont toutes les Puissances de la Méditerranée ressentiroient les effets; qu'elle n'a rien à redouter des Turcs, & redouteroit un jour leurs Conquérans; enfin, que son commerce avec le Levant subiroit une révolution dont les effets sont incalculables; que l'Angleterre doit être animée de la même prévoyance; qu'elle veillera sur tout dérangement de l'équilibre du Nord & de l'Allemagne, & qu'elle craindra des ennemis qui pourroient maîtriser le commerce de la Baltique & de la Caspienne, de la Mer Noire & de la Méditerranée, inquiéter leur navigation, & menacer même la prospérité de leurs riches établissemens dans l'Inde; que l'Italie, sui-tout Venise,

Naples, le Roi de Sardaigne, pressés entre les Etats de la même Puissance sur terre & sur mer, exposés chaque jour à recevoir la loi des nouveaux Maîtres du Bosphore & de l'Archipel, risqueroient, comme la Pologne, d'être effacés du système politique; qu'à plus forte raison, les Puissances du Nord & de l'Allemagne septentrionale resteroient à la merci d'un Géant qui poseroit un pied à Archangel, & l'autre à Constantinople. Il est vrai que par voie de conciliation, M. de Volney, en avouant ces dangers du Nord, l'exhorte à se soumettre à la loi de l'impuissance. C'est dire à un Voyageur qui entend l'approche du lion :

» Jetez-vous dans sa gueule, par la crainte
» que les jambes ne vous manquent, si
» vous cherchez à lui échapper «.

M. de Peyssonnel a fort abrégé, & peut-être trop, la discussion de ces grands intérêts; mais il a réservé toutes les forces au développement des intérêts de la France dans cette querelle. Suivant M. de Volney, l'étroite relation de ce Royaume avec la Porte *n'est fondée que sur une ancienne habitude.*

» Il faut être armé, répond M. de Peyssonnel, d'argumens bien puissans, de
» raisons bien victorieuses, pour espérer
» triompher en attaquant une opinion qui
» a régné dans notre Monarchie, depuis
» François I jusqu'à Louis XVI; pour se
» flatter de démontrer qu'on a seul mieux
» pensé, plus profondément réfléchi que

F 2

» tous les Rois, que les Ministres qui ont
» gouverné la France depuis près de trois
» siècles, qui ont fait de cette opinion une
» maxime de Gouvernement, & l'ont ré-
» duite en axiome de la Politique Fran-
» çoise «.

Charles-Quint s'inquiéta si fortement des liaisons de François I avec la Porte, qu'il ne perdit pas une année sans semer des défiances & des jalousies entre les deux Puissances; sans chercher à entraîner le facile François I, dans des démarches susceptibles d'être envenimées auprès du Divan: les ennemis de la France ont constamment pratiqué le même manège; preuve tranchante de la crainte que leur inspirèrent en tout temps l'influence & le crédit de la Cour de Versailles à Constantinople.

Cette influence est démontrée par des preuves de fait sans nombre: le règne de Louis XIV en offre des exemples mémorables; celui de Louis XV nous en présente trois, non moins éclatans, dans le Traité de 1724, entre la Porte & la Russie, dans la paix de 1739 entre ces deux Puissances & l'Empereur; enfin, dans les motifs qui portèrent les Othomans à s'opposer à l'invasion de la Pologne. Ce sont de pareils évènements & de pareils mobiles que M. de Volney nomme les *effets d'une ancienne habitude*.

Mais, nous dit-il, les Othomans ont perdu une partie de leur puissance; donc

ils ne nous intéressent plus. Cela signifie que , puisque notre Allié a perdu un doigt , il importe de lui laisser couper la tête. Dans le fait , cet affoiblissement des Turcs se réduit à l'abandon de leur suzeraineté sur la Crimée & le Couban : depuis Soliman I , leur grandeur politique a peu varié , & ce qu'ils ont perdu sur le Continent , ils l'ont regagné sur l'Archipel. Leur dernière guerre fut , à la vérité , aussi malheureuse que mal-adroitement conduite ; mais un Auteur Othoman eût-il été judicieux , après les revers de la France dans la guerre de 1756 , de dégoûter le Grand Seigneur de son intimité avec une Monarchie , dont les armées & les flottes venoient d'essuyer plusieurs défaites ?

Les autres raisonnemens du même Ecrivain sur le changement des rapports , sur l'influence des consanguinités , sur des altérations dans le plan général de l'équilibre ; les assertions sur le mépris de la Porte pour les Ambassadeurs , sur le traitement dont ils sont l'objet , sur leurs outrages au droit des gens ; les exemples qu'il en cite , le reproche d'une *politique constamment perfide* qu'il fait aux Othomans , sont autant d'erreurs d'imagination , ou d'erreurs historiques. M. de Peyssonnel le démontre jusqu'à l'évidence. Sa réfutation sur ces différens points lui assure le suffrage des esprits justes & des cœurs droits. M. de Volney avoit , entre autres , rapporté cinq

violences commises par le Ministère Othoman contre la personne même de quelques Ambassadeurs François ; non content de charger excessivement ce tableau , il s'étoit permis encore de dissimuler entièrement les motifs de cette sévérité. Les droits d'un Historien ne sont pas ceux d'un Orateur , & de semblables réticences lui sont interdites , sur-tout lorsque les torts ont été graves & vraiment répréhensibles de la part des Intéressés que l'on veut défendre. C'est ce que prouve invinciblement M. de Peyssonnel par le récit authentique des circonstances de ces divers évènements.

L'accusation de *perfidie politique* est encore plus odieuse & moins fondée. Jamais Gouvernement ne fut plus que la Porte esclave de sa parole , plus scrupuleux à exécuter ses Traités & ses engagements. On en a la preuve dans la fidélité avec laquelle cette Puissance a rempli les conditions du Traité de Kainardgik , dans son invariable attachement à ses anciennes alliances , dans les secours qu'elle donna à Charles XII , dans les efforts malheureux qu'elle fit en faveur de la Pologne , dans l'inaltérable harmonie qui règne entre elle & la République de Venise , depuis la paix de Passarowitz , dans son respect pour la liberté & les privilèges du petit Etat de Raguse , dont l'indépendance , depuis des siècles , n'a jamais reçu d'atteinte.

Nous voudrions pouvoir citer les no-

tions intéressantes que développe M. de Peyssonnel sur la nature, sur l'étendue, sur l'extrême importance du commerce François dans le Levant, sur les risques auxquels il est exposé, sur les faveurs signalées qu'il a reçues de la Porte, & sur le dommage incalculable que lui apporteroit la privation de ces privilèges, suite manifeste de l'invasion des Etats du Grand-Seigneur. Ces vérités ont un poids décisif sous la plume d'un ancien Administrateur des intérêts de ce commerce, pourvu de toutes les connoissances locales, & de l'esprit de sagacité qui fait en tirer de justes inductions. Revenons encore ici au règne de Louis XIV. Imprudemment on avoit envoyé des auxiliaires aux Vénitiens & à l'Empereur contre les Turcs. La Porte offensée fit ressentir son mécontentement : le commerce François se vit menacé de sa ruine : les Anglois profitèrent habilement de cette mésintelligence ; mais les erreurs n'étoient pas longues dans le Conseil ; il se hâta de revenir au premier système, qui, depuis, n'a jamais varié.

On nous dispensera de suivre l'Examen qu'entreprend M. de Peyssonnel du plan de partage combiné par M. de Volney. Ce dernier Ecrivain distribue les couronnes à l'exemple de César, dans la Tragédie de Voltaire.

Je donne à Marcellus la Grèce & la Lycie,
A Décime le Pont, à Cassa la Syrie.

F 4.

Il suffit de lui répondre comme Catilina à ses Conjurés :

Vous avez dans vos mains le destin de la Terre (1).

Cependant on lui demanderoit grace pour les Vénitiens, qu'il dépouille par amour de l'arrondissement, & pour la République de Raguse. Celle-ci a donné un trop bel exemple de courage & de fidélité envers la Porte dans la dernière guerre, pour ne pas mériter les égards d'un Escrivain l'philosophe. Qu'il me permette, à cette occasion, de lui rapporter un trait bien propre à décréditer l'indifférence qu'il attribue à toutes les Puissances de la Méditerranée sur les projets des Russes. Lorsque leur flotte arriva dans l'Archipel, ils voulurent forcer Raguse à recevoir leurs vaisseaux de ligne : ils s'emparèrent de tous les navires de ces Républicains qui tomboient dans leurs eaux,

(1) Quoiqu'il soit probable que les Turcs essuieront des défaites, peut-être même multipliées, leur expulsion de l'Europe est à une distance prodigieuse de ces revers. Ne fût-elle contrariée par aucune des causes de tout genre qui s'y opposeront, elle seroit accompagnée de catastrophes sur lesquelles les distributeurs de parrages n'arrêtent pas leur attention. Rien ne seroit donc plus frivole que de discuter la convenance des adjudications de lots, qu'ont signée M. de Volney & d'autres.

bloquèrent le port de Raguse, & menacèrent de la bombarder. Ce petit Etat, à peine composé de 65,000 habitans, soutint son refus avec fermeté, se prépara à une opiniâtre défense, & députa à Pétersbourg le Comte de Ragni. Au bout de deux ans, ce Gentilhomme, qui remplissoit son ambassade à ses propres dépens, fut renvoyé par l'Impératrice, sans avoir obtenu d'audience, au Comte d'Orlof, alors à Pise. Avant son départ, la Cour lui envoya un bassin rempli de roubles; il en prit une, & rejeta le reste. Pour préliminaire, le Comte d'Orlof exige l'établissement d'une église grecque à Raguse. Ragni lui répond : » J'ai défense » d'écouter une pareille proposition. Sa » Majesté Impériale peut bombarder Raguse; mais jusqu'à sa destruction, mon » Souverain n'acceptera aucune condition » contraire à ses Traités avec la Porte «.

La restauration des Arts, du Génie, & apparemment de la liberté dans la Grèce, forme, ainsi que nous l'avons dit au commencement de cet article, le grand objet des espérances de M. de Volney; mais il n'a aperçu qu'une foible partie des conséquences de cette révolution. M. de Peyssonnel nous fournit là-dessus des informations & des argumens qu'on ne sçauroit trop méditer. Il enveloppe M. de Volney dans le dilemme suivant : ou l'industrie, les progrès de l'Agriculture, les Arts, les Fabriques, la population en Grèce, & par conséquent un

F 5

prodigieux surcroît de puissance pour les nouveaux dominateurs, résulteront de leur conquête , & les suites de cette prospérité seront accablantes pour nous ; ou , la Grèce restera pauvre, inactive , vile & corrompue ; & qu'aura-t-elle gagné au changement ?

C'est le moment d'observer une inconcevable méprise de ces Amateurs enthousiastes , qui font plus de cas de quelques statues , que du sang des Nations. A entendre ce qu'on écrit & ce qu'on dit journellement , on se persuaderoit qu'il faut imputer à la barbarie des Turcs , la destruction de tous les monumens de l'ancienne Grèce , & que l'avilissement de cette contrée a daté du moment où le Croissant lui a donné des fers : voilà d'étranges anachronismes !

Ce sont des Chrétiens inconsiderés qui , les premiers , portèrent le marteau sur ces chefs-d'œuvres des talens. » Libanius , dit le savant » & ingénieux M. de Pauw , assure que , » de son temps , on voyoit dans la Grèce » des troupes entières de Prêtres & de » Moines , armés de haches & de flam- » beaux , parcourir les campagnes , brûler » les Temples , briser les statues , & ne » laisser sur leur passage que des débris » fumans de cendres & de ruines. A l'aspect de ces enthousiastes , la Philosophie » abandonna la Grèce pour n'y plus re- » nir ; alors la nuit commença , & elle » dure encore «. Non seulement les Beaux-

Arts s'anéantirent, & leurs richesses furent ou détruites ou dispersées dans le Bas-Empire ; mais la Littérature, la Philosophie, l'Eloquence, la raison, le talent alièrent s'engloutir, avec les vertus, les mœurs & le patriotisme, dans Byzance. Sous une suite d'Empereurs imbécilles ou extravagans, cette Capitale devint le théâtre des abominations de tout genre, des plus déplorables sortites de l'esprit humain, du despotisme le plus fou, d'une suite de meurtres, d'empoisonnemens, de parricides, de méprisables controverses, terminées par des guerres plus ou moins atroces. Pour toutes lumières, pour tout génie, il ne restoit à la Grèce que d'impudens Rhéteurs, que des Discoureurs ignorans, & de fanatiques Théologiens. Cette honteuse anarchie duroit depuis trois siècles, lorsque Mahomet II vint la terminer. Quelle qu'ait été l'influence du Gouvernement Turc sur la Grèce, elle n'a point opéré cet indigne avilissement moral où elle étoit plongée depuis long-temps.

Aux jours de sa gloire, elle étoit libre, & divisée en petits Etats indépendans. Cette cause, qui détermina le génie & l'émulation de ses habitans, la révolution qu'on invoque pourroit-elle la ressusciter ? Venise conquit autrefois une partie de la Grèce ; la régénéra-t elle ? fit-elle naître en Crète, à Négrepont & à Chypre, des Pétrarques, des Boccaces, des Bramante, des Vinci, des Titien ?

Concluons avec M. de Peyssonnel : » La

» résistance des Puissances qui voudront
 » mettre obstacle aux bouleversemens qu'on
 » préconise, entraînera de longues & d'hor-
 » ribles guerres ; des peuples innombra-
 » bles ne feroient que changer de maîtres ;
 » la cupidité des Conquérans les dépouil-
 » lera après les avoir assujettis ; & peut-être
 » sous ce joug nouveau ne tarderont-ils pas
 » à regretter la domination de leurs anciens
 » Souverains. La Philosophie & l'Humanité
 » reconnoîtront alors , mais trop tard , que
 » la Politique entend souvent mieux leurs
 » intérêts qu'elles - mêmes ; que , sans fer-
 » mer l'oreille à leurs préceptes , elle ne les
 » met en pratique qu'après avoir pourvu à
 » la sûreté des Etats qu'elle gouverne ; elles
 » verseront des larmes amères d'avoir fait
 » le malheur des hommes ..

A moins de transcrire l'Ouvrage presque
 entier de M. de Peyssonnel, nous ne don-
 nerions qu'une imparfaite idée de son im-
 portance & de son mérite. Peu d'hommes
 étoient aussi dignes d'approfondir une dis-
 cussion si délicate , & aussi capables d'en
 soutenir l'intérêt. Il a eu le talent de la
 rendre aussi piquante qu'instructive, d'allier
 la vigueur du raisonnement au meilleur ton
 de plaisanterie , d'écrire sans aigreur une
 critique austère , un Livre infiniment sé-
 ricieux avec infiniment d'esprit , & autant de
 vérités qu'il a cité de faits & de maximes.
 Son style, d'ailleurs souple, facile & varié,
 a fait disparoître la monotonie qui devoit

résulter de la forme de cet *Examen*, où M. de Volney est relevé paragraphe par paragraphe. Ceux qui méditeront cette défense des droits des Nations & des intérêts de la France, se réuniront à désirer plus de respect pour la morale publique, dans les Essais de Politique distributive, qu'on publie de temps en temps pour élever l'ame des Souverains. L'intérêt des Nations ne peut être ainsi livré aux Ecrivains qui se hasardent à dicter leurs destinées. Une Magistrature aussi dangereuse n'appartient qu'à quelques hommes rares dans l'espace des siècles; l'esprit, le talent & l'imagination n'y suffisent pas.

(Cet Article est de M. Mallet du Pan.)

PIÈCES Intéressantes & peu connues, pour servir à l'Histoire & à la Littérature; par M. D... L... P...; in-12. Tome VI. A Bruxelles; & se trouve à Paris, chez Prault, Imprim. du Roi, quai des Augustins.

ON fait que M. D. L. P. a donné cinq Volumes de *Pièces Intéressantes & peu connues*, qui ont été accueillies avec beaucoup d'empressement. L'Editeur, par son grand âge & ses diverses liaisons, a été à

portée de voir beaucoup, & de beaucoup retenir; or, ce qu'il a vu, ce qu'il a lu, ce qu'il a éprouvé, voilà la mine féconde qu'il a bien voulu exploiter pour les Amateurs de choses curieuses & piquantes, tant en vers qu'en prose.

Ce sixième Volume n'aura pas moins de succès que les précédens; il n'est ni moins intéressant, ni moins varié.

Parmi les pièces de vers qui y sont insérées, nous avons remarqué une paraphrase d'une Redondille Espagnole d'Orphée, un peu longue, mais où l'on trouve des couplets suillans. L'Editeur a recueilli une autre Imitation de la même Pièce. Nous allons la rapporter ici: elle est beaucoup moins longue que la première, & à la première stance près, la tournure en est agréable.

Le Public est bien habile:

Tâchons d'en faire un ami.

Mais non, c'est chose inutile;

On ne peut compter sur lui.

Quelque moyen que l'on prenne

Pour le rendre satisfait,

On y perd toujours sa peine;

Voici qui prouve ce fait.

Dans un champ près du Riphée,

Caché sous l'herbe & les fleurs,

Un serpent rend veuf Orphée,

Qui remplit tout de clameurs.

Des pleurs qu'on lui voit répandre,
Chacun veut dire son mot :
Ceux-ci disent, qu'il est tendre !
Ceux là disent, qu'il est sot !

Pour ravoit son Euridice,
Aux Enfers il descendit.
Son chant y trouva propice
Pluton qui la lui rendit.
Les Morts la lui voyant prendre
Pour la conduire ici haut,
Dirent d'abord, qu'il est tendre !
Et puis dirent, qu'il est sot !

Il revenoit avec elle,
Quand Pluton lui parle ainsi :
» Si tu veux garder ta Belle,
» Ne la vois que hors d'ici «.
Mais il ne put s'en défendre ;
Il la perdit aussi-tôt.
Depuis il ne fait qu'entendre :
Qu'il est tendre ! qu'il est sot !

Voici une Anecdote qui prouve que
Louis XIV étoit bien aussi aimable & poli ,
qu'il étoit quelquefois glorieux & fier.

» Louis XIV avoit toujours l'attention de
» faire couvrir ceux qui le suivoient à la
» promenade , même quand la Duchesse de
» Bourgogne y étoit avec lui. Meilleurs,

» mettez votre chapeau , leur disoit il , Ma-
 » dame la Duchesse de Bourgogne le trouve
 » bon «.

» Monsieur , frère du Roi , ne permet-
 » toit pas qu'on se couvrit en sa présence ;
 » & le Roi disoit quelquefois aux Courti-
 » sans : Couvrez-vous , Messieurs ; mon
 » frère n'y est pas ».

Parmi nombre de morceaux curieux & intéressans , de singularités piquantes , on remarquera un *exemple singulier de justice turque* , ainsi que l'histoire d'une tortue sensible aux charmes de la musique.

Nous invitons nos Lecteurs à recourir à l'Ouvrage même , qui doit être distingué de la plupart des Recueils de ce genre ; il instruit , il amuse , & la lecture en est aussi variée que les morceaux en sont bien choisis.

CHOIX de petits Contes , Anecdotes ,
 Fables , Comédies , Dialogues , &c. ,
 propres à être mis entre les mains des
 enfans de tout sexe & de tout âge. Ou-
 vrage de première utilité pour l'éducation ,
 & dont presque tous les morceaux sont
 traduits ou imités des Langues étrangères.
 A Paris , chez Royez , Libraire , quai
 des Augustins. 2 petits Vol. de 120 pag.

chacun. Port franc par tout le Royaume, 3 livres, avec un Catalogue intéressant d'un choix de Livres propres à l'éducation, & même à ceux qui y président.

L'AUTEUR de cet Ouvrage aimable se propose de traduire fidèlement les Allemands & les Anglois qui, comme M. Campe & autres, ont travaillé à donner, pour ainsi dire, à l'esprit des enfans la première nourriture. Ce sont des mines riches & fécondes, disons plus, *nécessaires*, qu'il est permis à tout le monde d'exploiter à sa manière. M. Berquin, premier imitateur de ces grands hommes, a obtenu le plus flatteur des succès. L'Auteur qui vient après lui, & que nous recommandons, doit, comme Traducteur élégant & fidèle, mériter aussi bien des maîtres & des disciples, & avoir sa part au surnom d'*Ami des Enfans*, devenu également titre de l'Ouvrage & celui de l'Auteur qui a ouvert la carrière.

Dans le N°. prochain, nous donnerons l'Article de la Comédie Italienne.



 ANNONCES ET NOTICES.

CODE de Consignations, Saïsses-Réelles, Hypothèques, & Ventes de meubles; ou *Maximes & Réglemens* concernant ces objets; contenant le Recueil, 1°. des Edits, Déclarations, Arrêts, Sentences & Réglemens relatifs aux Créations, Etablissemens, Droits, Privilèges & Fonctions; en premier lieu des Receveurs des Consignations: 2°. des Commissaires & Contrôleurs aux Saïsses-Réelles: 3°. des Huissiers-Commissaires-Priseurs, Vendeurs de meubles: 4°. des Edits, Déclarations, Lettres Patentes, Loix générales & municipales, Arrêts, Sentences & Réglemens sur le fait des criées & décrets, & de ceux relatifs aux hypothèques & lettres de ratification. Ouvrage utile à toutes personnes, & nécessaire aux Receveurs des Consignations, Commissaires aux Saïsses-Réelles, Huissiers-Commissaires-Priseurs, & Jurés-Priseurs; par M. C. L. G***. in-8. Tome 1er. A Orléans, de l'Imprimerie de Jacob l'aîné, rue Bourgogne; & se trouve à Paris, chez Prault, Libraire, à l'Hôtel de la Trésorerie, Cour de la Sainte-Chapelle, au Palais.

Cet Ouvrage ne peut qu'être utile à ceux à qui le sujet qu'il traite n'est pas étranger.

Tableau général de l'Empire Ottoman, divisé en deux Parties, dont l'une comprend la Législation Mahométane, l'autre l'Histoire de l'Empire Ottoman; dédié au Roi de Suède, par M. de M***. d'Ostion, Chevalier de l'Ordre de

Wafa, Secrétaire de S. M. le Roi de Suède, ci-devant son Interprète & Chargé d'Affaires à la Cour de Constantinople ; seconde édition in-8°. Figures. A Paris, de l'Imprimerie de Didot le jeune, Impr. de Monsieur, quai des Augustins.

Les deux premiers Volumes brochés se vendent actuellement chez lui, au prix de 7 liv. chaque Volume.

» Toutes les faussetés, dit Voltaire, que l'on
 » nous a débitées sur le Gouvernement des Turcs,
 » dont nous sommes si voisins, doivent bien re-
 » doubler notre méfiance sur l'Histoire ancienne.
 » Tout nous confirme que nous devons nous en
 » tenir aux événemens publics dans l'Histoire des
 » Nations, & qu'on perd son temps à vouloir
 » approfondir les détails secrets quand ils ne
 » nous ont pas été transmis par des témoins ocu-
 » laires «.

M. le Chevalier de M***. d'Ohsson est un de ces témoins, oculaires si précieux & si rares, que l'Europe attendoit pour acquérir d'exactes lumières sur l'Administration, sur les mœurs, & sur l'esprit général de la Nation Ottomane.

Le premier Volume in-folio de son Ouvrage, publié depuis quelques mois, a justifié la haute opinion qu'on avoit conçue de son Auteur. Ceux même à qui l'objet de ce grand Tableau d'un des plus grands Empires étoit le moins étranger, ont été frappés de l'étendue, de la nouveauté & de l'importance des matières qu'il renferme. Les circonstances politiques où se trouve l'Empire Ottoman, l'énergie qu'il a déployée, l'impétuosité de ses armées, l'enthousiasme avec lequel il s'est relevé de son abaissement momentané, pour reprendre le rang que plusieurs siècles de succès lui ont acquis, forment singulièrement l'intérêt de ce

Tableau général, devenu aujourd'hui un Livre nécessaire. La beauté de son exécution, de la typographie, du papier & des Estampes en ont rehaussé le prix ; & comme l'accueil qu'il a reçu du Public ne laisse plus à l'Auteur qu'un petit nombre d'exemplaires de l'édition in-folio, il s'est déterminé à donner une seconde édition, qui sera composée, pour la totalité de l'Ouvrage, de 12 à 14 Volumes in-8°. , & ornés de 30 Estampes. Les deux premiers Volumes qu'on met en vente aujourd'hui en contiendront six, sans compter le frontispice, & comprennent en entier le premier Volume de l'édition in-folio.

La Souscription pour la grande édition reste toujours ouverte chez l'Auteur, en s'adressant, toute la matinée, à M. de St-Julien, rue de la Chaussée d'Antin, N°. 8.

L'Art de vérifier les Dates des faits historiques, des Chartes, des Chroniques, &c. 3e. édition, 6e. Livraison, Tome III. , in-folio. A Paris, chez Alexandre Jombert jeune, Lib. rue Pavée Saint-André-des-Arts, N°. 28.

Ce savant Ouvrage a toujours joui d'une estime très-méritée.

Découverte d'Etalons justes, naturels, invariables & universels, pour la réduction à une parfaite uniformité de tous les Poids & Mesures par-tout, par des moyens simples, avantageux à tout le monde, & faciles à exécuter ; par M. Collignon, Avocat en Parlement, & Membre des Académies des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Naples, de Lisbonne & de Munich, &c. in-12. Prix, 2 liv. 10 s. A Strasbourg, chez l'Auteur, rue de la Madeleine, N°. 9 bis ; au 2e.

chez les Frères Gay, & Louis, Libraires, sur la place d'armes ; à Vienne en Autriche ; à Saint-Pétersbourg, chez les Frères Gay ; à Metz, chez Devilly ; & à Paris, chez Poinçon, Lib. rue de la Harpe.

Le but de cet Ouvrage est de montrer qu'au moyen de trois nouveaux Etalons qu'on indique, on pourra remplir les vûes de toutes mesures des longueurs, des intervalles, des continences & des pesanteurs, qui sont en usage, au nombre de plus de cent mille, & en connoître la juste valeur beaucoup mieux qu'actuellement ; & qui, en rétablissant l'ordre de la nature, concernant la réduction, la dénomination & le calcul des différens Poids & Mesures, qu'il simplifiera, pourra en même temps produire à chaque Royaume, Empire, République, & Etat de l'Europe & du Monde entier, où il sera exécuté, un nouvel objet de revenu assez considérable.

Description des Terres Magellaniques & des Pays adjacens, traduite de l'anglois par M. B... Deux Parties, in-16. Prix, 3 liv. br., & 3 liv. 10 sous port franc par la Poste. A Paris, chez François Dufart ; & chez Saint-Hilaire, Libraire, Hôtel Landier, N°. 5, rue Haute-Feuille.

Cette Description est très-détaillée, & nous a paru faite avec un soin qui répond de son exactitude. L'Auteur entre dans les plus grands détails sur la géographie du pays & les productions du sol. Il y a dans la 2e. Partie des notions curieuses sur le culte, les funérailles, &c. La Description de ce pays est terminée par un Essai grammatical sur la Langue des Peuples qui l'habitent.

Traité des Hernies, de M. August. Gottlieb Richter, Médecin & Conseiller de la Cour de Sa Maj. Britannique &c., traduit de l'allemand sur la 2e. édition, par Joseph-Claude Rougemond, Docteur en Médecine, Professeur d'Anatomie & de Chirurgie en l'Université Electorale de Bonn sur le Rhin, &c. in-4°. Prix, 4 liv. 10 s. A Bonn, de l'Imprimerie de Jean-Frédéric Abshoven & des héritiers Rommerskirchen; & se trouve à Paris, chez Théophile Barrois le jeune, Libr. quai des Augustins.

Pharmacopœia Collegii Regalis Medicorum Londinensis; in-8°. de 154 pages. Prix, 2 liv. 8 s. Même adresse que ci-dessus.

Le Palais de l'Automne, ou le Temple de la Concorde civile sous le règne bienfaisant de Louis XVI, Roi de France; Divertissement champêtre, mêlé de chants nouveaux, de prose & de vers; Ouvrage patriotique & moral, consacré à la gloire du Pacificateur des Mers. 2 Vol. in-8°. A Paris, chez l'Auteur, au bas de la rue des Fossés de M. le Prince, maison de M. Roussel, N°. 77; & chez Royez, Lib. quai des Augustins.

Cet Ouvrage est un hommage patriotique; l'intention de l'Auteur est louable, mais le plan de son *Palais* n'est pas facile à saisir. La seconde Partie est intitulée *le Palais de l'Hymen*. L'Ouvrage est composé de prose & de vers: les vers que l'Auteur cite de Racine, de Voltaire, &c. sont fort beaux; ceux qu'il fait lui-même valent moins.

Principes de Navigation, ou Abrégé de la théorie & de la pratique du Pilotage, rédigés par ordre du Roi, pour les Ecoles d'Hydrographie, sous le ministère de M. le Maréchal de Castries;

par M. Dulague, Professeur d'Hydrographie, au Collège Royal de Rouen, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de la même Ville. Prix, broché en carton, 3 liv. 5 s. ; relié, 3 liv. 15 s., in-8°. A Rouen, chez J. Racine, Lib. rue Ganterie ; & à Paris, chez Jombert jeune, rue Dauphine ; Durand neveu, rue Galande ; Laporte, Impr. rue des Noyers ; Méquignon junior, rue de la Harpe ; & chez les principaux Libraires du Royaume.

Ces Principes, publiés, comme le titre l'annonce, par ordre du Gouvernement, sont un extrait des Leçons de l'Auteur sur la Navigation. Cet Ouvrage ne peut être que fort utile à ceux qui se proposent de courir cette carrière.

Culture de la grosse Asperge, dite de Hollande, la plus précoce, la plus hâtive, la plus féconde & la plus durable que l'on connoisse ; par M. Filassier, des Académies d'Arras, de Lyon, de Marseille ; & Correspondant de celle de Toulouse ; nouvelle édition, revue & corrigée ; in-12 de 151 pages. Prix, 24 s. A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers.

L'Indiscrétion, Estampe gravée en couleur, d'après le dessin de Lavrince, par M. F. Janinet. A Paris, chez Janinet, rue Haute-feuille, N°. 5 ; & chez Esnaults & Rapilly, rue Saint-Jacques, à la ville de Coutance, N°. 259. Prix, 9 liv.

Cette Estampe, qui sert de pendant à l'*Aveu difficile*, représente une action agréable & piquante. Elle est exécutée d'une manière élégante & fine, & ne peut qu'ajouter à la réputation que M. Janinet s'est justement acquise par ses talens & par ses découvertes dans la Gravure en couleur.

La mort de Molière, Pièce en 3 actes en vers, reçue à la Comédie Française le 31 Janvier 1788. A Paris, chez Knapen & Bailli.

Le sujet de cette Pièce est intéressant, & nous ne tarderons pas à en rendre compte ; elle est d'ailleurs précédée d'une Préface qui mérite notre attention.

Une indisposition survenue au Rédacteur de l'Article des Spectacles, l'ayant forcé à imprimer tardivement & à la hâte celui de la Comédie Française, inféré dans le dernier Mercure, il s'y est glissé les fautes suivantes, qui sont essentielles à corriger.

Page 86, ligne 6, cette invention, *lisez* cette invitation.

Page 87, lig. 1^{re}., les plaisirs, *lis*. ces plaisirs.

Ibid, lig. 11, M. de Pillès, *lis*. M. de Pilhes.

Ibid, lig. 27, faire une somme, *lisez* fixer une somme.

T A B L E.

RÉPONSE.	97	Pièces intéressantes.	139
Charade, Enig. & Log.	100	Choix de petits Contes.	136
Examen.	102	Annonces & Notices.	138

A P P R O B A T I O N.

J'ai lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, le MERCURE DE FRANCE, pour le Samedi 16 Août 1788. Je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris, le 15 Août 1788.

6 É L I S.

M E R C U R E D E F R A N C E.

S A M E D I 23 A O U T 1788.

P I È C E S F U G I T I V E S
E N V E R S E T E N P R O S E.

A E U C H A R I S,
S U R S O N D É P A R T.

*Imitation de la 12^e. Elégie de Propertius,
Livre 1^{er}.*

Quid mihi desidia non cessas fingere, &c.

B A I S E R S voluptueux de ma sensible Amante,
Je ne vous cueille plus sur sa lèvre brûlante ;
De ma jeune Eucharis je n'entends plus la voix.
Tu le fais, tendre Amour, je lui plus autrefois,
Et les Amans, jaloux de nos chaînes nouvelles,
Même en nous enviant, nous prenoient pour mo-
dèles.

N^o. 34. 23 Août 1788.

G

Souvenir enchanteur qui troubles mes esprits !
Quel sort inexorable ou quels Dieux ennemis
Ont pu changer le cœur de ma belle Maîtresse ?
La volage , jadis , montroit plus de tendresse.
Que l'absence est funeste au bonheur des Amans !
Par elle un long amour s'enfuit en peu de temps,
Eucharis , cher objet de mon inquiétude ,
Le soupçon me poursuit jusqu'en ma solitude ;
De la trop lente nuit j'accuse la longueur ,
Je m'importune enfin des cris de ma douleur.
Eucharis ! Eucharis ! ch ! si ma voix plaintive
Te reportoit ces cris de l'une à l'autre rive ,
Ou bien si , réservé pour des momens plus doux ,
Je pouvois de mes pleurs arroser tes genoux ! . . .
Devant l'objet aimé que les pleurs ont de charmes !
L'Amour sourit , dit-on , à l'aspect de ces larmes ;
Ou s'il est rebuté , soudain , pour se venger ,
Il perce un autre cœur , & se plaît à changer.
Pour moi , d'Eucharis seule , Amant toujours fidèle,
Je ne puis ni changer , ni me séparer d'elle ;
Inquiet , languissant au milieu des plaisirs ,
Je leur préfère encor mes stériles soupirs :
Eucharis la première alluma dans mon ame
D'un amour immortel la dévorante flamme ;
Quand Vénus maintenant m'offrirait ses appas ,
Je pourrois l'admirer , mais je n'aimerois pas.

(Par M. Duchosal , Av. en Parl.)

M O R A L I T É.

DIS-MOI, sage Ariston, qu'éclaire la science ;
 Pourquoi l'Adolescent & le Vieillard par tout
 Ne sont jamais d'intelligence :
 C'est qu'avenglé par l'ignorance ,
 C'est qu'instruit par l'expérience ,
 L'un ne doute de rien, l'autre doute de tout.
 { Par M. le Chev. de N**.)

*Explication de la Charade , de l'Enigme &
 du Logogriphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Adieu* ; celui
 de l'Enigme est la *Flûte* ; celui du Logogri-
 phe est *Inconstance* , où l'on trouve *Ninon* ,
Antoine , *Taon* , *Satin* , *Soie* , *Sonnet* ,
Caton , *Sac*.

C H A R A D E.

MON premier au toucher cède facilement ;
 Mon second préparé nous sert de vêtement ;
 Mon tout, quoiqu'inconstant dans sa route légère ;
 Devient, pour les humains, chose très-nécessaire.
 { Par M. Dufuchet, Comm. aux F.)

G 2

É N I G M E.

Nous sommes dans l'humilité ;
 Cependant notre utilité
 Fait qu'on nous prend sans répugnance ;
 Quelques gens se privent de nous
 Par un esprit de pénitence ,
 Les autres par nécessité ;
 Mais on peut dire en vérité
 Que c'est contre la bienfaisance.

(Par M. A. C. A. B. D. L.)

L O G O G R I P H E.

O siècle de Valois ! ô jours , temps malheureux !
 Où j'ai vu les François aveuglés , furieux ,
 Joindre par piété la prière au blasphème ,
 S'égorger , se détruire en attestant Dieu même.
 Vint enfin le moment où l'un des plus grands Rois
 A son Peuple étonné fit adopter mes Loix.
 On l'imita bientôt ; je fis cesser les crimes ;
 Le Fanatisme affreux rentra dans les abîmes ,
 Le Catholique aimait les enfans de Calvin ;
 On ne s'égorgea plus pour un prétexte vain.

Pour la cause du Ciel on ne fit plus la guerre ,
Et la paix avec moi vint consoler la Terre.
Déchire-moi, Lecteur , car je fais tout souffrir.
Tu verras aisément ce que je puis t'offrir.
D'abord un instrument qu'au loin on fait entendre ;
Ce qui dans Maracande enflammoit Alexandre ,
Lorsqu'en un grand festin il poignarda Clitus ;
Ce métal , trop souvent , destructeur des vertus ;
Dans la mer cet endroit où le vaisseau se brise ;
Deux notes ; un volcan ; un jour cher à l'Eglise ;
Deux armes dont jadis se servoit le Dieu Mars ;
Ce Romain , de tout temps ennemi des Césars ;
Un animal ; un poids ; un fleuve de l'Asie ;
Une espèce de cerf qu'on trouve en Moscovie ;
Un Juste , avec le nom de plus d'un Empereur ,
Et de plus d'un Pontife ; une forte liqueur.
Je finis pour ne pas lasser ta patience ;
Peut-être ta vertu n'est pas la tolérance.

(Par M. de Bourienne.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE NATURELLE des Quadrupèdes ovipares, & des Serpens, &c.; par M. le Comte DE LA CÉPÈDE, Garde du Cabinet du Roi, des Académies & Sociétés Royales de Dijon; Lyon, Bordeaux, Toulouse, Metz; Rome, Stockholm, Hesse-Hombourg, Hesse-Cassel; Munich, &c. Tome Ier. A Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins; in-4°. de 651 pages, avec 41 Planches. Prix, 15 liv. en blanc, 15 liv. 10 s. broché, & 17 liv. rel.

M. LE COMTE DE BUFFON, prévoyant que son âge avancé & le mauvais état de sa santé ne lui permettroient pas de mettre la dernière main à son Histoire Naturelle, & d'achever seul le vaste & majestueux édifice dont il avoit jeté les fondemens & exécuté la principale partie avec tant de gloire, avoit chargé M. le Comte de la Cépède de travailler à l'Histoire Naturelle des Quadrupèdes ovipares, & des Serpens, dont il pu-

blie aujourd'hui le premier Tome. Le choix fait par ce grand Ecrivain, qui pouvoit craindre que son Ouvrage ne fût dégradé par des mains indignes d'y toucher, suffiroit pour donner une haute idée du travail de M. le Comte de la Cépède. Ce choix sera pleinement justifié aux yeux des Lecteurs, & pourra leur donner des espérances capables d'adoucir la perte que les Sciences & les Lettres viennent de faire par la mort de M. le Comte de Buffon.

La partie de l'Histoire Naturelle qu'il nous a laissée, est un monument qui doit honorer notre siècle. Après avoir, dans le plus vaste plan, montré comment les parties constitutives qui composent le globe terrestre, étoient parvenues, par une suite de changemens & de révolutions, à lui donner la forme que nous lui voyons, & comment les germes de vie qu'il contient s'y sont développés à mesure que les obstacles qui arrêtoient leur énergie ont diminué ; après avoir supposé une masse immense de matière organique, servant de fondement commun à toute la Nature vivante, matière qui, adaptée à différens moules, & modifiée d'après des types invariables, donne lieu, par une circulation non interrompue, aux représentations fugitives que doit nécessairement amener une alternative continuelle de destructions & de générations, & qui, malgré l'existence passagère des individus, maintiennent tou-

jours la perpétuité des espèces, ce célèbre Naturaliste entreprit de décrire les attributs qui caractérisent chacune de ces espèces ; & il répandit dans ces tableaux, la grandeur, la variété & l'intérêt que la Nature a mis dans ses productions.

L'homme, comme le produit le plus sublime de la création, l'être le plus considérable & le plus noble par les effets & la puissance de la pensée, qui, par la profondeur de ses conceptions, ajoutant à ses propres forces celles de la Nature, a pu s'approprier le globe qu'il habite, & y graver par-tout le sceau de son empire, fut le premier objet qui occupa le pinceau de M. le Comte de Buffon ; & si les notions qu'il donne de sa constitution physique & morale ne sont pas toujours justes, les traits sous lesquels il le représente ne sont jamais au-dessous de sa dignité. Le point de vue sous lequel il envisageoit le système de la Nature, lui faisant dédaigner toutes les méthodes de division artificielles que la faiblesse de l'entendement humain rend pour-tant quelquefois nécessaires, il consacra ses premières descriptions des animaux, à ceux que notre manière de concevoir nous fait regarder comme les plus parfaits, tels que les Quadrupèdes vivipares & les Oiseaux. Parmi les premiers, ceux qui sont devenus la conquête, les compagnons, les amis ou esclaves de l'homme, & leur instinct perfectionné ou dégradé par cette es-

pièce de société, lui parurent devoir tenir le premier rang dans son Ouvrage. Ensuite les autres Quadrupèdes de l'ancien & du nouveau Continent, les animaux indomptés des forêts, ceux qui y dominent par la force, ceux qui s'y maintiennent par la ruse, les Oiseaux, si différens des Quadrupèdes par leur organisation, comme par l'élément qu'ils habitent, furent retracés sous son pinceau mâle & hardi avec les couleurs les plus séduisantes. L'Ecrivain se montra par-tout égal à la grandeur ou à la beauté de la matière; mais cette matière étoit la plus riche que puisse offrir l'Histoire Naturelle.

M. le Comte de la Cépède n'a pas trouvé le même avantage dans la nature des objets qu'il avoit à peindre. Il y a loin de l'instinct brillant du Chien, de la beauté & des nobles proportions du Cheval, de la fierté imposante du Lion, des ressources que l'intelligence de l'Eléphant tire de la structure admirable de sa trompe, aux facultés bornées de la pesante Tortue, aux mœurs peu connues d'un Lézard, d'une Grenouille ou d'un Crapaud. Cependant, comme toutes les parties de la chaîne des êtres sont dignes de notre contemplation, quelles qu'elles soient, leurs rapports bien saisis & retracés par une main habile, ne peuvent manquer de nous intéresser. C'est une vérité qu'on sentira sur-tout en lisant le discours où M. le Comte de la Cépède développe la nature

des Quadrupèdes ovipares. Ce Naturaliste les regarde comme placés *très-près des plus nobles animaux*, par leur organisation, le nombre de leurs sens, la chaleur qui les pénètre, & les habitudes auxquelles ils sont soumis ; il n'a point adopté la dénomination générale de *Reptiles* qu'on leur a donnée, parce qu'elle n'appartient qu'aux Serpens & aux animaux qui, presque entièrement dépourvus de pieds, appliquent en marchant leurs corps à la terre. Il est vrai que les Quadrupèdes ovipares écartent tellement leurs pattes, qu'ils paroissent plutôt ramper que marcher ; ce caractère est un de ceux qui les distinguent des Quadrupèdes vivipares ; ils diffèrent sur-tout par la propriété dont ils tirent leur nom, leurs petits venant d'un œuf. Ce qui caractérise encore leur organisation physique, c'est qu'ils sont dépourvus de mamelles, & qu'au lieu d'être couverts de poils, ils sont revêtus d'une croûte osséuse, de plaques dures, d'écaillés aiguës, de tubercules plus ou moins saillans, ou d'une peau nue & enduite d'une liqueur visqueuse.

M. le Comte de la Cépède a divisé l'ordre entier des Quadrupèdes ovipares en deux grandes classes, dont la première comprend ceux qui ont une queue, & la seconde, ceux qui en sont dépourvus. Deux genres partagent la première classe, celui des Tortues, & celui des Lézards ; ils diffèrent l'un de l'autre, en ce que les premiers ont le corps

convert d'une carapace osseuse & solide que les seconds n'ont point. La seconde classe est divisée en trois genres ; le premier est composé des Grenouilles ; le second comprend la Raine-Verte d'Europe & toutes les autres Raines , au nombre de sept espèces ; & le troisième est formé par les Crapauds. M. le Comte de la Cépède , guidé par un jugement sûr , a diminué le nombre des espèces arbitraires qu'on avoit admises , & ses recherches lui ont fait découvrir près de vingt espèces d'animaux ovipares dont aucun Auteur n'avoit fait mention. Toutes les divisions établies par ce Naturaliste sont prises dans la Nature , & fondées sur des caractères bien distincts & permanens.

Si l'intelligence & la justice d'esprit se montrent dans la distribution des objets que traite M. le Comte de la Cépède , il a mis autant de finesse & d'exactitude dans les observations de détail , que de grandeur dans les vues & les résultats qu'il en tire ; & la manière dont il détermine , d'après l'examen approfondi de l'organisation des Quadrupèdes ovipares , le degré de vie & les facultés qui leur appartiennent , est digne de fixer l'attention des Philosophes. » Les
 » animaux , dit-il , diffèrent des végétaux ,
 » & sur-tout de la matière brute , en pro-
 » portion du nombre & de l'activité des
 » sens dont ils ont été pourvus , & qui ,
 » en les rendant plus ou moins sensibles
 » aux impressions des objets extérieurs , les

« font communiquer avec ces mêmes ob-
« jets d'une manière plus ou moins intime.
« Pour déterminer la place qu'occupent les
« Quadrupèdes ovipares dans la chaîne im-
« mense des êtres , connoissons donc le
« nombre & la force de leurs sens ». Il
commence par examiner celui de la vue ,
qui , donnant aux animaux un plus grand
nombre d'affections que les autres sens ,
& qui , liant davantage leur existence à celle
des objets extérieurs , au milieu desquels ils
seroient presque isolés sans son secours ,
leur communique par conséquent un plus
grand degré d'activité. Il remarque que le
plus grand nombre des Quadrupèdes ovi-
pares ont les yeux assez saillans & assez
gros relativement au volume de leur corps ,
qu'ils les ont presque tous garnis d'une
membrane clignotante comme ceux des
oiseaux , & que certains , tels que les Cro-
codiles & les autres Lézards , jouissent ,
ainsi que les Chats , de la faculté de con-
tracter & de dilater leur prunelle.

Ainsi , la vue semble d'abord mettre les
Quadrupèdes ovipares au niveau des animaux
les plus parfaits ; mais la faiblesse des autres
sens les replace bien loin au dessous de ces
mêmes animaux ; l'imperfection manifeste
de l'organe de l'ouïe , & les sons rauques
& confus de la voix dans les Quadrupèdes
ovipares , annoncent que l'impression des
corps sonores n'a pas une grande intensité
chez eux. L'odeur infecte des eaux crou-

passantes dans lesquelles ils vivent & qu'ils recherchent même, feroit présumer qu'ils n'ont pas l'odorat bien subtil, quand même la disposition organique de ce sens ne l'indiqueroit point. Celui du goût n'est pas mieux organisé; & quant au toucher, on peut bien croire que des écailles dures, une peau rude, ou l'humeur visqueuse dont elle est enduite, ne peuvent lui laisser qu'une sensibilité très-obtuse. Enfin, selon M. le Comte de la Cépède, une charpente osseuse, plus simple que celle des Quadrupèdes vivipares, un cœur plus petit & borné à un seul ventricule, un cerveau peu volumineux, un sang moins riche & moins animé, qui peut circuler sans passer par les poumons, & par conséquent moins vivifié par l'air atmosphérique, doivent être, dans les Quadrupèdes ovipares, la cause ou le résultat de puissances vitales peu énergiques.

Une certaine lenteur dans les mouvemens, qui vont quelquefois jusqu'à pouvoir être suspendus pendant long-temps, & un défaut de chaleur, semblent être les suites immédiates d'une pareille organisation; aussi leur rend-elle très-nécessaire la lumière du soleil. Une humidité chaude est ce qui sert le plus à leur prompt développement. » Cette convenance de leur nature avec l'humidité, montre combien leur mouvement vital tient, pour ainsi dire, à plusieurs ressorts assez indépendans les

„ uns des autres. En effet , cette surabon-
 „ dance d'eau est avantageuse aux êtres dans
 „ lesquels les mouvemens intérieurs peu-
 „ vent être ralentis , dans lesquels la mol-
 „ lesse des substances peut diminuer sans in-
 „ convenient la communication des forces ,
 „ & dont les divers membres ont plus
 „ besoin de parties grossières & de molé-
 „ cules qui occupent une place , que de
 „ principes actifs & de portions délicate-
 „ ment organisées. Elle cause au contraire
 „ le dépérissement des êtres pleinement
 „ doués de vie , qui existent par une grande
 „ rapidité des mouvemens intérieurs , par
 „ une grande élasticité des diverses parties ,
 „ par une communication prompte de tou-
 „ tes les impressions , & qui ont moins
 „ besoin , en quelque sorte , d'être nourris
 „ que mis en mouvement , d'être remplis
 „ que d'être animés “.

Il n'est pas nécessaire de dire combien
 ces idées physiologiques sont profondes &
 noblement exprimées ; mais ce qu'on doit
 admirer sur-tout , c'est la sagacité avec la-
 quelle M. le Comte de la Cépède a apperçu
 ces loix de l'économie animale , dont la
 connoissance semble appropriée aux Méde-
 cins , parce qu'ils sont à portée d'en voir
 les effets de plus près & plus constamment
 que les autres hommes. Une de ces loix ,
 à laquelle tient sans doute la perfection de
 l'animal , est celle qui , dans les animaux
 du premier ordre , établit entre les divers

organes qui les composent, une correspondance & des rapports sympathiques, en vertu desquels ils se communiquent réciproquement leurs affections. C'est d'après cette loi qu'une impression reçue dans un organe, se fait plus ou moins vivement sentir dans un ou plusieurs autres organes, qu'une affection des reins, par exemple, se manifeste dans l'estomac par des symptômes dont la cause réside ailleurs, & qu'une affection qui a sa cause dans l'estomac, se réalise sympathiquement dans le cerveau. Comme dans les animaux qu'on nomme parfaits, il y a un organe dominant qui s'approprie plus ou moins les affections de tous les autres organes, il s'ensuit qu'existant les uns dans les autres, & tous dans un seul, il résulte de tous ces rapports & de la prompte communication des impressions qui en est la suite, *un moi* individuel, qui n'a pas lieu aussi parfaitement dans les animaux ovipares, & qui n'existe pas du tout dans les végétaux.

Il n'est pas difficile d'entrevoir que pour peu que cette propriété qu'ont les parties constitutives d'un animal de s'affecter réciproquement, s'étende d'un individu à un autre individu semblablement organisé, elle doit imprimer un caractère particulier à leur espèce; cette sorte d'imitation qui dispose un individu à sentir dans un autre, & qui leur rend communes la plupart de

leurs affections (1), doit au moins produire en eux un certain attrait qui tend à les rapprocher. On peut présumer, avec raison, que ce principe a plus d'intensité dans les espèces sociables, & qu'il a le plus grand degré d'énergie dans l'espèce humaine, qui l'emporte sur toutes par la sociabilité. Il est inutile de faire voir ici les avantages que les facultés intellectuelles de l'animal tirent de cette disposition ; on peut s'en faire une idée en réfléchissant à la stupidité des Quadrupèdes ovipares, qui sont dépourvus de *sympathies*, dont les organes ne sont point animés par un principe d'imitation qui les fasse coexister de la même manière, & n'ont point cette correspondance intime qui les rend nécessaires l'un à l'autre. Il est vrai que cet état d'isolement où sont les parties constitutives de ces animaux, que cette indépendance où elles sont les unes des autres, les garantit des causes destructives & assure leur vie ; car une Tortue vit encore long-temps après qu'on a coupé sa tête. On arrache le cœur & les entrailles à une Grenouille, on lui ôte tout son sang sans que les mouvemens vitaux cessent tout de suite ; au lieu que les animaux parfaits, dont les parties se communiquent promptement leurs impressions, don-

(1) Chacun fait combien l'expression vive de certaines passions nous dispose à les partager.

nent plus de prise aux agens capables de les détruire , & peuvent être atteints mortellement par un plus grand nombre de points. Mais si ceux qui craignent la mort , qui estiment plus la vie par sa durée que par les qualités brillantes qui l'embellissent , & qui en font tout le prix , envioient le sort d'une Tortue ou d'une Grenouille , on pourroit les rassurer en disant , que si ces animaux résistent d'avantage à la destruction par leur inertie , ceux du premier ordre ont plus de facultés & de moyens actifs de l'éviter , & sont capables d'un plus grand nombre de combinaisons pour s'en garantir.

Outre la propriété qu'ont les Quadrupèdes ovipares d'être mutilés sans perdre la vie , & de recouvrer les membres qu'ils ont perdus , beaucoup d'autres traits tendent à les rapprocher de la grande classe des êtres organisés qui composent le règne végétal. Telles sont la faculté qu'ils ont de vivre long-temps sans nourriture , pouvant passer des années entières sans prendre des alimens solides , celle de se développer & de croître par l'absorption qui s'opère en eux de l'humidité de l'atmosphère ou de la terre , celle d'exister & de vivre même plus aisément dans un air impur où les animaux parfaits périroient. Mais un trait sur-tout qui semble assimiler les Quadrupèdes ovipares aux végétaux , c'est le long intervalle de repos ou de mort

apparente qu'ils subissent ; ainsi que les arbres, aux approches de l'hiver, phénomène qu'on a tant de peine à concilier avec l'idée que nous nous faisons de la vie. Quoique les êtres doués d'un principe intérieur d'activité, tels que les animaux & les végétaux, soient plus ou moins assujettis à la marche du soleil, ne fût-ce que par rapport à la chaleur bienfaisante & nécessaire qu'il répand dans tous les corps, ils se conservent néanmoins aussi par des loix particulières, indépendantes de ce grand mobile de la Nature. Une des plus sensibles parmi ces loix, est celle qui les soumet à une alternative d'action & de repos. Plus l'action est vive, & plus les intermissions qu'elle éprouve sont fréquentes. Les animaux parfaits, dans lesquels il s'opère une grande quantité de mouvemens très-rapides, nécessités soit par les actions extérieures de l'animal, soit par les actes intérieurs de la vie, soit par l'agitation des passions, ou par l'exercice de la pensée, sont forcés de chercher fréquemment dans le sommeil un calme qui répare leurs ressorts affoiblis ; & ce n'est point à l'absence du soleil qu'ils le doivent. L'homme qui a beaucoup travaillé, n'a pas besoin d'attendre la nuit pour dormir. Il ne faut pas même croire que le froid soit la seule cause qui suspende la végétation : la plupart des végétaux se reposent même sous la Zone torride, quoique la chaleur du climat soit suffisante pour leur permettre

un travail continuel. La nuit est devenue le temps fixe du repos nécessaire aux animaux doués d'un grand degré d'activité, par l'effet de l'habitude & de cette tendance naturelle qu'ont toutes leurs affections à devenir périodiques. Dailleurs la nuit, en privant la plupart des animaux des impressions de la vue, a dû nécessairement lier avec le jour la période d'action qui leur est propre. Le sens de la vue, que l'absence de la lumière jette dans l'inertie, communique successivement son état à tous les autres, & souvent dans un sommeil imparfait, il y a long-temps qu'on ne voit plus, quoiqu'on entende encore. On pourroit présumer que cette disposition que nous avons à prendre la teinte des objets qui nous environnent, tend aussi à ramener le sommeil, lorsque les ténèbres viennent les dérober à nos yeux. L'activité de la plupart des animaux qu'aucune passion n'agite, se ralentit avec la lumière du jour, & cesse avec elle. A la campagne, où l'ame est plus livrée qu'à la ville à l'impression des objets naturels, j'ai toujours éprouvé qu'au coucher du soleil ma voix devenoit plus faible, ma parole plus lente, & ma pensée moins active; & j'ai été porté à croire que cette disposition étoit en moi un effet imitatif de cette espèce d'évanouissement où l'astre du jour, en disparoissant, semble entraîner toute la Nature.

Les Quadrupèdes ovipares, en qui les

mouvements se font plus lentement que dans les animaux d'un ordre supérieur, que la simplicité de leur organisation met en état de se passer de nourriture pendant un long intervalle de temps, peuvent donc, comme les végétaux, rester long-temps engourdis. M. le Comte de la Cépède conclut avec raison, que ces animaux, » moins » sensibles que les autres, moins animés » par des passions vives, moins agités au » dedans, moins agissans à l'extérieur, sont » en général beaucoup plus à l'abri des » dangers, & qu'ils s'y exposent moins, » parce qu'ils ont moins d'appétits violens ». Il ajoute, » que leurs habitudes » sont en général assez douces, que leur » caractère est sans férocité; & que si » quelques-uns, comme les Crocodiles, » détruisent beaucoup, c'est parce qu'ils » ont une grande masse à entretenir ». Quoique les mouvemens vitaux aient peu d'énergie dans les Quadrupèdes ovipares, le sentiment de l'amour ne leur est pas étranger; le mâle & la femelle se recherchent au printemps, & leur union dure plusieurs jours, comme si la flamme qui doit les échauffer avoit de la peine à s'allumer dans des corps naturellement froids & humides: mais on a de la difficulté à concevoir comment ici la durée peut compenser le défaut d'intensité.

La femelle ne couve point ses œufs, la chaleur du soleil & de l'atmosphère les fait

éclore ; » & l'on doit remarquer, dit M.
 » le Comte de la Cépède, que tandis que
 » ces Quadrupèdes ont besoin, pour sublis-
 » ter, d'une plus grande chaleur que les
 » oiseaux, leurs œufs cependant éclosent
 » à une température plus froide que ceux
 » de ces derniers animaux : il semble que
 » les machines animales les plus compo-
 » sées ; &, par exemple, celles des oiseaux,
 » ne peuvent être mises en mouvement
 » que par une chaleur extérieure très-ac-
 » tive ; mais que lorsqu'elles jouent, les
 » frottemens de leurs diverses parties pro-
 » duisent une chaleur interne qui rend
 » celle de l'atmosphère moins nécessaire
 » pour la conservation de leur mouvement«.

A cette réflexion judicieuse on peut en
 ajouter une autre ; c'est que dans des fe-
 melles qui ne couvent point, & qui ne
 voient jamais leurs petits éclos, la tendresse
 maternelle doit être bien foible, ou plutôt
 nulle. Une impulsion semblable à celle qui
 porte les oiseaux à bâtir des nids pour leurs
 petits à venir, détermine seulement les fe-
 melles des Quadrupèdes ovipares à cher-
 cher les endroits les plus déserts & les
 plus sûrs pour y déposer leurs œufs. Tous
 leurs soins pour leur famille se bornent là,
 & ils sont bien loin de supposer cette ten-
 dre sollicitude qui agite les femelles des
 autres animaux qui ont sans cesse leurs
 petits sous leurs yeux ; car les affections
 morales doivent leur plus grande force aux

impressions réitérées des sens. Ce sont ces impressions vivement retracées par la mémoire, & modifiées par l'imagination, qui échauffent le sentiment. Ceux qui ont beaucoup observé, savent combien la tendresse maternelle tient à une infinité de petites circonstances sensibles; & c'est la Nature, profondément sentie, qui inspira sans doute à Racine ces deux vers :

Et soit frayeur encore, ou pour me caresser,
De ses bras innocens je me sentis presser.

A l'exposition des caractères communs à tous les Quadrupèdes ovipares; M. le C. de la Cépède passe à la description de chaque genre & de chaque espèce. Son style a du mouvement & un coloris toujours vrai; il s'élève & s'agrandit avec les objets qu'il décrit, & la description du Crocodile offre de ces traits qui n'appartiennent qu'aux Ecrivains du premier ordre.

Le devoir & le but du Philosophe sont de rectifier nos idées & de détruire nos erreurs en nous donnant des notions exactes sur la nature des choses. C'est ce que fait M. le C. de la Cépède dans l'Histoire du Basilic, du Caméléon, & du Dragon. L'imagination qui aime les objets capables de l'ébranler fortement, avoit supposé dans le Basilic la propriété effrayante de donner la mort par son regard; & cependant ce Léopard, qui n'a rien de dangereux, bien

loin d'avoir la vue si redoutable , peut flatter beaucoup la nôtre par sa belle crête & par les nuances brillantes de ses écailles. Le Caméléon , dont on avoit fait l'emblème de la servile complaisance des Courtisans , parce qu'on croyoit qu'il prenoit la couleur des objets dont il approchoit , est aussi un Léopard dont tout le merveilleux se réduit à présenter diverses teintes suivant le climat, l'âge ou le sexe. Quant au Dragon , objet fantastique de tant de fictions plus puériles que véritablement poétiques , il n'est , selon M. le Comte de la Cépède , » qu'un » animal aussi petit que foible , un Léopard » innocent & tranquille , un des moins » armés de tous les Quadrupèdes ovipares , » & qui , au moyen d'une espèce d'ailes » dont son corps est pourvu , a la facilité » de voltiger de branche en branche dans » les forêts qu'il habite ». On diroit qu'au gré de l'esprit humain, la Nature n'est pas assez remplie d'êtres , & qu'il faut qu'il y en mette quelques-uns de sa façon.

M. le Comte de la Cépède a placé à la suite de son Histoire Naturelle des Quadrupèdes ovipares , la Description de deux espèces de Reptiles bipèdes peu connus des Naturalistes. Elles forment un passage bien naturel au Traité des Serpens , que M. le Comte de la Cépède va donner , & qu'on ne peut manquer de désirer , lorsqu'on aura lu son Ouvrage sur les Quadrupèdes ovipares.

(Cet Article est de M. Roussel, Méd.)

ŒUVRES de Jurisprudence de M. BOUHIER, Président à Mortier au Parlement de Dijon, de l'Académie Françoisse, &c. recueillies & mises en ordre avec des Additions, par M. JOLY DE BEVY, Président à Mortier au même Parlement. Tome II. Prix, 24 liv. en feuilles. A Dijon, chez Frantin, Imprimeur du Roi; & à Paris, chez Delalain aîné, Libraire, rue Saint-Jacques, N^o. 240.

En annonçant le premier Volume de cette Collection, peut-être la plus méthodique & la plus utile dont notre Jurisprudence Françoisse puisse s'enrichir, nous pensâmes que l'on ne pouvoit en faire un éloge plus digne en même temps & de son Auteur & du Magistrat qui sacrifie ses veilles à la faire paroître, qu'en donnant une idée succincte des différentes matières traitées dans ce premier Volume. Nous suivrons la même méthode par rapport à celui-ci, dont l'Editeur s'empresse de faire jouir le Public.

Les quatre premières Dissertations qu'il renferme, sont sans contredit les plus intéressantes & par l'importance de leur objet, & par la profondeur avec laquelle elles sont discutées.

discutées. » C'est un beau spectacle que
 » celui des Loix féodales, a dit un Magis-
 » trat contemporain de M. Bouhier, &
 » aussi versé dans la connoissance des dif-
 » férens peuples de l'Europe, que dans celle
 » de la Législation de sa patrie. Un chêne
 » antique s'élève, l'œil en voit de loin
 » tous les feuillages; il approche, il en
 » voit la tige; mais il n'en apperçoit point
 » les racines, il faut percer la terre pour
 » les trouver ». Quelque fatigant que soit
 ce travail, il n'a point rebuté M. le Prési-
 dent Bouhier. Il semble même que plus les
 questions sur les Fiefs présentent de diffi-
 cultés, plus ce Magistrat a cru devoir re-
 doubler ses efforts pour ne rien laisser à
 désirer sur une matière aussi vaste, aussi
 compliquée. Veut-il retracer les devoirs
 réciproques des Seigneurs & de leurs Vas-
 saux, fixer les principes qui dérivent de
 leurs rapports mutuels, en faire ensuite
 l'application à toutes les espèces particu-
 lières qui peuvent se présenter, concilier,
 en un mot, les opinions opposées des grands
 Jurisconsultes qui avoient traité ces objets
 avant lui? C'est en remontant à l'origine
 de la Féodalité, c'est en perçant les téné-
 bres de l'Antiquité, c'est en se dépouillant
 des préjugés contre lesquels plusieurs de ces
 Auteurs n'avoient pas été assez en garde,
 qu'il nous explique le système de ces Loix
 » que l'on vit paroître en un moment
 » dans toute l'Europe, sans qu'elles tinssent

„ à celles que l'on avoit jusqu'alors con-
 „ nues ; de ces Loix qui ont fait des biens
 „ & des maux infinis ; qui ont laissé des
 „ droits quand on a cédé le domaine ; qui,
 „ en donnant à plusieurs personnes divers
 „ genres de Seigneurie sur la même chose
 „ ou sur les mêmes personnes , ont dimi-
 „ nué le poids de la Seigneurie entière ;
 „ qui ont posé diverses limites dans des Em-
 „ pires trop étendus ; qui ont produit la
 „ règle avec une inclinaison à l'anarchie ,
 „ & l'anarchie avec une tendance à l'ordre
 „ & à l'harmonie “. On trouvera sur-tout
 une preuve bien frappante de ces deux
 effets opposés, dérivant d'une même source,
 dans les deux Chapitres qui traitent du
Franc-aleu & du droit de *Guet & Garde* ;
 car si l'un nous retrace cette franchise pri-
 mitive que nos ancêtres ont toujours été
 jaloux de conserver comme le privilège le
 plus précieux d'un Peuple libre , l'autre ne
 nous rappelle plus guère d'autre souvenir que
 celui des horreurs de toutes ces guerres pri-
 vées, qui, enfantées dans la nuit de l'a-
 narchie, ont laissé presque par-tout l'em-
 preinte des désordres qui les avoient pro-
 duites.

M. Bouhier s'étoit encore livré à l'examen
 de plusieurs autres objets, plus particuliè-
 rement relatifs aux Droits coutumiers de
 Bourgogne ; & ce sont ces dissertations par-
 ticulières qui terminent le Volume que nous
 annonçons. Mais la manière avec laquelle

ce Savant Magistrat discute tous les sujets qu'il traite , prouve que l'homme de génie écrit pour tous les pays. Elle prouve que pour pouvoir décider sûrement une question particulière , agitée dans telle ou telle Coutume , il faut bien connoître toutes les autres , parce que tous les Statuts & toutes les Loix sont liés par des rapports mutuels , & qu'il est impossible d'en développer les principes , si l'on n'a pas saisi tous ces rapports antérieurs.

Mais l'hommage le plus flatteur pour la mémoire de M. Bouhier , c'est qu'un autre Magistrat , aussi éclairé , aussi profond que lui , consacre tous ses loisirs à rendre complète l'Edition de ses Œuvres. Les notes judicieuses & savantes dont celui-ci a enrichi les deux volumes qui paroissent actuellement (1) , ne peuvent que faire désirer avec une vive impatience celles par lesquelles il doit compléter le Recueil auquel M. Bouhier n'avoit pu mettre la dernière main. Une aussi louable émulation ne sçauroit manquer d'immortaliser M. le Président de Bevy. Puissent tous les Magistrats se convaincre , comme lui , que tout homme qui s'associe au Ministère de la Justice , doit

(1) Ces deux Volumes comprennent tout ce que M. Bouhier a publié sur la Coutume de Bourgogne ; & pour laisser au Public une entière liberté , on pourra les acheter séparément des autres qui restent à publier.

non seulement réunir l'autorité de l'exemple à la science de ses devoirs, mais encore faire jouir la postérité du fruit de ses travaux & de ses veilles!

Nous finirons cette Notice du second Volume des Œuvres complètes de M. Bouthier, en observant que la partie typographique de cette Edition est extrêmement soignée; qu'elle ne peut qu'ajouter à la réputation que le sieur Frantin s'est déjà acquise par plusieurs Ouvrages sortis de ses presses; & que ce qui doit sur-tout lui mériter la plus grande confiance, c'est l'exactitude avec laquelle il s'empresse de remplir ses engagemens; car quelque soigné, quelque considérable même que soit le second Volume qu'il donne aujourd'hui, il a anticipé le terme qu'il avoit pris pour le faire paroître,

OBSERVATIONS sur les Hôpitaux; par
JEAN AIKIN, Chirurgien, avec une
Lettre à l'Auteur, sur le même sujet du
Docteur PARCIVAL, Membre de la So-
ciété Royale de Londres. Ouvrage traduit
de l'Anglois, par M. VERLAC.

QUOI QU'EN disent quelques Philosophes spéculatifs, il n'est guère possible que les Sociétés policées puissent se passer de Pri-

sons ni d'Hôpitaux ; c'est une suite nécessaire de la belle invention du *rien* & du *mien*. Les Peuples qui l'ont adoptée ont été condamnés à offrir le spectacle de cette dégradation morale qui, depuis long-temps, fournit le texte d'une infinité de déclamations contre la Société civile, mais à laquelle il sera toujours impossible de remédier.

Si nous étions animés d'une charité véritablement active, si le zèle pur de l'humanité, dont on fait si souvent étalage, échauffoit véritablement nos cœurs, loin de multiplier ces asiles où se rassemblent les victimes de l'indigence, la plupart de ceux qui existent deviendroient inutiles : les sommes employées à leur construction ou à leur entretien fourniroient une source abondante de secours : versées par des mains fidelles & généreuses, elles iroient vivifier les familles indigentes, & y porter la consolation & l'espoir ; mais il faudroit trouver des âmes célestes qui fissent leur principale occupation de l'exercice de la charité ; il faudroit qu'on cherchât l'aspect du pauvre avec le même empressement qu'on cherche les spectacles & les divertissemens. Notre philosophie ne nous a pas encore amenés à ce point-là.

On annonce un projet de bienfaisance ; tout le monde en parle : le riche qui veut également faire parler de lui, tire froidement un louis de sa bourse, & se fait

H 3

inscrire dans les feuilles périodiques. Cependant n'attendez pas qu'il s'informe si par hasard il n'y auroit pas dans son quartier quelque malheureux qui manque de pain. Il est très-commode pour lui qu'il existe des Hôpitaux & des Dépôts de mendicité. C'est une réponse toujours prête au cas qu'il s'élève dans son cœur quelque murmure sur l'inégale répartition des biens de ce monde. Si, malgré toutes ses précautions, sa sensibilité court encore le risque d'être compromise, si la présence de l'indigent vient encore lui reprocher l'injustice de sa condition, il en est quitte pour le renvoyer à l'Hôpital; de manière qu'en formant ces sortes d'institutions, il sembleroit qu'on a moins consulté les intérêts des pauvres que ceux des riches, & qu'on a seulement voulu tranquilliser la conscience de ces derniers.

On le croiroit sur-tout d'après les vices de forme d'administration & de régime qui jusqu'à présent n'ont cessé de détruire ou de contrarier tout le bien que l'humanité pouvoit attendre de l'existence des Hôpitaux; mais les gémissemens des malheureux sont enfin parvenus au pied du Trône: des plumes éloquentes ont plaidé leur cause avec une énergie digne de son objet. Les entrailles du Souverain se sont émues; il a voulu qu'on construisît des Hôpitaux sur un nouveau plan, & qu'en remédiant à des abus trop long-temps dissimulés.

Dans de pareilles circonstances , l'Ouvrage que nous annonçons ne peut qu'être favorablement accueilli. L'Auteur s'attache principalement à démontrer les pernicious effets qui résultent du mauvais air qu'on respire dans les Hôpitaux; mais malheureusement il paroît, d'après son propre témoignage , que c'est un vice inhérent à la chose même , & qu'il faut renoncer à rassembler plusieurs malades dans une même enceinte , si l'on veut y conserver l'air dans toute sa pureté.

» Souvent , dit-il , il est corrompu au point de devenir un poison ; j'ai tout lieu de craindre qu'il n'y ait aucun Hôpital qui ne doive presque être regardé comme un *Lazareth* (1), renfermant dans ses murs une maladie particulière. C'est ce fléau distingué par le nom de fièvre de prison ou fièvre d'Hôpital , qui a fait plus de ravages dans nos armées de terre & de mer , que l'épée de l'ennemi «.

» Je connois une Infirmerie dans la campagne , qui est remarquable par sa propreté & par l'excellence de sa construction ; néanmoins j'ai vu fréquemment une fièvre lente , la source & le germe de la putridité , gagner d'autres malades , & devenue pour eux la maladie principale , résister à quelque re-

(1) Hôpital pour les pestiférés.

mède qu'on pût imaginer ; jusqu'à ce que le malade étant renvoyé de la maison, cela produisit une cure spontanée ».

C'est d'après ce vice de l'air que l'Auteur établit des règles d'admission ou d'exclusion pour les malades qui demandent à entrer dans les Hôpitaux : il parle ensuite des maladies Vénériennes , de la petite vérole, des femmes en couche, & des insensés. Par - rour ou reconnoît l'homme instruit , l'Observateur intelligent , & l'ami de l'humanité.

L'Ouvrage est terminé par une Lettre du Docteur Percival, écrite dans les mêmes vues & offrant les mêmes résultats.

ABUS & Dangers de la Contrainte par corps ; Par M. DUCLOSEL d'ARNERY, in-8°. A Paris , chez la Veuve Ballard & fils , Imprimeurs du Roi , rue des Mathurins. 1788.

IL suffit au Gouvernement de tendre vers le bien, pour que ses Sujets y courent aussitôt , pour qu'on voye les personnes instruites & celles dont la sensibilité ne demande que l'occasion de s'épancher, rêver au bien, s'occuper des réformes nécessaires, & tracer devant le Magistrat un nouveau

filon que l'opinion publique ne tarde pas d'ouvrir & de féconder. Tout se tient dans l'ordre essentiel de l'Administration; toutes les Parties correspondent entre elles; & quand vous voyez une Nation quelconque user d'une rigueur excessive envers les malfaiteurs, croyez que cette sévérité a des filons qui partent de loin, qu'il faut suivre & couper dans tous les sens. Nous avons fait un tableau (Mercure, n°. 22) des crimes ou des fautes, oui des fautes qui mènent au gibet par trop de sévérité dans le Code Criminel.

M. du Closel d'Arnery présente à son tour la liste des Contraintes par corps : on ne peut qu'être étonné de son étendue & des moyens qu'elle offre à la cupidité pour l'appliquer à une foule de cas étrangers au véritable esprit de l'Ordonnance. Sous ce point de vue, sa Brochure est intéressante, & doit prédaire de l'effet sur les Chefs de la Justice; c'étoit un coin du tableau de notre Législation, qui restoit à éclairer, & M. du Closel a pris cette tâche : son motif le rend recommandable. Pendant qu'on va réformer le Code Criminel, il seroit absurde, en effet, de laisser en arrière des réformes qui doivent être les préliminaires de cette grande entreprise. Il faut réserver les prisons aux scélérats, il faut les fermer sur le criminel; mais l'honnête Citoyen qui signe une lettre de change, mais le jeune homme de la facilité duquel

H 5

on abuse ; mais un plaideur condamné à des dépens ; mais le père & la mère qui sont par un excès de misère dans l'impuissance de payer les mois de nourrice ; mais celui qui est condamné à des dommages & intérêts ; mais les frais de geline ; mais des arrérages de biens à fermes , tous ces cas méritent-ils en conscience la contrainte par corps ? Ce châtiment , car la prison en est un , n'est-il pas , dans le dix-huitième siècle , un monument de la barbarie des premiers âges , de ces temps où la moitié des peuples étoit esclave , où le débiteur devenoit Serf. C'est de là qu'il faut partir pour trouver le *génuit* de la contrainte par corps. N'aurions-nous acquis tant de lumières , que pour laisser notre Code sous l'antique poussière féodale & dans les ténèbres de l'ignorance. On est bon par les mœurs , cela est vrai pour l'individu ; mais une Nation ne peut prétendre à la bonté que par les Loix. Toujours menacer , toujours trop sévèrement punir , voilà nos Loix. Faut-il que les Citoyens honnêtes , en lisant les pages de ce Code de sang & de fer : Je n'ai connu le Péché que par la Loi.

» Si l'homme indigent , dit il , pag 54 ,
 » ne peut élever ses enfans qu'en s'exposant
 » au danger de perdre sa liberté , quel
 » est celui qui voudra être père , sur-tout
 » d'une nombreuse famille ? ... Faut-il que
 » la crainte d'une détention rigoureuse le

» force , pour ainsi dire , ou à profaner
» sa couche par une incontinence destruc-
» tive , ou à immoler enfin dans un hôpi-
» tal ses enfans à sa sûreté. Malheur à l'Etat
» dont les Citoyens ne voient dans l'ac-
» croissement de leur famille , qu'une aug-
» mentation de charges , sous le poids des-
» quelles ils craignent à chaque instant de
» tomber accablés. Une dépopulation ra-
» pide est bientôt un présage certain de sa
» prompte décadence.

» Ainsi , lorsque des vexations & des
» cruautés multipliées eurent forcé les ha-
» bitans du Mexique de regarder la vie
» comme un joug insupportable , & la
» mort comme un véritable bienfait , tous
» ces infortunés , réunis par une même
» chaîne de maux , formèrent la conspira-
» tion inouïe de l'anéantissement de leur
» espèce ; & la terre si long-temps humectée
» du sang des pères , fut enfin souillée du
» germe des enfans «.

Cette courte citation suffit pour faire con-
noître le style de M. du Closel ; nous pen-
sons précisément comme lui sur les abus
que la contrainte par corps nécessite. Ses
argumens sont invincibles ; car il est très-
rare qu'elle soit exercée contre les Com-
merçans. Les registres de l'Hôtel de la Force
attesteroient que les victimes de cette Loi
sont prises dans la classe des jeunes gens ,
des personnes dont l'état est étranger au

commerce, pour lequel seulement la contrainte a été ordonnée.

Nous devons aux Juifs, chassés par Philippe-Auguste, l'invention des lettres de change. Plus de deux siècles s'étoient écoulés avant qu'on sentît la nécessité d'établir la Jurisdiction Consulaire : cependant le commerce avoit été en activité ; la France avoit vu le luxe se conformer aux mœurs de chaque siècle ; les Contraintes par corps n'avoient point été multipliées. Dans quel temps les a-t-on prodiguées ? A cette époque où la France, déchirée par la guerre civile, en proie aux Italiens, aux Espagnols & aux Reîtres, livrée à l'agiotage des rentes nouvellement constituées sur la Ville, ruinée par l'intérêt, alors exorbitant du dix pour cent, croyoit devoir attirer les Etrangers par les sûretés les plus fortes. Alors chacun étoit ou Capitaliste, ou Usurier, ou Soldat. Une nouvelle administration entraînoit des abus, & ce sont ces abus que nous n'avons point abrogés.

La Brochure de M. du Closel mérite d'être accueillie ; il est à désirer qu'elle puisse être de quelque poids aux yeux du Chef de la Justice. L'équité & l'humanité semblent avoir inspiré M. du Closel.



*LETTRES de Mlle. Aïssé à Mme. C**., qui contiennent plusieurs Anecdotes de l'Histoire du Temps, depuis l'année 1726 jusqu'en 1733; précédées d'un narré très-court de l'Histoire de Mlle. Aïssé, pour servir à l'intelligence de ses Lettres; avec des Notes, dont quelques-unes sont de Voltaire. Nouvelle édition, corrigée, & augmentée du Portrait de l'Auteur. A Lausanne; & se trouve à Paris, chez Lagrange, Libraire, rue S. Honoré, vis-à-vis le Palais-Royal.*

CES Lettres, au nombre de trente-six, ne paroissent point supposées; il y règne un ton de mollesse & de grace, & cette vérité de sentiment, si difficile à contre-faire, qu'on ne la trouve presque dans aucun de ces Romans épistolaires dont Paris inonde les Provinces & les Colonies. Une foule d'Anecdotes, qui nous ramènent aux jours de la Régence & au genre de mœurs qui suivit ce temps licencieux, des épanchemens de cœur, intéressans parce qu'ils nous offrent la peinture du nôtre, ses penchans, ses faiblesses, ses contradictions inexplicables; en fin, je ne sais quelle intrigue peu développée qui serpente à travers les

riens aimables dont ce Recueil, est tissu, en rendent la lecture très agréable aux gens du monde & aux gens de Lettres.

Le personnel de l'Auteur n'intéresse pas moins que sa correspondance. Mlle. d'Aïssé éprouve, dès l'âge de quatre ans, les plus grands malheurs; les Turcs prirent sa patrie, petite ville en Circassie, & tous les habitans furent réduits à l'esclavage. Les plus jolies filles furent, selon les us de ces Messieurs, destinées au sérail. M. de Ferrioles, alors Ambassadeur de France à la Porte, ne put voir cette aimable enfant sans s'attendrir sur son sort. Le Turc qui l'exposoit en vente, l'avoit trouvée dans un palais, entourée d'esclaves; c'étoit sans doute une jeune Princesse Circassienne: elle étoit déjà belle & touchante; l'Ambassadeur n'y put tenir; il l'acheta 1500 livres, & l'amena à Paris. Tous les Maîtres, pour développer ses talens agréables, furent bientôt employés; mais personne ne l'instruisit de ses devoirs. Aussi, vivant & s'élevant parmi les femmes les plus intrigantes & les plus voluptueuses de ce temps, elle ne put échapper aux intrigues amoureuses & aux malheurs qui accompagnent d'ordinaire une trop grande sensibilité. Malgré les exemples qui l'entouroient, Mademoiselle d'Aïssé aimoit cependant la vertu. L'Ambassadeur devint très-amoureux de son élève, qui, comme de raison, lui préféra un jeune homme aussi charmant, aussi parfait que le de Terville.

des Lettres Péruviennes ; mais ce Courtisan étoit Chevalier de Malte ; il voulut en vain faire calser ses vœux , l'emmenner dans les pays étrangers ; son amante ne vouloit qu'être aimée paisiblement , & ne consentit à aucune des extravagances que l'amour lui suggéroit. Leur amour fut ce qu'on appelle *Platonique* pendant quelque temps ; mais comme un attachement durable & sans faveurs est cet heureux *phénix* qu'on n'a pas encore pu trouver , Mademoiselle Aïssé oublia peu à peu ses premières terreurs , & devint mère *incognito*.

Dès que ce malheur fut arrivé , elle fut dévorée de remords & d'inquiétudes ; elle étoit désespérée de penser que son enfant chéri n'auroit jamais d'état , & rougiroit de sa mère. La Religion & une maladie de langueur lui firent faire des réflexions si sérieuses , qu'elle eut enfin le courage de vaincre sa passion , c'est-à-dire , les foiblesses de l'amour. Elle mourut de consommation à la fleur de son âge , & laissa des regrets éternels dans le cœur de tous ceux qui l'avoient connue.

Ses Lettres peignent au naturel son ame & son siècle. Elle ressemble souvent à Madame de Sévigné , non pas qu'elle calque sur ces inimitables modèles , mais parce que leurs caractères ont de l'analogie. Il y a cependant deux autres Historiettes dans ce Recueil , que l'Editeur auroit bien fait de supprimer. L'Anecdote atroce sur la mort

de la Lecouvreur , ne mérite aucune foi ; Voltaire dit lui-même en propres termes : *Elle mourut entre mes bras d'une inflammation d'entrailles, & ce fut moi qui la fis ouvrir. Tout ce que dit Mademoiselle Aïssé sont des bruits populaires qui n'ont aucun fondement.*

Veut-on un échantillon du style de Mademoiselle Aïssé? le voici: Lettre XI, pag. 9) :

„ Nous n'avons point de nouvelles, sinon
 „ la grossesse de Madame de Toulouse, &
 „ le bon mot du Roi (Louis XV) sur l'Histoire de Henri IV, qu'il vient de lire.
 „ On lui a demandé son sentiment là-dessus; il a répondu que tout ce qui lui avoit
 „ plu davantage dans la vie de Henri, c'étoit son amour pour son peuple.
 „ L'argent est encore bien rare; mais une chose qui l'est furieusement & que vous
 „ n'avez jamais vue, c'est que le premier Ministre est fort approuvé; c'est le plus
 „ honnête homme du monde, qui est certainement occupé du bien de l'Etat; enfin,
 „ nous avons un premier Ministre estimable, désintéressé, & dont l'ambition n'est que de remettre les affaires en ordre: les premiers moyens ont été durs; mais la suite
 „ fait bien voir qu'il n'a pas pu faire autrement. Il a ôté le *cinquantième*, & a remis deux millions sur les tailles; tout
 „ cela prouve un Ministre qui veut rendre les peuples heureux. Dieu veuille qu'il
 „ vive assez long-temps pour mettre en exécution ses bonnes intentions “ !

» J'ai toujours lieu d'être contente du
 » Chevalier ; il a la même tendresse & les
 » mêmes craintes de me perdre. Je ne mé-
 » fuse point de son attachement ; c'est un
 » mouvement naturel chez les hommes de
 » se prévaloir ; je ne sçaurois me servir de
 » cette sorte d'art ; je ne connois que ce-
 » lui de rendre la vie si douce à ce que
 » j'aime , qu'il ne trouve rien de préféra-
 » ble : je veux le retenir à moi par la seule
 » douceur de vivre avec moi ; ce projet le
 » rend aimable ; je le vois si content, que
 » toute son ambition est de passer sa vie
 » de même ; peut-être que cela nous con-
 » duira à ce que nous désirons tant : la na-
 » ture de son bien est un furieux obstacle ;
 » Dieu nous regardera peut-être en pitié :
 » j'ai des mouvemens quelquefois bien durs
 » à combattre ; ce qu'il y a de surprenant ,
 » c'est que je les ai eus toute ma vie : je
 » me reproche..... Hélas ! que n'étiez-
 » vous Madame de F.... ! vous m'auriez
 » appris à connoître la vertu ; mais passons
 » sur cela : cependant je suis , en fait d'a-
 » mour , la plus heureuse personne du
 » monde : matière à réflexion pour de jeu-
 » nes cœurs " !



S P E C T A C L E S.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Jeudi 8 , on a donné à ce Théâtre une représentation du *Comte d'Albert & sa Suite* , & des *Trois Déeses Rivales* , au profit des Cultivateurs infortunés. Le second Acte du *Comte d'Albert* n'a jamais produit un effet plus intéressant que ce jour-là ; Madame du Gazon , M. Philippe & M. Trial s'y sont surpassés ; les Spectateurs étoient vraiment dans l'enthousiasme. L'affluence étoit nombreuse , & la recette a produit 4200 livres.



ANNONCES ET NOTICES.

*V*oyages intéressans dans différentes Colonies Françaises, Espagnoles, Angloises, &c. contenant des observations importantes relatives à ces contrées, & un Mémoire sur les maladies les plus communes à Saint-Domingue, leurs remèdes, & le moyen de s'en préserver moralement & physiquement, avec des Anecdotes singulières qui n'avoient jamais été publiées. Le tout rédigé d'après un grand nombre de Manuscrits, & mis en ordre par M. ***, in-8°. 1 Vol. br., 5 livres. A Paris, chez J. Fr. Bastien, Lib. rue des Mathurins, N°. 7.

Dans les circonstances actuelles, quand tous les yeux sont tournés vers l'Amérique Septentrionale, où s'est élevée une nouvelle Puissance qui choque peut-être un peu l'ordre politique de l'Europe, nous croyons qu'on doit recevoir avec plaisir tout ce qui peut contribuer à faire connoître quelques-unes de ces Régions éloignées, devenues si fameuses de nos jours.

Nouveaux principes de connoissances humaines, pour donner aux jeunes gens les moyens de faire les plus grands progrès dans les hautes Sciences : mais il ne suffit pas de lire une fois légèrement, il faut lire & relire avec application ; par M. Stremion. Brochure in-8°. de 34 pages. A Paris, chez les Marchands de Nouveautés.

Théorie du jet des Bombes, par M. d'Ehren-
malin, Sous-Lieutenant au Régiment de Royal-
Suédois. Brochure in-8°. de 63 pages. A Paris,
chez Lagrange, Libr. rue St. Honoré, vis-à-vis
le Palais-Royal.

Code du Fabricant, ou Résumé sommaire des
principaux Réglemens concernant les Arts & Mé-
tiers; in-12. Prix, 2 liv. 8 s. br. A Paris, chez
Prevot, Letellier & Royez, Libr. quai des Au-
gustins; & Méquignon, au Palais.

Le *Code des Manufactures*, du même Auteur,
est sous presse, & formera un second Volume,
qui se vendra aussi séparément.

Médecine Clinique, ou Manuel de pratique,
traduit de l'allemand de M. Christian Gottlieb-
Selle, Docteur & Professeur en Médecine, &c.
par M. D. Coray, Docteur en Médecine de l'U-
niversité de Montpellier. 2 Vol. in-8°. A Mont-
pellier, chez Jean Martel aîné, Imp.; & à Paris,
chez Croullebois, Lib. rue des Mathurins.

*Examen Physico-chimique des principes de l'air
& du feu*, ou Lettres de Madame la Marquise de
P**. M***. sur la chaleur du globe; par M. le
Semelier. 2 Vol. in-8°. Prix, 9 liv. A Amsterdam;
& se trouve à Paris, chez P. Fr. Didot jeune,
Imp. quai des Augustins; Théophile Barrois jeune,
Lib. quai des Augustins; & Croullebois, rue des
Mathurins.

On trouve chez le même Libraire, des *Pro-
priétés de la plante appelée Rhus-Radicans*, de son
utilité, & des succès qu'on en a obtenus pour la

guérison des Dartres , des affections dartreuses , & de la Paralyfie des parties inférieures ; des propriétés du Narcisse des prés , pour les Convulsions ; par M. Dufresnoy , Docteur en Médecine en l'Université de Montpellier , Conseiller du Roi , &c. Brochure de 48 pages. Prix , 1 liv.

Essai sur les obligations civiles des frères envers leurs sœurs , suivant la Coutume de Normandie , ou Questions notables sur les droits des filles ; par M. Vastel , Docteur en Droit , Avocat au Parlement de Normandie. A Rouen , de l'Imprimerie de veuve Laurent Dumesnil , rue Neuve Saint-Lo , vis-à-vis le Prieuré ; & se vend à Paris , chez le Boucher le jeune , Lib. rue Ganterie.

Cet Ouvrage intéressant pour la Jurisprudence , jette beaucoup de lumières sur la matière qui y est traitée.

Supplément au même Ouvrage , par le même Auteur ; in-12. Chez les mêmes Libraires.

Des Etats - Généraux , & autres Assemblées Nationales. Cette Collection formera 12 Volumes in-8°. d'environ 500 pages chacun ; il en paroîtra régulièrement 2 Volumes par mois. Les Tomes I & II sont en vente. Prix , 4 liv. 10 sous chaque Volume broché , & 5 liv. franc de port par la Poste. A Paris , chez Buillon , Libraire , Hotel de Coëtlosquet , rue Haute-feuille , N°. 20. Au 1er. Septembre prochain , le prix des Volumes sera augmenté pour les personnes qui ne se seront pas fait inscrire à cette époque.

Tableau de comparaison de l'Agriculture , du Commerce & de la Navigation de France & d'Angleterre.

Ce Tableau est extrait d'un Traité sur l'Agriculture par M. de Fresne, qui se vend chez Debray. Lib. au Palais-Royal, galerie de bois, N^o. 235.

Œuvres de M. François Salignac de la Mothe Fénelon; Tome V. A Paris, de l'Imprimerie de Franç. Amb. Didot.

Les Volumes de cette belle édition se succèdent assez rapidement. Celui que nous annonçons contient le bel ouvrage de Télémaque.

Vie de Frédéric II, nouvelle édition, revue, corrigée, & augmentée de beaucoup d'Anecdotes intéressantes; 4 Vol. in-12, avec son Portrait. Prix, 9 liv. broch.; & franc de port par la Poste, 10 liv. A Strasbourg, chez J. G. Treuttel, Lib.; & se trouve à Paris, chez Maradan, Lib., rue des Noyers, N^o. 33.

Cette nouvelle édition, d'un Ouvrage qui a joui d'un succès mérité, est agréablement imprimée.

Collection des Mémoires de l'Histoire de France, Tome XLI. A Paris, rue & hôtel Serpente.

Ce Volume contient les Mémoires du Sr. Jean de Mergey, & ceux de Michel de Castelnau.

Bibliothèque Universelle des Dames. Même adresse.

Des deux Volumes que nous annonçons; l'un est le premier de l'*Economie rurale*, l'autre le 1^{er} de la *Morale*.

Collection de Romans & Contes, imités de l'Anglois, corrigés & revus de nouveau par M. de la Place; 6 Vol. in-8^o. A Paris, chez Cussac, Lib. galerie de Richelieu, au Palais-Royal, Nos. 7 & 8.

Les Romans de M. de la Place sont aussi estimés que répandus. Les 3 premiers Volumes qui paroissent, contiennent *Oronoko*, *Cécile*, *l'Orpheline Angloise*, & les deux Mentors.

Henri IV & Sulli, gravés en traits de plume, d'après les originaux de M. Bernard, Membre du Bureau Académique d'Ecriture. Prix ensemble, 4 livres. A Paris, chez l'Auteur, rue Neuve-des-Petits-Pères, N°. 3 ; & chez M. Le Maire, Membre dudit Bureau, rue Saint-Martin, au coin de celle de Venise.

Galerie du Palais-Royal, gravée d'après les Tableaux des différentes Ecoles qui la composent, avec un Abrégé de la Vie des Peintres, & une description historique de chaque Tableau. A Paris, chez J. Couché, Graveur, rue Sainte Hyacinthe, N°. 4 ; & chez J. Bouillard, rue d'Argenteuil, N°. 95.

Cette 11e. Livraison contient *Vénus qui se peigne*, de Jacques Palme, dit le vieux Palme ; *l'Enlèvement de Proserpine*, par Lambert Suster ; *S. François*, de Rembrant Van-ryn ; *Jupiter & Leda*, par Jacques Robresti, surnommé le Tentoret ; *Sainte Apolline*, de Guido René ; & *les Chèvres*, par Paul Brill.

Cette grande entreprise est toujours digne d'être encouragée.

Six Sonates à l'usage des Commencans pour le Clavecin, Violon ad lib. Par Valentin Nicolay, Œuv. 11e. Prix, 9 liv. franches de port.

= 6 Duo faciles pour deux Violons, par G. Camбини. Prix, 7 liv. 4 sous, francs de port.

= 3 Sonates pour le Clavecin, Violon *ad lib.* Par M. Mehl, Œuv. 2e. Prix, 6 l., franches de port.

192 MERCURE DE FRANCE.

= 1^{er}. Concerto pour Clavecin, 2 Violons, Alto, Basse & Flûte ; par Valentin Nicolai, Œuv.
12e. Prix, 6 liv. port franc.

= Numéros 6 & 7 du Journal de Clavecin, par les meilleurs Maîtres. Prix chaque N^o, 3 liv. ; abonnement pour 12 Numéros, 15 liv. franc de port.

= Numéros 24 à 30 du Journal de Harpe, par les meilleurs Maîtres ; & Numéros 34 à 40 du Journal Hebdomadaire, contenant des Airs de Théâtre & autres, avec accompagnement de Clavecin. Prix chaque N^o., 12 sous ; abonnement pour 52 Numéros de chaque Journal, francs de port, 15 liv. A Paris, chez Leduc, au Magasin de Musique & d'Instrumens, rue du Roule, N^o. 6.

Faute à corriger.

N^o. 32, page 80, ligne 27, d'un ridicule, lisez d'un siècle.

T A B L E.

A Eucharis.	145	Observations.	172
Moralité.	147	Abus & dangers.	176
Charade, Enig. & Log. Idem.		Lettres de Mlle. Aïssé.	181
Histoire Naturelle.	150	Comédie Italienne.	186
Œuvres de Jurisprudence.	168	Annonces & Notices.	187

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, le **MERCURE DE FRANCE**, pour le Samedi 23 Août 1788. Je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris, le 22 Août 1788.

S É L I S.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 30 AOÛT 1788.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

ÉPIGRAMME

A un mauvais Poëte.

DEVANT toi , de tes vers on vante l'élégance.
On te dit qu'ils sont bons : cet encens t'étourdit ;
Damon , contente-toi de ce que l'on en dit ,
Mais ne t'informe pas de ce que l'on en pense.

(Par M. Charon.)

N°. 35. 30 Août 1788.

I

É P I T R E

*A ZULMIS, ou mes Adieux à celle
que j'aime.*

ZULMIS, prompt à vous obéir,
Loin de ces rives fortunées
Je vais soupirer & languir ;
Je vais regretter ces journées
Où je pouvois, à vos genoux,
Souffrir de votre indifférence ;
J'y vivois de votre présence,
Je vais expirer loin de vous.

Aux loix d'Amour las de souscrire,
J'avois déserté son Empire,
Je ne voulois plus m'engager ;
De ce serment, un peu léger,
Le Dieu malin osa sourire,
Et te choisit pour s'en venger.

A tes pieds, tremblant, l'œil humide,
Je bégayois le mot Amour,
Et mon aveu, cent fois par jour,
Voloit sur ma langue timide ;
Mais bientôt j'étois interdit,
Ton regard me sembloit farouche ;
Zulmis, si j'avois vu ta bouche
Sourire un peu... j'aurois tout dit.

DÉJA, dans ton heureux asile,
 Le Printemps répand ses faveurs ;
 Tu pourras goûter leurs douceurs ;
 Ton ame est libre, elle est tranquille,
 La mienne est en proie aux douleurs.
 Eloigné de ce que j'aïore,
 L'Hiver doit renaitre pour moi ;
 Et quand je la prendrois pour toi,
 Jé ne pourrois sourire à Flore.

.....

JE les ai vus tout près d'éclorre,
 Le Lis, l'Anémone & l'Œillet ;
 J'ai vu le réveil de l'Aurore ;
 Comme elle l'Amour s'éveilloit ;
 Agathis, à ta sœur Isaure
 Parloit des feux qu'il chérissoit,
 Isaure, ... hélas ! ... elle écoutoit
 Tableau cruel ! Ah ! de ma lyre
 Tu suspends l'accord douloureux ;
 Ma Muse, en fuyant, ne m'inspire
 Que des regrets & des adieux.

LOIN de ces rives fortunées,
 Où, Zulmis, pour vous obéir,
 Je vais soupirer & languir ;
 Je vais regretter ces journées
 Que je coulois à vos genoux ;
 Et puisqu'à des momens si doux
 Succède une cruelle absence,

Je vivois de votre présence,

Je vais expirer loin de vous.

(Par M. Méjan Du Luc.)

A M. LE COMTE DE ***.

*Couplets chantés chez lui à table le jour
où il a reçu la Croix de S. Louis.*

AIR : *Je suis Lindor.*

L'HOMME a souvent des croix dans sa carrière ;
Mais toi, papa , mari , toujours heureux ,
Toujours aimé , tout va suivant tes vœux ;
Ta seule croix est à ta boutonnière.

Si les vertus , autres que les guerrières ,
Sur pareil prix avoient aussi leurs droits ,
Aimable ami , pour attacher tes croix ,
Tu n'aurois pas assez de boutonnières.

Le verre en main , puisse la troupe entière
Se réunir ainsi que nous voilà ,
Quand MINONET (1) à son tour obtiendra
Que Saint Louis pende à sa boutonnière !

(1) Joli enfant , âgé de 9 ans , le plus jeune de ses trois
frères , dont l'aîné vient d'entrer au service.

(Par M. le Marquis de Fulvy.)

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogriphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Moulin*; celui de l'Énigme est *Soulier*; celui du Logogriphe est *Tolérance*, où l'on trouve *Cor*, *Colère*, *Or*, *Roc*, *La*, *Ré*, *Etna*, *Noël*, *Lance*, *Arc*, *Caton*, *Ane*, *Once*, *Léna* (Fleuve), *Elan* (espèce de cerf), *Léon*, *Rac*.

CHARADE.

A Madame DE LA MORINIÈRE, qui m'en demandoit une.

CERTAIN jeu de hasard compose mon premier;
Chacun, en vous voyant, éprouve mon dernier;
Toujours, en vous quittant, on ressent mon entier.

(Par M. Roger le boiteux & manchot,
Ingénieur - Feudisle.)

ÉNIGME.

CHER Lecteur, malgré ma vieillesse,
J'ai beaucoup plus de Courtisans

Qu'Hélène, Beauté de la Grèce,
 N'eut d'Amans dans son jeune temps.
 Aux uns je fais goûter les charmes
 Qu'on éprouve dans mes faveurs;
 Je cause aux autres des alarmes
 Par mes trop constantes rigueurs.
 Le grand esprit & l'éloquence
 Ne peuvent sur moi gagner rien;
 Je donne au sot la préférence,
 Quand les hasards le servent bien;
 Car Vénus jamais ne m'enchaîne;
 Plutus seul a des droits sur moi;
 Aussi c'est toujours lui qui mène
 Ceux qui se rangent sous ma loi.

(Par un Abonné.)

LOGOGRIPE.

LE temps détruira tout; par lui les plus constans,
 Epris d'autres objets, deviendront infidèles;
 Et nos jeunes Beautés, un jour en cheveux blancs,
 N'entendront plus enfin soupirer autour d'elles.
 A l'abri de ces loix, de mille adorateurs,
 Toujours, comme aujourd'hui, je recevrai l'hommage;
 Et loin que mes bontés refroidissent leurs cœurs,
 En leur accordant tout, je plairai davantage.

Au vrai Sage , dit-on , j'offre bien peu d'attraits ;
 Mais qu'importe , Lecteur ? dans le siècle où nous
 sommes ,

Du Sage impunément on peut braver les traits ,
 Car il est peu , je crois , de cette espèce d'hommes.
 Jusques ici mon nom doit te paroître obscur ;
 Mais il me reste encor quelque chose à te dire -
 Qui peut te faire asseoir un jugement plus sûr
 En te désignant mieux jusqu'où va mon Empire.
 Je peux de vingt Laquais faire autant de Marquis ,
 Et sans avoir recours à la métamorphose ,
 Te faire voir la Fleur étaler des rubis :
 Mais , c'est assez juger , à présent décompose.
 Tu trouveras bientôt le premier des métaux ;
 L'homme qui , pour raison , est conduit à Bicêtre ;
 Un élément qui peut te causer bien des maux ;
 De tous les mets connus , un des plus sains pour-
 être ;
 Un lien pour tes besoins , réchauffé très-souvent ;
 Du père des François , ce qui trancha la vie ;
 Un gîte que les rats habitent fréquemment ,
 Et de toi-même enfin une seule partie.
 Il me semble , Lecteur , avoir mis sous tes yeux
 Tout ce que dans sept pieds offre mon existence ;
 Et comme je pourrois devenir ennuyeux ,
 Il est prudent , je crois , de garder le silence.

(Par M. Kachon de Puigmont ,
 Garde du Corps de Monsieur.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE d'Angleterre, depuis la première descente de Jules-César dans cette Isle, écrite sur un nouveau plan, par le Docteur HENRY, l'un des Ministres d'Edimbourg; Ouvrage traduit de l'Anglois. A Paris, chez Nyon l'aîné & fils, rue du Jardinets. Tome Ier., in-4^e.

L'ANGLETERRE, autrefois si pauvre en Histoire, dont M. de Voltaire disoit que dans ce genre elle n'écrivoit que des *Factums*, & que pour qu'elle eût quelque chose qu'on pût appeler son Histoire, il avoit fallu qu'un François (fort suspect, Rapin Thoiras,) prît le soin de l'écrire; cette même Angleterre est aujourd'hui la Nation la plus riche & la plus féconde en Histoires impartiales, philosophiques, où les hommes & les événemens sont jugés avec sagesse, où tous les droits respectifs sont discutés, balancés, comparés avec la plus grande équité dont les hommes sont capables, où les droits de l'humanité soient toujours défendus. L'Histoire d'Angleterre

de M. Smollett, à laquelle on auroit d'ailleurs plus d'un reproche à faire, est plus impartiale que la plupart des Histoires des autres Nations; celle de M. Hume est un chef-d'œuvre de sagesse & de lumières, l'esprit y est toujours éclairé, toujours satisfait : l'Auteur a, dans un degré sublime, cette raison douce, supérieure, persuasive,

Qui dans le cœur pénètre pas à pas,

Comme un jour doux dans des yeux délicats.

M. Robertson, qu'on a peut-être un peu trop vanté parmi nous, a du moins mérité de l'être beaucoup.

M. Hume, en ne laissant rien à désirer du côté de la Philosophie, laissoit encore un laurier à cueillir à M. Henry, celui de l'érudition, celui d'approfondir les antiquités de son pays en tout genre, de creuser ce que M. Hume n'avoit fait quelquefois qu'effleurer. Nous ignorons si l'Histoire de M. Hume se sent d'avoir été commencée par la fin; suivant la remarque de M. l'Abbé de Mably; les inductions qu'il prétend tirer du fait connu, que M. Hume a écrit son Histoire dans un ordre rétrograde, pourroient bien n'être qu'un de ces jugemens d'humeur & de caprice auxquels M. l'Abbé de Mably avoit le malheur d'être sujet, & qui abondent sur-tout dans son dernier Ouvrage sur la manière d'écrire l'Histoire; mais on ne peut nier que l'Ou-

vrage de M. Hume ne se sente du profond mépris que la Philosophie même contribuoit à lui inspirer pour les peuples & pour les temps barbares, dont il ne croyoit pas que l'Histoire méritât beaucoup plus d'être écrite que celle des bêtes féroces de chaque contrée. C'est une idée exagérée peut-être, & la Philosophie même apprend à renfermer dans de justes bornes les idées les plus philosophiques; il importe de voir l'humanité sous toutes les faces & dans toutes ses modifications; il faut savoir ce que c'est qu'un peuple barbare, comment il le devient, par quels degrés il sort de la barbarie, par quels degrés il y rentre & en ressort encore. Il faut connoître les monumens des temps antiques; il faut connoître les mœurs de tous les âges & les comparer, & tâcher de prendre de chacune ce qu'elles ont de mieux.

Un premier mérite qu'on ne scauroit contester à cette nouvelle Histoire d'Angleterre du D. Henry, mérite qui certainement n'est pas médiocre, c'est celui d'être la plus complète de toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour. M. Hume lui-même, qui a connu les deux premiers Volumes de cet Ouvrage, les seuls qui aient paru avant sa mort, en a fait le plus grand éloge. Il admire comment le Docteur Henry a su débrouiller ce chaos antique, éclaircir tout ce qui concerne des époques ténébreuses mal décrites jusque-là par tous les Historiens, porter

par-tout la clarté, la lumière, composer en un mot un Livre aussi instructif & aussi intéressant avec des matériaux qui promettoient si peu : *Tantum, s'écrit-il avec Horace, series juncturaque pollet* ! Il insiste sur cette réunion de l'instruction & de l'agrément qui fait les excellens Ouvrages, & qui ne se trouve, dit-il, au même degré dans presque aucun Ouvrage Anglois.

Ce témoignage d'un Juge tel que M. Hume, qui étoit d'ailleurs le contradicteur naturel de M. Henry, & à la place duquel beaucoup d'Auteurs que nous connoissons n'auroient point pardonné à ce dernier d'oser traiter après eux le même sujet ; ce témoignage, disons-nous, est ici du plus grand poids.

Non seulement l'Histoire du Docteur Henry est la plus complète de toutes les Histoires d'Angleterre, mais encore ce n'est que dans cet Ouvrage qu'on trouvera l'Histoire complète des Loix, de la Constitution, de la Religion, des Sciences & des Arts, de la Marine, du Commerce, des Monnoies, des divertissemens, de la Langue, des usages & de la vie privée des Anglois & des anciens Habitans & Conquistans de l'Angleterre, tels que les Bretons, les Saxons, les Danois, les Normands, &c. Ce premier Volume contient même des recherches savantes sur l'ancienne Géographie de l'Angleterre, sur les Druides, sur les troupes que les Romains avoient

dans cette Île , sur les murailles qu'ils y ont fait construire, sur les principaux Officiers qu'ils y envoient, &c.

Un autre grand mérite particulier à cet Ouvrage, est celui d'un plan nouveau imaginé en partie par l'Auteur ; plan le plus propre à éviter la confusion des matières ; plan net , étendu, & régulier. Le Traducteur croit que quand cet Ouvrage sera connu en France , » il fera désirer aux gens » de Lettres de posséder un jour l'Histoire » de chaque pays , & sur-tout l'Histoire » de France « , écrite sur ce plan qui a extrêmement réussi en Angleterre. Voici en quoi il consiste.

L'Ouvrage entier est divisé en dix Livres ; chaque Livre commence & finit à quelque révolution remarquable.

La division de chaque Livre est absolument uniforme ; chacun de ces Livres a sept chapitres , toujours reproduits dans le même ordre de Livre en Livre ; & dans un même Livre , ces sept chapitres qui présentent tous l'Histoire d'un objet particulier , commencent tous à la même époque , embrassent la même période , & finissent au même temps. Ce sont , si l'on veut , sept Histoires différentes du même Peuple pendant la même période ; mais ce n'est qu'à force de divisions qu'on a un plan méthodique.

Prenons, par exemple , le premier Livre qui remplit ce premier Volume ; le premier

Chapitre de ce Livre contient l'Histoire Civile & Militaire de la Grande - Bretagne pendant l'espace de temps qui est le sujet du Livre, c'est-à-dire, depuis la première descente qu'y firent les Romains sous Jules-César, cinquante-cinq ans avant J. C., jusqu'à l'arrivée des Saxons, en l'an 449 de l'Ere Chrétienne.

Le second Chapitre présente l'Histoire de la Religion, ou l'Histoire Ecclésiastique du même pays pendant le même espace de temps.

Le troisième, l'Histoire de la Constitution, du Gouvernement, des Loix de la Grande-Bretagne, toujours pendant la même époque.

Le quatrième, l'Histoire des Sciences, des Savans & des Maisons établies pour le progrès des connoissances dans la Grande-Bretagne.

Le chapitre cinquième, l'Histoire des Arts.

Le sixième, l'Histoire du Commerce, des Monnoies & de la Marine dans la Grande-Bretagne.

Enfin, le Chapitre septième & dernier, l'Histoire des Mœurs, des Vertus, des Vices, des Usages remarquables, de la Langue, des Habillemens, de la Nourriture & des Divertissemens des Habitans de la Grande-Bretagne, toujours, ainsi que dans les chapitres précédens, pendant la même époque.

Cette même division se retrouve dans tous les autres Livres ; toujours les sept chapitres formant sept Histoires d'objets différens, & toujours les Chapitres correspondans de Livre en Livre, roulant sur le même objet, & continuant l'Histoire de cet objet.

Et pour rendre ce plan encore plus régulier & plus uniforme dans toutes ses parties, l'Auteur a disposé tous les Chapitres du même genre, suivant le même ordre dans tous les dix Livres. Par exemple, les Arts, qui sont le sujet du cinquième chapitre de chaque Livre, sont rangés l'un après l'autre successivement, suivant le même ordre dans tous les cinquièmes chapitres de tout l'Ouvrage, & ainsi du reste. Par là, de même que chaque Livre est le modèle de tous les autres Livres de l'Ouvrage, chaque Chapitre est aussi le modèle de tous les autres Chapitres correspondans dans chaque Livre.

Ce plan est neuf, & appartient en propre à l'Auteur, du moins dans l'étendue qu'il a donnée à sa division. On avoit déjà, dans quelques Histoires Françaises & Modernes, imaginé de raconter à part les événemens d'un ordre différent, de séparer, par exemple, l'Histoire Ecclésiastique de l'Histoire Civile, l'Histoire Littéraire de l'Histoire Politique ou Militaire, de rapporter sans interruption & sans mélange d'autres faits, les grands événemens qui comprennent plu-

siècles années , d'en former des tableaux entiers & suivis ; en un mot , de rapporter à part & en entier les divers faits , quoiqu'à suivre l'ordre chronologique à la rigueur , ces divers faits eussent dû être entrelacés.

Voici ce qu'écrivoit à ce sujet , en 1766 , l'Auteur de l'Histoire de François I.

» La forme des annales ou la forme chronologique est la première qui a dû se présenter aux Historiens ; c'est la plus simple ; les esprits ordinaires la saisissent d'abord , elle dispense de toute invention , elle a même sur les autres méthodes une espèce d'avantage , celui de montrer les événemens dans l'ordre où ils se sont passés , & d'être par conséquent un tableau plus fidèle de la réalité dans toutes ses circonstances.

» Mais , d'un autre côté , rien de plus fatigant dans une Histoire d'une certaine étendue , que cet asservissement scrupuleux à l'ordre chronologique. Ce plan ne présente jamais un fait , un tableau entier , toujours des portions de faits , des morceaux de tableaux , qui , faute de suite & de texture ne peuvent se graver dans la tête. C'est la liaison des faits , c'est l'unité , c'est l'intégrité du tableau qui peut s'emparer de l'imagination du Lecteur & y faire une impression durable. Dans les annales , l'intérêt n'a jamais le temps de se former , & s'il

» se formoit, ce ne seroit que pour im-
 » patienter le Lecteur, qui se verroit à tout
 » moment enlever à tous les objets de sa
 » curiosité, & transporter avec une rapi-
 » dité gênante à des événemens toujours
 » différens, toujours coupés, jamais liés,
 » jamais finis. L'attention ainsi égarée,
 » entraînée malgré elle vers des objets
 » étrangers les uns aux autres, est obligée
 » de se ranimer d'elle-même avec effort,
 » de revenir sur ses pas, de se demander
 » ce qu'est devenu l'objet dont elle s'occu-
 » poit d'abord, & qu'elle ne reverra pas
 » de long-temps, ce que deviendra celui
 » dont elle s'occupe à présent, & s'il ne
 » disparaîtra pas de même pour ne repa-
 » roître que lorsqu'il lui sera devenu in-
 » différent.

» L'ordre chronologique laisse au Lec-
 » teur la peine de décomposer l'Histoire
 » pour retrouver le fil des mêmes faits; il
 » faut qu'il rapproche laborieusement les
 » traits épars, les portions de faits répan-
 » dues çà & là dans un grand Ouvrage,
 » & séparées par de longs intervalles; mais
 » ces rapprochemens, ces combinaisons,
 » tous ces embarras enfin, n'étoit-ce pas
 » à l'Auteur à s'en charger? n'est-ce pas
 » lui que regarde le soin d'arracher toutes
 » les épines, de lever tous les obstacles
 » qui peuvent dégoûter de l'instruction en
 » la rendant plus difficile? Quelle obliga-
 » tion avez vous à un maître qui ne veut

„ vous instruire que selon la méthode qui
 „ lui coute le moins & qui vous coute le
 „ plus? Le Lecteur s'instruira sans doute
 „ avec plus d'agrément & d'utilité dans une
 „ Histoire où tous les faits d'un ordre dif-
 „ férent seroient traités à part , & où les
 „ événemens d'un même ordre , liés avec
 „ art & conduits sans interruption depuis
 „ leur origine jusqu'à leur terme , forme-
 „ roient un tissu entier que l'esprit pût
 „ embrasser à la fois. La chronologie seroit
 „ satisfaite , car cette méthode redouble-
 „ roit en quelque sorte l'obligation de
 „ marquer exactement l'époque de toutes
 „ les portions de faits réunies , comme on
 „ marquoit dans l'ordre chronologique l'é-
 „ poque de toutes les portions de faits dif-
 „ férents. Or la chronologie n'a rien de
 „ plus à prétendre , & ce tribut une fois
 „ payé , on a droit de renverser l'ordre
 „ chronologique pour l'intérêt de la nar-
 „ ration .

C'est ce que M. Henry exécute aujour-
 d'hui d'une manière encore plus marquée.
 Il nous suffit d'avoir exposé le plan dont
 il est l'inventeur à beaucoup d'égards , &
 qui distingue si avantageusement son Ou-
 vrage. Nous ne répéterons point d'après lui
 les événemens de l'Histoire d'Angleterre ;
 ils sont connus pour la plupart , & c'étoit
 sa manière particulière qu'il étoit question
 de faire connoître : on peut en juger par
 ce que nous en avons dit.

La traduction est d'une main habile, à laquelle on doit beaucoup d'autres traductions d'Ouvrages Anglois agréables & utiles, mais dont aucun n'égale celui-ci en importance & en utilité.

DE l'Électricité des Météores ; Ouvrage dans lequel on traite de l'Électricité naturelle en général, & des Météores en particulier ; contenant l'exposition & l'explication des principaux phénomènes qui ont rapport à la Météorologie Electrique, d'après l'observation & l'expérience ; par M. l'Abbé BERTHOLON, Professeur de Physique expérimentale des Etats - Généraux de Languedoc, Membre de plusieurs Académies Nationales & Etrangères. 2 Vol. in - 8°. , avec Fig. A Paris , chez Croullebois , Libraire , rue des Mathurins ; & à Lyon , chez Bernuslet.

LA partie de la Physique qui traite des météores, est sans contredit une des plus propres à exciter la curiosité & l'intérêt : aussi a-t-elle été cultivée même par les Anciens, qui nous ont transmis des observations précieuses : mais ce n'est que dans

ces derniers temps & depuis l'époque de Marly-la Ville , qu'on a pu avoir une juste idée de la nature des météores , & de la cause des divers phénomènes qu'ils présentent. Un grand nombre d'observations & d'expériences faites avec des appareils d'un nouveau genre, dont on n'avoit eu jusqu'alors aucune idée , ont démontré l'identité de la matière électrique avec celle de la foudre & de plusieurs autres météores.

Afin de mettre de l'ordre dans cet Ouvrage , qu'on peut regarder comme un Traité complet de l'Électricité Météore , l'Auteur , après avoir établi l'existence de l'électricité de l'atmosphère en général , examine en particulier les météores, divisés ordinairement en météores ignés , aqueux , aériens , & lumineux. Parmi les météores ignés , le tonnerre tient le premier rang. M. l'Abbé Bertholon présente d'abord un tableau de cette agitation particulière , lorsque le tonnerre se fait entendre : il distingue ensuite trois choses qu'il ne faut pas confondre , l'éclair , la foudre , & le tonnerre proprement dit ; il traite de la nature de la foudre , de ses phénomènes les plus étonnans , & en donne l'explication , toujours appuyée sur l'expérience & l'observation. Il s'étend ensuite sur la direction de la foudre , qui est tantôt ascendante , & tantôt descendante. Il faut voir dans l'Ouvrage même le détail des preuves de cette vérité , qui a encore tout le mérite de la nouveauté.

Le Chapitre des Para-tonnerres nous a paru digne de l'importance du sujet.

Dans la Section où il est question des tremblemens de terre & des volcans, un des plus terribles fléaux qui inspire profondément & par-tout la terreur & l'effroi, l'Auteur dit : » Il est des ames intrépides » qui affrontent les dangers & les tempêtes ; il en est qui , tranquilles dans le » sein des orages , voient de sang froid la » foudre filonner les airs , & le tonnerre » gronder sur leur tête ; mais on n'en a » jamais vu qui osassent , je ne dis pas » braver ces affreuses secousses imprimées » à la terre , je dis seulement ne pas » fuir des lieux qui en sont le funeste théâtre. Tous saisis d'épouvante aux premières approches de ce fléau destructeur , » n'ont ni assez de force ni assez de vitesse » pour accélérer leur fuite précipitée ». Il donne ensuite un précis historique, très-bien fait, des tremblemens de terre les plus anciens , & de ceux qui sont arrivés plus récemment, qui prouve que presque de tout temps ce terrible météore bouleversa notre malheureux globe. On ne peut lire les Anciens sans y rencontrer en mille endroits des témoignages certains de ces affreux bouleversemens qui ont ravagé le monde dès les premiers âges. » On navigue , disoit Sénèque , sur des villes que nos ancêtres » ont connues «... Nous marchons sur les cadavres des cités.

Parcourant ensuite d'un coup d'œil rapide la surface du globe de la terre, l'Auteur montre les changemens opérés presque partout par un effet de ces terribles météores : cette espèce de géographie physique est très - piquante. On traite de la même manière ce qui concerne les volcans dont on présente le tableau. Le nombre des volcans éteints, qui couvrent la surface de la terre, est si prodigieux, qu'on diroit, au premier aspect, qu'elle est presque l'ouvrage du feu ; & celui des volcans qui brûlent est très-considérable. L'étude de la Géographie est bien intéressante, quand on y réunit de cette manière la connoissance des révolutions qui sont arrivées à ce malheureux globe que nous habitons.

Après avoir exposé les phénomènes constans que présentent les météores dont nous parlons, M. l'Abbé Bertholon en recherche la cause ; & après avoir rapporté, discuté & réfuté les opinions des Anciens & des Modernes, car dans tout cet Ouvrage on y trouve des preuves d'une grande érudition, il attribue ces phénomènes à l'accumulation du fluide électrique contenu dans le sein de la terre, & prétend que nulle autre cause imaginée jusqu'à présent ne peut les produire. Il n'oublie pas de parler des moyens que les Anciens avoient pratiqués pour se préserver de ces secousses funestes, ni des Para-tremblemens de terre modernes.

Les bornes de ce Journal nous forçant d'abréger, nous ne dirons rien de la troisième Section, qui traite des météores ignés qui paroissent dans l'air ou à la surface de la terre.

L'aurore boréale, un des plus brillans phénomènes que le ciel puisse étaler dans toute sa pompe, est ici décrite d'une manière satisfaisante; l'Auteur ayant eu occasion de faire plusieurs observations de ce météore. Des figures faites avec soin, présentent aux yeux mêmes les principaux phénomènes qu'on remarque ordinairement, de manière à ne pouvoir les méconnoître ni les confondre, lorsqu'ils se montreront ensuite à un Observateur; d'autres figures servent aux expériences imitatives; par lesquelles M. l'Abbé Bertholon reproduit en quelque sorte, à volonté, ce phénomène qui, selon lui, dépend d'une cause phosphorico-électrique, c'est-à-dire, de cette espèce de lumière électrique qui, brillant dans le vide ou dans un air raréfié, est appelée *phosphore électrique*.

En traitant des météores aériens, M. l'Abbé Bertholon expose ce qui a rapport aux tourbillons, aux ouragans, aux trombes d'air, au vent &c à ses différentes espèces. Parmi le nombre des objets peu connus, nous y avons remarqué ce qu'il dit des vents gazeux, &c des expériences imitatives par lesquelles il les produit, des vents qui ont pour cause une surabondance d'électricité.

La sixième partie a pour objet principalement les instrumens propres à observer l'électricité de l'atmosphère, tels que les conducteurs atmosphériques, les cerfs-volans électriques, les flèches électriques, le Céraunographe, les appareils de Volta, de Ronayne, de Henley, &c. les moyens de distinguer l'espèce d'électricité qui règne; l'électricité négative de l'atmosphère, l'insensibilité de l'électricité-météore, sur les animaux & les végétaux, l'électricité comparée au magnétisme, &c.

La méthode qu'a suivie M. l'Abbé Bertholon dans ce Traité, a été celle d'une rigoureuse dialectique; il a d'abord exposé les phénomènes constans que présentent les divers météores, en rapportant, après avoir remonté aux sources mêmes, un choix d'observations faites par les Anciens & les Modernes, dont l'Histoire & les époques sont citées avec la plus grande exactitude, afin de montrer la généalogie des idées, & la filiation des découvertes qui sont ordinairement liées entre elles comme les anneaux d'une chaîne. Par-tout il a rapporté les expériences par lesquelles il étoit venu à bout de représenter les phénomènes principaux des divers météores.

» Le meilleur moyen d'expliquer la Nature,
» disoit Fontenelle, s'il pouvoit être em-
» ployé souvent, ce seroit de la contrer,
» faire, & d'en donner, pour ainsi dire,
» des représentations, en faisant produire

„ les mêmes effets à des causes que l'on
 „ connoîtroit & que l'on auroit mises en
 „ action “. C'est précisément ce que l'Au-
 teur a exécuté dans ce nouvel Ouvrage,
 qui mérite le même accueil que ses autres
 Productions.

*É L O G E de Guillaume d'Estouteville ,
 Cardinal, Archevêque de Rouen, Légat
 du Saint. Siège sous Charles VII; par
 M. ROUX DE LA BORIE, Etudiant en
 Logique au Collège de Louis le Grand.
 Discours couronné à Rouen le 6 Mars
 1788. A Paris, chez Le Boucher, Lib.
 du Châtelet, au coin des rues du Marché
 Pallu & de la Calandre, en la Cité, à
 la Prudence.*

L'ÉLOGE d'un homme célèbre ne devrait
 être autre chose, à ce qu'il nous semble,
 que le seul récit de ses actions; il devrait
 donc se trouver tout écrit, en quelque
 sorte, dans l'Histoire de sa vie, ou privée,
 ou publique. En disant ce qu'il étoit, ce
 qu'il a fait, ce que lui doit son Siècle ou
 la Postérité, son Eloge doit être fait, ou
 bien il n'en méritoit aucun.

Mais comme, en général, c'est moins pour
 le

le Héros qu'il s'est soumis à célébrer, que le Panégyriste travaille, que pour lui-même, on est convenu de faire de cette espèce d'hommage, qui ne devoit être que le résultat de l'opinion publique, un genre ! un genre qui a ses règles & ses principes, & auquel il peut être, jusqu'à un certain point, utile de s'exercer comme à bien d'autres. Cependant, qu'est-il arrivé de là ? Une chose que l'on devoit naturellement prévoir : c'est que l'on s'est moins occupé de savoir si beaucoup de gens méritoient les honneurs de l'éloge, que du désir d'essayer ses talens dans ce genre de science. Bientôt le nombre des concurrens s'est tellement accru, qu'il s'est, tout à coup, présenté plus de Panégyristes à employer, que de vrais Panégyriques à faire.

De ce premier inconvénient il en est résulté nécessairement un autre ; c'est que l'on a tout loué indistinctement, *per fas & nefas*. Ce travail est devenu une tâche pénible, où l'art a peu gagné. En effet, quand le sujet est véritablement beau & grand, il est rare que l'Orateur ou le Poète ne soit pas au dessous de son sujet : nous pourrions en citer des exemples nombreux & récents ; & d'un autre côté, combien n'a-t-on pas vu d'Eloges, qui, tout foibles qu'ils paroissent, étoient cependant encore fort au dessus du sujet auquel ils étoient consacrés ! Aussi a-t-on souvent remarqué que la gloire de l'Orateur s'accroissoit en

raison de la nullité de celle du Héros qu'il avoit à préconiser.

Quoi qu'il en soit , prenons les choses dans l'état où elles sont ; & laissons à d'autres le soin d'admettre ou de rejeter ces réflexions qui nous sont venues souvent à l'esprit, au seul mot d'Eloge. Qu'on nous le pardonne , chacun peut avoir sa liberté d'opinion sur des matières de ce genre : quant à nous , il nous a toujours paru que ce titre placé en tête d'un Ecrit , avertissoit trop brusquement le Lecteur qu'il eût à se mettre en garde contre les mensonges plus ou moins adroitement déguisés, dont on va l'environner. On a vu tel Eloge , dans lequel l'Auteur avoit manqué son but , au point de ne rappeler que l'idée d'une Satire : mieux vaudroit peut-être alors une Satire effective , parce que le Lecteur est prévenu d'avance contre la malignité qu'elle doit contenir ; le titre seul est lui-même un contrepoison.

Au lieu de ces Eloges , souvent si ridicules , & que désavoueroient même ceux qui en sont l'objet , pourquoi ne pas proposer des *Précis historiques* , dans lesquels l'Auteur auroit la liberté d'avouer les faiblesses même de son Héros ? Ce seroit le vrai moyen d'inspirer plus de confiance dans les véritables Eloges que l'Ouvrage contiendrait. L'éloquence n'y perdrait rien , & nous aurions du moins des portraits aussi intéressans que ressemblans de nos grands

Hommes , tandis que nous n'en avons pas toujours , même de bonnes *caricatures*.

L'une des Académies de Rouen avoit proposé , il y a deux ans , pour prix d'éloquence , l'Eloge du Cardinal d'Estouteville ; ce prix a été remis à cette année. Un très-jeune homme , *M. Roux de la Borie* , Etudiant en Logique au Collège de Louis-le-Grand , vient d'obtenir les honneurs de la palme académique. Ce qui ajoute à son triomphe , c'est que l'Ouvrage ne se ressent nullement de l'extrême jeunesse de l'Auteur ; il est en général bien écrit , mérite qui , de jour en jour , devient plus rare depuis que tout le monde se mêle d'écrire : on n'y remarque ni mauvais goût , ni enflure , sorte de défaut trop ordinaire au genre , & qu'un tel essai fait quelquefois excuser. On y trouve , au contraire , un ton noble & soutenu , de la raison & de la chaleur , de la méthode & du mouvement ; enfin , autant de justesse dans les idées , que d'énergie dans l'expression.

Nous ne craignons pas de justifier , par des exemples , ce que nous avançons. *M. de la Borie* , pour profiter de ses avantages , & pour rendre à son Héros le juste tribut d'admiration qui lui est dû , reporte son Lecteur au temps où il vécut.

» Pour juger les hommes qui ne doivent
» rien qu'à leur propre mérite , dit-il , il
» faut se placer au milieu des ténèbres qui
» les environnoient. On ne doit pas être

„ aussi injuste envers eux , que la fortune
 „ fut rigoureuse ; on doit oublier les pro-
 „ grès de la raison , pour penser seulement
 „ à ce qu'elle étoit alors : ainsi , qu'un siècle
 „ savant ait succédé à des siècles d'igno-
 „ rance ; que l'esprit humain , s'avancant
 „ lentement sur les pas de la vérité , soit
 „ enfin sorti de l'enfance dans laquelle il
 „ avoit languï si long-temps ; que le flam-
 „ beau de l'expérience ait dissipé les pré-
 „ jugés & les erreurs ; le Grand Homme ,
 „ le Sage qui , avant ces révolutions heu-
 „ reuses , fait prévenir les lumières par la
 „ force de son génie , s'éclairer lui seul au
 „ milieu d'une nuit générale , secouer les
 „ chaînes qui pèsent sur tous les contem-
 „ porains , n'en a que plus de droits à nos
 „ respects & à notre admiration : tel fut
 „ le mérite du Cardinal d'Estouteville ; tels
 „ sont ses titres ».

L'Orateur fait passer successivement son
 Héros par les différens états de sa vie qui
 ont été remarquables ; & il faut avouer que
 ce début imposant lui faisoit une loi de
 la nécessité de mettre dans tout leur jour
 les qualités éminentes de d'Estouteville.
 L'époque la plus intéressante pour la gloire
 de ce Prélat , est celle qui le mit à portée
 de contribuer en grande partie au réta-
 blissement de la *Pragmatic-Sanction* , qui
 devoit assurer à jamais les libertés de l'E-
 glise Gallicane , tant de fois violées.

Voici comment M. de la Borie rend

compte du bien qu'a procuré ce règlement fait à Bourges sous Charles VII, en 1438.

» Avant le règne de saint Louis, Rome
 » appesantit son sceptre sur les Monarques
 » & sur les Couronnes; les Trônes tombent
 » au bruit des foudres & des anathèmes;
 » ses ordres lancés par le despotisme
 » & reçus par la superstition, répandent
 » sur les Etats la guerre & le parjure, arment
 » contre les Rois les mains de ceux
 » à qui le Ciel commande de mourir pour
 » les Rois; & cette ville, qui semble destinée
 » à tyranniser le monde, en a cessé l'Empire.

» Voilà les excès auxquels elle remédia
 » (la *Pragmatique*), & voici ceux qu'elle
 » auroit évités.

» Nous voyons, dès que l'ambition eut
 » fait céder à ses efforts ce rempart élevé
 » pour les contenir, sous le règne même
 » de Louis XI, les dignités de l'Eglise se
 » vendre à prix d'argent; l'argent ouvrir
 » les portes du sanctuaire, & fouiller ces
 » lieux augustes, ces enceintes sacrées qui
 » doivent être l'asile des vertus les plus
 » pures ».

Après avoir fait un tableau rapide des maux auxquels la Pragmatique remédioit, l'Auteur s'écrie avec énergie : » Les Eloges
 » sont superflus, les faits ont parlé ».

On fait que Charles VII adopta la Pragmatique; mais le nom de Charles VII rappelle involontairement celui d'une fille

guerrière, qui, tant qu'il existera des âmes sensibles, inspirera l'intérêt le plus tendre & le plus touchant. On lira, avec plaisir, ce portrait de l'Héroïne infortunée de Vaucouleurs, » qui semble sortir du néant » pour atteindre au faite de la gloire, dont » l'âme embrasée répand autour d'elle l'espérance & l'audace, dont le mobile » unique est une sorte d'enthousiasme ou » de fanatisme pieux que consacre l'amour » du Prince & de la Patrie. Devant elle » les Sages sont réduits au silence; par ses » lumières dans la science des combats, elle » étonne les Maîtres de l'Art; la noblesse » de ses traits, une beauté mâle enchantent » le vulgaire; bientôt elle est environnée » de l'admiration & de l'amour. Elle crée » un nouveau peuple, elle crée de nouveaux soldats, franchit les remparts des » plus fortes cités, terrasse l'ennemi, enchaîne la victoire; ce que d'autres n'auraient osé entreprendre, elle l'exécute. » Jeanne d'Arc conduit Charles VII à » Reims, au milieu des obstacles, au milieu des dangers, au milieu des ennemis qui la redoutent, & des Français » qui l'admirent.

» Mais où m'entraîne le désir de raconter ses succès? Le soin de la gloire de d'Estouteville me ramène aux malheurs de cette illustre Héroïne..... » Le bûcher s'allume, & cette fille immortelle, au milieu des accens de la douleur,

» adresse encore au Ciel les vœux les plus
 » ardents, les vœux les plus sincères pour
 » le bonheur du Roi qu'elle a vengé, &
 » de la France qui l'oublie «.

D'Estouteville eut l'honneur de hâter la réhabilitation de la mémoire de la malheureuse Jeanne d'Arc. Ce vœu fait plus d'honneur au Prélat, qu'il ne pouvoit faire de bien à la célèbre victime qui en étoit l'objet. C'est une triste réparation que celle qui attend pour se manifester, qu'elle soit devenue inutile !

D'Estouteville eut la gloire plus utile de réformer beaucoup d'abus, & notamment celui qui n'admettoit à l'exercice de la Médecine que des Célibataires, que des Ecclésiastiques. Cette partie de son Eloge est touchante.

» Il s'efforce, dit notre jeune Orateur,
 » de rendre plus utile cette science qui
 » rappelle des portes du tombeau ceux
 » qui alloient y descendre, qui supplée à
 » la Nature par l'Art, qui rend aux hommes
 » la vie prête à leur échapper, qui fait
 » plus encore en rendant à leur tendresse
 » ceux qui lui sont chers. Un préjugé barbare,
 » digne des temps qui le virent naître,
 » ne permettoit qu'à des Célibataires, qu'à
 » des Prêtres, l'exercice de cet Art si précieux
 » pour l'humanité, qu'à tous ceux enfin
 » que leur état éloigne davantage de ses
 » besoins, & leur devoir de ses foiblesses.
 » D'Estouteville remet tout dans l'ordre ;

» il laisse à ceux qui vivent dans la retraite,
 » l'étude des sciences pour lesquelles la
 » retraite est nécessaire. Que les Ministres
 » des Autels versent dans le sein de la pau-
 » vreté les consolations & les secours ;
 » qu'ils portent le soulagement & l'espoir
 » dans les asiles du malheur ; mais ils pour-
 » ront aussi guérir les plaies de l'humanité
 » souffrante, ceux qui, attachés eux mêmes
 » à l'existence par les nœuds les plus doux,
 » sauront mieux encore connoître ses né-
 » cessités, compatir à ses maux, apprécier
 » ses larmes ; ils croiront, en voyant un
 » père mourant, se voir eux mêmes sur le
 » lit funèbre, & voir autour d'eux leur
 » famille éplorée, tantôt tressaillir d'espé-
 » rance, tantôt pâlir d'effroi ; cette vue
 » touchante attendrira leurs cœurs sensibles,
 » & leur rappellera tous les soins, toutes
 » les veilles, tous les efforts que mérite
 » une vie à laquelle tant d'autres vies sem-
 » blent être liées inséparablement ».

Il faut lire dans l'Ouvrage même le pas-
 sage dans lequel M. la Borie fait voir pour-
 quoi d'Estouteville n'obtint pas la tiare
 à la mort de Calixte III, comme on s'y
 étoit attendu. Ce morceau présente un ré-
 sumé très-ingénieux des vertus de ce Prélat.
 C'est avec la même énergie & le même
 succès qu'il le venge du reproche qu'on
 lui faisoit de se livrer, dit-on, aux plaisirs
 des sens.

Enfin, cet Eloge nous a paru justifier
 complètement le jugement de l'Académie

de Rouen, & il annonce dans son Auteur un goût sûr & des talens aussi estimables que prématurés.

Le Public apprendra, sans doute, avec intérêt, que ce jeune Orateur vient d'obtenir à l'instant une *mention honorable* à l'Académie de Bordeaux.

(*Cet Article est de M. A... Av. en Parl.*)

ANNA, ou l'Héritière Galloise, traduite de l'Anglois sur la 4e. édition; 4 Vol. in-12. Prix, 7 liv. 4 s. br., 8 liv. 4 s. francs de port par la Poste. A Londres; & se trouve à Paris, chez Buisson, Libr., Hôtel de Coëtlosquet, rue Haute-feuille, N°. 20.

ANNA encore enfant, est amenée à Londres par un homme infirme & une femme qui revenoient de l'Amérique. Une mort presque subite les frappe dans un hôtel garni. Anna reste orpheline. Un Ministre de la Secte des Méthodistes, dont la réputation étoit digne d'inspirer une entière confiance, nommé *Dalton*, reçoit Anna comme un dépôt, & il emporte en même temps une cassette, dans laquelle se trouvoient quatorze cents guinées, & des bijoux. Ce Ministre étoit aussi avare qu'il étoit hypocrite; il devint un dépositaire infidèle. Anna, traitée avec rigueur dans son enfance, fut

K 5

éloignée aussi-tôt que l'occasion s'en présentait. Sa figure intéressante, un maintien noble, & qui annonçoit une ame peu commune ; un excellent cœur, une sensibilité délicate, furent des trésors que l'avare & vil Dalton ne put lui ravir, & qui lui firent lieu de fortune, en lui procurant des amis & des bienfaiteurs. Sa beauté lui attira aussi tous les malheurs. Une orpheline, dont l'état étoit équivoque, sur l'origine de laquelle on ne pouvoit donner la moindre lumière, passant des bras d'une protectrice dans ceux d'une autre, sembloit enhardir les libertins à la rechercher, & devoir la rendre la proie ou d'un séducteur opulent, ou d'un monstre en crédit.

Elevée dans la maison de Madame Melmoth, traitée comme sa fille, Anna acquit des talens, des vertus & des graces. Un Capitaine Govet, parent de cette famille, arrive ; il voit Anna, il brûle, il veut la séduire ; une femme de chambre le sert, & un coup du Ciel préserve Anna des pièges qu'on lui tend. Le Capitaine la calomnie ; elle est accusée d'un vol ; on la chasse ; elle revient chez Dalton, qui s'empresse de la renvoyer. Une ancienne femme de chambre de Madame Melmoth, alors mariée à un Ministre nommé *Mansel*, la reçoit dans son modeste presbytère ; elle est présentée à une Dame du voisinage, Madame Herbert, qui, après l'avoir gardée pendant quelques années, la recommande, à Londres, à sa cousine Lady Edvin, d'où les

frames du Capitaine Govet la font encore renvoyer. Elle retourne chez Dalton, qui ne veut point la garder, & la place auprès de sa fille, habile Brodeuse, avec laquelle Anna brode pour des Marchands. Une robe qu'elle brodoit lui est volée; la Marchande la fait impitoyablement traduire devant les Juges; elle alloit être condamnée à la peine & à l'infamie d'un vol. M. Bentley, vieillard vertueux & charitable, se rend sa caution. Dans ce moment arrive le Ministre Dalton, qui se trouve en présence de l'Hôtesse chez laquelle le père & la mère d'Anna étoient morts. Cette rencontre, pur effet du hasard, amène des interrogations, qui sont écoutées par un M. Mordant, arrivé de l'Amérique, pour chercher son père & sa nièce; en un mot, Anna est cette nièce, qui se trouve héritière d'un grand nom & d'une immense fortune.

Il semble que le Roman devoit être fini là; mais elle aimoit Charles Herbert, & étoit aimée de M. Vikinson. Herbert avoit, dit l'Auteur, une figure intéressante, des manières ouvertes & aisées, des yeux qui parloient au cœur quand le sien étoit affecté, & tout ce qu'il falloit pour plaire. C'étoit l'homme le plus brave & le plus compatissant: il étoit trop généreux pour être riche, trop vrai dans l'aveu de ses faiblesses; c'étoit le fils le plus tendre & le plus respectueux; sa mère étoit à ses yeux la première femme du monde. Il étoit ardent

& passionné, ce qui étoit peut-être la faute de son sang ; mais il savoit triompher de lui-même au besoin : sa franchise étoit telle, qu'elle pouvoit ressembler à l'imprudence aux yeux de quelques personnes ; mais c'étoit celle d'un cœur honnête, qui n'ayant rien à cacher, ne s'inquiétoit pas de se montrer tout entier. Dire la chose qui n'est pas, étoit dans son opinion le plus méprisable des vices, & affecter ce qu'il ne sentoit pas, l'entreprise la plus difficile. Il avoit aimé Anna, & comme la calomnie la poursuivoit sans relâche, il se livroit à des combats secrets qui ne sont connus que des âmes délicates qui craignent d'avoir à rougir de l'objet qu'ils ne peuvent oublier. Il s'éloignoit, revenoit, se taisoit, & brûloit sans laisser transpirer cette flamme qu'Anna ne paroïssoit point approuver, & que peut-être elle ne méritoit pas d'entretenir. Elle venoit d'être chassée de sa maison, & il avoit été touché du refus qu'elle avoit fait de recevoir l'argent que sa mère, Madame Herbert, lui offroit. — Ce n'est point, répondit Anna, à une fille qui n'a point de parens naturels, de se vanter d'avoir des amis ; peu de personnes dans une station plus élevée peuvent se flatter d'en avoir beaucoup ; c'est assez, Madame, que vous soyez certaine que j'ai des ennemis. Vous connoissez peut-être, quoique je l'ignore moi-même, à quel excès ils ont pu porter contre moi une malice que je n'ai

point provoquée. Si j'ai mérité d'être renvoyée ainsi, je n'ai point de droits à l'argent que vous m'offrez. Quand je saurai de quoi je suis accusée, j'essayerai de me justifier; jusque là, je n'ai que des vœux à faire pour votre bonheur & pour celui de votre famille.

Anna ayant retrouvé ses parens, son nom, sa fortune, cache, par un excès de délicatesse, l'attachement qu'elle avoit pour Herbert, dont sa mère avoit promis la main à Cécile Edwin. Herbert obéissoit & gémissoit; Anna succomboit: mais l'étourderie de Cécile Edwin, qui prit la fuite avec un autre amant, délivra Anna & Herbert du supplice qui les déchiroit. Ces momens sont intéressans, & les situations sont bien faites. Anna peut enfin être heureuse. L'Auteur peint ainsi sa première joie. On la trouva habillée, fraîche comme la rose nouvellement épanouie, & plus blanche que la batiste de sa robe. La joie brilloit dans ses yeux, & ses belles lèvres, ornées maintenant du sourire de la tranquillité, montraient à demi un double rang de perles, & sembloient avoir un charme nouveau.

Les autres personnages sont également heureux. Vikinson épouse la sœur de Cécile Edwin. Bentley reconnoît dans le Capitaine Govet, alors devenu Lord Sutton, le ravisseur de sa femme, & Vikinson est le fils de cette femme adultère & du Lord, qui meurt comme il a vécu, en déshéritant

son fils , après avoir donné quelques témoignages de repentir , qui promettoient une meilleure fin. Les reconnoissances se multiplient ; tous les agens du Roman se retrouvent , à peu près comme dans ces Comédies où tous les Acteurs reviennent , sans savoir pourquoi , se placer sur le théâtre au dénouement , seulement pour faire une révérence aux Spectateurs.

Il y a certainement de l'intérêt dans ce Roman ; mais il y a une foule de détails puériles , des allées & des venues , dont la moitié auroit pu être supprimée , ainsi que le nombre des personnages qu'on pourroit très aisément diminuer ; en un mot , le Roman auroit beaucoup gagné & pour l'action & pour l'agrément , s'il eût été élagué & réduit en deux volumes. Nous regrettons souvent l'Abbé Prévôt , & nous ne saurions offrir trop souvent ce modèle aux Traducteurs de Romans Anglois. S'il eût préféré la manière des Modernes , à coup sûr cette branche de la Littérature Angloise n'auroit point été si bien accueillie en France qu'elle l'a été. Non seulement il savoit faire de bons choix , mais encore il réduisoit ce qu'il avoit choisi. En général les Romans Anglois sont trop chargés de détails minutieux , de rencontres peu frappantes , de caricatures outrées ; il faut les approprier au goût d'une Nation délicate pour laquelle on les traduit. Nous nous plaignons de ce qu'on se mêle de traduire légèrement

des Ouvrages qui bien souvent n'en étoient pas dignes, & de ce qu'on ne fait point racheter le mauvais choix des Traductions par le mérite du style, le seul dont un Traducteur doit être jaloux. Les Lecteurs peuvent apprécier celui du Traducteur d'Anna, d'après les morceaux que nous en avons transcrits.

V A R I É T É S.

OBSERVATIONS sur le dépérissement de la Langue Méridionale, & sur les moyens de la conserver par des Traductions ; extraites d'un Voyage fait récemment en Provence par M. l'Abbé SOULAVIE, & adressées à Madame la Comtesse DE B... S...

M A D A M E ,

LE Commerce, l'Industrie, les Lettres, qui pénétrèrent dans les pays les plus isolés de la France, accélérant tous les jours la ruine totale de cette Langue, *qui va*, selon l'expression énergique de Montagne, *où la Française ne peut atteindre*. Les Citoyens de tous les rangs qui habitoient le Midi de la France, la parloient il y a cent ans : aujourd'hui, abandonnée au menu peuple, elle perd sensiblement son génie, & bientôt elle sera totalement oubliée.

La Langue du Dauphiné, celle qui étoit parlée dans la Cour des anciens Dauphins, s'étend encore dans toute cette Province, & finit avec ses limites; c'est la Langue d'un Peuple qui fut toujours réfléchi, raisonneur, avisé; & comme la Langue d'un Peuple est analogue à son caractère, elle doit être favorable aux Ouvrages profondément pensés, plutôt qu'aux Ouvrages de pur agrément; aussi est-elle plus sage, plus posée que l'Idiome de la Provence. On traduit dans ce moment-ci, en Langue delphinale, le *Phocion* de l'Abbé de Mably, le *Traité des Sensations* de l'Abbé de Condillac, & les *Eloges* de MM. de Maurepas, Turgot & d'Alembert; car on a soin de donner au Traducteur de chaque Province les Ouvrages des Auteurs qui y ont vu le jour, ou qui sont nés dans le voisinage.

La Provence, toujours fertile en grands Hommes, produisit autrefois les célèbres Troubadours; elle a donné le premier Hydraulicien pour les canaux dans Adam de Craponne, le premier Philosophe moderne dans Gassendi, le premier Botaniste dans Tournefort, le premier Orateur qui ait su toucher le cœur, dans Massillon, ou parler à l'esprit par des idées brillantes & ingénieuses dans Fléchier; le premier Auteur d'un Dictionnaire célèbre, dans Morery, &c. Un tel Peuple dont la pensée est si active & la pénétration si prompte, ce Peuple, disoit le Maréchal de Villars, qu'un simple flageolet assemble & fait danser, doit avoir une Langue de caractère qui pût exprimer toute la vivacité de ses passions. Gouverné autrefois par ses Comtes ou par ses Rois, qui la parloient dans leur Cour; toujours occupé de marine, d'agriculture, de commerce, d'expéditions guerrières; souvent renouvelé par des Colonies Orientales, vivant sous un beau ciel,

environné des plus belles productions de la Nature, le Provençal a dû beaucoup voir & beaucoup sentir : sa Langue doit exprimer toutes ces choses : aussi est-elle riche en racines Grecques, ingénieuse dans les moyens de rendre les idées & les sensations ; elle est même si laconique (ce qu'elle tient de la rapide succession des idées de ses habitans), qu'en la traduisant en François, on est souvent obligé de composer une phrase pour exprimer deux mots : on ne doit donc pas être surpris si le Provençal a chanté de bonne heure les charmes de l'Amour & le spectacle de la Nature, & si la Provence est distinguée non seulement par les Génies du premier ordre qu'elle a produits, mais encore par leur maturité anticipée. On traduit en Provençal la plus belle des *Oraisons funèbres* de Fléchier, & ce fameux Discours de Massillon, *sur le petit nombre des élus*, qui frappa d'effroi un auditoire sensible, éclairé & voluptueux de la Capitale.

Qui ne connoît les influences du beau ciel de Languedoc sur ses habitans ? Dans ce climat, les passions sont vives, l'amour y est animé, le caractère enjoué, & le goût porté vers la Nature, les graces & le beau. Les femmes sur-tout y parlent, en leur divin langage, en style Oriental, s'exprimant sans cesse par des figures hardies & des tournures admirables. On traduit dans cette Langue *Didon*, le *Jugement de Pâris*, les *Amans d'autrefois*, les *Œuvres de Madame du Bocage*, *Estelle*, plusieurs des jolies Pièces de M. de Cubières, *l'Ecole des Pères*, & le Discours *sur l'Universalité de la Langue Française*.

Sur les hautes montagnes du Rouergue, des Cévennes, du Gévaudan, du Vivarais, habite un Peuple simple, mais fort de caractère, & énergique dans ses expressions, associant la réflexion

profonde à l'actiuité de la pensée. On traduit en cette Langue les *Essais* de Montagne, un *Tableau de l'Europe* de l'Abbé Raynal, l'Ouvrage de Montesquieu *sur la décadence des Romains*, la plus belle des *Provinciales*, & les *Pensées* de Pascal.

Le Gascon est un cinquième Dialecte dans la Langue Méridionale, confondu, mal à propos, avec le Languedocien, le Dauphinois & le Provençal : il est plus pur dans les montagnes du Béarn. Ce pays est d'ailleurs le berceau de notre bon Henri IV, dont on traduira les Lettres amoureuses à Gabrielle, le Poëme *sur l'Amour*, & les sublimes Discours aux Seigneurs de l'Armée, pour les attirer à son parti, à la mort de Henri III.

Ces Dialectes, quoique différens par leur génie, se ressemblent tous par leur caractère méridional. Le Languedocien est peut-être moins hardi que le Provençal, mais il est plus capable d'exprimer également le figuré & les choses abstraites ; facilité qui lui vient de la nature des esprits, capables, en Languedoc, de suivre également les routes de la pensée & les nuances du sentiment.

Toutes ces Langues Méridionales sont plus rapides, plus énergiques, plus animées, plus hardies & plus laconiques que la Langue Française. En voulez-vous un exemple ? vous le trouverez dans les noms substantifs susceptibles (comme dans la Langue Italienne & Latine) de terminaisons diminutives & augmentatives, qui emportent avec elles une qualification que la Langue Française est forcée d'exprimer par un adjectif convenable ; le besoin d'une expression prompte & qui rende sur le champ ce qui affecte un Peuple railleur de son naturel & plein de vivacité,

a même voulu qu'on employât, jusque dans les noms de famille & de baptême, l'augmentatif & le diminutif, pour exprimer non seulement la différence des âges, mais la qualité blâmable ou louable du sujet ; ainsi *Louisset* & *Margaridette* signifient, parmi nous, le *petit Louis* & la *jeune Marguerite* ; le petit Arnaud est appelé *Arnaudon* : s'il avance en âge, & s'il est honnête homme, il est appelé *Arnaud* tout court ; s'il devient mauvais sujet, si c'est un roué, on l'appelle toute la vie l'*Arnaudas*. Ainsi les substantifs des choses animées & des choses inanimées, & les noms propres, sont susceptibles, parmi nous, de *superlatif* & d'emporter avec eux divers degrés de grandeur & de mérite. La Langue Française connoît bien des diminutifs dans l'ordre de l'étendue & de la masse, comme dans *Chalelet*, *Moulinet*, *Coussinet*, *Brasselet* ; mais ses pouvoirs ne s'étendent pas jusqu'aux qualifications morales ; & pour les exprimer, elle appelle à son secours des adverbess & des adjectifs, qu'elle associe & qu'elle est obligée de faire accorder avec le substantif qu'elle veut qualifier.

Une Langue qui a tant de moyens, & dont Montagne a loué l'énergie, n'est point une Langue méprisable ; c'est un monument qui caractérise un Peuple comme son Histoire ; & lorsque cette Langue se perd, lorsqu'une autre parvient à étouffer sa voisine ou sa fille par sa supériorité ou son influence, lorsque sur-tout elle n'a pas des Ouvrages écrits, c'est enrichir la Littérature, célébrer sa Patrie, que d'en conserver la mémoire par des Traductions ; & quand même on ne les publieroit pas, placées dans des dépôts publics, elles pourront devenir utiles dans la suite des temps.

 ANNONCES ET NOTICES.

V OYAGES Imaginaires, Romanesques, Merveilleux, Allégoriques, Amusans, Comiques & Critiques ; suivis des Songes & Visions, & des Romans Cabalistiques, ornés de Figures ; 13e. Livraison, contenant l'Histoire du Prince Joly, le Voyage & les Aventures des trois Princes de Sarendip, le Voyage merveilleux du Prince Fanférédin, la Relation de l'Isle Imaginaire, le Voyage de l'Isle d'Amour, la Relation du Royaume de Coquetterie, & la Description de l'Isle de Portraiture.

Cette Collection formera 36 Volumes in-8°. dont le prix est de 3 liv. 12 s. le Volume broché, avec 2 Planches.

On continue de s'inscrire pour cette Collection, à Paris, rue & hôtel Serpente, chez CUCHET, Libraire, Editeur des Œuvres de Le Sage, 15 vol. in-8°, avec Fig. ; de celles de l'Abbé Prévost, 39 vol. *idem* ; & du Cabinet des Fées, 37 vol. in-8°. & in-12, avec & sans Figures.

Traité des principales & des plus fréquentes Maladies externes & internes, à l'usage des jeunes Docteurs en Médecine, des Chirurgiens-Médecins, & des Praticiens qui suppléent au défaut des Médecins gradués, ainsi qu'à celui des personnes éclairées, qui, par des motifs de bienfaisance, exercent la Médecine dans les campagnes, ou qui, peu à portée des secours de l'Art, sont obligées d'être leur propre Médecin, & de médicamerter ceux qui les environnent.

Ouvrage qui contient non seulement les directions nécessaires pour apprendre à bien distinguer les maladies, & à les traiter à l'aide du régime & des ordonnances usitées pour l'Apothicaire ; mais encore au moyen de remèdes domestiques, ou rédigés en une petite Pharmacie portative, peu dispendieuse ; par M. Jean-Frédéric de Herrenschiwand, Doct. en Méd., Associé étranger de la Société Royale de Médecine de Paris, & de la Société Economique de Berne, ci-devant premier Médecin du Roi de Pologne, &c. &c. ; in-4°. A Berne, & se trouve à Paris, chez Poinçon, Lib. rue de la Harpe. Prix, 13 liv. 10 s.

Le titre de cet Ouvrage en fait connoître l'objet & l'utilité.

Elémens d'Arithmétique, d'Algèbre & de Géométrie, avec une Introduction aux Sections coniques ; Ouvrage utile pour faire entrer dans l'esprit de ces Sciences, & pour disposer à l'étude de la Physique & des Sciences Physico-Mathématiques ; par J. M. Mazéas, ancien Professeur de Philosophie en l'Université de Paris, au Collège Royal de Navarre ; 7e. édition, revue, corrigée & augmentée par l'Auteur ; in-8°. Prix, 6 liv. relié. A Paris, chez Nyon l'aîné & fils, Lib. rue du Jardinet.

Cet Ouvrage avoit eu beaucoup de succès ; il est encore amélioré par le soin que l'Auteur a pris de revoir cette nouvelle édition.

Les mêmes Libraires viennent d'acquérir tout ce qu'il restoit d'exemplaires de l'*Art du Distillateur-Liquoriste*, par M. Dubuiffon, auquel il a joint un Supplément au Mémoire sur les Acides natifs du Verjus, de l'Orange & du Citron ; Ouvrage imprimé en 1779 ; en 2 Vol. in-8°, br., 7 liv. 10 s.

Lettre à la Chambre du Commerce de Normandie, sur le Mémoire qu'elle a publié relativement au Traité de Commerce avec l'Angleterre ; in-8°. Prix, 3 liv. br. A Rouen ; & se trouve à Paris, chez Moutard, Impr-Libr. rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

Cet Ouvrage est très-intéressant par le sujet & par la manière dont il est rédigé.

Le même a mis en vente le Ve. Volume du *Dictionnaire de Police*. Prix, 10 liv. 10 s. broché, 12 liv. 10 s. relié.

Procès-verbal de l'Assemblée des Notables, tenue à Versailles en l'année 1788. De l'Imprimerie Royale, in-4°. Prix, 6 liv. broché. A Paris, chez Moutard, Imp-Lib. de la Reine, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

Il y a une édition in-8°. Prix, 3 liv. br.

Abrégé de l'Histoire Universelle, en Figures, dessinées & gravées par les premiers Artistes de la Capitale, avec les explications qui s'y rapportent ; par M. Vauvilliers, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Ouvrage destiné à l'instruction de la Jeunesse, 9e. Livraison. Prix du cahier, 4 liv. A Paris, de l'Imprimerie de P. Fr. Didot le jeune, Imprimeur de Monsieur ; Duflos, Lib. rue St. Victor ; & Moutard, Imp-Lib. rue des Mathurins.

Cette Collection jouit toujours d'un succès mérité.

Code du Fabricant, ou Résumé sommaire des principaux Régléments concernant les Arts & Mé-

tiers. Prix, 2 liv. 8 f. br. A Paris, chez Prévôt, Letellier, & Royez, Lib. quai des Augustins; & Méquignon, au Palais.

Vie de Buffon, in-12. Prix, 1 liv. 16 f. br.; franc de port par la Poste, 1 liv. 15 f. A Paris, chez Maradan, Lib. rue des Noyers, N°. 33.

Traité de la Géographie moderne, avec un Abrégé de la Géographie ancienne; par le Père Gibuat, Prêtre de la Doctrine Chrétienne; 6e. édition, augmentée d'une Analyse du Globe Terrestre; 1 Vol. in-12. A Paris, chez Eugène Onfroy, Lib. quai des Augustins.

Théâtre de la guerre présente entre l'Empereur & le Turc, l'Impératrice de Russie & le Turc.

Cet Ouvrage comprend quatre Cartes, qui sont: le Royaume de Hongrie, la Transilvanie, la Russie & la Turquie, comprises en Europe, avec leurs subdivisions. Ces Cartes ont été dressées particulièrement pour la lecture des Gazettes & Journaux. Prix, 15 sous la feuille. A Paris, chez la veuve Bourgoin, rue Saint-Jacques, vis-à-vis la nouvelle église de Sainte-Généviève, maison de la Lingère.

Numéros 7 & 8 du *Journal de Violon*, dédié aux Amateurs, pour deux Violons ou 2 Violoncelles. Prix, 2 liv. chaque Numéro. Abonnement pour 12 Numéros, 15 & 18 liv. On souscrit à Paris, chez M. Bonaert l'aîné, Professeur de Musique & de Violon, rue Tiquetonne, N°. 10, où l'on trouve la nouvelle Méthode de Musique & de Violon de l'Auteur.

4 *Sonates pour la Harpe*, avec accompagnement de Violon, par M. Véron, Professeur de Harpe, Œuv. 1er. Prix, 7 liv. 4 s. A Paris, chez l'Auteur, rue St-Honoré, vis-à-vis la Fontaine du Trahoir, maison de M. Furet, Horloger du Roi.

Grande Ouverture d'Haydn, à quatre mains, pour le Clavecin, par J. Giordani. Prix, 4 liv. 4 sous.

= Numéros 227 & 228 du *Journal d'Ariettes Italiennes*, dédié à la Reine, contenant une Scène del Signor Zingarelli. Prix, 3 liv. 12 s.; & un Air del Signor Paisiello. Prix, 2 liv. 8 s. Abonnem. pour 24 Nos., 36 & 42 liv. A Paris, chez M. Bailleux, Md. de Musique de la Famille Royale, rue St-Honoré, près celle de la Lingerie, à la Règle d'or.

T A B L E.

EPIGRAMME.	193	<i>De l'Electricité.</i>	210
<i>Épître.</i>	194	<i>Eloge.</i>	216
<i>A M. le Comte de ***.</i>	196	<i>Anna.</i>	225
<i>Charade, Enig. Logog.</i>	197	<i>Variétés.</i>	231
<i>Histoire d'Angleterre.</i>	200	<i>Annonces & Notices.</i>	236

A P P R O B A T I O N.

J'ai lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, le *MERCURE DE FRANCE*, pour le Samedi 30 Août 1788. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 29 Août 1788.

S É L I S.



JOURNAL POLITIQUE

D E

B R U X E L L E S.

P O L O G N E.

De Varsovie, le 7 Juillet 1788.

LE passage du Niester par le Général Russe *de Soltikof*, dont le Corps s'est de nouveau réuni à celui du Prince *de Cobourg*, le blocus plus serré de Choczim depuis cette réunion, le mouvement du Prince *de Repnin* & de ses troupes, au-delà du Bog, pour s'approcher d'Oczakof, celui de l'armée *de Romanzof*, qu'on croit en marche contre Bender, prouvent que les Russes sont sortis de leur inactivité, & leur font supposer de grands desseins. Mais comme on ignore encore les opérations que peuvent y opposer les Ottomans, leurs projets de défense & le dénombrement des Corps qu'ils emploient dans la Bessarabie, il faut attendre, sans conjecturer, que les batailles, si l'on en

N^o. 31. 2 Août 1788.

a

donne , soient gagnées ou perdues , & les places à assiéger , prises ou sauvées.

Le seul fait qui ait troublé le calme de ces premières opérations, est un combat de chaloupes-canonnières sur le Liman , lac à l'embouchure du Niéper , où mouilloit la flottille Russe, commandée par le Prince de Nassau. Le Capitan-Pacha ayant fait attaquer cette flottille de 23 petits bâtimens, par une 50^{ne}. de chaloupes, celles-ci ont été repoussées, & trois d'entr'elles ont sauté. Les Gazettes présentent cet évènement comme une grande bataille navale ; mais en observant que le Liman est un marais fort étroit, sur 20 lieues de long, on s'aperçoit tout de suite qu'il n'a guère pu s'y donner de bataille qu'entre de petits navires. D'ailleurs, on ne connoît encore, ni la date, ni les particularités de cette action (1).

A L L E M A G N E.

De Hambourg, le 12 Juillet.

C'est le 24 juin que la flotte Russe de Cronstadt, reçut ce qu'on croit être ses derniers ordres, & que l'on devoit finir les embarquemens. Le peuple envoie toujours cette escadre dans la Méditerranée ; mais les

(1) Voy. l'art. *Bruxelles*.

Spectateurs plus rassés, ne sont pas aussi sûrs de sa destination. 13 vaisseaux de ligne, 6 frégates & 8 transports armés, qui doivent prendre à leur bord sept à huit mille hommes, composent cette flotte sous les ordres de l'Amiral *Greigh*.

Le 2 de ce mois, le Comte de *Razoumowski*, Ministre de Russie à Stockholm, n'avoit point encore quitté cette résidence, quoique le yacht du Roi de Suède, la *Louise Ulrique*, fût prêt depuis plusieurs jours pour le transporter à Pétersbourg. On prétend qu'avant de partir, il attend un courrier de la Cour.

Le bruit d'une canonnade dans la Baltique, rapporté par un navire Anglois qui avoit rencontré les escadres de Russie & de Suède, à peu de distance l'une de l'autre, n'est point la suite d'un engagement. On veut maintenant que l'Amiral *Wrangel* ayant demandé le salut à l'escadre Russe, le Commandant de celle-ci ait répondu que le salut n'étoit ni réglé, ni ordonné par ses instructions; & que l'Amiral Suédois ayant insisté à cet égard, le Commandant Russe ait déclaré que l'escadre Suédoise portant le Duc de *Sudermanie*, il alloit le saluer de 13 coups de canon, ce qui a été fait, & répondu par les deux escadres, qui ont continué ensuite leurs routes respectives. Toutes ces rumeurs méritent une ample confirmation.

On a remarqué qu'à son départ, le Roi de Suède a conversé long-temps avec le Comte de *Lepel*, Envoyé de la Cour de Berlin; ce Ministre est monté seul, avec le Roi, à bord de l'*Amphion*. Sans péné-

trer le degré d'intérêt que le Roi de Prusse prend à la méintelligence survenue entre les Cours de Pétersbourg & de Russie , on ne peut douter de la grande influence qu'a ce Monarque sur l'état actuel du Nord. En particulier, on en voit la preuve dans la démarche qu'a faite auprès de lui le Cabinet de Copenhague , auquel les mouvemens des Suédois ne pouvoient être indifférens. M. *Pehrson*, chargé d'affaires de Danemarck à Berlin , ayant remis à ce sujet un Mémoire au Gouvernement, Sa M. P. a fait répondre , en ces termes , par ses Ministres , le 19 juin dernier :

« Nous avons mis sous les yeux de S. M. le
 » Mémoire que M. *Pehrson*, Secrétaire de Légation du Roi de Danemarck, nous a remis le
 » 15 juin, & par lequel il communique l'inquiétude de sa Cour à l'égard des armemens du
 » Roi de Suède, & le désir de S. M. Danoise,
 » qu'il plût au Roi de coopérer avec elle & d'employer ses bons offices auprès des Cours de Russie & de Suède, afin de prévenir une rupture
 » entre les deux Puissances.

» Le Roi prend beaucoup de part à cette inquiétude & aux sentimens de S. M. Danoise,
 » sur la situation actuelle des affaires dans le Nord;
 » mais en même temps S. M. se flatte que les
 » armemens qui paroissent menacer le repos de
 » cette partie de l'Europe, ne doivent leur origine
 » qu'à un mal-entendu entre les deux Cours, &
 » qu'il est fort apparent qu'ils n'auront point de
 » suites ultérieures, dès que les deux Cours se
 » donneront mutuellement une explication plus

» précise, comme elles ont déjà commencé à le
 » faire. — Il est même douteux si l'intervention
 » d'autres Cours n'auroit pas un effet contraire,
 » & ne seroit pas désagréable aux deux parties.
 » Que cependant, si la crainte d'une rupture
 » augmentoit, le Roi ne manqueroit pas de con-
 » venir plus précisément des moyens de la pré-
 » venir par une intervention efficace, & adaptée
 » à la situation des affaires. Qu'en attendant,
 » S.^e M. Prussienne avoit chargé ses Ministres aux
 » Cours de Stockholm & de Péterbourg, d'ob-
 » server avec la plus grande attention tout ce
 » qui s'y passeroit, & de contribuer autant que
 » possible, de concert avec le Ministre de Dane-
 » marck, à prévenir, par leurs bons avis &
 » exhortations, que l'on ne fit des démarches
 » précipitées, qui pourroient troubler le repos
 » du nord, auquel S. M. s'intéresse aussi sin-
 » cèrement & avec le même zèle que S. M. le
 » Roi de Danemarck. »

De Berlin, le 12 Juillet.

Le Prince Royal, accompagné du Comte *de Brühl*, son Gouverneur, est revenu ici, le 7, de la Hollande.

M. *d'Alapæus*, Ministre d'Etat de l'Impératrice de Russie, est arrivé de Pétersbourg en cette capitale, ainsi que le Prince *Sulkowski* venant de Kalisch. Le Duc régnant & la Duchesse Douairière de *Brunswick* sont attendus incessamment à Postdam.

La santé du Ministre d'Etat, M. *de Darnberg*, ne lui permettant plus de conserver la direction du Département de

Justice , le Roi lui a accordé sa retraite avec une pension , & a conféré ce département au Ministre d'Etat Baron de *Zedlitz*.

Le Lieutenant-général de *Bulow* est mort à *Passévack* en Prusse , le 1^{er}. de ce mois , dans la 73^e. année de son âge.

Le Roi a nommé le Marquis de *Lucchesini* , son Ministre à la Haye , à la place du Baron d'*Alvensleben* , qui succède à Londres , en la même qualité , au Comte de *Lust* , rappelé.

De Vienne , le 14 Juillet.

Le bulletin officiel du 9 , annonçoit , sans la détailler , une affaire assez chaude entre 3000 Turcs , dans la Transylvanie , & le détachement du Colonel *Horvath* ; mais nous ne pouvons rien ajouter à ce que nous en avons dit la semaine dernière , puisque le bulletin du 12 a gardé le silence ultérieurement sur cette action. Il se borne , d'ailleurs , au récit de quelques coups de fusil échangés en Croatie. Celui du 9 faisoit mention , en ces termes , d'une attaque des Ottomans sur le poste de Rama dans le Bannat.

« Suivant les rapports ultérieurs du Comte de *Wartensleben* , du 30 juin , une troupe Turque , consistant en 5000 hommes , la plupart à cheval , sous la conduite de 30 drapeaux , avança , le 28 ,

à l'aube du jour, de Poscharovatz vers le poste de Rama, qu'occupoit le Lieutenant *Lopresti* avec 23 fantassins de Belgiojoso, & le taillèrent en pièces, lui & les gens sous ses ordres, après avoir opposé à l'ennemi une résistance de trois heures; les Oranitzas envoyés au secours de ce détachement en ayant été empêchés, tant par la supériorité de l'ennemi, soutenu du feu de son Artillerie placée sur les bords du Danube, que par le mouvement violent des eaux de ce fleuve, qui ne leur permirent pas d'aborder, l'ennemi s'étant d'ailleurs retiré après cette action, ayant essuyé une perte considérable.»

L'Empereur a ordonné aux Etats de Hongrie de s'assembler par Comitats, & de prendre leurs mesures pour fournir des recrues & des grains. La Noblesse a aussi reçu l'ordre de se préparer à la guerre. On observe de près les Valaques, qui ont recommencé les excès auxquels ils se livrèrent il y a quelques années. — L'enrôlement dans la Bohême est très-rigoureux; on enlève la jeunesse sans distinction d'état. Le royaume doit fournir aux magasins militaires de Hongrie 300,000 mesures de blé de la récolte de cette année.

Le régiment de *Lattermann*, & d'autres Corps, se sont réunis, le 20 juin, au Général de *Wartensleben*. Tous les régimens d'Infanterie sont postés sur des monticules, derrière des retranchemens. On présume que nos Troupes tenteront incessamment une attaque contre New-Orsova. — Il est arrivé à Mehadia des chevaux de l'Empereur, ce qui fait croire que S. M. se propose d'y faire

une course. — Les régimens de *Terzi* & de *Durlach* ont beaucoup de malades.

Le Général Russe *Sabourofsky* ne va pas en Italie, comme on l'avoit dit ; il s'est embarqué sur le Danube , pour se rendre à la grande armée de l'Empereur.

Le Corps avec lequel le Général *Soltikof* a passé le Niefter , à trois lieues au-dessous de Choczim , pour joindre le Prince de *Cobourg* , consiste en 3 régimens d'Infanterie , *St. Pétersbourg* , *Archangel* & *Novogrod* , deux bataillons de Grenadiers , un bataillon de Chasseurs , trois régimens de Cavalerie , & deux pulks de Cosaques.

Le Général *Jordis* est posté près d'Okopi , sur le Niefter ; son avant-garde s'étend jusque sur le territoire Ottoman , près de Choczim. Le Corps du Prince de *Cobourg* est à une lieue de cette forteresse ; l'avant-garde se trouve sur une hauteur où elle s'est retranchée. — Les Troupes de Choczim sont réparties en trois divisions ; la garnison du fort , le camp entre ce fort & le faubourg de Constantinople , & enfin le poste de ce faubourg , qui est occupé par des Janissaires.

Les relevés des Paroisses dans l'Autriche inférieure , qui comprend la Stirie , la Carinthie & la Carniole (le Tyrol non-compris) , présentent , pour l'année 1787 , les résultats suivans ; savoir , 11,024 mariages , 48,685 naissances , & 55,793 morts. Dans le nombre des naissances , il se trouve 667 enfans protestans & 3,855 illégitimes ;

Dans celui des morts, 4,065 individus morts de maladies contagieuses, 597 qui ont péri par accident, 43 assassinés, & 39 suicides.

De Francfort sur le Mein, le 19 Juilles.

La grande armée Autrichienne, postée entre Semlin & Péterwaradin, doit être considérée comme le centre, où tout se rapporte. Les Corps dans l'Esclavonie & dans la Croatie en forment l'aile droite, & les Corps du Bannat & de la Transylvanie, l'aile gauche. Le Général *Gazinelli* se trouve avec 10,000 hommes à l'extrémité de l'aile droite, & couvre les ports de Trieste, Fiume, Bukari, Carlopago & Zeng. Le Corps du Prince *de Lichtenstein* s'étend, à la droite, jusqu'à Vakup, & à gauche, jusqu'à la Save. Le Corps du Général *Mitrowsky* est posté le long de cette rivière. Son point de réunion avec celui *de Lichtenstein*, est à Gradisca & Banialucka. Le Corps du Général *de Wartenleben*, dans le Bannat, s'étend, d'un côté, jusqu'au Danube, & de l'autre, jusqu'à Méhadia dans la Transylvanie, où se trouve le Corps du Général *de Fabris*, qui s'étend jusque dans la Valachie. Le Corps du Prince *de Cobourg* couvre la Buchowine, la Transylvanie & une partie de la Pologne. Il faut suivre cette disposition

a v

générale sur la carte, pour bien connoître les opérations (1).

Si l'on veut ensuite un tableau de comparaison entre les forces respectives qui se trouvent sous les armes, voici un dénombrement probable des troupes employées par les trois Cours Impériales, actuellement en guerre : nous accompagnons cette notice de quelques observations.

TROUPES OTTOMANES.

Infanterie.

	hommes.
<i>Janissaires</i>	110,000
Chaque <i>Oda</i> , chambre ou régiment de Janissaires, dont on compte 162, doit être composé de mille hommes, ce qui feroit 162,000 ; mais en déduisant les vieux soldats & ceux qui sont restés en garnison à Constantinople, on peut admettre au moins le nombre ci-coté, comme celui qui est entré en campagne	
<i>Topzi</i> (Artilleurs), & <i>Combarazi</i> , (Bombardiers).....	10,000
Leur nombre est de 20,000 hommes, mais on en déduit la moitié pour les forteresses.	
<i>Total</i>	<u>120,000</u>

(1) On a peu de bonnes cartes détaillées du théâtre de la guerre entre les Turcs & les Autrichiens. Les meilleures sont celle publiée à Vienne & celle du cours du Danube, publiée par M. Le Clerc, dans son *Atlas du Commerce*.

<i>De l'autre part</i>	120,000
<i>Sarig'as</i> ou <i>Serrodsche</i> , troupes que chaque Pacha est obligé de fournir à raison de ses revenus, au moins.....	6,000
<i>Meffersi</i> , ou troupes pour ordonner les camps & pour dresser les tentes....	60,000

Total de l'Infanterie Régulière.....186,000

A ce nombre il faut ajouter les volontaires, qui sont très-nombreux, les tributaires, les alliés, &c. de sorte que sans s'écarter de la vérité, on peut porter le nombre des combattans de l'infanterie à 204 000

Cavalerie.

<i>Spah's</i> , réglés & payés de la caisse de l'Empire.....	12,000
<i>Timariottes</i> , ou feudataires militaires..	132,645
<i>Sebegi</i> , espèce de Cuirassiers	18,000

Ces Cuirassiers sont répartis en 60 Odas, chacune de 500 hommes, ce qui feroit 30,000.

<i>Segbani</i> , espèce de dragons que fournissent les Pachas	4,000
---	-------

Total de la Cavalerie.....166,645

Total général des armées Ottomanes, actuellement employées.....370,645

Lorsqu'on ajoute à ces troupes les Tartares, les *Muclagi*, qui servent de cortège particulier aux Pachas, une partie des Bostangis, la milice du Caire &c. on peut les porter au moins à 400,000 combattans.

a vj

TROUPES DE L'EMPEREUR.

On a donné, dans un des Nos. précédens de ce Journal, un état exact de ces troupes employées actuellement ; il monte à 275,200 dont au moins 245,000 sont des combattans.

En y ajoutant les bataillons & les divisions qui, depuis le 24 avril dernier, ont joint les divers corps d'armée, on peut porter ces troupes à 300,000 hommes.

TROUPES RUSSES.

On ne connoît point avec exactitude le nombre des troupes que fait marcher l'Impératrice.

On donne au Maréchal de *Romanzof*, 65,000 hommes, & au Prince *Repnin* 70,000 hommes ; en donnant aussi au Prince *Potemkin* 65,000, les armées Russes feroient de 200,000

D'après ces données, le total des combattans des trois Empires en guerre, est de 500,000 hommes, non compris les forces maritimes.

On porte le nombre des chevaux aux corps d'armée Autrichiens à 80,000, & on évalue que la consommation journalière de ces corps d'armée, monte à 8,000 quintaux de farine, (ce qui feroit pour l'année 2,920,000 quintaux) & à deux cents bœufs, (pour l'année 73,000). Lorsqu'on ajoute à cette dépense celle qu'exigent d'autres subsistances, telles que vin, vinaigre, fourrages, &c. & celle des munitions de guerre, on peut se faire une idée des sommes

immenses qu'absorbent ces hostilités , pour les seuls Autrichiens.

L'entretien des armées de l'Empereur en tems de paix , ne va pas au-delà de 24 millions de florins , le double n'est pas suffisant en tems de guerre. Les revenus ordinaires de ce Prince montent à cent millions de florins.

M. *Walpole* est arrivé à Ratisbonne en qualité de Ministre de la Cour de Londres : on le dit aussi accrédité auprès de l'Electeur Palatin Duc de Bavière.

I T A L I E.

De Rome, le 10 Juillet.

Il est connu de tous ceux qui ont quelque teinture de l'Histoire du moyen âge, que les Normands , après s'être emparés de Naples, de la Pouille, de la Calabre & de la Sicile, sous leurs Chefs *Robert Guiscard* & *Richard*, moitié par crainte, moitié par politique , offrirent leurs conquêtes au St. Siège , sous le nom d'*oblata*, & se soumirent à en recevoir l'investiture. Cet hommage à l'Eglise fut sans doute plutôt volontaire que d'obligation , puisque les Papes n'avoient jamais eu la suzeraineté des deux Siciles (1). De certe vas-

(1) On peut consulter à ce sujet l'excellente Histoire de Naples de *Giannone* , qui, dit un Ecrivain célèbre, pour récompense du service qu'il

salité, il ne restoit que la cérémonie annuelle de la présentation solennelle de la *haquenée*, le jour de St. Pierre & St. Raul. La Cour de Naples vient de se soustraire à cet usage, ancien de 700 ans, & le 29 juin dernier le cheval blanc n'a point paru à Rome. L'impression qu'a faite cet oubli, a été encore augmentée par la harangue latine qu'a prononcée le Souverain Pontife, après les vêpres, en présence du sacré Collège, des Prélats, des Magistrats, & d'une grande multitude. S. S. a exprimé sa douleur, en disant :

VÉNÉRABLES FRÈRES, VOUS TOUS QUI ÊTES PRÉSENTS, MES FILS BIEN AIMÉS.

» Vous êtes surpris avec raison de voir la solennité de ce jour diminuée, & son éclat obscurci, par le refus du juste hommage & du vasselage que notre très-cher fils en J. C. Ferdinand, roi des Deux-Siciles, étoit obligé sous la foi des sermens, de prêter chaque année à ce S. Siège de Pierre, & à Nous, avec les cérémonies & l'appareil accoutumés. Il me semble que déjà vous demandez par quel motif, pour quelle cause on a été privé cette année d'un droit certain, dont le St. Siège étoit en possession paisible, droit consacré par l'usage constant de tant de siècles, par la

rendit à son pays, fut abandonné par l'Empereur *Charles VI*, alors Roi de Naples, à la persécution de ses ennemis, trahi ensuite par la plus lâche des perfidies, sacrifié à la Cour de Rome, & mort dans la captivité.

foi des contrats , par la religion , par les sermens solennels du pacte d'investiture.

» Rien , certes , ne nous faisoit soupçonner cet événement ; il n'a été précédé par aucun indice ; & même pendant tout le cours des dernières négociations , il n'a été fait aucune plainte , il n'a été proféré aucun mot qui eût rapport à la redevance accoutumée & à la présentation de la haquenée.

» Pleins de confiance dans de justes titres , nous étions dans la plus parfaite tranquillité & sécurité à cet égard , & nous nous attendions au renouvellement de cet hommage , avec d'autant plus de raison , que même , dans d'autres temps de différends & de discorde entre le St. Siège de Pierre & le royaume de Naples , jamais il n'avoit été interrompu , jamais cette pompe n'avoit été oubliée.

« Et c'est à présent , c'est au milieu des témoignages les plus sincères d'amitié , & des preuves d'une bienveillance toute particulière que nous professons avoir toujours donnés au roi , qu'on refuse cet hommage !

» Ce que nous avons toutefois résolu de taire , jusqu'à ce qu'il soit arrivé , ce jour heureux que nous désirons si ardemment , ce jour de la conciliation de tous les différends avec le roi sur la juridiction & l'autorité ecclésiastiques, oui , nous éviterons encore de vous le dévoiler.

» Mais vous verrez alors combien d'injures nous avons eu à souffrir , (non sans doute de la part du roi , dont la volonté y est étrangère) mais par la faute d'hommes ennemis déclarés de la paix , de l'église , & de l'autorité même du roi. Vous verrez avec quelle facilité nous avons fait concessions sur concessions , avec quelle sollicitude , quel soin , quel zèle , quelles peines nous nous sommes

prêtés pour réunir les opinions, & éviter tout ce qui pouvoit aigrir & animer les contestations. Finalement, l'affaire étoit dans un si bon train d'accommodement, que de tant d'articles d'abord en litige, il n'en restoit plus que deux sur lesquels on n'étoit pas également convenu; encore avions-nous déclaré expressément que nous étions disposés à accorder l'un de ces deux points; & quant à l'autre, nous désirions ne pas nous éloigner des propositions qui avoient été faites quelques mois auparavant aux conseillers mêmes du roi. Mais dans le tems que cette affaire se poursuivoit avec la plus vive ardeur, dans le temps qu'on avoit conçu l'espérance flatteuse de la terminer heureusement, on rompit subitement les négociations à notre grand déplaisir.

» On ne parla plus depuis de l'accommodement, on ne fit plus aucune réponse à nos lettres; nous avons vu, au contraire, dans l'espace de quelques mois, porter les plus cruelles atteintes à la liberté de l'église & à notre autorité. A ces outrages multipliés, nous n'avons toujours opposé que la fermeté & la patience; nous n'avons pas éclaté en plaintes; nous ne nous sommes pas abandonnés dans le sein de la douleur: sans oublier jamais ce que nous devons à notre dignité, nous nous sommes encore rappelé avec plus de complaisance, ce que la sollicitude d'un père, ce que la charité chrétienne demandoit de nous; nous avons tout souffert en silence; nous avons même arrêté le cours des devoirs pontificaux, tant qu'il a été possible de le faire sans offenser ni l'honneur, ni la conscience, ne désirant user de nos pouvoirs qu'avec économie & ménagement.

» Ce sont sans doute des personnes qui se plaisent à ces sortes de querelles & qui les recherchent, qui ont imaginé ce nouveau subterfuge;

dans l'espoir qu'en privant le Siège Apostolique du droit de cet hommage solennel, qu'en ôtant de la vue du peuple l'éclat de cette pompe, le chagrin que nous en ressentirions, nous rendroit plus faciles d'ailleurs, & plus insensibles aux préjudices portés aux droits de l'église.

» Ils se sont mépris toutefois, s'ils ont ainsi jugé de notre manière de penser ; car jamais notre courage ne sera abattu, jamais nous n'abandonnerons les devoirs de notre ministère. Par les actes même des négociations, qui seront un monument éternel de nos sentimens, il sera manifesté que nous n'avons jamais cherché le lucre & les avantages particuliers de cette ville, mais seulement les droits & la dignité de l'église. Ainsi, pour ce qui est de cette nouvelle injustice, nous nous bornerons à y intéresser la religion du roi ; nous lui mettrons devant les yeux, que les droits d'un royaume temporel, confirmés par la foi des sermens & établis par une observance constante, ne doivent pas se confondre avec des droits d'un genre tout différent, c'est-à-dire, avec des droits spirituels, entièrement ecclésiastiques, inhérens à la dignité de souverain Pontife. Nous l'exhorterons paternellement à réparer l'injure faite au Siège Apostolique, & à prendre exemple sur la piété & l'obéissance envers l'église, de son glorieux père (*le Roi d'Espagne*), qui avoit promis pour son fils, avant que ce fils le promît lui-même, de rendre au Siège Apostolique l'hommage qu'on refuse aujourd'hui. Enfin, nous lui rappellerons les termes accordés par les décrets de Jules II, de Léon X & des autres Pontifes leurs successeurs, pour remplir cette obligation.

» Nous nous flattons qu'il annulera entièrement l'ordre que des hommes ennemis de la paix, profitant du moment favorable, ont surpris à la re-

ligion. Le conseil du roi très-pieux examinera sérieusement ce piège , & il ne permettra pas qu'on abolisse ainsi les traités , qu'on enfreigne les sermens & ceux de ses prédécesseurs , qu'on annulle enfin ce droit d'investiture royale.

Le même jour , on expédia des remontrances aux Cours de France , d'Espagne & de Naples ; & le lendemain , le Fiscal-général lut en public la protestation suivante , que S. S. confirma & approuva.

« Entre les droits du Saint-Siège & de la Chambre Apostolique , il n'y en a aucun , très-saint Père , de plus clairement & certainement établi , que celui d'exiger chaque année du Roi de la Sicile , au jour de la veille ou de la fête des Saints Apôtres Pierre & Paul , avec les solennités accoutumées & de style , le paiement d'un cens de 7 mille ducats d'or de la Chambre , & la présentation d'un cheval blanc décemment orné , en reconnaissance du domaine suprême , vrai & direct , qu'a le Siège Apostolique sur le Royaume de la Sicile & toute la terre en deçà du Phare , jusqu'aux limites ou confins de l'État de l'Eglise. »

« Ce droit fut spécialement établi lors de l'investiture très-connue donnée par le Souverain Pontife de très-sainte mémoire *Jules II* , & les autres ses prédécesseurs ou successeurs ; & il fut confirmé en l'année 1734 , à l'instance & aux prières de *Philippe V* , Rois des Espagnes , & de *Charles* , Infant des Espagnes , qui depuis encore , par sa lettre datée de Portici , près de Naples , le 9 avril 1739 , le ratifia auprès de *Clément XII* de sainte mémoire ; ce droit enfin est approuvé par la coutume constante de plusieurs siècles. Le Roi actuel de la Sicile , *Ferdinand IV* , a promis lui-même de l'observer , par l'Eminentissime & Révérendis-

sume Cardinal, Dominique *Orsini*, député spécialement à cet effet, lequel en prêtant, au nom dudit *Ferdinand*, plein hommage, soumission, & devoir de vassal à *Clément XIII*, de sainte mémoire, jura entr'autres sur la conscience de son principal, d'accomplir entièrement & chacune des conditions contenues dans la terre des Papes d'heureuse mémoire *Jules II*, *Léon X*, & des autres Pontifes Romains, & spécialement de *Clément XII*, au sujet de l'inféodation & investiture desdits Royaumes & Terres, & de toutes les clauses qui y étoient détaillées au long, & de ne refuser en aucun temps, ainsi qu'effectivement il a satisfait complètement toutes les années passées. Comme il advient donc dans cette année courante que le même Roi *Ferdinand* a entièrement négligé de rendre ledit hommage, en conséquence, moi, Procureur-Fiscal Général de votre Sainteté & de la Chambre Apostolique, je proteste fermement & solennellement contre ce retard & défaut, priant instamment Votre Sainteté de recevoir benigne-ment & d'admettre cette mienne protestation, & de daigner conserver intactes toutes les choses qui sont présentes dans les lettres de *Jules II* & des Pontifes ses prédécesseurs & successeurs.»

De Venise, le 26 Juin.

Le 19, l'Amiral *Priuli* mit à la voile avec la frégate la *Bellone*, de 42 canons & 300 hommes d'équipage; le chebec le *Triton*, de 32 canons & 300 hommes; la bombarde la *Pologne*, de 16 canons & 70 hommes. Quelques jours auparavant les deux galères la *Fortune* & la *Santé*, chacune montée de 350 hommes, outre

deux galjotes & huit chaloupes-canonnières, avoient aussi quitté le port ; & d'ici aux premiers jours de juillet, 3 grosses frégates, un chebec & deux galiotes seront encore prêts à partir. Les forces maritimes de notre République ont été mises depuis peu sur le pied le plus respectable. Nous comptons 80 bâtimens de guerre, dont 40 vaisseaux de ligne ; 5 autres sont en construction fort avancée.

Le Chevalier *Emo* a proposé au Sénat de faire construire des frégates & des cutters sur des gabarits Anglois, au lieu de chebecs & de galères, dont l'usage n'est ni aussi général, ni aussi avantageux.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 22 Juillet.

Un courrier venant du Continent, & arrivé le 14, a donné lieu à un Conseil, dont le résultat a été envoyé au Roi à Cheltenham. Ce Conseil étoit composé du Lord Chancelier, du Duc de *Richmond*, du Lord *Carmarthen* & de M. *Pitt*. Nous épargnons à nos Lecteurs les histoires ridicules, inventées par les Papiers Anglois, & répétées par leurs échos ordinaires, touchant les prétendus motifs de cette Convocation.

On assure aujourd'hui à Cheltenham, & dans les environs de St. James, que le Marquis de *Buckingham* sera mis à la tête de l'Amirauté ; qu'il sera remplacé dans sa Vice-Royauté d'Irlande, par le Comte de *Salisbury* ; & que Lord *Chatham*, premier Lord actuel de l'Amirauté, succédera au Comte de *Cornwallis*, dans sa place de Gouverneur général de Bengale. (*Nomination de Gazette, quant à la dernière place.*)

Les Lords de la Trésorerie ont donné ordre aux Officiers de la Monnoie, de préparer un état de toutes les pièces d'argent monnoyé, depuis l'avènement de *Guillaume III* au trône, jusqu'à la fin de l'année dernière, en distinguant le poids de l'argent & le nombre des différentes pièces frappées chaque année. On assure que cette mesure prépare une nouvelle fabrique d'espèces d'argent.

On travaille, avec la plus grande activité, dans le chantier de Chatham, à achever la construction du *Royal George* de 110 canons, & il sera en état d'être lancé dans deux mois au plus tard. Sa forme sera employée aussi-tôt à recevoir la quille de l'*Empire* de 110, qu'on doit construire d'après un nouveau modèle ; ce vaisseau sera le plus gros de notre marine. Les derniers changemens dans le Bureau de l'A-

mirauté ont causé à Chatham une sensation généralement agréable.

L'escadre de l'Amiral *Leveson Gower*, se trouvoit, le 19, devant l'isle de Whigt; on en signala de Portsmouth quelques vaisseaux, & l'on supposoit qu'elle alloit entrer dans ce port; mais comme peu après on la perdit de vue, il est à supposer qu'elle s'est rendue à Plymouth.

Le 18, on a commencé de recueillir les suffrages pour l'élection d'un Représentant de Westminster. Les Candidats, avons-nous dit précédemment, sont Milord *Hood*, qui étoit en possession de cette place depuis la dernière élection générale, & le jeune Lord *John Townshend*, soutenu par l'opposition. Ce dernier a eu l'avantage dans le *poll* ou collecte des suffrages, durant les trois premiers jours, c'est-à-dire, qu'il se trouve jusqu'ici en faveur de Lord *Hood* 1615 voix, de Lord *John Townshend*, 1919.

Mais cette première supériorité ne décide rien encore, puisque ce nombre forme au plus la cinquième partie des Electeurs; d'ailleurs les violences qu'a employées le bas peuple des deux partis, ont écarté beaucoup d'honnêtes citoyens de l'assemblée; quatre cents Electeurs attachés à Milord *Hood* n'ont pu, dit-on, en approcher hier. Des matelots zélés pour

cet Amiral, des garçons bouchers & la lie de la canaille, enivrée pour les intérêts de son Concurrent, se sont livrés bataille le second jour ; les Matelots, moins nombreux, ont dû céder la place. Hier ce désordre a recommencé ; les Volontaires en cocarde *bleue & orange*, ont outragé & blessé grièvement plusieurs des partisans de Milord *Hood*, qui se rendoient à l'élection. Un citoyen très-respectable, a reçu un coup qui lui a découvert le crâne. MM. *Macnamara*, *Waugham* & *Horne-Tooke*, écrivain bien connu, ont porté plainte aux Magistrats de ces scènes violentes, à peine pardonnables dans une démocratie de Sauvages, en demandant un renfort de Constables pour les jours suivans, ce qui leur a été accordé.

On ne se feroit qu'une idée imparfaite de la licence effrénée de ces jours d'élection, (à Westminster principalement) sans en avoir été témoin. Toute décence, toute règle est oubliée ; les brigues les plus scandaleuses, les affiches les plus abominables, les séductions les plus viles, le vin, l'argent, les papiers publics, les caresses, les coups de bâton & quelquefois des meurtres, accompagnent ces Bacchanales, au milieu desquelles il seroit difficile de reconnoître l'exercice du plus

beau droit d'un peuple libre. Dans une démocratie sage , où les Electeurs seroient laissés à leur seul sentiment , le choix à faire dans cette élection ne seroit pas douteux. On récompenseroit dans Milord *Hood* , des services périlleux & éclatans, une vie consacrée depuis 30 ans à la patrie , un caractère & une conduite à l'abri de toute espèce de reproche. Pendant qu'il a siégé au Parlement, il n'a jamais perdu de vue les intérêts de ses constituans , & quoique partisan de M. *Pitt* , il a voté pour le rappel de la taxe des boutiques. Sur d'autres questions, étrangères à la ville de Westminster, il a suivi sa conscience seule ; & qu'il se soit trompé, ou non , il n'en est pas moins irréprochable. D'un autre côté, son rival est un jeune homme aimable & d'un esprit orné, mais qui n'a rien fait encore pour l'Etat , que l'Université de Cambridge refusa pour son Représentant à la dernière élection , à qui des aventures *plus que galantes* , & l'agrément de ses manières ont acquis le titre de (*Fashionable Man*) homme à la mode, (qui ne vaut pas celui d'Amiral vainqueur); estimable d'ailleurs , & destiné sans doute, par sa naissance & par ses intentions, à devenir un Sénateur utile.

John

(25)

John Riddel est mort la semaine dernière à Edimbourg, âgé de 116 ans.

F R A N C E.

De Versailles, le 27 Juillet.

Le Roi ayant agréé la démission que lui a remise le Baron de Breteuil de sa charge de Secrétaire d'Etat, en a pourvu le sieur Laurens de Villedeuil, Conseiller d'Etat, & ordinaire au Conseil royal des Finances & de Commerce, qui, le 25, a eu l'honneur d'en faire ses remerciemens à Sa Majesté, étant présenté par l'Archevêque de Sens, Principal Ministre d'Etat, & Chef du Conseil royal des Finances.

Le Roi a nommé à l'Abbaye de Saint-Valery, Ordre de S. Benoit, Diocèse d'Amiens, l'Evêque de S. Pons; à celle de S. Josse-sur-mer, même Ordre & même Diocèse, l'Abbé de Castelnau, Vicaire-général de Béziers; à l'Abbaye régulière de Sept-Fonds, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Autun, D. Bernard de Montfort, Prieur de la même Abbaye; & à l'Abbaye régulière du Chapitre noble de Montigny, Ordre des Urbanistes, Diocèse de Besançon, la dame de Guyot de Maucenans, Chanoinesse-professe du même Chapitre.

De Paris, le 30 Juillet.

Les horribles dégâts de l'orage du 13,
N°. 31. 2 Août 1788. b

se sont malheureusement étendus fort loin, ainsi qu'on l'aura vu par la lettre de Douay que nous rapportâmes la semaine dernière. Après avoir désolé la Beauce, une grande partie de la Génér. de Paris & de la Picardie, la grêle s'est successivement portée le même jour sur le Cambresis, la Flandre & le Hainaut. De toutes parts nous recevons les détails les plus douloureux, & ils le deviennent encore davantage par les sollicitations de secours qui les accompagnent, & que des annonces de journaux sont bien peu propres à éveiller. D'ailleurs, la misère des Cultivateurs qui entourent la Capitale, réclame la première assistance; & les malheurs des Provinces, sentis partout également, ne peuvent guère être soulagés que par les habitans riches des districts maltraités, par les personnes en place, & par les Administrations provinciales, dont l'activité compatissante ne sauroit mieux être employée que dans les circonstances actuelles.

La plupart des rapports qui nous sont parvenus, représentent l'orage sous les mêmes caractères, & suivi des mêmes désastres que nous avons exposés dans les premières relations.

» Depuis le matin, écrit-on de Cateau-Cambresis, il faisoit une chaleur excessive; vers les onze heures & demie, le ciel se couvrit de nuages épais, qui présageoient une pluie des plus abondantes. Des éclairs continuels faisoient appréhender

un orage affreux. A onze heures trois quarts, il s'éleva un vent de sud-ouest très-impétueux. Un instant après, le tonnerre se fit entendre avec plus de violence; à une pluie qui dura peu, succéda une grêle affreuse qui, en moins de vingt minutes, ravagea toute la campagne & occasionna en cette Ville un dommage très-considérable. Toutes les vitres exposées au midi & au couchant, furent fracassées en un moment. Les maisons souffrirent beaucoup de l'ouragan, les toits furent à moitié découverts, plusieurs même percés. Les grêlons étoient très-gros, plusieurs pesoient jusqu'à cinq à six onces. L'étendue du terrain ravagé n'est pas encore bien connue; mais on présume avec raison qu'elle est très-grande. Généralement le tuyau des bleds n'est pas coupé, mais seulement plié : néanmoins ils sont tous couchés, & ont souffert au point qu'on n'en peut presque rien espérer. Les fourrages sont perdus. Les houblonnières voisines de cette Ville, & qui promettoient une récolte abondante, ne laissent pas au cultivateur désolé, l'espoir de pouvoir retirer ses avances.

Comme on va le voir, une partie de la Flandre a été encore plus maltraitée.

» Plus de 20 lieues de pays ont été absolument dévastés, & la désolation est universelle. A Douay, le dégât causé par la grêle, dont les pierres pesoient 3 quarterons & plus, est évalué à près de cent mille écus, en vitres cassées seulement. Les campagnes des environs, celles du côté du Pont-à-Marcq, de Bondues, de Roubaix, de S. Amand, de Tournay, &c. ressembloient à des terres en friches. Les bleds, les tabacs, tout a été haché & broyé jusque dans les racines. Des arbres d'une grosseur énorme ont été brisés, & d'autres déracinés; des maisons détruites; les troupeaux, le gibier, les poulets, les poules, les pigeons, tués ou blessés;

quelques personnes ont aussi été blessées très-grièvement, & il en est même, dit-on, qui ont perdu la vie. Au-dessus de S. Amand, les effets de cette cruelle tempête ont été plus terribles encore. Des maisons dans les campagnes ont disparu, de manière à ne plus reconnoître la place où elles étoient situées. L'orage s'est manifesté vers les 11 heures du matin.

La même Province est d'autant plus à plaindre, que la sécheresse du Printemps avoit fait avorter les lins, & nuï aux fourrages. Les pluies qui ont succédé ont également gâté une partie des collats.

Antérieurement au 13, un district considérable de l'Auvergne avoit éprouvé le même fléau.

Clermont, ce 10 Juillet 1788.

« La nuit du 4 au 5 juillet, à deux heures du matin, il a éclaté aux environs de la ville d'Ardes, au centre de l'Auvergne, sur 30 à 40 Paroisses contiguës, un orage très-violent, annoncé par un vent impétueux, avec un bruit épouvantable. La grêle a été poussée pendant plusieurs heures avec tant d'impétuosité, que toutes les moissons ont été emportées; les prés ensablés, un grand nombre de noyers ont été déracinés; plusieurs dont les troncs ont résisté à l'ouragan, ont eu les branches cassées ou tordues, plusieurs moutons ont été tués dans les parcs par les coups de grêle. »

« En un moment les torrens grossirent au point que des malheureux, qui avoient eu l'imprudence de se lever pour aller ramener leurs bestiaux de la campagne, furent surpris & entraînés. On a vu le lendemain leurs cadavres flotter sur la rivière d'Allier qui étoit débordée, & charroit aussi des arbres de toute espèce. »

« Les pertes de ces malheureux Habitans sont irréparables ; outre qu'ils ont perdu toute leur récolte pour l'année présente , ils sont sans espérance de rien recueillir de plusieurs années. »

« Dans le pays en plaine , les vignes & les arbres fruitiers ont été battus si violemment , que toutes les feuilles & les jets de l'année ont été brisés , les seps & les arbres sont en danger de périr , ce qui pourra se réparer à peine dans trois ans , au moyen d'une culture très-assidue. »

« Dans la partie montagneuse , les terres ont été entraînées dans les vallons , le roc a été lavé , au point qu'il est impossible d'y cultiver désormais une grande partie des héritages ; les Cultivateurs désertent journellement. Ce fléau s'est étendu sur un espace d'environ , 12 lieues de long sur 2 de large , aux environs de la ville d'Ardes , depuis la Godivelle jusqu'à Saint-Germain l'Hern , en passant par Ardes , Auniat , Collanges , S. Germain-l'Embron , Beaulieu & le Vernet. »

On prie les personnes charitables qui voudront bien faire passer quelques secours aux malheureux Habitans de cette contrée , de les remettre à M. *Dorfaux* , Notaire , rue de l'Arbre-sec , à Paris , ou de les adresser directement à M. *Chalvon* , Curé d'Ardes , en Auvergne.

Vers le milieu du mois précédent , on ressentit dans un canton de la même Province , au bourg de Pionsat , à huit lieues de Riom , plusieurs secousses de tremblement de terre.

La Société Royale d'Agriculture de Paris , à laquelle S. M. vient de donner une constitution fixe , par un Règlement du 30 mai dernier , vient de publier un *Avis aux*

Cultivateurs, dont les récoltes ont été ravagées par la grêle. Ces morceaux pouvant être utiles à une partie de ces infortunés, nous nous hâtons d'en étendre la connoissance par la voie de ce Journal.

OBSERVATIONS sur les ressources que peuvent encore se procurer les Cantons ravagés par la grêle, lues à la Société royale d'Agriculture ; le 17 juillet 1788.

Par M. PARMENTIER, Membre de la Société.

On a pu, dans des temps d'ignorance, se persuader que la grêle portoit avec elle un poison mortel, capable de nuire aux productions végétales qu'on essayeroit de faire venir aussitôt après sa chute ; mais aujourd'hui qu'il est reconnu que la grêle n'est autre chose qu'une eau très-pure congelée par le froid, il est évident qu'elle ne peut produire d'autre effet que de refroidir momentanément le sol sur lequel elle est tombée, & d'agir mécaniquement. On peut donc espérer de tirer encore parti des terrains ravagés, & d'y cultiver quelques plantes utiles, en supposant que la sécheresse & le hâle de la saison ne s'opposent point à leur développement.

Tout le monde sait qu'il est des espèces de cultures qu'on peut encore entreprendre à la fin de juillet, & même au commencement d'août, surtout lorsqu'on n'a pour objet que d'obtenir une nourriture pour les bestiaux ; il ne s'agit que de donner un simple labour à la terre, de semer & de herfer, & on peut espérer de voir, dans l'espace de deux mois & demi, si la saison est favorable, convertir les terrains dévastés par la grêle, en prairies momentanées. Il faut étudier les espèces de grains qui conviennent le mieux à la qualité du sol, & sur-tout celles dont il

sera le plus facile de s'approvisionner : tels sont l'orge , l'avoine , le seigle , & les semences légumineuses , connues sous le nom collectif de *dragées* , de *grenailles* & de *bizailles* , principalement la vesce hâtive , ou petite vesce , grain qui peut se semer avec l'avoine , à la fin de juillet. On faucheroit ces prairies à l'époque de la fleuraison , & on en obtiendrait un fourrage excellent , qu'on pourroit faire manger en verd aux bestiaux , ou conserver utilement pour l'hiver ; mais il vaudroit mieux , si la saison le permet , attendre que le grain fût formé. On pourroit même économiser la semence dans les terres qui auroient été ravagées par la grêle , à une époque très-voisine de la maturité du grain , il ne s'agiroit alors que de labourer légèrement pour enfouir la semence que la grêle auroit étendue abondamment sur la surface de la terre , & de herser : on récolteroit un fourrage verd , très épais , qu'on pourroit faucher avant l'hiver.

On a quelquefois essayé d'abandonner à eux-mêmes des grains qui s'étoient ainsi naturellement ressemés , pour en obtenir une récolte l'année suivante ; mais cette méthode , qui réussit communément pour l'orge , réussit rarement pour le seigle , & n'a presque aucun succès pour le blé : on en a eu la preuve par des expériences faites les années précédentes , par un des Membres de la Société.

Le maïs ou blé de turquie , pourvu qu'il n'ait pas été séché au four , est , sans contredit , un des meilleurs fourrages qu'on puisse procurer aux bestiaux ; il faudra le semer plus dru que lorsqu'il s'agit d'en récolter le grain ; & en le coupant aux approches des gelées d'automne , il aura acquis sa plus grande hauteur.

Il convient de faucher les prairies artificielles

qui ont été froissées & hachées sous les coups redoublés des glaçons; c'est encore un moyen d'accélérer la renaissance du feuillage & d'augmenter le regain.

Ce ne seroit point assez, sur-tout dans une année où les fourrages sont abondans, de s'être occupé de la nourriture des bestiaux, il faut pourvoir à celle des hommes; & on peut même, à cet égard, espérer encore quelques ressources.

L'orge fromentée, ou sucron, *hordeum nudum*, lève très-promptement, & il ne seroit pas impossible, en ne perdant pas un instant, qu'elle vint à maturité avant l'hiver. L'escurgeon peut être encore cultivé avec avantage, & fauché avant l'hiver.

Le sarrafin présente encore l'espérance d'un succès plus assuré. Il faut à peine cent jours pour amener ce grain à une maturité parfaite, & il résiste aux premières gelées blanches de l'automne. Il remplace l'orge pour la nourriture des volailles, l'avoine pour la nourriture des chevaux, pourvu qu'il leur soit donné avec discrétion, & qu'on le fasse tremper dans de l'eau pendant vingt-quatre heures; sa farine fait la base de la subsistance journalière des hommes dans plusieurs cantons du royaume; & quoique le pain qu'on en fait ne soit pas d'un goût agréable pour ceux qui n'y sont point accoutumés, il est regardé, dans beaucoup de provinces, comme préférable à celui d'orge.

On ne sauroit sur-tout trop inviter à semer promptement les différentes espèces de navets & de choux d'hiver, sur-tout le broroli commun, qui fournit un feuillage abondant; il n'existe pas de nourriture tout-à-la-fois plus substantielle, plus salutaire & plus économique pour les hommes & le bétail, que ces plantes potagères, infiniment trop négligées comme objet de grande cul-

ture, & qui sont cependant une des principales richesses rurales de nos voisins agricoles : on est encore à temps de s'en occuper cette année. Les fèves, les haricots & les pois hâtifs ne pourroient-ils pas, après avoir été macérés préalablement dans une forte eau de fumier, & plantés tout germés, augmenter la masse des substances? on les récolteroit au moins en verd, à moins qu'ils ne fussent rouillés par les brouillards de l'automne, comme il leur arrive quelquefois : selon l'observation de M. Cretté de Palluel, ces végétaux, d'ailleurs, peuvent occuper les terres sans déranger leur assolement, ni les appauvrir.

Ce seroit en vain que l'on compteroit sur les ressources des pommes de terre, il n'en existe plus dans nos marchés, & l'espèce la plus hâtive exige toujours, pour compléter sa végétation, le cercle de quatre mois environ, & à peine nous en reste-t-il trois jusqu'aux premières gelées blanches; mais je puis annoncer, d'après l'expérience, que cette plante, quoiqu'en pleine fleuraison au moment où son feuillage aura été haché par la grêle, est encore en état de procurer une abondante récolte : il s'agit seulement d'en réchauffer un peu le pied, soit par un léger binage, soit en les buttant. La pomme de terre, en bravant ainsi la grêle, prouvera sans doute combien il est important de donner encore plus d'extension à sa culture, & ce ne sera pas la seule occasion où les malheurs auront rendu l'homme plus sage que la philosophie.

Mais à quoi serviroient ces conseils, si les habitans des campagnes, auxquels on les adresse, sont abattus, découragés & dénués des premiers moyens, & s'ils sont dans l'impossibilité de les suivre? Le gros Fermier est à plaindre sans doute; mais il a des droits à des remises, & n'est pas

entièrement privé de ressources : le sort du petit Cultivateur est bien plus digne de la commiseration publique ; il avoit semé ses trois ou quatre boisseaux de grains , il soupire après la récolte pour avoir de quoi ensemençer , cet automne , son petit héritage , & subsister pendant l'hiver ; manquant de tout , le voilà menacé , ou de périr de misère , ou d'arroser de ses larmes le morceau de pain qu'on voudra bien lui donner , si la bienfaisance éclairée ne vient à son secours. Ce n'est pas de l'argent , c'est du grain pour vivre & pour ses semailles. On pourroit même exercer la charité , qu'il faut lui distribuer envers lui , sans rien donner , & en lui prêtant seulement du blé pour semer cette année , à la condition de le rendre à la récolte de l'année prochaine , poids pour poids , mesure pour mesure.

Note sur le traitement qui convient aux arbres maltraités par la grêle.

Par M. THOUIN , Membre de la Société & de l'Académie des Sciences.

Sans attribuer à la grêle en elle-même , des propriétés qu'elle n'a pas , & qu'un vain préjugé lui accorde , les blessures qu'elle fait aux arbres , sont long-temps à se guérir ; il en est même qui ne se rétablissent jamais , & la perte qu'elle occasionne est souvent considérable.

La grêle , en tombant sur les arbres , perce les feuilles , casse les branches , meurtrit l'écorce des rameaux & du tronc , ou lui fait des plaies plus ou moins graves , en raison de son volume.

La dilacération des feuilles , lorsqu'elle est portée à un certain point , arrête la végétation des arbres , quoiqu'il faille peu de temps pour la rétablir ; il arrive très-souvent que les fruits qui n'ont pas été abattus par la grêle , tombent

peu de temps après ; il en est de nouvelles feuilles déchirées , qui sont chassées par les nouvelles , mais l'arbre est bientôt rétabli.

Les fractures des branches occasionnent une perte beaucoup plus considérable , pour la sève , & faut infiniment plus de temps pour la réparer. Indépendamment de la perte du jeune bois , destiné à porter des fruits l'année suivante , on a encore l'espoir des récoltes abonder pendant deux ou trois ans. Il est rare que les branches abîmées par la grêle , soient cassées net ; elles sont ordinairement éclatées , elles emportent avec elles des laminières d'écorce , ou elles la fient des chicanes irréguliers ferdus dans leur longueur. Ces deux fractures sont fort dangereuses pour les arbres , sur-tout dans une saison où la sève est dans toute son activité , & le soleil dans toute sa force. L'eau qui s'introduit entre le bois & l'écorce , les fepare bientôt , & l'effet du hâle & de la chaleur , l'alternative de la sécheresse & de l'humidité , occasionnent des maladies souvent mortelles , telles que la carie , les chançres & les gouttières. Il est important , pour les prévenir , de couper ces branches éclatées , rompues , ou simplement tordues , à quelques pouces au-dessous de leurs ruptures , & de se servir , pour cette opération , d'un instrument bien tranchant ; on doit , autant que cela est possible , faire en sorte que ces coupes soient dirigées vers l'aspect du nord , qu'elles soient bien unies , & qu'elles aient assez de pente pour que l'eau des pluies ne puisse s'introduire dans les petites gerçures qui se font dans le cœur du bois. Si , à cette précaution , on joint celle de mettre un emplâtre d'onguent de Saint-Fiacre (1) , les plaies se guériront en peu de mois.

(1) L'onguent de Saint-Fiacre est un mélange

Les plaies de l'écorce, occasionnées par la grêle sur les tiges & sur les branches des arbres, seroient peu dangereuses quand elles ne sont pas en grand nombre, si l'on pouvoit, quelques heures après qu'elles ont été faites, en rapprocher les bords, couper tous les segmens qui ne tiennent que par une trop petite partie, & abriter ces blessures du contact de l'air; mais lorsqu'il s'est passé quelques jours, il convient d'employer un autre moyen. Il suffit souvent de cinq ou six heures, pour que les bords des plaies faites à l'écorce, se dessèchent & changent de couleur, sur-tout si le soleil survient après l'orage & que le hâle soit considérable, l'air pénétre entre le bois & l'écorce, & sépare ces deux parties. Dans ce cas, il convient de couper avec une serpette bien tranchante, l'écorce jusqu'au vif, c'est-à-dire, de supprimer toutes les parties qui auront changé de couleur, qui n'auront plus d'adhérence avec le bois, ou qui seront meurtries; ensuite il faut enduire ces plaies avec de l'onguent de Saint-Fiacre, & le recouvrir avec de grandes feuilles d'arbres contenues par des liens.

Lorsque les plaies sont trop nombreuses, & qu'elles sont accompagnées de beaucoup de meurtrissures, ce qui arrive plus communément à la vigne & aux jeunes arbres des pépinières, le plus court & le plus sûr, est de couper rez-terre les tiges de ces arbrisseaux, parce que ces plaies & ces contusions, en obstruant l'écorce, gênent la circulation de la sève, & n'en font jamais que des sujets difformes, aussi inutiles que

de terre argileuse, de bouse de vache, délayé avec de l'eau, en consistance de mortier; on le recouvre d'un peu de mousse longue, ou de linge, le tout fixé à la branche par un osier.

désagréables à la vue. Mais il faut se hâter de faire cette opération, parce que s'il survenoit une sécheresse, les souches repousseroient difficilement ; au lieu que dans ce moment, où la seconde sève est en activité & la terre humectée à une certaine profondeur, on peut encore espérer des pousses vigoureuses, qui auront le temps de s'arrêter avant les gelées. A cette précaution, on ajoutera ~~ce~~^{de} donner un fort binage à la terre pour l'ameublir, parce que l'effet de la grêle est de battre la terre & de la durcir.

L'incendie de la *Nouvelle Orléans*, à la Louisiane, que nous annonçâmes il y a 15 jours, n'est que trop certain, & on vient de nous en communiquer une relation authentique, écrite par M. de *Livandais*, un des premiers habitans de la Louisiane.

« Vers une heure & demie après-midi, le feu s'est déclaré par la négligence d'un habitant qui avoit construit une chapelle ardente. Un vent de Sud des plus violens, anima le flamme au point qu'on voulut en vain s'opposer à ses progrès ; ni les soins vigilans des chefs, ni les prompts secours qu'ils ont tenté de porter, n'ont pu résister au feu qui, s'élançant à une distance incroyable, brûla jusqu'aux pompes qu'on voulut faire avancer. Dans ce malheureux événement, tous les particuliers perdirent leurs effets : les uns faute de temps, les autres faute de présence d'esprit : car ceux-là, intimidés par la violence du feu, n'osoient s'exposer à une mort qui paroissoit certaine ; les autres, se croyant à l'abri du danger, voulurent, par un sentiment d'humanité, secourir leurs malheureux concitoyens ; mais la

flamme en un moment ayant gagné leurs maisons, les obligea bientôt de veiller à leurs propres intérêts. La terreur fut alors générale ; & ce qui y mit le comble, ce fut l'explosion subite & ensuite répétée de plusieurs dépôts à poudre que, contre les ordres précis du Roi, & malgré les plus exactes recherches, différens particuliers avoient eu l'imprudence de céler chez eux. Tout secours humain fut bientôt impossible, & on le croira aisément, quand on saura qu'il n'a fallu que cinq heures pour réduire en cendres 856 édifices, au nombre desquels on compte l'Eglise, l'hôtel-de-ville, & tous les Magasins, à l'exception de trois seulement ; mais ce qu'on aura plus de peine à croire ; c'est que ce qui n'a pas été la proie des flammes, a été celle des malfaiteurs. »

« Le spectacle qu'offroit cette ville infortunée étoit sans doute effrayant ; mais il n'approchoit pas de celui que nous offrit la matinée du lendemain : nous ne chercherons pas à peindre la douleur des uns, la consternation des autres, & l'horreur générale que nous éprouvâmes à la vue des décombres & des monceaux de cendres qui avoient remplacé une ville, la veille si florissante ; c'est un tableau qui est au-dessus de nos forces. Pour donner une idée, quoiqu'encore imparfaite, de cet affreux événement, il suffira de dire que la perte s'est montée à 3,000,000 de piastres, (15,000,000 l'v. argent de France.) »

« Dans un si grand désastre, notre malheur paroissoit sans ressource ; mais la Providence, qui vouloit sans doute nous punir sans nous perdre entièrement, nous en a fait trouver une puissante dans notre Gouverneur, qui a porté l'humanité jusqu'à sacrifier aux besoins des infortunés, outre tout ce qu'il possédoit, une année en avance de ses appointemens. Notre Intendant s'est montré le

digne émule de sa bienfaisance, & tous les deux, tant par les secours qu'ils ont déjà fait distribuer, que par les sages mesures qu'ils ont prises, ont déjà remédié à une partie de nos besoins les plus urgens. Quand nous recevons des bienfaits aussi généreux des sujets de notre Roi, que ne devons-nous pas attendre de sa bonté paternelle, lui qui regarde tous ses sujets comme ses enfans, & s'est hâté tant de fois de se subvenir à leurs besoins ! »

« Dans les montagnes, entre Fréjus & Brignoles, une bête féroce fait des ravages à peu-près semblables à ceux qu'on racontoit de la bête de Gévaudan, si fameuse en 1762. « Le 6 juin, cet animal surprit dans la nuit, dormant dans un pré, les deux fils de *Dominique Pierragues*, Muletier de Calas, à deux lieues de Draguignan. Ils étoient couchés tous deux sous le même drap, l'un âgé de 16 ans & l'autre de 12. L'aîné se sent tout-à-coup mordre à l'oreille; il se débat, arrache quelques poils à l'animal, & lui fait lâcher prise; à peine le cadet se réveille-t-il aux cris de son frère, qu'il fut lui-même saisi par un pied & entraîné rapidement. On trouva le lendemain son bras droit, son crâne, un doigt de la main gauche, son foie & ses entrailles dispersés à plus de 500 pas. »

« Cet animal a fait périr depuis, aux Ardrets, une jeune veuve & l'enfant qu'elle allaitoit; de six maçons survenus lui firent prendre la fuite; mais il emporta l'enfant, & la mere n'a vécu que peu d'heures : elle avoit eu les mamelles entièrement déchirées, & plusieurs coups de dents à la gorge. »

— « Le 24, il enleva à Bagnol une fille de 5 ans, à la distance de six pas de sa mère, & il l'emporta dans les bois, où il la dévora. — Le 26 il enleva un garçon de 10 ans, qui gardoit les bestiaux entre la rivière d'Argens & le pont des Blavets,

près le grand chemin du Puget au Muy. — A Roquebrune, il dévora un autre garçon dont on n'a trouvé que la tête & quelques os, & une jeune fille dont on n'a trouvé que les vêtemens. L'opinion la plus commune, range cet animal dans la classe des loups de l'espèce la plus carnicière. Les habitans des villages circonvoisins se sont armés pour lui donner la chasse. On prétend que l'animal a été aperçu, & qu'il lui a été tiré deux coups de fusil, mais qu'il n'en a reçu aucun mal : on a pris le parti de lui tendre des pièges; plusieurs Communautés, & entre autres celle de Fréjus, ont promis des sommes d'argent à ceux qui parviendroient à le détruire. »

P A Y S - B A S.

De Bruxelles, le 26 Juillet 1788.

LL. AA. RR. nos Gouverneurs-généraux, viennent d'adresser aux Etats de Brabant la décision finale de l'Empereur, sur les troubles de Louvain. La dépêche qui expose ces dernières volontés du Souverain, est de la teneur suivante :

Très Révérends, &c. &c. L'Empereur s'étant fait rapporter la lettre que vous lui avez adressée de votre dernière assemblée-générale, au sujet de l'oubli qu'il a daigné accorder à la nation, ainsi que de vos représentations relatives, 1°. à la Chambre du Conseil de Brabant, qui se trouve à Anvers; 2°. à quelques Suppôts de l'Université de Louvain, & 3°. au Séminaire-général, Sa Majesté a trouvé bon d'y déclarer & de nous ordonner de vous faire connoître mot-à-mot, de sa part, ce qui suit :

« Qu'Elle a reçu avec satisfaction l'hommage
» des sentimens que vous lui avez exprimés à l'oc-

» cation de l'oubli qu'Elle se promet que vous
 » les réaliserez en effet, & qu'ainsi Elle aura sou-
 » vent l'occasion de vous donner des marques de
 » sa bienveillance & de sa confiance. »

« Que, quant au rappel de la Chambre du
 » Conseil de Brabant, actuellement à Anvers,
 » elle ne comprend rien à votre demande. »

« Que comme ce seroit donner un très-mau-
 » vais exemple que de faire rentrer dans leurs
 » places, ou d'accorder même des pensions aux
 » Membres de l'Université de Louvain qui ont,
 » par choix, abandonné ces places, en préférant
 » le parti d'une désobéissance soutenue & réflé-
 » chie, elle désapprouve ce qu'on a laissé conce-
 » voir d'espérance, soit en remplacements ou en
 » pensions en faveur de ces Membres; voulant ab-
 » solument qu'il ne soit question ni de l'un ni de
 » l'autre, & qu'on nomme sans aucun délai d'au-
 » tres Professeurs. »

« Que, mécontente de tous les événemens
 » qui se sont succédés à Louvain, Elle a résolu
 » de transférer en cette Ville de Bruxelles, sous
 » les yeux du Gouvernement, les Facultés de
 » Droit, de Médecine & de Philosophie, en lais-
 » sant la Faculté de Théologie à Louvain avec le
 » Séminaire-général. »

« Que, pour ce qui concerne le Séminaire-
 » général, elle ne trouvera pas de difficultés à ac-
 » corder par la suite des modifications; comme,
 » par exemple, de réduire le Cours de la Théo-
 » logie de cinq à quatre ans; mais qu'il n'y a rien
 » à faire, ni à entrer dans aucune modification,
 » avant que la question sur laquelle tout roule,
 » ne soit décidée; savoir, si la doctrine qu'on y
 » enseigne est orthodoxe, ou si elle ne l'est pas:
 » que, sensible à la négative comme à toutes les
 » défiances forgées & répandues à l'avance par le
 » Clergé, tant pour le présent que pour le futur;

» Elle ne sauroit prendre sur Elle de laisser , quant
 » à l'orthodoxie de l'enseignement de la Théolo-
 » gie , un louché qui s'étendrait à l'enseignement
 » qui a lieu même dans tous les Royaumes &
 » Provinces de sa domination , comme si la doc-
 » trine qu'on y enseigne étoit erronée , comme si
 » ce n'étoit qu'aux Pays - Bas seuls qu'on avoit
 » amplement pour la Monarchie entière , la défense
 » de la vraie foi , & comme si les principes de
 » notre sainte religion & les droits des Evêques
 » pouvoient être différens ou particuliers aux Pays-
 » Bas , relativement aux autres Provinces de Sa
 » Majesté , tant en Allemagne & en Hongrie qu'en
 » Italie. »

« Qu'ainsi , & trouvant qu'il importe de tirer au
 » clair un objet duquel on abuse , pour mettre tout
 » le monde en mouvement , sans que personne
 » soit instruit de quoi il s'agit ; croyant même
 » devoir à ses fidèles sujets de les appaiser sur un
 » point aussi essentiel pour sa propre sollicitude ,
 » que celui de la pureté de la doctrine , & voulant
 » y pourvoir directement par le canal des Evê-
 » ques , pour confondre leur opiniâtreté , c'est son
 » intention que l'Archevêque de Malines , l'Evê-
 » que d'Anvers & tous les Evêques qui s'opposent
 » au Séminaire-général , en refusant d'y envoyer
 » les Elèves de leurs Diocèses , destinés à la Théo-
 » logie , ou en les détournant d'y aller , se rendent à
 » Louvain , qu'ils y séjournent quelque temps , &
 » qu'ils assistent aux leçons de Théologie , afin
 » qu'ils soient par-là à même , ou de se convain-
 » cre de l'orthodoxie de l'enseignement , & de
 » tranquilliser ainsi leurs consciences , ou de re-
 » dresser par eux-mêmes les Professeurs , s'ils avan-
 » çotent des erreurs , & de les en faire revenir. »

« Qu'Elle s'assure que tout homme impartial re-
 » connoitra qu'Elle ne peut laisser aucune trace de
 » doute à cet égard , & que les clameurs des Evê-

„ ques, s'ils pouvoient en continuer encore, se-
 „ roient d'autant plus mal-fondées, qu'Elle ne fau-
 „ roit leur donner un témoignage plus marqué de
 „ sa confiance, qu'en les mettant à même de juger
 „ de ce que l'on enseigne publiquement, & en
 „ demandant leurs lumières sur ce qu'ils auroient
 „ trouvé n'être pas exactement conforme aux vrais
 „ principes de l'Eglise. »

„ Qu'après avoir épuisé par ce moyen tout ce
 „ que les Evêques pouvoient désirer, Sa Majesté
 „ est d'autant plus autorisée à leur imposer un silence
 „ perpétuel sur les dangers qu'ils cherchent à faire
 „ craindre pour la religion, & à regarder comme
 „ la calomnie la plus injurieuse pour Elle, l'in-
 „ quiétude qu'ils continueroient à donner à ce
 „ sujet, après avoir été provoqués à se convaincre
 „ par eux-mêmes, comme Elle vient de le faire,
 „ ou après avoir négligé ce moyen d'apaisement
 „ pour leur conscience, au cas qu'elle eût réelle-
 „ ment quelque part à leur résistance. »

„ Que Sa Majesté entend au reste invariable-
 „ ment : »

„ 1°. Qu'il ne peut exister d'étude de Théolo-
 „ gie hors du Séminaire-général ; les Evêques qui
 „ réclament le droit de l'enseigner dans leurs Sémi-
 „ naires particuliers, n'en ayant pas plus aujour-
 „ d'hui qu'ils n'en avoient, lorsqu'en l'année 1786,
 „ ils ont tous envoyé leurs Séminaristes à Lou-
 „ vain, ni plus aussi que les Archevêques Elec-
 „ teurs de Trèves & de Cologne, le Prince-Evê-
 „ que de Liège, & les Evêques de Tournay & de
 „ Gand, de même que tous ceux des pays héréditaires
 „ d'Allemagne, d'Hongrie & d'Italie,
 „ qui ne regardent pas l'enseignement de la Théolo-
 „ gie dans leurs Séminaires comme une propriété
 „ dont l'exercice seroit inséparable de l'Episcopat ;
 „ & 2°. Qu'il n'est permis de conférer les ordres
 „ majeurs qu'à ceux qui ont fait leurs études

» au Séminaire général, & qui ensuite seront exa-
 » minés & approuvés, par leurs Evêques, dont
 » moyennant cela, les droits, ainsi que les moyens
 » de connoître & d'apprécier les sujets, quant aux
 » mœurs & à la doctrine, seront bien plus étén-
 » dus qu'ils ne l'étoient dans l'ancien état, où
 » l'obligation d'être mis à l'épreuve dans les pres-
 » bytères Episcopaux & sous les yeux des Evê-
 » ques, n'existoit point pour tous ceux qui avoient
 » fait l'étude de la Théologie dans l'Université de
 » Louvain. »

» Qu'Elle enjoit à son Gouvernement de veil-
 » ler à la ponctuelle exécution de sa résolution
 » irrévocable, nommément sur les deux points
 » dont on vient de faire mention ; lui interdisant
 » absolument d'entrer, quant à cet objet, dans
 » aucun pour-parler ultérieur, & d'admettre au-
 » cune représentation qui tendroit à altérer en la
 » moindre manière ces dispositions immuables. »

» Qu'Elle veut bien, au reste, déclarer dès-à-pré-
 » sent, quant aux ordres Religieux, que chacun
 » pourra faire ses vœux à l'âge de vingt-quatre
 » ans, & être reçu, soit dans les Abbayes ou
 » dans les Ordres Mendians, mais qu'il restera
 » toute sa vie Clerc ou Frère-lai, & ne pourra
 » jamais être ordonné Prêtre, s'il n'a pas fait sa
 » Théologie à Louvain. »

« Telle est la souveraine détermination de l'Em-
 » pereur sur les objets des représentations susdi-
 » tes, & nous vous en donnons part, en exécu-
 » tion de ses ordres, pour votre information &
 » votre direction ; vous prévenant au surplus que
 » Sa Majesté ayant reconnu que la disposition par
 » laquelle Elle a fait cesser le privilège des nomi-
 » nations de l'Université & de la Faculté des Arts,
 » n'a pas été suivie des effets qu'Elle devoit en
 » attendre, Elle se réserve de nous faire connoître
 » au plus tôt, à ce sujet, sa souveraine intention
 » ultérieure. »

P. S. Le combat naval sur le Liman, entre les Russes & les Ottomans (dont nous avons parlé art. *Varsovie*), a eu lieu le 7 juin (vieux style), l'issue en a été telle que nous l'avons rapportée : mais, postérieurement, le 18 du même mois, la flotte Russe a remporté une victoire plus intéressante & plus glorieuse, dont le Prince de Galitzin, Ambassadeur de Russie à Vienne, a reçu la nouvelle authentique, ainsi que M. de Stackelberg, Ministre de la même Puissance à Varsovie.

Deux lettres authentiques de Pologne, l'une du 9 de ce mois, l'autre du 10, nous fournissent le précis de cet échec des Ottomans, occasionné, à ce qui paroît, par l'impétuosité irréfléchie du Capitan-Pacha.

à Varsovie, le 9 juillet.

« Un courrier Russe a apporté ici, hier, la nouvelle suivante : Le Capitan-Pacha s'est montré avec son escadre près de Kimburn, le 18 juin, pour y tenter une descente. Le même jour, 3 chaloupes de cette escadre, qui en furent séparées, tombèrent entre les mains des Russes. Le 25, *v. st.* l'Amiral Ottoman s'approcha de nouveau avec une flotte de 57 voiles; mais un vent violent le repoussa du rivage : le lendemain il reparut. La flottille Russe, sous les ordres du Prince de Nassau, se tenoit immobile sous le canon de Kimburn. La mer étant devenue haute, le Capitan-Pacha eut l'imprudence d'entrer dans le Liman, entre Oczakof & Kimburn. Aussi-tôt la flottille du Prince de Nassau

se mit en mouvement. Comme la plupart des gros vaisseaux Turcs touchèrent le bas, ils ne purent agir; la flottille Russe les approcha, & fit un feu si terrible, conjointement avec les batteries de terre, sur la flotte Turque, que le vaisseau Amiral, le vaisseau du Vice-Amiral, & trois autres sautèrent en l'air. Le Capitan-Pacha s'est sauvé sur un petit canot; quelques petits bâtimens Turcs ont échoué, & toute l'escadre est dispersée. Les Russes ont pris le pavillon Amiral, & fait environ 4000 prisonniers. »

« Le Maréchal *de Romanzof* a passé le Niéper, le 2, & dirige sa marche vers le Danube. »

« Le Prince *Potemkin* fait des préparatifs pour assiéger *Oczakof*. »

« *Varsovie*, le 10 juillet.

« On vient d'apprendre la nouvelle de la défaite de la flotte Turque sur la mer Noire. Trente & quelques galères, commandées par le Prince *de Nassau*, attaquèrent la flotte ennemie; & la canonnèrent à boulets rouges; 5 vaisseaux ennemis sautèrent, & 3 moindres furent pris. Lorsque le Capitan-Pacha vit son vaisseau en feu, il se retira sur une chaloupe. Un matelot Russe eut la hardiesse d'entrer dans le vaisseau de l'Amiral Turc, de grimper en haut du grand mât, & d'en enlever le pavillon. On a envoyé le matelot à Pétersbourg, pour mettre ce pavillon aux pieds de l'Impératrice. 4,000 Turcs ont été faits prisonniers; un grand nombre s'est noyé. Au départ du courrier Russe, on donnoit encore la chasse aux vaisseaux Turcs. »

Voilà les premières nouvelles; nous donnerons des détails plus circonstanciés, lorsqu'ils nous parviendront d'une main sûre. Il faut se rappeler qu'à son départ de Constantinople, le Capitan-Pacha

avoit 66 voiles, dont 16 vaisseaux de ligne, 7 frégates & autant de grosses corvettes, le reste des bâtimens armés. L'événement que nous venons de rapporter, enlève donc à ce Vice-Amiral un tiers de ses vaisseaux de ligne : il est important de savoir jusqu'où s'est étendue la dispersion des autres.

« S. A. S. M. le Prince *de Condé* est parti pour aller visiter les troupes qui doivent former le camp projeté. Ce Prince fera une tournée à S. Omer & dans les autres garnisons de la Flandre, & sera de retour à Paris le premier août. Si le camp n'est pas contremandé, il sera composé, comme nous l'avons dit ci-devant, de 29 bataillons & de 32 escadrons, & il s'assemblera dans les premiers jours de septembre. Tous les Officiers généraux attachés aux différentes divisions sont à la veille de leur départ pour s'y rendre. »

Paragraphes extraits des Papiers Anglois & autres.

On diroit que Venise veut jouer aussi son rôle sur le Théâtre de la guerre. La nouvelle de ses préparatifs guerriers sur les places frontières, s'est pleinement confirmée, ainsi que celle des travaux extraordinaires que le Sénat a ordonné de faire dans son Arsenal. Mais quel est le but de ces mouvemens ? contre qui ces armemens sont-ils dirigés ? C'est ce que le Sénat a soin de couvrir des voiles du mystère. Leurs envois d'artillerie

dans le Frioul , l'augmentation de leurs forces maritimes dans l'Adriatique , font conjecturer avec quelque vraisemblance que ces Républicains vont jouer dans le Frioul & le Golfe , le même rôle dont la Suède s'est chargée en Finlande & sur la mer Baltique. (*Gazette de Cologne.*)

« Les dernières nouvelles de Cherbourg portent , que les dommages occasionnés aux cônes par l'ouragan du 7, se réduisent à la dégradation de leur couronne; mais que la solidité des bases n'a éprouvé aucune variation ; que les deux nouveaux cônes préparés seront aussitôt lancés , & qu'il ne paroît pas qu'on se propose d'en construire d'autres : on s'en tiendra à la digue jetée : elle a 3800 toises de longueur , sur 1900 de profondeur ; une escadre de quarante vaisseaux y trouveroit un abri sûr ; le fond a cinquante brassées d'eau. Le Brillant & le Triton , deux vieux vaisseaux de 64 canons , y mouillent depuis vingt mois , & n'y ont éprouvé aucune agitation. Le Fort Royal défend le port avec trois batteries en forme d'amphithéâtre, formées d'environ 100 pièces de canon , de plusieurs mortiers & de fourneaux pour faire rougir les boulets. Le fort d'Artois est muni de soixante canons , & on construit une citadelle formidable dans l'Isle Pélée ; on emploie aux différens travaux deux mille hommes , tirés de divers Régimens. M. de la Millière, Maître des Requêtes , Intendant des Ponts & Chaussées , a accompagné le Ministre de la guerre dans son voyage à Cherbourg. (*Courrier d'Avignon* , n°. 57.)

N. B. (*Nous ne garantissons la vérité ni l'exactitude des Paragaphes ci-dessus*).

JOURNAL POLITIQUE

D E

BRUXELLES.

POLOGNE.

De Varsovie, le 14 Juillet 1788.

L'ON n'a pas encore d'avis plus détaillés des derniers évènements qui ont eu lieu à l'embouchure du Niéper, vers la fin de juin. Les lettres particulières qui les ont annoncés, diffèrent dans le récit des circonstances. Voici la substance authentique de la dépêche du 30 juin, par laquelle le Prince de Potemkin a instruit l'Ambassadeur de Russie auprès du Roi & de la République, de cet incendie de quelques vaisseaux Ottomans.

« Je vous fais part aujourd'hui d'un événement glorieux pour les armes Russes. Le petit avantage remporté dernièrement par la flottille que commandoit le Prince de Nassau & le brave Capitaine de Maximof, sur un détachement de la flotte Turque, près d'Oczakof, étoit le précurseur de la victoire navale que cette flottille a gagnée, entre
N^o. 32. 9 Août 1788. c

le 27 & le 28 de ce mois , au Liman, ou à l'embouchure du Niéper. Le Capitan-Pacha commandoit en personne l'escadre Turque ; il attaqua notre flottille, lui donna chasse, & entra dans cette embouchure, remplie de bancs de sable, avec 8 vaisseaux de ligne. Ces vaisseaux ayant touché les bancs, y restèrent immobiles. Dans cette situation, notre flottille, composée de galères & de batteries flottantes, les attaqua devant & derrière, & dirigea le canon avec tant de succès, que le vaisseau Amiral & celui du Vice-Amiral prirent feu ; 4 autres vaisseaux furent coulés bas, & 2 pris. Le nombre des prisonniers monte à 4,000 hommes. On poursuit les fuyards, au nombre desquels se trouve le vieux Capitan-Pacha, qui, lorsqu'il vit le feu à son vaisseau, se sauva dans une chaloupe. On a aussi pris à l'ennemi environ 60 pièces de canon. »

Le Contre-Amiral *Paul Jones* n'a point eu part à ce combat naval ; il étoit alors avec une escadre de frégates, aux environs du port de Gluboki, n'osant se rendre à l'embouchure du Niéper, par la crainte de toucher les bancs de sable, & de perdre ses vaisseaux. — C'est un Matelot Turc, & non un Russe, qui a eu l'intrépidité désespérée d'aller au milieu des flammes détacher le pavillon du Capitan-Pacha, pour le soustraire aux ennemis. Les Russes ont pris ce Turc, & l'on ajoutoit même qu'on l'enverroit à l'Impératrice avec le pavillon : ce seroit pour lui une mortification cruelle que

son zèle intrépide semble n'avoir pas méritée.

Le Comte *Krasnisky*, Staroste d'Opinogrod, a envoyé un mémoire au Conseil Permanent, dans lequel il se plaint amèrement des dégâts que les troupes Russes ont faits dans ses terres, dégâts qu'il évalue à 500,000 florins.

S U È D E.

De Stockholm, le 10 Juillet.

C'est le 28 du mois dernier que le Roi aborde aux côtes de Finlande, avec l'escadre de galères & la plus grande partie des troupes embarquées : le même jour, la flotte du Duc de Sudermanie arriva à Hanzo-Udde dans le Nyland, & la totalité de ces deux armemens s'est depuis réunie à Sweaborg. Le Comte d'*Oxenstiern* a suivi le Roi en Finlande, & en son absence, le Comte de *Duben* reste chargé des affaires étrangères.

On a fait à Carlscrone & dans d'autres ports, de nouveaux embarquemens de troupes qui se rendent en Finlande. — Le Lieutenant *Ehrenstroem* est revenu ici de Berlin ; le lendemain il est reparti pour aller joindre le Roi. — On attend incessamment l'Ambassadeur de France & un Ministre de la Cour de Londres.

c ü

A L L E M A G N E.

De Hambourg , le 19 Juillet.

Les vaisseaux Danois, le *Lion du Nord* de 70 canons, sur lequel le Contre-Amiral *Krieger* a arboré son pavillon, l'*Oldenbourg* de 64, & le *Dittmarschen* aussi de 64, ont passé, le 12, à la rade de Copenhague, où se trouvoit, depuis le 9, 3 vaisseaux de ligne & trois transports Russes, aux ordres du Contre-Amiral *Dessen*.

Les Russes, à ce qu'on dit, ont déjà commencé les hostilités en Finlande, en passant leurs limites, & en attaquant, le 28 juin, la Garde Suédoise posée au pont de Woulden-Salmi; ils tirèrent sur elle pendant une heure, sans succès, & se retirèrent après avoir perdu un de leurs Chasseurs. On ajoute que le Capitaine Provincial, Baron *de Carpelen*, a fait constater, par d'exactes informations, cette première attaque, dont il faut cependant attendre la confirmation.

« Deux cents Chasseurs Russes, écrit-on » de Louisa, se sont avancés avec un canon » jusqu'à Pyttis, à un demi mille de nos » frontières. Le reste de leur bataillon a » ordre de les suivre. — Nous avons établi, » sur une hauteur, une batterie de 4 pièces » de canon de 12 livres de balle, & une » redoute pour couvrir le pont. »

Le Comte de *Rasumowsky*, Ministre de Russie, a dû quitter Stockholm le 7 de ce mois. On ne sait pas encore s'il s'embarquera pour Pétersbourg, ou s'il se rendra en Allemagne. Ce Ministre est le fils aîné du Maréchal de *Rasumowsky*, Herman des Cosaques; il a passé plusieurs années en Italie, & occupé ci devant la place de Ministre Plénipotentiaire de Russie à la Cour de Naples. Son frère cadet le Comte *Grégoire de Rasumowsky*, vit à Lausanne, où il cultive la Chimie & la Minéralogie.

De Vienne, le 21 Juillet.

Les nouvelles particulières qui forment le supplément extraordinaire de la dernière Gazette officielle du 16, sont à peu près dénuées de tout intérêt. On savoit que les Turcs avoient pris & conduit à Belgrade un de nos bâtimens chargé de grains, & escorté par un détachement. Voici en substance ce que le *Supplément* nous apprend de cette perte, & de quelques autres petits incidens.

« Suivant les rapports du Général-Major Baron de *Lilien*, détaché du Corps d'armée du Comte de *Wartensleben*, avec la troupe sous ses ordres, à Pancsova, la nuit du 4 juillet, vers les 2 heures du matin, quelques Saïques Turques, descendant lentement le rivage de *Wissnicza*, s'avancèrent

c iiij

vers un de nos Oranizas & une de nos Saïques qui se trouvoient à l'ancre. »

« Le jour commençant à paroître , & le premier Lieutenant qui , avec une des Saïques , se trouvoit à l'ancre à la pointe de l'Ofzer-Infel , s'étant aperçu que plusieurs Saïques ennemies s'avançoient de notre côté , avertit sur le champ le sous-Lieutenant Rhein de songer à la retraite ; mais le Lieutenant Rhein , négligeant cet avis , hasarda l'attaque , dans laquelle deux de nos Chaiquistes , avec deux Chasseurs du Lieutenant furent tués & nos Saïques endommagées : l'un de ces bâtimens fut la proie de l'ennemi ; le Lieutenant Rhein ayant à peine gagné assez de temps , avec les gens sous ses ordres , pour sauter sur le rivage , en abandonnant le vaisseau aux Turcs , qui s'en emparèrent aussi-tôt. »

« 5 à 600 Turcs , dirigeant leur marche de la forteresse d'Orsova , le long des montagnes du côté du Danube , & par la broussaille qui couvre les bords de ce fleuve , & s'avançant ainsi jusque vers la Czerna , attaquèrent , à différentes reprises , nos postes avancés , pendant qu'on faisoit feu du canon de la forteresse , & que trois de leurs Saïques , garnies de troupes , s'approchoient jusqu'à la pointe de la Czerna. »

« Mais le Général - Major *Papilla* ayant d'abord pris le parti de détacher , au soutien de nos postes avancés , le Colonel *Hübel* , du régiment Vallaque des frontières , avec le renfort de troupes nécessaire , pendant qu'on faisoit jouer le canon d'Orsova Autrichien sur les Saïques ennemies , les troupes de terre , ainsi que les Saïques , se mirent incessamment sur la retraite. Nous n'avons pas eu un seul homme de tué ni de blessé ; mais les Turcs ont chargé sur leurs chevaux cinq morts & deux blessés. »

« Le Colonel *Quosdanovich*, du régiment Slavon des frontières, détaché avec la troupe sous ses ordres, par le Feld-Maréchal-Lieutenant, Comte de *Mittrowsky*, à Alt-Gradisa, ayant reçu, le 1 juillet, par le moyen d'un espion, l'avis que l'ennemi se préparoit à pénétrer dans le territoire Autrickien, du côté de Machkowacz, il prit le parti de poster, le 2 juillet, & à l'endroit même où l'ennemi vouloit faire cette irruption, 2 divisions de Samuel-Giulai, une division de Czartorisky, Cuirassiers, & une compagnie du Corps-Franc, sous le premier Lieutenant *Margettics*, avec quelques canons; & après avoir muni le Lieutenant *Margettics* des instructions nécessaires, il le fit, dans la nuit du 3, traverser la Save avec sa compagnie du Corps-Franc.»

« Le 4, à l'aube du jour, cette compagnie rencontra l'ennemi dans la forêt, non loin de Gradisca-Turc, entre Machkowacz & une cabane de Payfan, comme il s'avançoit de la forteresse par la forêt. Le feu commença d'abord des deux côtés, & les nôtres furent encore soutenus par celui de nos canons, placés, la même nuit de leur traversée, sur la Vaross inférieure. Après un combat de plusieurs heures, & une résistance des plus vigoureuses de la part de l'ennemi, il fut obligé de penser à la retraite; sur quoi la compagnie du Corps-Franc repassa la Save à Machkowacz.»

« Nous y avons perdu un caporal, un anspessade & quatre soldats, & eu quatre blessés. Les Turcs comptent 55 morts des leurs, parmi lesquels deux Agas d'un rang supérieur; & par une suite de l'embarras dans lequel ils se sont trouvés, ils ont, contre leur coutume, laissé leurs morts sur la place.»

« Suivant les rapports du Prince de Cobourg, datés du camp de Rukzin, le 29 juin, une partie

des troupes Russes du Corps d'armée du *Feld-Maréchal de Romanzof*, a commencé de traverser le *Niester*, savoir, à *Suroka*, sous le *Général d'Elapt*, & à *Kaskowze*, sous le *Général Kamnisky*; ils ont dû être suivis par le Corps d'armée que commande le *Feld-Maréchal* en personne, & qui dirigera sa marche par la *Moldavie*.

« Le *Général Russe*, *Comte de Solticow*, a passé, le 28, le *Niester* avec le Corps d'armée sous ses ordres, & s'est avancé, le 29, jusqu'à *Darabban*, d'où ce Corps a dû, le premier juillet, s'approcher encore davantage de *Choczim*. »

Le Prince *Poniatowsky*, rétabli de sa blessure, & le Baron de *Herbert*, Intendant de l'Empereur à la *Porte Ottomane*, sont arrivés dans cette capitale.

« On répand que les *Etats de Hongrie* ont offert à l'Empereur de fournir à leurs dépens une armée de 75,000 hommes, chaque fois que la *Maison d'Autriche* se trouveroit en guerre, à condition que ce Royaume sera exempt de la conscription militaire & du nouveau plan d'imposition : on ajoute que l'Empereur a accepté cette proposition. »

D'après les lettres d'Iassy, en date du premier, il paroît qu'à l'approche d'une armée *Turque* de 30 à 40 mille hommes, le *Général Fabris* a évacué cette capitale de la *Moldavie*, & s'est replié vers la *Buckowine*.

« La *Fabrique de Cinabre*, nouvellement établie à *Idria* en *Carniole*, vient d'être mise en état de fournir une suffisante quantité de cette production, broyée ou non broyée, d'une qualité sinon supérieure, du moins aussi parfaite qu'il est possible de la trouver en aucune autre *Fabrique*.

existante, & cela sans la moindre falsification ou addition quelconque, qui soit dans le cas de rendre l'usage du Cinabre nuisible en médecine. L'on s'empresse donc de prévenir le public commerçant, qu'il pourra se procurer cette matière, argent comptant, & aux prix marqués ci-dessous, tant à la Fabrique même d'Idria, qu'au bureau Impérial & Royal du débit du produit des mines, à Vienne en Autriche ou à Trieste; mais l'on prévient en même-temps, qu'il ne sera pas délivré moins d'un petit baril, contenant deux sacs de cuir, cachetés aux armes de la Fabrique, chacun du poids de 25 livres de Vienne net. Ceux qui en prendront à la fois une certaine quantité, pas moindre cependant que 50 barils ou 25 quintaux, & l'exporteront à l'étranger, obtiendront sur le prix une remise de dix pour cent. Les personnes, & particulièrement les Négocians étrangers, qui n'auroient pas déjà leurs propres Commissionnaires dans les endroits ci-dessus désignés, peuvent y adresser leurs demandes par correspondance, & être très-persuadés qu'on les satisfera avec promptitude, en ne leur faisant supporter que des frais de transport justes & modérés, & en leur procurant les passeports de franchise nécessaires à cet effet.»

«Un quintal net de Vienne en Autriche, de Cinabre, quatre fois broyé, ou vermillon, pris à Idria, 180 florins; pris à Vienne, 185 florins; & pris à Trieste, 181 florins: le tout argent d'Autriche. Le Cinabre non broyé coûtera 5 florins de moins par quintal.»

De Francfort-sur-le-Mein, le 26 Juillet.

Le Baron d'Oxenstierna, Ministre à la Diète de Ratisbonne pour la Poméranie

Suédoise, a communiqué officiellement à plusieurs Ministres Etrangers le départ de l'escadre Suédoise, pour observer celle de Russie, & pour la combattre dans le cas où elle se permettroit quelque hostilité.

On assure que, conformément à la conduite de la Cour de Suède envers l'Envoyé Russe à Stockholm, le Baron de *Noltken*, Ministre Suédois à Pétersbourg, a reçu de l'Impératrice signification de quitter cette capitale, dans la huitaine, avec l'assurance de recevoir tout ce qui pourroit être nécessaire à son transport sur les frontières.

Le Public avoit conjecturé, d'après l'avis que le Ministre de Russie à Berlin a fait insérer dans les papiers publics, concernant ceux qui auroient des prétentions sur lui & sur les personnes de sa maison, que les Cours de Pétersbourg & de Berlin alloient en venir à une rupture; mais ce pronostic porte sur une équivoque. Le Ministre Russe avoit demandé à l'Impératrice la permission de faire la campagne contre les Turcs, & dans l'espérance qu'il l'obtiendrait, il donna congé au propriétaire de son hôtel, & fit annoncer son départ dans la Gazette : sa demande lui ayant été refusée, il reste à son poste; mais comme son hôtel est loué, il passera le reste de l'été à Strahlau, où il a pris une

campagne. Voilà du moins la version du jour.

D'autres lettres de Berlin parlent des préparatifs qui se font dans les Etats du Roi, & annoncent la crainte prématurée d'une guerre générale, si l'on ne parvient à une reconciliation prochaine des Puissances Belligérantes.

On apprend de Semlin, que le 29 juin on a publié, au son du tambour, un ordre aux habitans de remettre, dans l'espace de trois heures, au magasin militaire, toutes les armes qu'ils pourroient avoir. On ignore le motif de cette injonction. — Des calculateurs *mathématiques*, démontrent dans les Gazettes, que depuis le 9 février jusqu'au 20 juin, l'armée Autrichienne a perdu dans les combats, par les maladies & par la désertion, 21,456 hommes, ni plus, ni moins. Il ne manque plus à cette liste que celle, aussi arithmétique, des bras & jambes emportés. Sans doute les Chirurgiens des hôpitaux & les Colonels des régimens Impériaux ont fait passer aux Nouvellistes leurs feuilles de mortalité & de désertion, en les priant de les communiquer au Public.

Tandis qu'on répand à Vienne la nouvelle de l'évacuation d'*Lassy* à l'approche des Ottomans, d'autres bulletins mettent cette place en sûreté, & nous disent :

« On écrit de Czernowiz , le 30 juin , que l'aile
 » droite du corps du Général de *Soltikow* a joint
 » nos troupes à Jassy ; que 6,000 hommes d'In-
 » fanterie & 4 000 de Cavalerie du même corps ,
 » sous les ordres du Général de *Malline* , sont
 » restés près de Choczim avec beaucoup d'artille-
 » rie , & que le Prince de *Cobourg* a détaché à
 » Jassy les bataillons de *Kanniz* & de *Mitrowsky* ,
 » & les Hussards de *Burko*. »

Au milieu de ces variations , il est bien difficile de discerner la vérité. Pas une ligne authentique sur la marche du Grand-Vilir. Quelques avis le disent occupé à former des retranchemens entre Sophia & Widin.

Le Roi de Prusse a rendu à Potzdam , le 9 de ce mois , un Edit concernant l'état de la Religion dans la Monarchie. Nous le ferons connoître dans son étendue : en voici le précis , pour le moment.

« Le but de cette loi est la conservation de l'Eglise Protestante dans sa pureté primitive , en arrêtant les progrès de l'incrédulité & de la superstition qui corrompent les mœurs , & anéantissent tout ce qui peut contribuer au bonheur social. Le Roi assure à ses Sujets une liberté entière de conscience , & accorde sa protection aux trois principales Religions chrétiennes reçues dans ses Etats ; savoir , les Religions Réformée , Luthérienne & Catholique Romaine , & aux Sectes tolérées des Memnonistes, Frères Moraves, ainsi qu'aux

Juifs. Il est défendu à toutes ces confessions de faire des prosélytes, mais permis à chacun de changer de religion publiquement. Les Eglises Réformée & Luthérienne conserveront leurs anciennes liturgies ; on n'en réformera que le vieux langage inintelligible , & quelques cérémonies surannées & superflues ; mais on apportera la plus grande attention à ne rien changer à l'ancien dogme. Les Ministres, Curés, Prédicateurs & Régens de Collèges s'abstiendront de répandre dans le public des propositions contraires à l'esprit du Christianisme , à induire en erreur, par des déclamations & des raisonnemens spécieux , & à dégrader par de fausses interprétations la Sainte Ecriture , document divin qui assure & consolide le bonheur du genre humain : les Ecclésiastiques qui contreviendront à leur devoir, seront punis de cassation. »

Un orage, accompagné de grêle d'une grosseur extraordinaire, a abîmé, le 20 juin, plus de 27 villages dans la principauté de Furstenberg.

La Princesse épouse du Prince de Waldek est accouchée à Bâle, le 7 de ce mois, d'un Prince qui a été nommé au baptême *Charles-Auguste Frédéric*.

I T A L I E.

De Turin, le 5 Juillet.

Le 29 du mois dernier, S. M. a com-

muniqué aux Grands du Royaume , ainsi qu'aux Ministres Etrangers, le Mariage du Duc d'*Aost*, second Fils du Roi, & né le 24 juillet 1759, avec l'Archiduchesse *Marie-Thérèse*, Fille aînée de l'Archiduc *Ferdinand d'Autriche*, Gouverneur-général de la Lombardie-Autrichienne, née le premier novembre 1773. L'après-midi, la Famille Royale reçut à cette occasion les félicitations des Ministres Etrangers; le soir, il y eut gala & cercle à la Cour, & le même jour le Roi décora de l'Ordre de l'*Annonciade* plusieurs grands Seigneurs du royaume.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 29 Juillet.

Pendant leur séjour à Cheltenham , qui dure encore , Leurs Majestés & les Princesses sont allées voir la ville de Gloucester , où Elles ont passé une demi-journée. Le Corps Municipal a complimé cette auguste Compagnie , qui a reçu les témoignages universels & éclatans de l'affection publique. L'époque du retour de L. M. à Windsor est encore incertaine. Leur présence, dans des lieux assez éloignés de la Capitale , a attiré à Cheltenham une foule de curieux de tout

état. Dans leur nombre s'est trouvé un Fermier que le Roi, à la promenade, rencontra fort pressé d'arriver. » Vous » avez bien chaud, mon ami, lui dit ce » Monarque. Oui, Monsieur, répondit » le paysan; j'ai fait une longue route, » & je suis impatient de voir le Roi. — » Très-bien, mon ami, reprit S. M. vous » avez besoin de vous rafraîchir (Elle lui » donna une demi-guinée); mais, mon » digne Monsieur, répliqua le paysan, » dites-moi, en grace, si je puis voir » le Roi? — Mon ami, vous le voyez devant vous. »

« Ce Prince étant entré à cheval à Te-Kesbury, le peuple, pour le voir, accouroit en foule sur le pont. Le Roi craignant quelque accident, dit à cette multitude : » Mes bonnes gens, j'ai peur que quelques-uns de vous ne tombent dans la » rivière : ne vous exposez pas ainsi pour » voir votre Roi ; j'irai aussi lentement » que vous le désirerez, afin de favoriser l'empressement de chacun. »

« L'escadre du Contre-Amiral *Leueson Gower* a jeté l'ancre, le 21 au soir, dans la baie de Caufand, où elle est rentrée après une seconde croisière de trois semaines, à l'ouest. On ne se rappelle pas d'avoir vu dans cette saison un temps aussi mauvais que celui qui a régné dur-

rant cette croisière ; presque chaque jour l'escadre a essuyé de forts coups de vent, accompagnés de brouillards épais & de pluie. Dans ces intervalles l'Amiral n'a pas perdu de temps à faire exécuter ses manœuvres, & à exercer les vaisseaux à toutes les évolutions possibles jusqu'au samedi 19, où l'Amiral arriva, vent arrière, pour entrer dans la manche par un fort vent du nord-ouest. »

Le *Scipio* ayant eu son petit mât de hune & son grand perroquet rompus, à manqué une partie de la croisière, & a été forcé de rentrer dans le port pour se réparer. La frégate l'*Andromède*, que commande le Prince *Guillaume-Henri*, ayant reçu des autres vaisseaux de l'escadre ses approvisionnemens, a fait voile pour Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse. »

Le 23, sur les neuf heures du matin, au moment où les Commis alloient se mettre au travail, le feu se manifesta à la Tour, dans un cabinet du Bureau de l'Artillerie, où étoient déposés des fagots pour allumer les feux en hiver. On donna sur le champ l'alarme, & on transporta un grand nombre de pompes ; mais comme la marée étoit extraordinairement basse, & qu'on ne put se procurer la quantité d'eau nécessaire, le feu exerça les plus grands ravages pendant plus de trois heures, de sorte que la totalité des deux étages supérieurs fut entièrement détruite. Le Gouverneur avoit eu la précaution de faire fermer les portes aux curieux. Les Soldats, les Ouvriers & tous

ceux qui se trouvèrent dans le bâtiment, travaillèrent à retirer du milieu des flammes les registres, papiers, &c. qu'on parvint à garantir de l'incendie. On craignoit beaucoup pour la corderie, qui est contiguë au Bureau de l'Artillerie, où se trouvèrent emmagasinées plusieurs matières combustibles, & on travailla en conséquence à retirer les cordages, brouettes, &c. qui furent déposés dans la cour. On évalue le dommage à 20,000 liv. sterl.

« On équipe la corvette l'*Ariel*, de 16 canons, à Portsmouth; elle doit mettre à la voile pour les isles Pelew, qui sont situées entre Tinian, où Lord *Anson* prit des rafraîchissemens, & les Philippines. »

« Une lettre du Commodore *Cosby*, écrite à son retour des différens ports de Barbarie, & datée de la baie de Gibraltar, le 23 juin, annonce un renouvellement d'amitié & de bonne intelligence entre la Grande-Bretagne & l'Empereur de Maroc; le commerce peut se faire, comme par le passé, sans aucune crainte, les différens ports de Barbarie nous étant ouverts, & le peuple étant disposé à nous recevoir sur le pied le plus amical. »

On équipe avec la plus grande diligence à Liverpool les vaisseaux destinés pour le commerce d'Afrique; d'après le régime du dernier acte du Parlement; trois seront en état d'appareiller dans quinze jours, et quatre autres dans un mois ou cinq semaines. Cet équipement fera juger de l'efficacité du Bill, dont l'avantage est encore douteux.

« On travaille aussi à l'équipement des

vaisseaux destinés à transporter les malfaiteurs des deux sexes à la baie Botanique. »

« L'élection de Westminster a été aussi disputée, & encore plus scandaleuse la semaine dernière, que les jours précédens. Le mardi 22, il s'engagea une bataille meurtrière, entre la canaille rassemblée par les deux partis aux alentours de l'amphithéâtre, où l'on donne les suffrages : des matelots composoient l'armée de Milord Hood; des garçons bouchers & des porteurs de chaises celle de Lord Townshend. Il est difficile, à travers des relations contradictoires des uns & des autres, de savoir à laquelle des deux meutes il faut imputer l'aggression; mais les suites funestes paroissent avoir été l'ouvrage des Satellites de Lord Townshend: ils s'étoient munis de massues courtes, nommées (*bludgcons*) de couperets de bouchers, & de bâtons ferrés. Avec ces armes meurtrières ils tuèrent quelques personnes & en blessèrent un assez grand nombre. La victoire leur étant restée, ils étendirent leurs excès à divers quartiers de Westminster. Comme le secours des Constables pour arrêter ces violences sanguinaires étoit très-insuffisant, le Chevalier Sampson Wright, principal Juge de paix, députa un Magistrat & un Chef des Constables pour dissiper cette populace : leurs efforts ayant été inutiles,

le Chevalier *Wright* fit avancer un détachement des Gardes, sous les ordres de Lord *Say & Sèle*, & du Capitaine *Fred-mantle*. A leur approche, les chefs de l'opposition, assemblés à la taverne de *Shakespeare*, s'avancèrent avec un assez grand nombre de leurs adhérens ; les soldats coupèrent le passage à cette multitude échauffée ; M. *Fox* reçut un coup dans la mêlée ; le Colonel *Fitz-Patrick*, ancien Ministre de la guerre, fut renversé, & le fameux Colonel *Tarleton* rudement bourré. Quant à M. *Shéridan*, il alla au Chevalier *Wright*, le saisit au collet, & lui ordonna de faire retirer les soldats. Le Magistrat, non intimidé de la familiarité excessive de cet orateur, appela les soldats, & peu s'en fallut que M. *Séridan* n'expiât la violence de ses manières. Le respect profond qu'inspire ici un Magistrat, regardé comme la loi vivante, n'a pas fait réussir cet écart d'un Chef de parti. M. *Fox* & les siens parlent de soumettre au Parlement cet appel des soldats, qu'ils disent attentatoire à la *liberté des suffrages & à la constitution*. Les gens neutres demandent si la *liberté des suffrages* consiste à massacrer les Electeurs à coups de bâtons & de couperets ; & si la constitution exige que la Police laisse des bandes de Sauvages se tuer au milieu de *Westminster*, forcer les maisons, briser les

meubles, &c. ? La *liberté* & la *constitution* veulent, à ce qu'il paroît aux mêmes esprits foibles, que les Electeurs puissent voter sans trouble ; qu'on ne les égorge ni ne les achete, & qu'on ne change pas un lieu d' Election populaire, en une arène de gladiateurs mercenaires.

Les deux jours suivans l' Election fut plus paisible ; mais vendredi, les deux Partis renouvelèrent le tapage. Un très-grand nombre de matelots, & d'autres partisans de Milord *Hood*, ont été emportés morts ou mourans ; le Colonel *Macmanara*, entr'autres, est dangereusement blessé. Lord *Hood*, la semaine dernière, avoit regagné la supériorité de 151 voix ; hier elle a été contre lui de 218, c'est-à-dire, qu'il se trouvoit ce matin pour cet Amiral . . . 4393 votans. pour Lord *Townshend* . . 4611

« Cet avantage du dernier, a été la suite d'un grand dîné donné à cinq cents Electeurs, par quelques chefs de l'opposition, qui, après avoir bien fait boire & manger ces *libres* citoyens, leur firent promettre de se rendre le lendemain, en troupe, à l'amphithéâtre. »

» Les principaux membres de la Noblesse qui conduisent ouvertement la bûgue, (*Canvas*) sont, en faveur de Lord *Hood*, Milord *Belgrave*, fils du Lord

Grosvenor; le Marquis de *Graham*; Lord *Bayham*, fils du Comte de *Cambden*; Lord *Frédéric Campbell*; M. *Grenville*, &c. L'autre compétiteur est secondé par les Lords *John Russel*, *George Cavendish*, *Henri Fitz-Gérald*, *Ludlow*, &c. On pourra dire avec justice, que les bâtons & les couperets ont été les véritables Electeurs, & il est à croire que les citoyens prudents seront forcés de sacrifier l'exercice de leur droit d'élire, à la crainte de ces instrumens constitutionnels.»

« A l'expédient des armes contondantes, se joignent les diffamations mutuelles dans les papiers publics. Quelques paragraphes donneront une légère idée de cette guerre périodique. »

« *Ladi Galway*, briguant dans *Leicester Square* pour Lord *Townshend*, un passant lui demanda si elle étoit du parti de M. *Fox*? Oui, répliqua-t-elle : » Tenez, lui dit le manant, voici un de vos adhérens, mais de la classe honnête, & il lui présenta un chien renard. (*Fox Dog.*) »

« Le Colonel *Fitz-Patrik* entra hier dans la boutique d'un Perruquier, pour lui demander sa voix; le garçon répondit que son Maître étoit absent. » Oui, dit le Colonel, & bien je vous fais Maître; un homme comme vous doit être Maître, & donner son suffrage; suivez-moi. Très-bien Colonel! »

« Quand un voleur de grand chemin est amené devant le Magistrat, il a autant de raison de se plaindre de l'attentat commis sur sa liberté, que les bandits de la Coalition de l'approche des militaires. »

« Nous avons le bonheur d'apprendre que M. *Shéridan* a trouvé le meilleur moyen d'assurer la liberté des Elections ; c'est de prendre les Electeurs au collet, lorsqu'ils vont donner leurs suffrages. »

« La Duchesse de *Rutland*, Ladi *Salisbury*, Ladi *Chatham*, & d'autres, briguent contre le Lord *Townshend*, servi par *Mistress Armstead*, *Shéridan*, *Musters* ; c'est dire que la présente Election est la cause de la décence contre l'indcence. »

« On reçoit l'avis que les lunettes de M. *Burke* ont été cassées. A l'instant où il entroit dans la boutique d'un boucher pour solliciter sa voix, il a donné de la tête contre un gigot de mouton. »

« Le Député du Grand Baillif de *Westminster*, avertit hier Lord *John Townshend*, qu'il seroit plus décent & moins suspect de ne faire paroître ses partisans à l'amphithéâtre qu'avec des chemises. En conséquence, le Comité chargé des intérêts de ce Lord, a donné avis qu'on ouvriroit quelques magasins de chemises près de *Charing-Cross*. » C'est une vérité nue, que la demande a été si considérable, qu'à peine ces boutiques ont-elles pu suffire à revêtir les Electeurs d'hier. »

« Quelle est la plus rigoureuse taxe des boutiques ? Celles qu'imposent les gens à cocarde bleue & orange (l'Opposition), qui prennent des marchandises à crédit dans ces boutiques, & ne les paient point, &c. »

Raisons pour lesquelles Lord Hood ne doit pas être élu Représentant de Westminster.

Extraits des Registres de l'Opposition.

« 1°. Lord *Hood* s'est toujours fait connoître pour un brave & loyal Anglois.

2°. Il a exercé sa profession en intrépide & généreux Officier.

3°. Comme Membre du Parlement, il a tou-

jours agi conformément aux principes de la constitution.

4°. Il ne s'est jamais signalé par ses entreprises sur vos *femmes* & sur vos *filles*.

5°. Il n'a jamais été ni joueur affiché, ni dissipateur, ni séducteur de profession.

6°. Il n'a jamais formé de coalition avec un homme qu'il auroit appelé le destructeur de la Patrie, & qu'il eût voulu porter sur l'échafaud.

« En un mot, il est bon Citoyen, brave Amiral, Whig constitutionnel; par conséquent il est indigne de vos suffrages.

« Dans une lettre à M. *Fox*, publiée par les mêmes papiers publics, on l'avertit qu'on dépensera 20000 l. st. à le chasser du Parlement, vu qu'il n'est bon qu'à *haranguer* & qu'à *représenter la Baie Botanique*, &c. &c. »

Le Docteur *Kippis*, Membre de la Société Royale, & déjà connu par des Ouvrages estimables, a récemment publié une vie du Capitaine *Cook*. L'extrait des Voyages de cet illustre Marin, forme une grande partie de cette production; &, suivant l'usage des Biographes Anglois, M. *Kippis* y a rassemblé une foule de particularités minutieuses; mais toutes ne sont pas à dédaigner. Plusieurs traits inconnus de la vie vraiment extraordinaire de *Cook*, des anecdotes caractéristiques, l'enchaînement des circonstances qui formèrent son génie & décidèrent son avancement, piquent la curiosité. Nous choisissons les principaux détails de cette histoire, oublié

ou ignorés des Ecrivains qui, jusqu'ici, ont parlé de cet immortel Navigateur.

« Le Capitaine Cook ne comptoit point d'ayeux dont il pût s'enorgueillir ou se prévaloir pour son avancement : un garçon de charrue fut son père, une femme du même état lui donna le jour. Tous deux étoient connus dans leur voisinage par l'honneur, par la sobriété, par l'amour du travail, dont ils firent toujours profession. Ils passèrent d'abord quelques années dans un village appelé *Morton* ; mais ils s'établirent dans la suite à *Mariton*, autre village sur la côte septentrionale de l'*Yorkshire*. »

Le Capitaine Cook naquit à *Mariton* le 25 d'Octobre 1728 ; de neuf frères & sœurs il ne reste qu'une fille mariée à un Pêcheur de *Redcar*. Le jeune Cook reçut sa première éducation à *Mariton*, où il apprit à lire de la dame *Walker*, Maîtresse d'Ecole du village. Il n'avoit que 8 ans quand son père fut avancé, en vertu de son intelligence & de ses autres bonnes qualités, à la place de premier valet de charrue, ou piqueur des journaliers, dans une ferme appartenante à M. *Thomas Skottow*, Ecuyer, aux dépens de qui le jeune Cook fut envoyé à l'école à *Ayton*, pour y apprendre à écrire & les premières règles de l'arithmétique. »

« Avant l'âge de 13 ans on le mit en apprentissage chez M. *William Sanderfon*, Mercier à *Staiths*, ville assez considérable par ses pêcheries. Cet état convenoit peu aux dispositions du jeune homme. Il avoit du goût pour la marine : inclination que ne pouvoit manquer d'augmenter encore la situation de la ville qu'il habitoit, & les mœurs de ceux avec qui il passoit sa vie. Quelques disputes étant survenues entre lui & son maître, il obtint de faire casser son brevet, & s'engagea lui-même, pour sept ans, chez MM. *John & Henri Walker*,
de

de Whiton , Quakers de religion , & principaux propriétaires du navire le *Free-love* , & d'un autre bâtiment , employés au commerce du charbon. Il fit la plus grande partie de son apprentissage à bord du *Free-love*. Son temps fini, il continua de servir en qualité de simple Matelot , jusqu'à ce qu'il fut élevé à celle de Contre - maître sur un des vaisseaux de M. *John Walker*. On l'employa quelquefois , occasionnellement , dans d'autres branches de commerce. Rien n'annonce qu'il se soit distingué durant ces sept années , soit par ses talens , soit par sa conduite ; on ne peut pas douter cependant qu'il ne se soit singulièrement formé dans la pratique de la navigation , & que cette tête attentive , & pleine de sagacité , n'ait emmagasiné ce trésor d'observations , dont elle devoit faire un jour un si bel usage. »

« Au printemps de 1755 , quand les hostilités commencèrent entre la France & l'Angleterre , & qu'il se fit une Presse très-rigoureuse des matelots , M. *Cook* se trouva sur la Tamise avec le vaisseau auquel il appartenoit. Il se cacha d'abord pour se dérober à la presse ; mais songeant que , malgré toute sa vigilance , il lui seroit difficile d'éluder les recherches , il se détermina à entrer volontairement au service de S. M. , & à tenter fortune dans la Marine royale. Peut-être avoit-il , par cet instinct propre aux grands hommes , quelque présage de la considération à laquelle son activité & ses efforts pourroient l'élever un jour. Il vint lui-même à une des maisons de rendez-vous à Wapping , & prit parti avec un Officier de l'*Aigle* , vaisseau de guerre de 60 canons , commandé , à cette époque , par le Capitaine *Hamer*. Sir *Hugh Palliser* en fut nommé Capitaine au mois d'Octobre 1755 , & y trouva à son arrivée *Jacques Cook* , dans lequel il ne tarda pas à distinguer toutes les qualités d'un

N°. 32. 9 Août 1788.

d

homme de mer. Les Officiers déposèrent hautement en sa faveur, ce qui le fit entrer dans celle du Capitaine, qui, satisfait de sa conduite, lui donna tous les encouragemens possibles. »

« Au bout de quelque temps, le Capitaine *Paliser* reçut une lettre de M. *Osbaldeston*, Membre du Parlement pour Scaboroughh, qui l'avertissoit que quelques voisins l'avoient sollicité de lui écrire en faveur d'un certain *Cook*. Ayant entendu dire que le Capitaine *Paliser* avoit fait attention à ce matelot, il le prioit d'indiquer, en cas que le fût, le mérite, de quelle manière M. *Osbaldeston* pourroit le mieux contribuer à l'avancement de ce jeune homme. Le Capitaine, dans sa réponse, rendit justice au mérite de *Cook*; mais comme il n'étoit que depuis peu de temps sur son bord, il prévint M. *Osbaldeston* qu'il ne pouvoit encore être nommé Officier breveté; le Capitaine ajouta qu'on pourroit peut-être lui procurer la place de Maître d'équipage, poste qu'il étoit fait pour remplir avec talens & honneur. »

« M. *Cook* obtint cette place le 10 Mai 1759, sur le Sloop le *Grampus*; mais l'ancien maître étant revenu, contre toute attente, reprendre sa place, l'affaire n'eut pas lieu. Quatre jours après il fut fait Maître sur la *Garland*. Le vaisseau ayant déjà mis à la voile, il ne put le rejoindre; enfin, le lendemain, 15 Mai, il fut placé sur le *Mercury*: ces nominations promptes & successives prouvent qu'on s'intéressoit vivement à lui, & qu'on avoit réellement intention de le servir. »

« Le *Mercury* étoit destiné pour l'Amérique septentrionale, où il rejoignoit la flotte commandée par Sir *Richard Sanders*, qui, ayant réuni ses forces avec celles du Général *Wolfe*, étoit engagé au fameux siège de Québec. Ce siège exigeoit le service difficile & dangereux de prendre à la profondeur du canal du fleuve Saint-Lau-

rent , entre l'île d'Orléans & la rive septentrionale , directement en face du camp François , fortifié à Montmorency & Beauport , pour mettre notre Amiral en état d'opposer des vaisseaux aux batteries ennemies , & de couvrir notre armée dans l'assaut général que l'héroïque *Wolffe* se proposoit de donner au camp. »

« Le Capitaine *Palliser* , sûr du courage & de l'intelligence de *M. Cook* , le fit charger de cette commission , dont il s'acquitta parfaitement. Il y employa sept nuits de suite ; à la fin il fut découvert par l'ennemi , qui rassembla un grand nombre d'Indiens & de canots , dans un bois près du fleuve , & les fit mettre à flot pendant la nuit , pour l'envelopper & lui couper le passage. Il eut toutes les peines à leur échapper. Il fut obligé de faire force de rames , & de diriger sa course vers la côte de l'île d'Orléans , près du corps-de-garde de l'hôpital Anglois. Quelques Indiens entrèrent même sur la poupe du bateau , tandis que *M. Cook* sautoit de la proue , & cette barque , appartenante à un des vaisseaux de guerre , fut enlevée en triomphe par les ennemis. Cependant *M. Cook* fournit à l'Amiral un plan aussi correct & aussi complet du canal & de ses sondes , que nous avons pu le faire après nous être rendus maîtres de Québec. Sir *Hugh Palliser* pensoit être fondé à croire que *M. Cook* ne s'étoit jamais servi du crayon avant ce moment , & qu'il ne savoit point du tout dessiner ; mais telle étoit son aptitude , qu'il se rendoit bientôt maître dans tous les genres auxquels il s'appliquoit. »

« *M. Cook* remplit un autre service de la plus grande importance , tandis que notre flotte resta sur le fleuve Saint Laurent : la navigation en est extrêmement difficile & dangereuse ; elle l'étoit particulièrement alors pour les Anglois , encore

étrangers à cette partie de l'Amérique septentrionale , & dépourvus de cartes sur l'exactitude desquelles ils pussent compter. L'Amiral ordonna donc que M. *Cook* fût employé à examiner les parties du fleuve au-dessous de Québec. Il s'en acquitta avec autant de soin & de talent qu'il en avoit montré dans la première commission. Cette entreprise achevée, il publia une carte du cours du fleuve Saint-Laurent, avec les sondes & les renseignemens nécessaires aux Navigateurs. Pour rendre témoignage à l'exactitude & à l'utilité de cette carte, il suffit de dire qu'on juge inutile d'en publier d'autres : celle qu'on a donnée en France n'en est qu'une copie sur une échelle réduite. »

«Après l'expédition de Québec, M. *Cook*, sur le brevet de Lord *Colvill*, fut nommé, le 22 décembre, Maître d'Équipage du *Northumberland*, vaisseau de guerre que ce Seigneur monta l'hiver suivant en qualité de Commodore, avec le commandement d'une Escadre à Halifax. La conduite de M. *Cook* lui valut l'amitié & l'estime de son Commandant : il employa les loisirs de l'hiver à acquérir des connoissances. Ce fut à Halifax qu'il lut pour la première fois *Euclide*, qu'il s'appliqua de lui-même à l'astronomie, & cultiva d'autres branches de la science nautique. Il n'avoit que très-peu de livres ; mais son génie y suppléa, & l'amena à des progrès bien supérieurs à ces secours.»

«Tandis que M. *Cook* étoit Maître d'Équipage du *Northumberland*, ce vaisseau vint à Terre-Neuve en Septembre 1762, pour aider le Lieutenant-Colonel *Amherst* à reprendre cette île sur les François. Ce poste recouvré, la flotte anglaise s'arrêta quelques jours à Placentia, pour la mettre dans un état plus complet de défense. M. *Cook* employa ce temps utilement. Il examina le port & les hau-

teurs de la place, ce qui attira l'attention du Capitaine (aujourd'hui Amiral) *Graves*, Commandant de l'*Antelope*, & Gouverneur de Terre-Neuve. Cet Officier fit à M. *Cook* beaucoup de questions, auxquelles celui-ci répondit de manière à lui donner une très-bonne idée de ses connoissances. Cette opinion favorable s'accrut à mesure qu'il examina la conduite de M. *Cook*."

"Vers la fin de 1762, M. *Cook* revint en Angleterre, & épousa, le 21 Décembre, à *Barkmg* en *Essex*, Miss *Elizabeth Batts*, femme aimable & de mérite, digne de toute la tendresse qu'il eut pour elle. Son état & ses devoirs ne lui permirent pas de goûter le bonheur conjugal sans de longues interruptions."

(La suite d'un des Journaux suivans.)

F R A N C E.

De Versailles, le 29 Juillet.

Le Roi a nommé à l'Abbaye de Saint-Valery, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse d'Amiens, l'Evêque de Saint-Pons; à celle de Saint-Josse-sur-mer, même Ordre & même Diocèse, l'Abbé de Castelnau, Vicaire-général de Béziers; à l'Abbaye régulière de Sept-Fonds, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Autun, D. Bernard de Montfort, Prieur de la même Abbaye; & à l'Abbaye régulière du Chapitre noble de Montigny, Ordre des Urbanistes, Diocèse de Besançon, la dame de Guyot de Maucenans, Chanoinesse-professe du même Chapitre.

Le 27 de ce mois, M. de Villedeuil,
d iij

Secrétaire d'Etat de la Maison du Roi, a, en cette qualité, prêté serment entre les mains de S. M.

L'Assemblée générale extraordinaire du Clergé ayant terminé ses Séances, a eu, le même jour, une audience du Roi, à laquelle elle a été conduite par M. de Watronville, Aide des cérémonies, & présentée par M. de Villedeuil, Secrétaire d'Etat, chargé des affaires du Clergé. L'Archevêque de Narbonne, Président de cette assemblée, a porté la parole.

Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Vicomte de Navailles, Capitaine d'Infanterie, avec Mademoiselle de Clapiers de Calvis.

De Paris, le 6 Août.

Règlement fait par le Roi, du 13 juillet 1788, pour la composition & formation des Assemblées qui auront lieu dans le Nivernois, en exécution de l'Edit portant établissement des *Assemblées Provinciales*.

Déclaration du Roi, concernant la convocation des Etats-généraux de la province du Hainaut, de Valenciennes & autres parties y réunies; donnée à Versailles le 10 février 1788, enregistrée au Parlement de Douay, le 7 mars audit an.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 27 juin 1788, qui ordonne que les Procès-

verbaux qui ont été ou seront rendus à l'avenir, relativement aux droits dépendans de la Régie générale des Aides, dont la connoissance appartient aux sieurs Intendans, soient valables, pourvu que l'affirmation en ait été faite par les Commis dans la quinzaine du jour de leur rédaction, au plus tard.

Autre, du 27 juin 1783, qui ordonne que la prohibition de l'introduction dans le royaume des Marchandises de fer, notamment des clous de toute espèce, continuera d'être exécutée.

Autre, du 26 juillet 1788, portant création d'une Loterie de *douze millions*, en faveur des Provinces ravagées par la grêle.

Le Roi, profondément affligé du fléau qui vient de frapper, en un instant, une grande étendue de pays dans plusieurs provinces de son Royaume, n'a cessé d'éprouver, en apprenant les détails d'un si grand malheur, le besoin de secourir, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, ceux des Cultivateurs qui ont le plus souffert.

Chaque jour lui a apporté les plus désolantes nouvelles : des moissons entières détruites, au moment même de la plus belle récolte ; des vignes perdues sans espoir pour plusieurs années ; des hommes surpris au milieu des plaines, terrassés, frappés à mort par une grêle épouvantable ; un grand nombre de villages ruinés ; plusieurs dégradés au point de ne pouvoir servir d'asyle à la misère ; les pauvres ne rencontrant que des pauvres.

d iv

dans une étendue de plus de quarante lieues : partout la consternation & le désespoir.

Ces détails douloureux , dont tant de misère & de larmes attestent la vérité , en pénétrant le Roi du plus vif regret de ne pouvoir soulager tant de maux par ses propres bienfaits , lui font sentir que , s'il ne lui est pas permis , en ce moment , de se livrer à toute sa bienfaisance , il est au moins de sa justice de subvenir aux besoins les plus pressans , & que , lors même qu'il s'est imposé la loi d'être avare de ses dons , il n'est pas dispensé d'être libéral de ses secours.

Ainsi , le Roi a résolu de consacrer une somme de douze cent mille livres au soulagement des Provinces qui ont été ravagées , en même temps qu'il leur assure une remise sur les impositions de cette année.

Mais considérant que ces secours , portés aussi haut que la situation momentanée de ses finances peut le lui permettre , sont pourtant disproportionnés aux besoins de tant de malheureux , il s'adresse avec confiance à ses Sujets , & les invite à se livrer à un genre de bienfaisance , auquel seront attachés en même temps , & un charme secret pour chacun d'eux en particulier , & une sorte d'honneur public commun à tous.

Sûre que ses sentimens seront partagés , Sa Majesté espère réunir bientôt des secours capables de réparer du moins une partie du désastre ; Elle fait & Elle l'a souvent éprouvé avec délices , quel est l'empire de son exemple sur ses Sujets ; Elle fait que le récit d'une grande calamité peut exciter entre eux une généreuse émulation ; qu'il suffit d'avertir la sensibilité des François , pour en obtenir les plus nobles sacrifices ; mais , quelque confiance que lui inspirent ces heureuses dispositions , quelque bien qu'Elle s'en promette , Elle croît con-

venable de faire concourir aussi au bienfait qu'Elle veut opérer, ceux à qui leur position sembleroit permettre plus difficilement un sacrifice dépouillé de toute espérance. Il est des circonstances où l'intérêt personnel lui-même semble s'ennoblir, où il peut se faire des droits à la reconnaissance publique; & il est digne d'un Souverain qui aime son Peuple, d'appeler en quelque sorte, à une grande œuvre de bienfaisance, les divers sentimens qui font agir les hommes.

Frappée de ces motifs, Sa Majesté destine au soulagement des victimes du dernier désastre, outre les douze cent mille livres qu'Elle s'est imposées, le produit d'une Loterie digne, sous tous les rapports, d'une confiance particulière, & dont le bénéfice résultera du prélèvement d'une partie déterminée de chaque Lot, & en même temps de l'abandon que plusieurs Corps ou Particuliers riches aimeront à faire de leurs billets renvoyés ayant le tirage.

Cette Loterie sera de douze millions, dont le dixième faisant la somme de douze cent mille livres, composera le bénéfice. Elle sera formée de quarante mille billets de trois cents livres chacun, de telle sorte néanmoins que l'on ne payera que cent livres en prenant son billet : la Loterie fera crédit des deux autres cents livres. Tous les billets sortiront, & il sera prélevé sur chaque Lot, les deux cents livres dûes pour l'entière valeur du billet. Sur ces quarante mille billets, trente mille produisant deux cents livres seulement, les porteurs de ces trente mille billets n'auront rien à prétendre, puisque leur Lot ne fera que les acquitter envers la Loterie. Les porteurs des dix mille autres, après l'acquiescement des deux cents livres pour chacun de leurs billets, auront sous un bénéfice suivant le Tableau annexé au présent

..... d'y

arrêt; ainsi la composition de cette Loterie est telle qu'un billet sur quatre sera favorisé.

Sa Majesté désirant que les secours qui résulteront d'une Loterie créée dans des vues aussi bienfaisantes, soient administrés sans délai, invite toutes les personnes qui voudront y prendre part, à faire promptement leurs mises, afin que la Loterie soit tirée, s'il est possible, dans le courant du mois de septembre prochain, & sa destination remplie vers les commencemens du mois d'octobre.

Son intention est qu'aussi-tôt que cette Loterie sera tirée, tout le bénéfice en soit distribué, avec les douze cents mille livres que donne Sa Majesté, entre les Provinces affligées; que la Commission intermédiaire de chacune de ces Provinces répartisse, sur-le-champ, dans les différens districts, la somme proportionnelle qu'elle aura reçue; & que le Bureau de chacun de ces districts, aidé de toutes les connoissances locales, en fasse lui-même l'application. A quoi voulant pourvoir, &c.

DISTRIBUTION DES LOTS.

TIRAGE de 40,000 Billets, qui se fera dans le mois de septembre 1788, & dont les Lots seront payés aussitôt après le Tirage.

LOTS.	SOMMES.
1 de..... 200,000 liv...	200,000 liv.
2 de..... 100,000.....	200,000.
3 de..... 40,000.....	120,000.
4 de..... 20,000.....	80,000.
10 de..... 8 000.....	80,000.
30 de..... 4 000.....	120,000.
50 de..... 3 000.....	150,000.

100 de.....	2 000.....	200,000.
300 de.....	1 500.....	450,000.
500 de.....	1 000.....	500,000.
3000 de.....	500.....	1,500,000.
6000 de.....	400.....	2,400,000.
30000 de.....	200.....	6 000,000.

40000.

12,000,000 liv.

Les vaisseaux le *Dauphin* & la *Reine*, venant de la Chine, le *Lenoir* de Bengale, la *Marquise de St. Pern* & le *Prince de Poix*, des Isles-de-France & de Bourbon, sont arrivés le mois dernier à l'Orient.

« La Commission intermédiaire de l'Assemblée provinciale de l'Isle-de-France, a écrit aux différentes Assemblées du département de son ressort, pour les engager à constater en même-temps les dégâts de la grêle du 13 de ce mois, & les secours que ces dégâts peuvent exiger. Les Membres des Assemblées du département ont montré, dans cette occasion, tout le zèle possible; & non contents des recherches qu'ils ont faites, ils se sont cotisés volontairement, en donnant des secours, en nature, aux pauvres cultivateurs qui ont le plus souffert de l'intempérie de la saison. Cet exemple de bienfaisance fait désirer de voir hâter le moment où toutes les provinces du royaume auront des Assemblées aussi vigilantes sur l'intérêt pressant des pauvres.»

d vj

« Suivant des lettres de Marseille, les
 » Corsaires Russes commencent à croiser
 » dans la Méditerranée : le pinque le
 » *Saint-Jean*, commandé par le Capitaine
 » *Henry*, venu de Smirne, a été visité par
 » l'un deux. »

« Le Capitaine Castellet, commandant
 le brigantin la *Paix*, a transporté de
 Toulon à Alger, sous l'escorte de la fré-
 gate de Sa Majesté, la *Sensible*, 84 Maures,
 faisant partie de l'équipage du corsaire
 Algérien qui a été coulé bas, le 8 mai
 dernier, par un vaisseau de guerre Napo-
 litain. (*Courrier maritime.*)

M. de St. George, Lieutenant des Ma-
 réchaux de France à Crépy en Valois, a
 eu la bonté de nous faire passer la lettre
 suivante, écrite par ordre d'*Henri IV*,
 & bien conforme au généreux caractère
 de ce Prince.

*Copie d'une Lettre, dont l'original est dans les mains
 de la famille de PIGACE. (Un rejeton de cette
 famille, aujourd'hui sans fortune, a été réformé
 dans les Mousquetaires de la première Compa-
 gnie, & n'a pu être remplacé.)*

De l'Armée Royale, le 5 Mai 1590.

« Monsieur *Pigace*, le Roi mon Seigneur m'or-
 donne de vous faire cette lettre, pour vous dire
 que Sa Majesté est réjouie que votre blessure n'ait
 pas été mortelle, comme on nous l'avoit dit.
 Le Roi vous remercie de l'envie que vous avez
 de prendre votre revanche, & de la bonne vo-

lonté de vos hommes à recourir sur ses ennemis ; que cette bravoure vient de vos bonnes exhortations. Mais Sa Majesté vous ordonne de modérer votre zèle d'un mois , afin que vos forces y répondent. Elle ne veut pas vous voir plus tôt. Elle vous assure de son affection royale , qui ne sortira jamais de son cœur , pour vous ainsi que pour sa brave & généreuse noblesse Normande , dont elle regrette le sang répandu pour sa querelle. Elle a pleuré un vénérable Longaunay , qui fut tué à Ivry au moment qu'on vous emporta. Ce brave Gentilhomme , à soixante & douze ans , combattoit comme un de trente. Vos enfans ont le plus noble comportement. Hercule a reçu un coup de lance au bras gauche , qui lui fait une plaie de la grandeur de deux pouces ; il n'a pas voulu cesser son service , quoique le Roi le lui ait ordonné. Il a répondu que ses hommes , qui sont très-bons , ne voudroient pas en suivre d'autres ; que quand il auroit le bras coupé , cela ne l'empêcheroit pas de les bien conduire. Sa Majesté l'a embrassé tendrement : n'en foyez pas inquiet , sa plaie est bonne , & j'ai soin de le faire panser. »

« Vos compagnons , vos voisins , de Glapion , Tournebut , Latande , Deshaulles , Chambray , d'Hacher , Dumerle , Duhomme , d'Aubray & Bracourt , sont de retour avec chacun cent hommes frais & de bonne volonté. Le Roi leur a fait la réception qu'ils méritent. J'avoue que mon amour-propre est flatté d'être Gouverneur d'une Province composée d'autant de Césars qu'elle renferme de Gentilshommes. Ne doutez jamais , M. *Pigace* , de toute l'affection de votre ami. »

Signé FRANÇOIS DE BOURBON , DUC DE MONTPENSIER.

**EXTRAIT d'une lettre de M. BOURGEOIS,
Régisseur du Domaine particulier du Roi, à
Rambouillet.**

« Permettez-moi de vous faire part d'une idée
« qui m'est venue depuis le désastre arrivé ici
« dimanche dernier. »

« En visitant les seigles & les blés ravagés
« par la grêle, j'ai reconnu que les épis étoient
« presque totalement égrenés, & le grain ré-
« pandu assez également sur la terre; cette re-
« marque m'a décidé à faire couper & ramasser
« la paille, qui sera rare & chère cette année
« dans les cantons dévastés. Je fais, à mesure,
« herser avec des herbes de fer, ou labourer
« légèrement la terre, suivant la nature du sol.
« J'espère voir germer incessamment le grain
« enterré dans les parties sablonneuses, & en ob-
« tenir, avant l'hiver, un fourrage sain & abon-
« dant. »

« Je laisserai les terrains froids pour les der-
« niers, la germination y étant plus lente que dans
« les terrains sablonneux : mon opération, quant
« aux terres froides, se rapprochera du temps or-
« dinaire des semailles. Je suis persuadé que dans
« la quantité de grains de blé égrenés, il y en a en
« maturité plus qu'il n'en faut pour bien ensemen-
« cer la terre; & si ce qui lèvera n'est pas trop
« avancé à l'approche de l'hiver, je le laisserai
« dans le champ, & j'attendrai l'événement. Les
« frais que je fais, ne consistent que dans un
« hersage ou un labour léger, dont je setai bien
« dédommagé quand je n'aurois que du four-
« rage, & les terres ne seroient pas moins propres
« à être ensemencées en avoine après l'hiver;
« mais j'espère plus dans une partie des terres,
« & je compte sur une récolte bonne ou mé-
« diocre suivant les circonstances. »

« J'ai communiqué mon idée à d'anciens cultivateurs, qui se souviennent de l'avoir vu mettre en pratique avec succès, dans des temps d'une calamité semblable à celle où nous nous trouvons. »

« Je pense que dans les circonstances présentes, il est bon de ranimer l'ame abattue des cultivateurs, en leur disant ce que l'on fait & ce que l'on pense : dans les conseils qu'on leur donnera, ils prendront ce qui pourra convenir à leur situation & au sol qu'ils cultivent. »

J'ai l'honneur d'être, &c.

On pourroit encore semer avec avantage, pour obtenir un fourrage de bonne qualité & très-propre aux moutons, la graine de spergule ; sa réussite est assurée si la saison est favorable à sa prompte germination : on peut non-seulement semer cette plante seule, mais encore avec les vesces, les lentillons & les pois gris.

La gesse blanche peut fournir un très-bon fourrage, & son grain peut encore être assez formé avant les gelées, pour être mangé en vert, comme les petits pois.

La chicorée sauvage cultivée par M. Crette de Paliuel, en grand & avec succès pour la nourriture des bestiaux, peut encore être semée : & si on ne peut en espérer une récolte cette automne, on en obtiendra du moins une abondante au printemps suivant.

Le blé noir de Tartarie, qui est une espèce de sarrasin, fournissant abondamment du grain, & venant plus promptement que l'espèce commune, doit être cultivé avec avantage dans cette circonstance.

On pourra s'adresser à M. Valmorin-Andrieux, Marchand Grainier, quai de la Mégisserie, n°. 45

pour se procurer des semences dont on peut affurer la qualité ; comme il a obtenu une récolte abondante de spergule , il pourra en céder la graine à un prix très-modéré.

Selon une lettre de Cannes en Provence , du premier de ce mois , la bête féroce dont nous avons annoncé les premiers ravages dans cette contrée , a été tuée de la manière suivante :

« Les Consuls de Cannes , informés que cet animal venoit d'étendre ses ravages sur leur territoire , & d'estropier deux habitans , ont fait armer sur-le-champ cinquante Payfans , auxquels se sont joints la plupart des Bourgeois & les Cavaliers de la Maréchaussée. Après une chasse & un travail des plus pénibles , le sieur Ferrand aperçut l'animal à 80 pas , lui lâcha un coup de fusil , & le blessa à l'épaule. La bête , furieuse , fuit avec rapidité , & échappa à la poursuite des chiens. Dans sa course , elle tua deux moutons , & s'élança sur un enfant , auquel elle enleva une partie du crâne. Un Berger , accouru aux cris de ce malheureux , & bravant le danger , se précipita sur l'animal , s'en saisit , & le serra étroitement ; en appelant du secours , jusqu'à ce que des Payfans de Mongin survinrent , & achevèrent de le tuer à coups de pierres & de bâtons. Il a été reconnu pour une bête. Il est un peu plus fort qu'un chien. Ses pattes de derrière sont allongées , & celles de devant courtes comme celles d'un lièvre. Son poil est roux , & sa queue assez semblable à celle d'un renard ; mais ce qui le caractérise particulièrement , c'est qu'il n'a que quatre doigts ongles au lieu de cinq qu'il a paru à la fin de juin , dans les environs de Fréjus , deux animaux de la même espèce , qui ont déjà dévoré trois personnes. »

« Quelques lettres du haut Vivarais parlent d'un hardi contrebandier nommé *Goutt* , qui a réuni plusieurs de ses camarades , avec lesquels il se permet des violences & des rapines dans ce pays montueux : ces lettres ajoutent qu'il a pris la ville de Pradelles , située dans les montagnes , pour le chef-lieu du domicile de sa troupe.

L'Académie Royale des Sciences, désirant connoître & constater tout ce qui a rapport à l'orage du 13 de ce mois , a nommé MM. Leroi, Buache & moi , pour s'en occuper. Cette Compagnie se propose de joindre à l'exposé des faits physiques , la carte des pays ravagés , & de ceux qui , situés entre des bandes grêlées , auront été épargnés ; elle prie en conséquence les personnes de Paris , qui ont quelques renseignemens , de vouloir bien en envoyer des copies à M. le Marquis de Condorcet, son Secrétaire perpétuel , Hôtel de la Monnoie. Celles qui résident en Province auront la bonté de lui faire parvenir leurs observations par la Poste, en les adressant au Ministre de la Maison du Roi. L'Académie recevra avec reconnoissance tout ce qui lui sera envoyé , persuadée qu'on ne lui enverra rien que d'exact. Elle regardera comme complètes les notes qui indiqueront le nom des pays , leur position relativement à une montagne , à une rivière , à un vallon , à un bois , à une forêt ; l'heure de l'orage ; la forme , le poids & la grosseur de la grêle ou des glaçons ; leurs effets sur les hommes , sur les animaux , sur les bâtimens , sur les arbres , sur les plantes cultivées ; la force & la violence du vent , prouvées par ses effets ; les degrés du baromètre & du thermomètre , au moment de

l'orage, & les deux jours précédens. S'il étoit tombé de la grêle avant ou après l'époque du 13, il seroit bon d'en instruire aussi l'Académie, & de lui en donner des détails.

L'Abbé TESSIER.

A Paris, ce 31 Juiller 1788.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 1^{er}. de ce mois, sont : 90, 55, 80, 58 & 83.

P A Y S - B A S.

De Bruxelles, le 2 Août 1788.

« Les seules relations de l'affaire du Liman, qui, jusqu'ici, soient parvenues à la connoissance du Public, lui ont été transmises par les Russes. En attendant les éclaircissimens que nécessitent les variations assez considérables qu'on remarque dans ces divers rapports, il paroît évident qu'on ne peut attribuer ce grand avantage des Russes au destin d'une bataille, puisque le Capitan *Patha* s'est trouvé hors d'état de leur opposer aucune résistance. La témérité de cet Amiral est la vraie cause de son désastre. Il est entré, à ce qu'il paroît, seulement avec 7 à 8 gros vaisseaux dans le Liman, espèce de golfe, comme nous l'avons dit, à l'embouchure du Niéper, rempli de bas fonds, & où l'on ne peut pénétrer que par une passe

trop étroite pour deux vaisseaux de front. Une exacte connoissance des fonds & des sondes, ne suffiroit pas pour prévenir le danger auquel s'exposent des vaisseaux de haut-bord qui tentent ce passage. M. de Nassau avoit à ses ordres 54 bâtimens légers, galères, galiotes bombardières, brûlots, batteries flottantes : cette flottille volante, soutenue encore par des batteries masquées, établies sur le rivage de Kinburn, n'eut pas de peine à envelopper huit vaisseaux ensablés & immobilisés, absolument hors d'état de manœuvrer. On présume que le Capitaine Pacha est allé rejoindre le reste de la flotte ; mais l'on ignore encore le lieu où il s'est porté. »

SUPPLÉM. A L'ARTICLE DE VIENNE.

Du 23 Juillet.

« L'Archiduc François fait un voyage dans la Transylvanie ; il est arrivé le 8 à Pancsova ; & après avoir visité le camp, il a continué sa route le lendemain. »

« Le nouveau Prince de Moldavie se nomme *Manole Roffet* ; pendant la dernière guerre des Russes avec les Turcs, il a séjourné long temps à Hermanstadt : on lui donne 45 ans ; le Corps qu'il commande est à Monlarobois, à six milles de Jassy. »

« Des lettres de Fiume confirment la

nouvelle que les Officiers Autrichiens, envoyés à Monténégro, ont été massacrés par l'escorte que *Mahmud Pacha* leur avoit donnée à leur départ. »

« Le bulletin officiel du 19, se réduit aux avis suivans : »

« Un détachement de cent Turcs avoit tenté de faire une invasion dans le Bannat, près de Strowacz, mais il fut repoussé avec perte. — Le nombre des Turcs au camp de Vakup augmente considérablement. — Le 3 de ce mois, le Prince de *Cobourg* s'est approché davantage de Choczim ; il occupe les hauteurs de Rukzin ; à sa gauche se trouve le corps du Général de *Jordis*, & à sa droite le Général de *Soltikof* près d'Annadol. Le Capitaine *Kienmayer* est posté avec un Escadron & 200 hommes d'Infanterie dans un bois derrière Braha. Le 2, ce Capitaine chassa de cet endroit 30 Turcs, dont 3 furent tués. »

« Le bulletin du 23 donne la relation d'une action vive à *Bulka*, entre le Colonel *Horwath* & un assez gros corps d'Otomanes. »

« Ce Colonel quitta, le 19 juin, le poste de Petruskan, pour aller camper à Adschudt ; il parvint le lendemain aux environs du village de *Bulka* qu'il avoit à sa droite & au dos. Là il fut attaqué à l'improviste, par environ 3000 Turcs, venus de *Bulka* & des environs. L'attaque fut très-vigoureuse ; elle dura depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi, & fut renouvelée trois fois par l'ennemi. Le feu de notre Artillerie l'empêcha de parvenir à son dessein du côté du front ; il le quitta pour attaquer l'arrière-garde qui couvroit les bagages ; mais il y

trouva une si forte résistance, qu'il ne put s'emparer que d'un nombre de chariots ; les autres furent mis en sûreté. Le Capitaine *Vayda*, du régiment des Sakley, posté près du village de Bulka, fit des prodiges de valeur ; mais à la fin il succomba & fut tué. Nous avons eu 53 hommes tués. — Le Colonel *Horwath* a été obligé de changer sa position, & de rétrograder. Il a envoyé un détachement de troupes avec deux canons, vers Kumanieſt, & en a posté un autre à Okaa, pour entretenir la communication ; il est allé lui-même avec le reste des Hussards à Grozeſt, où il a établi un camp composé de quatre divisions d'infanterie, ayant huit pièces de canon. Par cette disposition il couvre les défilés d'Oitoy & de Chymes. »

« Le même bulletin rapporte plusieurs autres petites actions : voici la substance de ce récit. »

Le Prince de Cobourg mande, le 12 juillet, qu'entre Prévoradek & Otaky, le Colonel *Fila*, du régiment de *Barco*, & le Lieutenant-Colonel *Caraczay*, pour dégager le Major *Quictowsky*, qui avoit attaqué des Fourrageurs, tombèrent sur la troupe ennemie, & la mirent en fuite. Les Ottomans ont eu 150 morts & 300 blessés ; parmi les premiers se trouve le frère d'*Osman-Pacha* : on a fait 16 prisonniers & pris 52 chevaux ; 8 de nos Hussards ont été tués & 34 blessés. — Le Prince de Cobourg & le Général de *Soltikof* sont campés de manière que les deux corps forment sur la rive droite du Nieſter un cercle autour de Choczim, & que la communication avec la Pologne est entièrement rompue. — Le Général *Fabry* ayant appris que le Chan des Tartares & les troupes d'*Ismaël-Pacha* & autres marchoient le long de la rive gauche du Pruth, prit le parti de se replier, le 2 juillet, de

Jassy sur Strojestie. — Le-Maréchal-de *Romangof*, entré dans la Moldavie, a détaché les Généraux d'*Elmpt* & *Kerminsky* pour s'avancer vers le Pruth, marcher à l'ennemi & l'attaquer; le Général *Fabry* suit les mouvemens des Russes.

*Paragraphes extraits des Papiers Anglois
& autres Feuilles publiques.*

« Un jeune homme de Sezanne, cherchoit à épouser une personne qu'il aimoit depuis longtemps. Cet établissement ne convenoit point aux parens. La jeune fille, docile à leurs ordres, d'ailleurs peu sensible peut-être aux soins de cet amant, refuse de recevoir ses hommages. Il s'enflamme de plus en plus, il insiste, pleure, gémit; mais la jeune fille refuse absolument de l'écouter. Le 3 Juin, apprenant qu'elle est seule, armé d'un pistolet, il se transporte, sur les six heures du soir, au village de Charleville, où elle demeure, distant de Sezanne d'une lieue & demie; il la rencontre occupée aux travaux de la campagne, l'aborde au milieu de la plaine, la conjure de s'expliquer, & de lui déclarer formellement si elle est disposée à rejeter constamment ses vœux & sa main. *Mon père s'y oppose, & je ne serai jamais votre épouse.* — A ces mots, n'écoutant plus que son désespoir, il lui présente l'arme fatale, & d'un coup de pistolet lui fait sauter la cervelle. Un tardif retour de tendresse s'empare de cet infortuné; il se précipite entre les bras de sa maîtresse, il l'embrasse, se relève, charge son pistolet, voulant du moins périr à ses côtés. Il tire, & le coup ne lui abat que la moitié de la mâchoire; il chancelle, se traîne & tombe à cinquante pas. Des paysans éloignés, témoins de ces différentes scènes, crient

& accourent..... Le meurtrier moribond parvient à se relever , charge son pistolet pour la seconde fois , & avant qu'on ait pu voler à son secours , il se porte un coup mortel , auquel il n'a survécu que d'un quart d'heure. »

Nonobstant que les négociations de paix n'aient encore acquis aucune consistance , & qu'on soit toujours aussi peu d'accord à l'égard des préliminaires qu'on l'étoit au commencement de la guerre , on apprend cependant qu'une Cour de l'Europe ne se laisse pas rebuter par ces difficultés , mais qu'elle a fait de nouvelles propositions de paix par le dernier Courrier dépêché à Pétersbourg , & que son Ambassadeur à Constantinople sera chargé d'appuyer à la Porte , au cas qu'elles fussent reçues. Ces propositions sont les suivantes. 1°. *Que, comme il n'y a pas à espérer un accommodement durable entre les deux Cours Impériales, sans la restitution de la Crimée, l'Impératrice pût se déterminer à céder cette presque île à la Porte, qui ensuite auroit le pouvoir d'y rétablir un Chan.* 2°. *En revanche, Sa Majesté Très-Chrétienne se chargeroit d'engager la Sublime-Porte à remettre à l'Impératrice un équivalent de la Crimée; la Besarabie; avec la Forteresse de Bender;* & 3°. *à faire déclarer indépendantes la Moldavie & la Valachie, qui seroient gouvernées par des Bogjars.* Enfin , 4°. *que le traité de paix de Kainardgi seroit posé pour base, & tous les autres différends qui en étoient résultés depuis ce temps, terminés à l'amiable, suivant le sens littéral de ce traité, & qu'en conséquence tout seroit remis dans le même état où il étoit au mois de mai 1775.* Pour ce qui regarde la pacification de Sa Majesté l'Empereur, le Roi avoit tout espoir de convenir à l'amiable avec Sa Majesté Impériale d'un dédommagement des frais de la guerre qui ont été faits jusqu'à présent , aussitôt que l'Impératrice se sera seulement déclarée

d'une manière claire & précise à l'égard des quatre points principaux susdits. Le retour de ce Courrier, qui est attendu à Vienne vers le 24 de ce mois, décidera donc si l'on peut espérer des négociations amiables, ou si elles seront étouffées à leur naissance. L'on ajoute que l'Empereur n'avoit ni conseillé ni déconseillé ces propositions, mais que Sa Majesté se borne à les proposer simplement à l'Impératrice (*Gazette d'Amst.* n°. 60.)

N. B. (*Nous ne garantissons la vérité ni l'exactitude des Paragraphes ci-dessus*).

ERRATA pour le n°. 31.

Page 4, ligne 3, Cours de Pétersbourg & de Russie, lisez Cours de Pétersbourg & de Suède.

Page 21, ligne 28, l'Empire, lisez l'Empire (l'arbitre).

Page 45, ligne 25, vieux style, lisez nouveau style.



JOURNAL POLITIQUE

D E

B R U X E L L E S.

P O L O G N E.

De Varsovie, le 20 Juillet 1788.

LES Universaux pour la convocation de la Diète prochaine, viennent d'être publiés. Ils sont datés du 22 mai dernier. Cette Assemblée nationale se tiendra dans cette ville, & elle sera ouverte le 6 du mois d'octobre prochain.

Le Département de la Guerre a adressé au Palatin de Russie, des ordres qui lui enjoignent de retirer de la frontière les troupes de la République, pour faire place aux troupes Russes & Autrichiennes.

R U S S I E.

De Pétersbourg, le 14 Juillet.

Le Ministère avoit informé le Corps
N°. 33. 16 Août 1788. e

Diplomatique, par une Note détaillée, de la signification faite au Baron de *Nolcken*, Ministre de Suède, de quitter la Cour & les Etats de l'Impératrice. Presqu'en même temps on eut avis de quelques voies de fait dans la Finlande ; &, le ^{30 juin, v. st.} _{11 juillet, n. st.} S. M. signa la Déclaration de Guerre contre le Roi de Suède. Ce Manifeste, envoyé à toutes les Cours Etrangères, contient ce qui suit :

« C'est à la fin de l'hiver dernier, que des armemens considérables, par terre & par mer, ont commencé à éclater en Suède. Des bruits sourds, semés à dessein, circuloient dans le royaume, comme si la Russie méditoit de l'attaquer. A mesure que ces préparatifs avançoient, & qu'on croyoit avoir fait des progrès sur la crédulité de quelques esprits nationaux, le cabinet de Stockholm a commencé à étendre des insinuations du même genre jusqu'aux Cours Etrangères. L'Impératrice avoit la satisfaction d'apprendre que ces insinuations ont manqué par-tout leur but. Et en effet ces Cours sont trop éclairées pour croire que la Russie ayant, pendant une longue suite de tems, suivi un système constamment pacifique à l'égard de la Suède, choisit, pour s'en écarter, le moment où elle étoit occupée d'une guerre aussi sérieuse que celle que la Porte-Ottomane lui avoit suscitée. »

« Cependant l'Impératrice, attentive à tout ce qui se passoit dans un voisinage aussi immédiat de ses Etats, crut, sur les avis qui lui en sont parvenus, ne devoir pas négliger quelques mesures de précaution. Mais voulant éviter tout ce qui pouvoit donner de l'ombrage & exciter quelque

alarme , elle se contenta de faire passer en-Finlande un renfort léger de troupes , & d'établir dans cette province des magasins proportionnés à leur subsistance. Ensuite , se reposant sur l'innocence & la droiture de ses intentions , sur la religion du traité de paix perpétuelle , toujours subsistant entre l'Empire de Russie & le Royaume de Suède , & ne connoissant d'ailleurs aucun sujet de discussion ouverte , ni cachée , entre les deux Cours ; la correspondance amicale , au contraire , continuant toujours entr'elles sur l'ancien pied , elle avoit , sans doute , toutes sortes de droits de penser que , quelque exaltées que pussent être l'ambition , l'inquiétude & l'envie de sa Puissance , les seuls motifs qui pouvoient pousser le Roi de Suède à lui faire la guerre , elles seroient réprimées par le respect dû à la bonne-foi , qui doit présider aux actions des Souverains , encore plus qu'à celles des autres hommes ; par l'impossibilité de donner quelque couleur d'équité à l'effort qu'il voudroit faire prendre à ces passions ; & enfin , **PAR UN FREIN ÉGALEMENT PUISSANT , CELUI DE L'ENGAGEMENT SOLEMNEL QU'IL A CONTRACTÉ VIS-A-VIS DE SA PROPRE NATION , DE N'ENTREPRENDRE AUCUNE GUERRE SANS LA RASSEMBLER , LA CONSULTER , ET OBTENIR SON CONSENTEMENT.** »

Rien ne prouve mieux la sécurité que tant de titres réunis devoient inspirer à S. M. Imp. que la résolution qu'elle adopta de faire détacher de sa Flotte destinée pour l'Archipel , une division composée de trois vaisseaux , qui mirent à la voile au commencement de ce mois , malgré les avis positifs qu'on avoit que toute la flotte Suédoise croisoit déjà dans la Baltique. Ces vaisseaux , trois jours après leur sortie du port de Cronstadt , la rencontrèrent

en effet à la hauteur de l'isle de Dago. Une frégate s'en détacha , & vint aborder le vaisseau du Vice-Amiral *van Dessen* , qui conduisoit cette petite Escadre. Le Commandant de la frégate Suédoise annonça au Vice-Amiral la présence du Duc de *Sudermanie* , Frère du Roi , à bord de la flotte Suédoise , & demanda le salut. Le Vice-Amiral répondit , que par l'article 17 du traité d'Abo , le salut ne devoit pas avoir lieu entre les Vaisseaux Russes & Suédois ; mais que respectant , dans la personne du Duc de *Sudermanie* , le cousin-germain de l'Impératrice , & le frere du Roi de Suède , il ne feroit pas difficulté de rendre à ces titres tous les honneurs qui leur étoient dus. Il fit tirer treize coups de canon , & envoya un Officier à bord du vaisseau que montoit le Duc de *Sudermanie* , pour le complimenter , & pour lui annoncer en même-temps , que c'étoit uniquement à sa personne que s'adressoient les honneurs qui venoient de lui être rendus. La réponse du Duc de *Sudermanie* fut que , quoiqu'il n'ignorât pas la teneur de la convention faite entre la Suède & la Russie à l'égard du salut , il n'en acceptoit pas moins celui qui venoit d'être fait , comme appartenant au Pavillon de Suède , attendu qu'il avoit les ordres les plus précis du Roi son frere de faire respecter ce Pavillon par-tout & en toute occasion. Déjà l'Impératrice se disposoit à faire porter des plaintes à la Cour de Stockholm , contre l'injustice & l'irrégularité de ce procédé , lorsqu'elle reçut la nouvelle , encore moins attendue , du renvoi de son Ministre de la Cour & des Etats de S. M. Suédoise. Les prétendues raisons de cette démarche sont exposées dans la Déclaration que ce Prince fit remettre aux Ministres accrédités auprès de lui , de la part des autres Puissances. Ces raisons ne sont point faites pour en imposer même aux

moins clairvoyans , & par conséquent elles ne feront point combattues ; mais on ne peut s'empêcher d'observer , que c'est le premier exemple d'un Souverain qui s'offense de ce qu'un autre Souverain l'assure , conjointement avec ses Sujets , de ses sentimens pacifiques & bienveillans à leur égard. »

« Cependant l'Impératrice , fermement résolue de persister jusqu'au bout dans les principes de modération qu'elle s'étoit prescrite , borna son ressentiment de ce procédé à la réciprocité dont elle étoit naturellement autorisée d'user à l'égard du Ministre du Roi de Suède. Elle lui fit signifier de quitter sa Cour & ses États , dans le même espace de temps qui a été fixé à son Ministre à Stockholm. »

« La seule différence qu'il y eut dans cette démarche , consiste en ce que toute inculpation fausse & insidieuse en fut écartée , & cette différence s'est établie d'elle-même par le bon droit qui accompagne la cause de l'Impératrice , & la mauvaise-foi qui a guidé toute la conduite du Roi de Suède. Malgré ces scènes , qui faisoient présager un éclat inévitable , l'Impératrice se plaisoit encore à nourrir l'espérance que des explications amicales , que le Roi de Suède avoit annoncées lui-même dans ses ouvertures aux Puissances Étrangères , parviendroient à conserver la bonne harmonie & le bon voisinage , qu'aucune raison ni intérêt d'État , de part & d'autre , n'excitoit à rompre. Mais cet espoir lui est tout-à-coup ravi : Elle apprend que dans la nuit du 21 au 22 de ce mois , les troupes du Roi de Suède s'étant brusquement jetées sur les frontières de Russie , en ont enlevé quelques bureaux de douane , ont pénétré dans les Faubourgs de Nyssot , & ont ouvert le siège de son château. C'est par un tissu de procédés violens ,

dont il n'y en a aucun qui n'enfreigne les droits les plus généralement reçus parmi les Nations civilisées, que le Roi de Suède, sans avoir articulé le moindre grief contre la Russie, est enfin parvenu à pousser à bout la modération de l'Impératrice, & de la contraindre à recourir à l'unique voie qui lui reste, celle de repousser la force par la force. C'est à regret qu'elle vient d'en adresser les ordres aux Commandans de ses forces de terre & de mer.»

« En faisant part de cette résolution, ainsi que des motifs qui l'ont provoquée, à toutes les Puissances amies, elle proteste devant elles que le Roi de Suède est seul responsable devant Dieu, devant le monde, & sa propre Nation, de tous les maux dont son ambition & son injustice vont ouvrir la source.»

St. Pétersbourg, ce 30 Juin, 1788.

Pour suppléer au peu de forces que nous avons, soit en Finlande, soit en Livonie, on presse le départ de quelques régimens, entr'autres de celui des Cuirassiers du Grand-Duc, des Carabiniers & d'un régiment de Dragons. On prévoit qu'il faudra recourir même aux régimens des Gardes, qui, en conséquence, ont ordre de se tenir prêts. En joignant à ces Corps des Kal moucks & autres Milices pareilles, dispersées dans le vaste intérieur de cet Empire, on espère avoir en Finlande, avec le temps, une armée de 22,000 hommes, & une seconde armée de 30,000 hommes en Livonie, sous les ordres du Comte *Muffin-Pouskin*, & du Comte

d' *Anhalt*. Le Grand-Duc se prépare à se rendre dans la même Province.

Le déplaisir qu'inspire ici cette diversion inattendue & embarrassante d'un nouvel Ennemi, duquel, depuis 50 ans, on ne pensoit pas avoir rien à redouter, a été adouci par les deux relations officielles que la Cour nous a données de nos avantages sur la mer Noire. La première, en date du 12, détaille l'escarmouche du ^{18 juin, n. st.} entre la flottille du Prince de ^{7, v. st.]} *Nassau* & les bâtimens légers du Capitan-Pacha. Trois chaloupes de cet Amiral sautèrent en l'air. Suivant ce récit de Cour, nous ne perdîmes que quatre Soldats, & deux seuls Officiers furent blessés.

Nous avons déjà fait connoître les principales particularités de ce combat, dont l'intérêt est étouffé par l'évènement subséquent du 28 juin. Un Bulletin de la Cour en a donné, le 10, un sommaire dans les termes suivans :

« Nous avons reçu du Feld-Maréchal-Général, Prince de *Potemkin*, en date du 30 du mois dernier, la nouvelle d'une seconde victoire complète, que notre flotte de vaisseaux à rames, commandée par le Prince de *Nassau-Siegen*, a remportée sur la flotte sous le commandement du Capitan-Pacha. En attendant une relation détaillée de cet évènement heureux, nous nous empresseons d'en donner aux lecteurs l'avis succinct suivant. »

« La flotte ennemie, qui attaqua notre flotte

de vaisseaux à rames, a été battue & dispersée le 28 juin. Six vaisseaux de ligne ont été brûlés, & deux autres ont été forcés à s'échouer sur un banc de sable. Trente autres bâtimens ont été endommagés, & se sont à peine retirés sous le canon d'Oczakow. Du nombre des vaisseaux brûlés se trouvent ceux du Capitan-Pacha & du Vice-Amiral. Le grand pavillon & la flamme du vaisseau-Amiral sont entre nos mains, comme des signes de victoire. Plus de 3000 hommes ont été faits prisonniers, & le nombre des tués se monte pareillement à 3000. Notre perte, au contraire, est peu considérable. Le Capitan-Pacha, à ce qu'on apprend, s'est retiré du côté de Varna avec le reste de la flotte. Le Feld-Maréchal fait de grands éloges des efforts & de la valeur du Prince de Nassau-Siegen, qui commande notre flotte de vaisseaux à rames, ainsi que du Contre-Amiral Alexiano, qui a assisté le Prince avec un courage intrépide »

Les Gouverneurs de la Sibérie ont informé le Gouvernement que le Comte de la Peyrouse étoit arrivé au port d'Avatcha, dans la péninsule du Kamtchatka, avec ses 2 vaisseaux. On attendoit à Irkusk, vers la fin d'avril, un Officier que ce Chef d'escadre devoit dépêcher en France, par terre.

S U È D E.

De Stockholm, le 19 Juillet.

Les premières hostilités attribuées aux Russes, dans le canton de Sawolax en Finlande, ont été publiées officiellement

dans une relation datée d'Helsingfors, le 5 juillet. Cet avis a été suivi d'un second, également officiel, en date du 9, & qui porte :

« Le Roi ayant été informé des premières hostilités des Russes, qui ont non-seulement attaqué notre poste avancé au pont de Wou'den-Salmi, mais ont encore réduit en cendres deux villages Suédois, sur les frontières, & dont les Cosaques & chasseurs ont traité les pauvres habitans de la campagne d'une manière barbare, a fait décamper sur-le-champ son armée, débarquée le 2 de ce mois, & l'a conduite vers les frontières. L'éloignement n'a pas permis encore de recevoir des avis ultérieurs du rapprochement des troupes des deux côtés ; mais il est à présumer qu'il y a déjà eu entr'elles des rencontres sérieuses. On voit, par tout ce qui est arrivé, que les Russes ont donné lieu à une rupture effective, en commettant les premières hostilités, & cela précisément dans le temps que le Comte Razoumowski donnoit au Roi, dans sa note du 8 juin, les assurances les plus solennelles des intentions amicales & paisibles de sa Souveraine ; car, comme les Russes ont déjà commencé à nous offenser de fait le 25, il faut que les ordres pour cela aient été expédiés à Pétersbourg au moins le 20. Du côté de la Suède, au contraire, on a évité tout ce qui pouvoit avoir l'air d'une attaque, comme l'on en voit un exemple dans la manière dont s'est conduite notre flotte à l'égard de celle de Russie, qui lui étoit de beaucoup inférieure. »

Ces premiers faits ont été bientôt suivis d'événemens plus importans, dont le rap-

e v

port authentique nous arrive d'Helsingfors, en date du 12.

« Depuis que les hostilités, dit cette relation officielle, ont été commencées sur les frontières de la Finlande, par les troupes légères Russes, qui, dans le dessein de faire une invasion sur le territoire de la Suède, ont attaqué un détachement posté au pont de Pumala-Sund, la guerre entre la Suède & la Russie peut être regardée comme déclarée. Ces troupes légères ont été repoussées d'abord. Le Brigadier, Baron de *Hastfehr*, qui commande les Régimens nationaux des Provinces limitrophes, formant une légion particulière, levée depuis plusieurs années, pour la défense de ces frontières, laissa un poste suffisant près de Pumala-Sund, pour défendre le Pont & l'entrée dans la Finlande Suédoise, contre les attaques ultérieures auxquelles on devoit s'attendre ; ensuite il se mit en marche avec le reste des Troupes en trois colonnes, qui prirent des routes différentes pour se rendre à Nyfot. Le Brigadier lui-même commandoit une colonne ; le Baron de *Steding*, Colonel du régiment de Carélie, & Mestre-de-Camp au service de France, menoit la seconde ; & M. de *Brunoy*, Colonel du régiment de Sofvolax, la troisième. A leur arrivée, ces troupes prirent possession de la ville, sans qu'on fit beaucoup de résistance. La Citadelle est bloquée maintenant ; les passages & les défilés qui y mènent, sont occupés par nos troupes, assez avant dans le pays ennemi. On se flatte que cette place ne résistera pas longtemps, le Baron de *Hastfehr* ayant reçu un renfort considérable de l'armée que le Roi commande en personne, & qui est campée près de Helsingfors. »

« L'avant-garde de l'armée aux ordres du Général-Major Baron d'*Armfelt*, & campée près d'Elima, est entrée d'un autre côté dans le pays ennemi,

& y a occupé plusieurs postes importants. Entr'autres, elle s'est emparé du poste de Pyttis. Ce poste a été emporté par le Baron *d'Armfelt*, premier-Gentilhomme du Roi, & Colonel du régiment d'Infanterie de Nyland, ayant sous ses ordres un bataillon de son régiment, avec deux pièces de canon, & l'escadron de dragons légers de Carélie; il n'a occupé ce poste qu'après avoir fait prisonnier le poste avancé de l'ennemi, qui se trouvoit près de la redoute du grand *Addorsfors*, & qui jeta les armes à l'approche des Suédois. »

« Deux frégates Russes, en croisière pour l'exercice des Cadets de marine, ont été prises & conduites à Sveaborg. Ces frégates sont le *Jaroslav* de 32 canons de 12 & de 240 hommes d'Equipage, & l'*Hector*, de 26 canons de 12 & de 207 hommes. Les prisonniers ont été menés dans la forteresse. Par un mal-entendu de la teneur des instructions données à la flotte, celle-ci avoit conduit à Helsingfors, avec plusieurs vaisseaux marchands Russes, d'autres vaisseaux appartenans à des sujets de Puissances neutres. Dès que le Roi en fut informé, il commanda qu'on les remit en liberté, leur permit de continuer leur voyage pour Pétersbourg, & paya aux Patrons un dédommagement du délai que ce mal-entendu leur avoit occasionné. Le Roi a ordonné en même-temps à ses Ministres aux Cours Étrangères, de déclarer, chacun au Ministère & au Gouvernement du pays, & de l'endroit où il réside, que S. M. ne s'écartera jamais des principes posés par la convention navale de la neutralité armée de 1780. »

« Mercredi passé, à dix heures & demie du matin, le Roi est part pour le camp du Général-Baron *d'Armfelt*, accompagné d'un seul Seigneur de sa Cour. S. M. s'arrêta la première nuit à Lovisa, où elle arriva à neuf heures, s'embarquant, dès

après son arrivée, pour se rendre à la forteresse de Swarholm, située à une demi-lieue en mer. L'arrivée du Monarque étoit si peu attendue, & le jour si avancé, que S. M. fut obligée d'attendre long-temps avant qu'on lui ouvrit, ce qui ne se fit qu'après que le Commandant eût reconnu le Roi du haut des remparts. Dès que le Roi fut entré, il fit battre la générale, pour voir si la garnison étoit alerte & vigilante. S. M. fut satisfaite de toutes les dispositions, & s'en retourna à Lovisa vers minuit. La nuit, claire en Finlande dans cette saison, fut favorable au Roi dans ce voyage, puisqu'elle lui permettoit de voir tout, quoique le soleil fût couché. Le jour suivant, le Monarque visita tout le cordon depuis Abbarfoss jusqu'à Villikala, & passa la nuit au quartier général à Peipola. Le vendredi, le Roi se remit en route, & visita le reste du cordon d'Aujala jusqu'à Keltis. Sa Majesté passa encore la nuit à Peipola, & partit le lendemain à quatre heures du matin pour retourner à Helsingfors, où à son arrivée elle donna l'ordre de renforcer de deux bataillons l'armée du Général d'Armfelt, pour laquelle elle fit partir en même temps le train d'artillerie pesante qui lui étoit destiné »

Le 3, une seconde escadre de 7 vaisseaux de ligne, ayant à bord 3000 hommes de troupes, a appareillé de Carlsrone. Elle doit joindre sur les côtes de Finlande la grande flotte qui, après cette réunion, sera forte de 19 à 20 vaisseaux de ligne. L'escadre Russe, qu'on destinoit à passer dans la Méditerranée avec 8 à 9000 hommes de troupes de terre, lui est inférieure, puisqu'elle n'est composée que

de 12 vaisseaux de ligne. Le 15^r. de ce mois, elle n'avoit pas encore fait voile de Cronstادت, où l'on travaille à équiper une seconde escadre de quelques vaisseaux, auxquels on espère en joindre 5 d'Archangel.

P. S. Nous recevons la nouvelle de la victoire remportée, le 17, par notre escadre, sur celle des Russes, sortie de Cronstادت dix jours auparavant. Le combat s'est engagé, & a continué neuf heures avec acharnement. Pendant l'action, l'Amiral *Greigh*, montant un vaisseau de 100 canons, s'est attaché, avec deux autres de 74, à celui du Duc de Sudermanie, de 74 seulement, & qui, malgré cette extrême infériorité, a échappé par l'habileté de ses manœuvres. L'Amiral *Greigh* a été forcé de prendre le large, laissant entre nos mains un de ses vaisseaux de 74 can., & un autre vaisseau de ligne coulé à fond. Le vent étant contraire, & la flotte Russe ayant beaucoup souffert dans les agrès, n'a pu regagner Cronstادت : la nôtre est rentrée à Sweaborg ; & comme la plupart des coups de l'ennemi n'ont porté que dans le corps des bâtimens, elle sera en état de remettre en mer avant six jours. Deux de nos frégates en station observent la flotte Russe, & le projet est de l'attaquer de nouveau, avant qu'elle puisse ren-

trer à Cronstadt. Elle doit être dans le plus grand délabrement, à en juger par le vaisseau que nous avons pris, & sur lequel il s'est trouvé 200 morts ou blessés. L'un de nos vaisseaux n'est pas rentré encore, & l'on ignore sa destinée. — L'épouvante est à Pétersbourg, d'où plusieurs familles se hâtent de sortir, & l'Impératrice, dit-on, a déjà tout disposé pour se retirer à Moscou.

A L L E M A G N E.

De Vienne, le 28 Juillet.

Le supplément officiel à la Gazette du 26, se réduit à la même classe de nouvelles que les précédens. De l'Esclavonie, de la Croatie, du Bannat, ce bulletin ne nous apprend aucun fait digne d'être rapporté; voici en quels termes il rend compte de l'établissement des batteries devant Choczym.

« Le Prince de *Cobourg*, ainsi que le Général Russe, Comte de *Soltikow*, ont été d'avis de faire avancer encore davantage l'aile gauche de leur camp, & d'élever 3 batteries de la part des Autrichiens & 2 de la part des Russes, en front du camp combiné, à l'effet de restreindre entièrement l'ennemi dans sa Palanque (endroit environné de palissades.) »

« Suivant cet arrangement s'avancèrent, le 13 juillet, à trois heures du matin, 3 bataillons d'In-

fanterie Russe, 1 régiment de carabiniers & un Pulk de Cosaques; & trois colonnes Autrichiennes, sous les ordres du Feld-Maréchal - Lieutenant-Baron de *Sauer*. »

« L'ennemi, de son côté, fit avancer quelques canons de sa Pa'anque, & porta son feu sur les troupes Russes, qui le firent bientôt cesser par le leur; tournant ensuite son artillerie sur la première & la seconde des colonnes Autrichiennes, il trouva dans le Lieutenant d'artillerie *Rittersberg* un adversaire qui, par l'habile direction qu'il donna à son canon, démonta le sien. »

« Dès que l'ennemi se fut aperçu que l'infanterie, qui devoit être employée au travail, & qu'on avoit tenue cachée jusqu'alors, alloit se mettre à l'ouvrage, il dirigea le feu de sa grosse artillerie sur elle, & sur-tout sur celle des colonnes du Colonel *Messarosz*, & du Lieutenant-Colonel *Karaiczay*; mais nos bataillons continuèrent leur travail, & élevèrent les batteries malgré le feu continuel des ennemis. »

« La perte que l'ennemi nous a causée par le feu de son canon, consiste dans l'Enseigne *Orebich*, & un Fantassin du régiment de Venceslas-Colloredo, qui y furent tués. Nous comptons en outre deux blessés, un de *Kauritz* & un de l'Empereur, *Hussards*. »

« Les batteries ayant été achevées, 4 compagnies prirent poste sur chacune, & le reste des troupes se replia vers le camp, la colonne du Colonel *Filo* exceptée, qui, postée hors la portée du canon de la forteresse, sur la colline entre *Preworodeck* & *Otaki*; prit son camp près la batterie qu'elle avoit construite. »

La nouvelle conscription pour les recrues monte à 35,000 hommes; la Hongrie en fournira 15,000, les Etats Héréditaires

en Allemagne autant, & la Gallicie 5,000.

On équipe à Trieste des bâtimens, portant chacun un canon de 3 livres de balle & 40 hommes d'équipage; on en arme autant à Fium, où l'on équipe en même temps une frégate de 32 canons & 4 chaloupes. A Zeng se trouvent 2 chebecs de 12 canons chacun, & une chaloupe canonnière.

Les dernières lettres de Trieste, ont confirmé la nouvelle que le Pacha de *Scutari*, ce fameux rebelle sur lequel on avoit tant compté, a fait massacrer les trois Députés Autrichiens qu'on avoit chargés de négocier sa trahison. Voici comment l'on rapporte cet événement.

MM. de Brognard, Berner & *Wakischowich* ayant été envoyés à *Scutari* avec des présens de la valeur de 200 mille florins, pour concerter un plan d'opérations avec *Mahmoud*, celui-ci les reçut avec toutes les apparences d'une amitié sincère, accepta les présens, & signa le plan convenu. Les Officiers partirent après avoir pris congé du Pacha; mais à peine furent-ils arrivés dans une forêt à deux lieues de *Scutari*, qu'une horde d'Albanais les assaillit & les massacra avec leurs domestiques. Les trois têtes ont été envoyées, à ce qu'on assure, à Constantinople. On ajoute qu'une quatrième personne qui avoit été en leur compagnie, mais qui s'en étoit séparée, a apporté à Fiume le détail de cet événement.

Au reste, on n'allègue encore d'autre

preuve de la complicité de *Mahmond* avec les assassins, que le récit suivant.

M. Pichler est arrivé le 10 de ce mois dans le port de Fiume, après s'être acquitté d'une commission secrète dont il avoit été chargé auprès des Monténégrins. Ce Commissaire, qui s'est remis tout de suite en chemin pour Semlin, a confirmé la triste nouvelle de la mort tragique de trois Officiers Autrichiens, que le Pacha de Scutari a fait assassiner de la manière la plus perfide. Quoique les mêmes lettres, ainsi que celles de Venise varient beaucoup sur les circonstances de ce meurtre, elles s'accordent néanmoins sur la vérité du fait, en sorte qu'on ne sauroit plus en douter. *Mahmoud-Pacha* avoit su cacher constamment à ces infortunés le changement que les bruits répandus par les Bosniaques touchant leurs victoires, avoient opéré dans ses sentimens; les ayant enfin congédiés fort poliment, il leur donna des conducteurs qui avoient ordre de les assassiner en route, & il reçut leurs têtes vingt-quatre heures après leur départ.

On apprend d'Eperies en Hongrie, que le 5 de ce mois, le feu prit dans le couvent des Minimes, & réduisit en cendre la plus grande partie de cette ville en moins de 6 heures.

De Francfort sur le Mein, le 2 Août.

L'Eleveur Palatin a quitté le château de Schwerzingue près de Manheim, le 22 juillet, pour retourner à Munich.

Le Roi de Prusse a nommé le Général-Major Comte de *Kalcreuth*, Chef du régiment d'*Anspach-Barck*, Dragons, com-

posé de 10 escadrons, & l'un des plus considérables de l'armée. S. M. P. a confié aussi à ce Général l'inspection de la Cavalerie dans la Prusse Orientale, en y ajoutant une pension annuelle de 1000 écus.

La rupture qui vient d'éclater dans le Nord, rend nécessaire une information exacte des forces respectives que les Puissances Belligérantes peuvent s'opposer. Cette connoissance des moyens, aide le Lecteur à prendre une idée juste des opérations, & à calculer la probabilité de leurs effets. Nous commencerons par présenter l'état détaillé & authentique des forces navales; celles des Puissances de la Baltique sont imparfaitement connues; voici d'abord le dénombrement de la Marine de Suède.

ETAT actuel de la Marine de Suède.

Vaisseaux de ligne:

- 1 *Adolphe-Frédéric*, de 74 canons, bon.
- 2 *Goetha Leion*, 74 canons, vieux, mais en état de servir.
- 3 * *Gustave III*, 74 canons, bon.
- 4 * *Sophie Madeleine*, 74 canons; bon: excellent voilier.
- 5 * *Prince Gustave*, 70 canons, vieux, mais en état de servir.
- 6 *Louise Ulrique*, 70 canons, vieux, réparé.
- 7 *En gheten*, 70 canons, vieux réparé.
- 8 *Prince Frédéric Adolphe*, 64 canons, bon.
- 9 * *Prince Gustave Adolphe*, 64 canons, bon.

- 10 * *Hedefige Elisabeth Charlotte*, 64 canons, bon.
 - 11 *Prince Charles*, 64 canons, vieux, mais en état de servir.
 - 12 * *Wasa*, 64 canons, bon.
 - 13 * *Fæderneflandez*, 64 canons, bon, construit en 1783.
 - 14 * *Omheton*, 64 canons, bon, construit en 1783.
 - 15 * *Retwisan*, 64 canons, bon*, neuf.
 - 16 * *Dygden*, 64 canons, bon, construit en 1784.
 - 17 * *Aeran*, 64 canons, bon, construit en 1784.
 - 18 * *Forsigtigheten*, 64 canons, bon, construit en 1784.
 - 19 *Mandigheten*, 64 canons, bon, construit en 1785.
 - 20 *Tapperheten*, 64 canons, bon, construit en 1785.
 - 21 *Dr. stigheten*, 64 canons, bon, construit en 1785.
 - 22 *Prince Ferdinand*, 64 canons, vieux, mais en état de servir.
 - 23 *Fredericus Rex*, 60 canons, vieux, sert de magasin à poudre.
 - 24 *Ricksens Stænder*, 60 canons, vieux, en état de servir.
 - 25 *Freden*, 60 canons,
 - 26 *W estmanlande*, 60 canons,
 - 27 *Finlande*, 60 canons,
- } hors d'état de servir.
- Total des canons (1), 1,688.

Les Vaisseaux neufs de 64 canons, n'ont qu'une cahute; les batteries basses portent des canons

(1) Les Vaisseaux marqués d'une *, font partie de l'Escadre du Duc de Sudermanie, actuellement en Finlande.

de 36 livres de balle, & les batteries hautes de 24 livres.

Frégates.

Bellone, 40 canons, doublée en cuivre.

Minerve, 40 canons, neuve, de 1783.

Vénus, 40 canons, neuve, même année, doublée en cuivre.

Diane, 40 canons, neuve, dito, dito.

Fraya, 40 canons, neuve, de 1784.

Camilla, 40 canons, neuve, idem.

Thetis, 40 canons, neuve, idem.

Galathée, 40 canons, neuve, de 1785.

Euridice, 40 canons, neuve, idem.

Témèse, 40 canons, neuve, idem.

Illerim, 32, canons, en état de servir.

Jaramas, 32 canons, idem.

Uplande, 44 canons, vieux, servira de transport.

Grypen, 44 canons, vieux, idem.

Postillon, 24 canons, vieux, en état de servir.

Total des canons, 2,264.

Les dix premières frégates ont des canons de 24 livres de balle.

Enfin trois cutters, plusieurs yachts, des galères & des chaloupes bombardières. — La carcasse d'un vaisseau de 94 canons, coûte en Suède 420,000 dahlers en argent; 400 000 celle d'un vaisseau de 74 canons; 350,000, celle d'un vaisseau de 64 canons, & 230 000, celle d'un vaisseau de 50 canons. Une galère à 16 rames, pour 160 hommes d'équipage, coûte 100,000 dahlers; le gréement & l'armement de chaque vaisseau en coûte autant. La Suède peut armer en très-peu de temps 24 vaisseaux de guerre, & 40 galères. Le nombre des matelots enrôlés, est entre 9 à 10,000; les volontaires ou artilleurs enrôlés, sont au nombre de 1,400, les mariniers de 1,500, & les charpentiers de 600, y compris 200 qui sont de réserve.

I T A L I E.

De Rome, le 21 Juillet.

A la suite du travail de la congrégation de cinq Cardinaux & de deux Prélats, nommés par le Pape pour examiner les différends actuels entre le S. Siège & la Cour de Naples, il a été expédié un Courrier au Roi d'Espagne, avec une relation de ce qui s'est passé entre S. S. & S. M. Sicilienne. L'Archevêque de Naples est chargé de traiter aussi cette affaire avec son Souverain.

Le P. *Jaquier*, de l'Ordre des Minimes, Professeur émérite à la Sapience, Mathématicien célèbre, & Membre de plusieurs Académies, né à Vitri-le-François, vient de mourir ici. Il avoit été envoyé jeune à Rome par ses Supérieurs, & y a fait, pendant plus de 50 ans, le plus grand honneur à sa Nation, à son Ordre, aux Sciences & aux Arts. Il jouissoit de deux pensions du Roi de France, & elles étoient devenues entre ses mains le patrimoine des pauvres.

Un Phyficien, nommé *Cartelli*, a tenté à Milan une expérience fort malheureuse. Il avoit annoncé qu'il feroit passer une rivière à la nage, à un Soldat à cheval armé de pied en cap. Un Dragon s'étoit offert pour essayer l'expérience sur le *Lambro*, près de Milan; mais le cheval s'étant effrayé à la vue des vestes & autres attirails qu'on lui avoit attachés, désarçonna son cavalier qui périt malheureusement, tan-

dis que le cheval régagna la rive à la nage.

On écrit de Naples, que les travaux du chantier de Castellamare continuent avec activité. Le vaisseau le *Roger* de 74 canons & les corvettes la *Fama* & l'*Aurore* sont prêts à être lancés. On calcule qu'à la fin de l'année présente, le Roi de Naples aura 32 vaisseaux de guerre, neufs, qui auront tous été construits depuis six ans.

De Livourne, le 20 Juillet.

Il est arrivé d'Alger deux bâtimens, l'un François, l'autre Hollandois. Ils nous apprennent qu'après 40 jours d'embargo, il est sorti du port 8 Corsaires destinés pour le service du Grand Seigneur; qu'il y étoit arrivé une frégate Françoisse ayant à bord 174 Turcs sauvés du naufrage d'un Corsaire Algérien coulé à fond dans les eaux des isles d'Hures par le vaisseau de guerre Napolitain la *Parthenope*. Le Capitaine de cette frégate avoit été chargé de solliciter auprès du Dey la restitution d'un bâtiment Génois chargé d'huile, que ce Corsaire avoit pris sur la côte de France avant d'être coulé bas. Mais le Dey exige avant tout la restitution de son Corsaire.

Selon une lettre de Cadix, écrite par un Capitaine de navire Autrichien, il

paroît que le pavillon Impérial est respecté par les Corsaires Maroquains. Un frère de ce Capitaine, qui s'étoit rendu de Cadix à Dalbéida, dans le royaume de Maroc, se loue beaucoup de la réception qu'il y a éprouvée. Il mande qu'un fils du Roi de Maroc, né d'une femme Angloise *renégate*, fait la guerre à son père. Le premier moyen dont s'est servi ce fils dénaturé, a été de piller une caravane qui alloit porter à la Mecque, de la part de son père, un présent de 70 mille piastras fortes. Avec cette somme, ce jeune Prince s'est formé des partisans, & se trouve maintenant environné d'une armée de 60,000 Maures, avec laquelle il fait la guerre à l'Empereur. Ce Monarque est entré en campagne pour combattre le rebelle.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 5 Août.

L'élection de Westminster est terminée depuis hier, jour auquel la majorité des suffrages en faveur de Lord *John Townshend*, s'est trouvée de 823, c'est-à-dire, que durant les 15 jours qu'a duré le *Poll*, ce Lord a réuni . . . 6392 votes.

Lord *Hood*. . . . 5569.

Le grand Bailli ayant déclaré le premier

des Compétiteurs dûement élu, Milord *Hood* s'adressa aux Electeurs, en leur signifiant la résolution de porter plainte aux Communes, de la conduite illégale & violente qu'ont observée les amis de son concurrent durant l'élection. Milord *Thowshend* harangua ensuite & remercia l'Assemblée ; après quoi une cavalcade de ses partisans le promena en triomphe dans les rues, enseignes déployées, & la cérémonie finit à 8 heures du soir, par un tumultueux dîné des triomphateurs.

Les Gazettes ministérielles ont publié une liste de 107 partisans de Milord *Hood* blessés plus ou moins dangereusement par leurs adversaires, & une liste vraie ou fausse des votes illégaux données à Milord *Townshend*. L'une de ces feuilles (le *World*) a paru hier, encadrée dans un ruban noir, pour annoncer, selon l'Editeur, le deuil du génie de l'Angleterre, & des libertés de *Westminster*. — On s'attend à une enquête du Parlement, sur les défordres qui ont troublé cette élection : il n'y aura pas de scrutin. Eût-il ôté 300. voix illégales à Lord *Thowshend*, la supériorité lui seroit également restée. Voilà le second échec que M. *Pitt* & les Ministres effuient dans ces batailles de suffrages populaires pour l'élection de *Westminster*. Quelques personnes sages dési-

sirent

vent qu'une nouvelle loi prévienne à l'avvenir la corruption, la violence, les scandales de tout genre, qui déshonorent les nominations de cette cité; mais c'est-là une police si délicate, & les limites de l'ordre & de la liberté sont tellement indéterminées, qu'il sera peu aisé de les régler invariablement. L'intérêt de parti s'opposera puissamment à toute réforme.

Pendant que la capitale étoit livrée au tumulte de cette Election, le Roi continuoit ses promenades paisibles à Cheltenham, Gloucester, Worcester & autres lieux du même Comté. S. M. & la Famille Royale ne reviendront à Windſor que dans 15 jours.

Le Gouvernement a reçu plusieurs dépêches de la Haye, suivant lesquelles la négociation entre le Chevalier *James Harris* & les États-Généraux, relative aux affaires de l'Inde, ne tardera pas à être définitivement conclue. — Hier arriva un courrier d'Hanovre, expédié par la Régence de l'Électorat, avec des lettres qui ont été sur le champ envoyées à Cheltenham.

Ils' est tenu, le 25, une nouvelle assemblée des Directeurs à l'Hôtel de la Compagnie des Indes. Les dépêches pour le Bengale & Madras ne sont pas encore achevées, à cause de nouveaux différends

N^o. 33. 16 Août 1788.

f

survenus entre l'Assemblée & le Bureau de Contrôle. — De 39 vaisseaux que la Compagnie attendoit cette saison, il en est déjà arrivé 25.

Le Crown de 64 canons, formant partie de l'escadre de l'Amiral Gower, est arrivé le 29 au Nore. Il remplacera à Blackastakes, comme vaisseau de garde, *le Scipio* qui reste à Plimouth. On travaille fortement à Sheerness au *Léopard*, vaisseau neuf de 50 canons, le seul actuellement en construction dans ce Port : on doit poser dans peu une ou deux quilles de plus. — L'*Edgard*, le *Colioffus* & le *Magnificent*, de 74 canons, qui faisoient partie de la même escadre, aux ordres de l'Amiral Gower, ont jeté l'ancre, le 26 au soir, dans le port de Portsmouth, où ils resteront. On a donné ordre d'équiper sur le champ, à Deptford, trois frégates destinées au service extérieur.

Le 74^e régiment est parti des casernes de Chatham pour se rendre à Hilsa, près de Portsmouth, où il restera jusqu'au moment de s'embarquer pour l'Inde. Le maître des casernes, en visitant les chambres, après le départ de ce régiment, y a trouvé un enfant âgé d'un mois, abandonné par sa mère dénaturée.

Le 10 Septembre est le jour fixé pour

lancer le *Royal George* à Chatham : voici les dimensions de ce vaisseau.

	Pieds.	Pouces.
Longueur sur le premier pont ,	190	0
— de la quille pour le tonnage ,	156	5
Largeur de chaque couple		
— à la lisse du fort ,	52	4
Pont au tonneau	2274	94

	Canons.	Livres.
Canons sur le 1 ^{er} pont ,	30	de 42 de balle.
— sur le 2 ^e pont ,	28	de 24
— sur le 3 ^e pont ,	30	de 12
— sur le gaillard		
d'arrière ,	10	de 6
— sur le gaillard		
d'avant ,	2	de 6

On frappe actuellement à la monnoie de la Tour, de nouvelles Guinées & demi-Guinées, d'après les matrices de cette année. La fabrique de la monnoie d'argent est suspendue à cause du haut prix de la matière ; il n'a pas encore été donné d'ordre pour celle des espèces de cuivre.

Un exemple très-remarquable de longévité, se présente aujourd'hui dans la personne d'un des Electeurs de Westminster, qui a donné son suffrage le 29 juillet, & qui avoit voté, en 1727, au commencement du règne de George II.

Dans la dernière élection contestée du Comté de Suffolk, il a été dépensé, à

ce qu'on dit, par les différens Candidats, une somme de huit cents livres sterlings, en cocardes seulement. Lors de la dernière élection du Comté de Norfolk, quoique M. *Coke* ait refusé de briguer les suffrages, le chevalier *John Woodhouse*, candidat élu, distribua en faveurs, (c'est l'expression usitée) une somme de cinq cents livres sterlings.

« Un riche marchand, intéressé dans le commerce des Nègres, a recueilli l'état suivant du nombre d'esclaves échangés dans une année sur la côte d'Asie, depuis le Cap-Blanc jusqu'au New-Congo, par les différentes Nations de l'Europe : savoir, par la Grande-Bretagne, 53,100 ; par l'Amérique, 6,300 ; par la France, 23,500 ; par la Hollande, 11,300 ; par le Portugal, 8,700 ; par le Danemarck, 4,200 ; en tout, 104,100. Chaque esclave a été acheté en échange d'articles des manufactures d'Europe & de l'Inde, sur le pied moyen de 15 liv. sterl., ce qui fait une somme de 1,582,000 l. st.

« Les îles *Pelew*, pour lesquelles on équipe actuellement à Portsmouth la corvette l'*Ariel*, de seize canons, sont une chaîne de petites îles, situées par le 7^e degré latitude Nord, & environ le 135^e degré longitude Est de Londres. Ces îles n'avoient été jadis décrites que très-imparfaitement par plusieurs navigateurs qui s'étoient rendus de Chine dans l'Inde ; mais les premiers Eu-

ropéens qui y débarquèrent, furent les gens de l'équipage de l'*Antelope*, capitaine *Wilson*, paquebot appartenant à la Compagnie des Indes, qui y fit naufrage au mois d'août 1783, dans sa traversée de Chine. Le Capitaine & l'équipage, composé d'environ trente Anglois, gagnèrent le rivage sur un radeau. Ils trouvèrent des habitans de couleur cuivre foncé, & absolument nud. L'igname, les noix de coco & le poisson, forment presque toute leur nourriture; leur seule boisson est de l'eau, adoucie quelquefois avec la canne à sucre. Ils ont une forme régulière de gouvernement, & ils rendirent à nos malheureux compatriotes tout ce que renfermoient les canots échappés au naufrage. Ils leur fournirent constamment les provisions que produit leurs îles, & les traitèrent avec la plus grande humanité.»

« Un Malais qui, quelque temps auparavant, fut jeté sur cette île, en avoit appris le langage. Le hasard voulut qu'un des hommes de l'équipage de l'*Antelope*, se trouvât originaire du Bengale, & parlât la langue Malais, ce qui établit une prompte correspondance de part & d'autre. Pendant tout le séjour de l'équipage dans cette île, les naturels se montroient justes, généreux, sobres, gais, affables même jusqu'à la politesse. «Après trois mois de séjour, nos compatriotes parvinrent, à l'aide des outils que le charpentier avoit heureusement sauvés du naufrage, & par le travail le plus opiniâtre, mais encore plus par la bienveillance, le secours des naturels, à construire, des débris du naufrage, un navire sur lequel ils partirent pour la Chine, d'où ils revinrent en Angleterre. Peu de temps avant leur départ, le Roi de Pelew pria le Capitaine *Wilson* de se charger de son second fils, & de l'emmener en Angleterre, dans l'espérance, dit-il, qu'il acquerreroit

f ii j

beaucoup de connoissances utiles. Ce jeune homme, qui joignoit à un esprit actif & pénétrant, les manières les plus affables, mourut de la petite-vérole à l'âge de vingt ans, dans la maison du Capitaine *Wilson*, peu de mois après son arrivée à Londres. Quelques instans avant sa mort, il parla en ces termes à un Insulaire qui l'avoit accompagné en Europe: « Lorsque vous irez à Pelew, » dites à *Abba-Rhalle* que son fils a pris beaucoup « de médicamens pour se guérir de la petite-vé-
 « role, mais qu'il est mort; que le Capitaine &
 » sa mère m'ont fait éprouver le traitement le
 » plus honnête; que tous les Anglois sont de bon-
 » nes gens, & que je suis très-fâché de ne pou-
 » voir communiquer au Roi mon père, la quan-
 » tité de bonnes choses qu'ils m'ont apprises. »

M. Gainsborough, l'un de nos meilleurs Peintres, qui excelloit dans le portrait & le paysage, est mort samedi dernier, âgé de 61 ans, d'un abcès cancéreux au cou, dont la première origine est due à une fluxion qu'il gagna dans la salle du procès de *M. Hastings*. On regrette sa personne autant que ses talens, & il jouissoit de l'estime générale.

F R A N C E.

De Versailles, le 6 Août.

Le Roi a déclaré Ministres d'Etat le Comte de Brienne, Secrétaire d'Etat, ayant le département de la Guerre, & le Comte de la Luzerne, Secrétaire.

d'Etat, ayant le département de la Marine, lesquels ont pris séance au Conseil d'Etat, le 3 de ce mois.

« Le même jour, le Duc de Guines, Lieutenant-général, Membre du Conseil de la Guerre, a prêté serment entre les mains de Sa Majesté pour le gouvernement d'Artois, vacant par la mort du Maréchal de Lévis. »

« Le Comte de Montézan, Ministre Plénipotentiaire du Roi, près l'Electeur Palatin, a eu l'honneur de prendre congé de Sa Majesté pour retourner à sa destination, étant présenté par le Comte de Montmorin, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département des affaires étrangères. »

Le Comte de Béhague, Maréchal-de-Camp, Commandant à Belle-Isle, a eu l'honneur de présenter au Roi son travail sur Belle Isle. »

« M. Foullon de Doué, Maître des Requêtes, Sous-Intendant de Bayonne, nommé à l'Intendance de Moulins, a eu l'honneur de faire ses remerciemens au Roi, présenté par le sieur Lanibert, Conseiller d'Etat, & ordinaire au Conseil Royal des Finances & du Commerce, Contrôleur-Général des Finances. »

Le sieur Blin a eu l'honneur de présenter au Roi la 16^e. Livraison des *Portraits des grands Hommes, Femmes illustres & Sujets mémorables de France*, gravés & imprimés en couleur, dont Sa Majesté a bien voulu agréer la dédicace (1).

(1) On souscrit, pour cet ouvrage, à Paris, chez le sieur Blin, place Maubert, n^o. 17. Cette Livraison offre les portraits de *Jacques II*, sire

De Paris , le 13 Août.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 8 Août 1788 , qui fixe au premier Mai prochain la tenue des Etats-Généraux du Royaume, & suspend jusqu'à cette époque, le rétablissement de la Cour Plénière ;
extrait des Registres du Conseil d'Etat du Roi.

« Le Roi , en ordonnant , par l'Arrêt de son Conseil , du 5 juillet dernier , que les réquisits prescrits audit Arrêt , lui fussent remis dans les deux premiers mois de l'année 1789 , Sa Majesté a voulu se mettre à portée de convoquer les Etats-Généraux de son Royaume , immédiatement après qu'Elle se seroit fait rendre compte desdits résultats , & Elle ne pouvoit choisir une époque plus rapprochée , puisqu'avant , & pour cette convocation , il étoit nécessaire d'assembler les Etats Provinciaux dans les Provinces où ils existent , de les rétablir dans quelques Provinces où ils étoient suspendus , & de déterminer les préliminaires des Elections , sur-tout dans les Provinces réunies à la France depuis 1614 ; enfin , de prendre une saison plus commode que l'hiver pour le transport & la réunion des Députés de toutes les parties du Royaume. Depuis que cet Arrêt a été rendu , Sa Majesté a pris des éclaircissements , tant sur le lieu que sur le temps auquel lesdits Etats-

de Matignon & de Lespere , & de *Gaspard de Saulx* , Seigneur de Tavannes , tous deux Maréchaux de France dans le seizième siècle. L'un & l'autre de ces portraits ont une expression caractéristique.

Généraux peuvent être assemblés. Elle n'a pas encore déterminé le lieu où ils se tiendront ; mais Elle peut annoncer à ses Sujets que leur assemblée est fixée au premier mai prochain , & c'est avec satisfaction que Sa Majesté envisage le moment où Elle se trouvera environnée des représentans de la Nation généreuse & fidelle qu'elle a le bonheur de gouverner. Assurée de recueillir les heureux effets de leur zèle & de leur amour , Elle jouit d'avance du consolant espoir de voir des jours sereins & tranquilles succéder à des jours d'orage & d'inquiétude ; l'ordre renaître dans toutes les parties ; la dette publique être entièrement consolidée ; & la France jouir , sans altération , du poids & de la considération que lui assurent son étendue , sa population , ses richesses , & le caractère de ses Habitans. Sa Majesté a en même-temps considéré que les États-Généraux devant être assemblés au premier Mai , cinq mois au plus s'écouleront entre cette époque & celle à laquelle est fixée l'assemblée de la Cour Plénière dont elle a ordonné le rétablissement ; que pendant ce court espace de temps , & à la veille des États-Généraux , aucune loi commune à tout le Royaume , ne seroit envoyée à cette Cour ; qu'ainsi elle seroit , pendant ces cinq mois , sans exercice & sans fonctions ; & comme Sa Majesté est en même-temps informée que le rétablissement de cette Cour a excité , parmi un grand nombre de ses Sujets , des alarmes & des inquiétudes , que sa bonté la portera toujours à calmer , lors même qu'elles sont sans fondement , Elle a résolu de suspendre ce rétablissement jusqu'à la tenue des États-Généraux , & d'attendre sur l'existence de cette Cour , ainsi que sur sa composition & son pouvoir , les représentations qu'ils pourront lui adresser. Après avoir ainsi avancé & déterminé l'époque des États - Généraux ; après

avoir suspendu , jusqu'à cette époque , le rétablissement de la Cour Plénière , Sa Majesté a la confiance que si , avec fermeté & constance , quoique avec les restrictions & modifications nécessaires , & que peuvent exiger les besoins de certains ressorts & les privilèges de certaines Provinces , Elle continue à poursuivre , comme Elle se le propose , l'exécution de ce qu'Elle a ordonné pour la réformation de la Justice dans son Royaume , il ne restera aucun doute à ses Sujets qu'Elle ne soit uniquement occupée de leurs intérêts ; c'est à eux qu'il importe que les Juges soient rapprochés des Justiciables ; que les degrés des Jurisdictions & les Tribunaux ne soient pas indiscrètement multipliés ; enfin , que le pauvre ne soit pas dans l'impossibilité d'obtenir justice par l'impossibilité d'y avoir recours. Aussi Sa Majesté ne négligera-t-elle rien pour procurer ces avantages à ses Peuples ; & , fidelle au système dont l'intérêt public , encore plus que celui de son autorité , ne lui permet pas de s'écarter , Elle ne tolérera pas qu'aucuns Corps particuliers transgressent les bornes qui leur sont prescrites ; en même-temps qu'Elle se plaît à remettre la Nation dans l'entier exercice de tous les droits qui lui appartiennent. A quoi voulant pourvoir , sur le rapport , **LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL** , a déclaré & déclare que les Etats-Généraux de son Royaume seront assemblés au premier Mai prochain , dans le lieu qui sera , à cet effet , déterminé par Sa Majesté. Ordonne de nouveau , Sa Majesté , que les résultats qu'Elle a demandés par l'Arrêt du cinq juillet dernier , lui soient remis , au plus tard , au terme prescrit par ledit Arrêt , pour être , aussi-tôt après ladite remise , expédiées les Lettres de convocation nécessaires ; & jusqu'à ce que lesdits Etats soient assemblés , Sa Majesté a suspendu & suspend le rétablissement de la Cour

Plénière, ordonné par l'Edit du mois de Mars dernier.

Signé, LAURENT DE VILLEDEUIL.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 3 août 1788, qui accorde une prorogation d'une année, à dater du 31 décembre prochain, pour le terme de la constitution en Rentes Viagères, des cent vingt mille Bordereaux ou Reconnoissances de l'Emprunt du mois de novembre 1787; & qui ordonne que ces Reconnoissances jouiront pendant cette prorogation de l'intérêt annuel de quatre & de cinq pour cent qui leur a été respectivement attribué par le tirage des séries, fait le 30 juin de la présente année.

« Le Roi a examiné dans son Conseil les représentations qui lui ont été faites par plusieurs Propriétaires de Bordereaux de l'Emprunt de cent vingt millions, du mois de novembre dernier, dans lesquelles ils exposent que le terme accordé par l'Edit pour la constitution de ces Bordereaux en Rentes viagères, est fixé au 31 décembre de la présente année; que ce terme est insuffisant pour la constitution d'une somme aussi considérable, venant immédiatement à la suite d'autres Emprunts viagers : que la crainte de ne pas trouver à temps des Consommateurs pour le tout, oblige les Propriétaires de précipiter la vente de ces Bordereaux, ce qui est une cause principale de la baisse que ces Effets ont éprouvée, & qui a dû nécessairement influer sur les prix des autres Effets publics. A la vérité l'Edit a laissé à ceux qui ne constitueroient pas dans l'année, la faculté de convertir

f vj

leurs Bordereaux en Contrats de Rentes perpétuelles à cinq pour cent, & en reconnoissances portant quatre pour cent d'intérêt, & remboursables en vingt années; mais qu'ils ne jouiront de toute la valeur de leurs Bordereaux, que si Sa Majesté veut bien leur accorder, pour en faire la conversion en viager, un terme plus proportionné à cette masse de cent vingt millions: qu'en conséquence ils supplioient Sa Majesté de leur octroyer pour la partie de cent vingt mille reconnoissances seulement, & sans y comprendre les trois millions six cent mille livres de rentes provenant du viager des chances, une prorogation à dater de la fin de la présente année, pour la constitution de leurs reconnoissances en viager, & de leur en payer, pendant ce délai, l'intérêt du perpétuel déjà attaché à ces Bordereaux; que l'effet de cette prorogation seroit de maintenir le prix des Bordereaux plus près de leur valeur réelle, & qu'un arrangement qui semble ne favoriser qu'un seul des Effets publics; seroit cependant favorable au prix de tous, & tendroit au maintien du crédit en général. »

« Le Roi, touché de ces raisons, s'est déterminé d'autant plus volontiers à accorder la prolongation qui lui a été demandée, que cette nouvelle facilité pour les Propriétaires des Bordereaux, en même temps qu'elle peut être un avantage pour eux, peut être aussi un soulagement présent pour ses Finances. »

« Par ces considérations, &c. »

« Les Porteurs des cent vingt mille Bordereaux de mille livres, dont est composé l'Emprunt de cent vingt millions, établi par Edit du mois de novembre 1787, & dont moitié doit être convertie en rentes à cinq pour cent non-remboursables, & moitié en rentes à quatre pour cent

remboursables en vingt années, jouiront de la faculté de les constituer indistinctement en rentes viagères à huit pour cent sur une tête, à sept pour cent sur deux têtes, non-seulement pendant le délai accordé pour la constitution jusqu'à la fin de la présente année, mais encore pendant toute l'année prochaine; à l'effet de quoi le Roi a prorogé jusqu'au 31 décembre 1789, le terme fixé pour la constitution desdites rentes. Ces reconnoissances porteront l'intérêt annuel de cinq pour cent, & de quatre pour cent, qui leur étoit respectivement attribué, aussi long-temps qu'elles ne seront point constituées en viager. — Ceux qui feront constituer leurs Bordereaux en viager dans le cours de la présente année, jouiront de l'intérêt viager à dater du quartier d'octobre 1787, ainsi qu'il a été ordonné par l'Edit de création. — Il sera délivré dans le courant de janvier prochain, en échange de chaque Bordereau qui n'aura pas été constitué en viager dans le cours de la présente année, une reconnoissance nouvelle, &c. — Quant aux Bordereaux auxquels sont échues des rentes à quatre pour cent remboursables, & qui n'auront pas été constitués en viager dans le cours de la présente année, ils seront pareillement échangés en janvier prochain contre des reconnoissances portant vingt Coupons d'intérêts, dont le premier échu & payable en janvier 1789, sera de 50 livres pour les quinze mois alors échus; & le second de 40 livres payable en 1790. — A compter du premier janvier 1790, aucune de ces reconnoissances ne pourra plus être constituée en viager; & à cette époque les rentes à cinq pour cent seront converties en Contrats de constitution de rentes perpétuelles exemptes de toutes retenues, &c. &c. »

Autre, du 5 juillet 1788, portant sup-

pression des vingt-quatre Paquebots établis pour la correspondance avec les Colonies Françaises & les Etats-Unis de l'Amérique.

Règlement, du 29 juin 1788, concernant l'Admission des Elèves de la Marine, & leur Instruction dans le Port.

Idem, du 24 juin 1788, concernant les Pensions de retraite du département de la Marine.

RÉPONSE du Roi aux Députés des Commissions intermédiaires de Bretagne, du 31 juillet 1788.

« J'ai lu le Mémoire que vous m'avez remis. J'avois lu ceux qui l'avoient précédé; vous n'aurez pas dû me les rappeler. J'écouterai toujours les représentations qui me seront faites dans les formes prescrites. L'assemblée, qui a député douze Gentilshommes, n'étoit point autorisée; aucune permission ne m'avoit été demandée; ils ont eux-mêmes convoqué, à Paris, la plus irrégulière des Assemblées; j'ai dû les punir. Le moyen de mériter ma clémence, est de ne pas perpétuer en Bretagne, par de pareilles Assemblées, la cause de mon mécontentement. Les Commissions qui vous ont chargé de me demander le rétablissement de mon Parlement de Bretagne, ne pouvoient pas prévoir la conduite qu'il vient de tenir, elles n'auroient pas sollicité pour lui une marque de confiance, lorsqu'il me porte à lui en donner de mon animadversion. Mais ces punitions personnelles, que le bon ordre & le maintien de mon autorité exigent, n'altèrent en rien mon affection pour la province de Bretagne. Vos Etats seront assemblés dans le mois d'octobre;

c'est par eux que doit me parvenir le vœu de la province. J'entendrai leurs représentations; j'y aurai l'égard qu'elles pourront mériter. Vos privilèges seront conservés. En me témoignant fidélité & soumission, on peut tout espérer de ma bonté; & le plus grand tort que mes Sujets puissent avoir auprès de moi, c'est de me forcer à des actes de rigueur & de sévérité. Mon intention est que vous retourniez demain à vos fonctions. »

M. le Maréchal Duc de *Richelieu*, avoit éprouvé dernièrement deux accès de fièvre, suivis d'un long affoiblissement léthargique, dont les ressources de l'art n'ont pu le tirer; & ce vieillard célèbre, qui avoit vu trois règnes, est expiré, le 8, dans sa 93^e. année.

Suivant des lettres de l'Isle de France, dont on ne rapporte cependant pas la date, l'escadre de M. de la *Peyrouse* y est arrivée en bon état, & elle se dispo-
soit à revenir en Europe, dans le cou-
rant du printemps prochain.

« L'Académie Françoisse, dans la Séance
» du 31 juillet, a décerné le prix d'utilité
» à l'ouvrage de M. *Necker*, sur l'import-
» tance des opinions religieuses, & celui
» de vertu à la jeune fille de Noyon,
» qui sauva 4 hommes tombés dans une
» fosse comme nous l'avons dit dans le
» temps. »

« Au commencement du mois dernier,
» trois criminels se sont échappés des
» prisons de Saintes, à l'heure de vêpres.

» Dans la nuit du 19, quatre autres ont
 » essayé de se sauver, après avoir mis
 » le feu à la chambre des Civiles ; mais
 » ils ont été arrêtés sur les toits voisins,
 » & resserrés étroitement dans les cachots.
 » Plusieurs voleurs se sont réfugiés dans
 » la forêt de Pons ; une femme , déjà
 » flétrie & marquée , est soupçonnée de
 » leur porter des vivres. »

« La corvette *la Sincère*, commandée par M.
Duvivier, Lieutenant de vaisseau, partie de Cayenne
 le 7 janvier, est arrivée au Port-au-Prince. Cette
 corvette avoit été envoyée à Cayenne par les Ad-
 ministrateurs, pour y chercher des plants d'arbres
 à épiceries. M. *Duvivier* a déposé à la Martinique
 deux caisses de plants de giroflier, un plant de can-
 nelier, & a apporté au Port-au-Prince 283 plants
 de giroflier, un plant de cannelier, & 6 caisses,
 contenant des semences de giroflier & de canne-
 lier en terre qui n'ont pas encore levé, ainsi que
 des plants de différens arbres indigènes de Cayenne,
 dont la culture peut être utile à Saint-Domingue. »

« Des 283 plants de giroflier, on en a envoyé
 84 au Cap. »

« Les girofliers de Cayenne ont déjà rapporté
 des fruits, que l'on assure aussi parfaits que ceux
 produits par les girofliers des Moluques. »

« Les avantages que l'Etat & les Colonies Fran-
 çaises retireront des arbres à épiceries, sont inap-
 préciables. »

« Au nombre des différens plants apportés de
 Cayenne, est le *Carapas*, grand arbre qui aime les
 marécages. Les poux de bois n'attaquent point ses
 planches. On tire de son fruit une huile qui sert
 aux Indiens de la Guyane à préparer le rocou,
 dont ils se frottent le corps, & particulièrement

les pieds , pour se garantir des chiques. L'huile de *Carapas* sert aussi à garantir les meubles des poux de bois. On les frotte de cette huile , dont l'odeur & l'amertume éloignent toute sorte d'insectes. Mêlée avec le goudron , elle garantit les navires & les canots des vers qui les attaquent. L'écorce de cet arbre est un fébrifuge. »

L'Académie royale de la Rochelle a tenu , le 12 juillet , son Assemblée publique.

M. de la Coste , Chancelier , fit l'ouverture de la Séance , en lisant des *Réflexions sur l'esprit de suite* , auxquelles il lia l'éloge de M. de Fouchy , ancien Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences ; & M. de Longchamps fit l'éloge de M. Nicolas , Prêtre de l'Oratoire.

L'Académie avoit proposé pour sujet d'un prix les questions suivantes :

Quel seroit le moyen le plus facile & le plus économique , dans le pays d'Aunis , de suppléer au bois , pour la distillation des vins , sans nuire à la qualité des eaux-de vie ?

A défaut de bois , peut-on employer avec succès le charbon de terre , ou tel autre combustible ; quelle seroit , dans ce cas , la meilleure forme & la moins dispendieuse à donner aux fourneaux & chaudières ?

Elle a décerné le prix au Mémoire qui porte pour épigraphe : *depuis que nous faisons attention aux phénomènes chimiques , &c.* L'Auteur ne s'est point fait connoître

On donna ensuite le prix de Poésie à une Ode sur l'*Électricité* , dont l'Auteur est M. Gueniot , Médecin à Avallon , en Bourgogne , Associé du Musée de Paris.

L'Académie annonça qu'elle donneroit dans sa

stance d'après Pâques 1789, un Prix au meilleur Mémoire qui lui sera adressé sur cette question :

Quels sont les moyens à employer pour donner plus d'activité au commerce des Iles d'Aunis & de Saintonge ?

Le Programme sera publié au premier jour avec celui d'un prix de Poésie.

P A Y S - B A S.

De Bruxelles, le 9 Août 1788.

Le bruit répandu de l'occupation de Trinquemale, par les troupes Françoises de Pondichéry, a donné lieu à une démarche de l'Ambassadeur de L. H. P. auprès de la Cour de Versailles, & au Mémoire suivant, remis par M. le Comte de St. Priest au Président des Etats-Généraux.

HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS.

« Vos Hautes Puissances ayant chargé M. de Berkenrode de demander des explications concernant l'embarquement que doit avoir fait, vers la fin de février, M. Conway, Gouverneur de Pondichéry, l'Ambassadeur a reçu l'ordre de les informer que le Roi son Maître n'a reçu aucune nouvelle directe de l'embarquement dont il question ; que par conséquent Sa Majesté est hors d'état de satisfaire Vos Hautes Puissances, en leur donnant l'explication qu'Elles ont cru devoir demander à cet égard ; que la seule chose que le Roi puisse dire dans ce moment-ci, est que les armemens que la Cour de Londres a fait inopinément vers la fin du mois de septembre de l'année dernière, ont mis S. M. dans la nécessité, non-seulement d'armer de son

côté, mais aussi de prendre des précautions pour la sûreté de ses Possessions dans les Indes, qu'Elle a jugé en même-temps être d'autant plus de son devoir de s'occuper des Possessions Hollandoises dans cette partie du monde, qu'Elle étoit à cette époque l'unique alliée de la République, déchirée par des dissensions intestines. Qu'au surplus que le désarmement a été convenu avec la Cour de Londres, le Roi a envoyé de nouveaux ordres dans les Indes, & que Sa Majesté ne doute pas que si M. *Conway* a effectivement fait quelque entreprise, il ne se soit empressé de remettre les choses dans leur ancien état. Le Roi se flatter que ces explications préliminaires, non-seulement dissiperont les inquiétudes que Vos Hautes Puissances peuvent avoir conçues, mais aussi qu'elles leur fourniront une nouvelle preuve des sentimens d'amitié & d'affection que Sa Majesté porte à la République, & de l'intérêt qu'elle prend à sa sûreté comme à sa prospérité. »

A la Haye, le 29 juillet 1788.

Signé, le Comte DE SAINT-PRIEST.

On apprend que M. le Comte de *St. Priest* est parti de la Haye le 1^{er}. de ce mois, pour aller prendre les eaux.

Paragraphes extraits des Papiers Anglois & autres.

D'après des lettres particulières, la première suite avantageuse de la dernière action entre les flottes Russe & Ottomane, a été, que les Russes ont d'abord investi la place d'Oczakow, dont la garnison, témoin de la perte qu'avoit faite le Capitain-Pacha, se trouvoit dans la plus grande crainte. Le Prince de *Nassau* s'étoit rapproché de cette place avec sa flottille; & l'on assure qu'il avoit pris une position qui incommodoit beaucoup les

Turcs qui campoient dans la plaine près de cette forteresse. Le feu de ses batteries flottantes produisoit le plus grand effet, & avoit mis le plus grand désordre dans le camp Ottoman. De l'autre côté, le Prince *Potemkin* s'avançoit à pas redoublés pour soutenir les opérations de son avant-garde ; & n'ayant plus à craindre que le Capitan-Pacha fit une descente dans la Crimée, il avoit donné des ordres pour que les vingt mille hommes qu'on avoit envoyés à la défense de cette presqu'île, vinssent rejoindre son armée. Il est évident que ce n'est que par une activité conforme aux circonstances, que les Russes pourront tirer les plus grands avantages de cette mémorable journée, qui fera sans doute époque dans les annales des deux Empires. On suppose aussi que la grande flotte Russe, qui est à Sebastopole, aura eu ordre de sortir pour aller donner la chasse aux vaisseaux Turcs dispersés ; & c'est peut-être là l'occasion dans laquelle se distinguera le fameux *Paul-Jones*. Telles sont toutes les conjectures heureuses que tirent de cet événement, les partisans outrés de la Russie ; mais il y a des politiques qui ne voyent pas les choses si en noir pour la Turquie, & voici les raisonnemens de ceux-ci. La flotte Russe, dans la Mer-noire, n'est tout au plus que de 18 grands vaisseaux, dont neuf sont même très-mauvais & fort peu propres au combat ; beaucoup d'Officiers de cette flotte sont mécontents, dit-on, qu'on leur ait donné *Paul-Jones* pour Commandant. Malgré la perte qu'a faite le Grand-Amiral, sa flotte, qui étoit de trente vaisseaux de ligne, reste encore supérieure à la flotte Russe, & doit être d'ailleurs renforcée par douze ou quinze vaisseaux, dont l'armement n'étoit pas été fini lors du départ du Grand-Amiral, & qui doivent déjà être en route pour le rejoindre. Les 57 galères ou barques ca-

sonnières qu'avoit l'Amiral Turc dans la première action, sont encore là pour s'opposer aux 27 bâtimens de la même espèce qu'a sous ses ordres le Prince de Nassau. Il ne seroit donc pas étonnant que le Grand-Amiral, outré de sa défaite & déses-
 séré, ne rassemblât toutes ses forces pour attaquer son ennemi ; & qu'au lieu que le Prince de Nassau fût, avec toute sa flottille victorieuse, jeter l'alarme à Constantinople, comme quelques Politiques l'y font aller, il ne fût battu à son tour. (*Gazette des Deux-Ponts.*)

15 juillet. L'Aga *Omanacha*, d'Orsowa, fait prisonnier de guerre le 9 février, est arrivé ici le 10 de ce mois. On lui avoit permis sur sa parole, d'accompagner ses femmes jusqu'à Widdin. N'en ayant plus de nouvelles, on avoit cru qu'il y demeurerait, lorsqu'enfin il est revenu, pour montrer, dit-il, qu'il est homme d'honneur. Il a diné le jour de son arrivée chez le Commandant de la place, M. le Comte de Soro, & hier chez M. le Deschan, Administrateur de la Chambre. Il s'est très-bien comporté dans ces deux occasions ; mais il n'a voulu manger que du bœuf bouilli. Le 13, on lui donna un bal, auquel il s'est trouvé une nombreuse & brillante assemblée. — Il a été fort surpris, & a demandé pourquoi chacun ne dansoit pas avec sa propre femme, mais avec celle d'autrui ? Pourquoi la même femme dansoit avec plusieurs hommes ? Comme on lui répondit que ce n'étoit pas l'usage, ni du bon ton : vraiment, dit-il, il y auroit un beau tapage chez nous, si quelqu'un dansoit avec une autre femme que la sienne ! Hier il assista à un concert chez M. l'Assesseur de Szent-Kereszty ; il avoua que jamais il n'avoit rien vu d'aussi brillant que cette assemblée, ni entendu rien de plus délicieux que cette musique. Il est parti aujourd'hui pour Szegedin, où il va voir les

autres prisonniers Turcs , & de-là il ira à Vienne. Il a avec lui 30 mille piastres. (*Gazette de Bude.*)

Les motifs qui ont déterminé le Bureau de l'Amirauté à faire partir si précipitamment le Prince Guillaume - Henry pour Halifax, & c'e'a de l'ordre exprès du Roi, ne tendoient qu'à diminuer, s'il est possible, le penchant du Prince pour l'aimable Mils W * * * * de Plimouth, à laquelle S. A. R. devoit la plus grande partie de son temps. On a présumé sagement que si l'*Andermud* rentroit encore une fois dans le Sound, ce seroit avec le plus grand chagrin que le Prince s'éloigneroit de l'objet de son amour: en conséquence, le *Perfée*, qui étoit mouillé à Plimouth, a été expédié à l'Amiral Gower, avec des ordres de faire partir sur le champ son Altesse Royale. L'Amiral, néanmoins, a dit au Prince que s'il vouloit se rendre à la hauteur de Plimouth, il prendroit sur lui de le lui permettre, afin qu'il pût embarquer les végétaux & autres choses dont il pourroit avoir besoin. S. A. R. l'a remercié poliment de son offre, & il a, sans l'accepter, fait voile sur le champ pour l'Amérique. (*The Times.*)

On a remarqué du Général Paoli, qu'il se rendoit régulièrement une fois par mois à la prison du Banc du Roi, à Londres. Comme il paroissoit ne pas y avoir de connoissances, quelqu'un fut tenté de lui demander le motif de ses visites. Il répondit avec cette franchise qui distingue son caractère, qu'il n'en avoit qu'un, dont il ne rougissoit pas de faire l'aveu, quelque extraordinaire qu'il pût paroître. « C'est, dit ce Général, pour con-
» templer le lieu où le vaillant *Théodore*, qui me
» précéda en Corse dans le commandement, & me
» surpassa, tant en mérite qu'en malheur, suc-
» comba sous le poids de la pauvreté & de la
» douleur. » (*Idem.*)

N. B. (*Nous ne garantissons la vérité ni l'exactitude d'aucuns des Paragraphes ci-dessus.*)

Extrait d'une lettre de Stockholm, du 25 juillet.

« P. S. Un exprès arrivé ici hier au soir, nous a apporté la nouvelle agréable d'un avantage remporté par notre flotte sur celle de Russie, & dont il rapporte les particularités suivantes : La flotte Russe, forte de 18 vaisseaux de ligne & de neuf frégates, rencontra la flotte Suédoise, forte de 15 vaisseaux de ligne & de 10 frégates, à la hauteur de Hoogland, à 15 milles de Cronstadt, & à quatre de Wibourg. Les Russes attaquèrent notre flotte le 17, avec l'avantage du vent qui souffloit de l'est; le combat, qui fut opiniâtre & sanglant, dura depuis deux heures de l'après-midi jusqu'à onze heures du soir. Au commencement du combat, l'Amiral *Greigh* voulut profiter de l'ardeur du Duc de *Sudermanie*, qui s'étoit hasardé hors de la ligne avec son vaisseau, vint l'attaquer avec deux autres vaisseaux de ligne, qui l'auroient probablement pris, si deux de nos vaisseaux, l'un commandé par le brave Lieutenant-Colonel *Kyllenstierne*, & l'autre par le défunt Lieutenant Colonel *Balthasar Horn*, n'avoient pas quitté la ligne pour venir à son assistance. Ces deux braves Officiers attaquèrent les Russes avec tant de vivacité & de succès, que non-seulement notre

vaisseau-amiral fut dégagé , mais qu'aussi un des vaisseaux ennemis fut coulé à fond , & qu'un autre , commandé par le Vice-Amiral *Berger* , avec 800 hommes d'équipage , dont il y en eut 300 de tués & de blessés , fut pris & mené à Helsingfors. Après cela le combat devint général , & continua , avec perte de beaucoup de monde de part & d'autre , jusqu'à onze heures du soir , & durant lequel les nôtres se sont emparé d'un vaisseau de ligne , de quatre frégates , & de 13 moindres bâtimens de l'ennemi , qui , à l'issue du combat , se retira , pour la plupart , démâté & désarmé dans le golfe de Revel , où notre flotte crut ne devoir pas le poursuivre pendant la nuit , dans l'espérance de pouvoir le chercher demain depuis Helsingfors , & de compléter sa ruine. Cependant il manque un de nos vaisseaux de ligne , commandé par le Comte *Wachtmeister* : on espère qu'il ne sera qu'égaré , & qu'il reparoîtra , vu qu'on connoît le Commandant trop brave pour se laisser prendre. »

« Pour célébrer cet événement , le Roi a ordonné de chanter un *Te-Deum* solennel dans toutes les Eglises de la Capitale. »



JOURNAL POLITIQUE

D E

BRUXELLES.

P O L O G N E.

De Varsovie, le 27 Juillet 1788.

DEPUIS quelques jours, le bruit s'accrédite qu'un terrible incendie s'est manifesté à Cherson, le 11 de ce mois, & qu'il a consumé tous les magasins de vivres & de munitions rassemblés pour l'armée du Prince *Potemkin*. Le feu n'étoit pas éteint, à ce qu'on ajoute, à l'instant du départ de l'express qui a apporté cette nouvelle au Comte *Potocki*, Staroste de Cuzow. Si cette perte inappréciable se confirme, elle retardera singulièrement les opérations des Russes.

R U S S I E.

De Pétersbourg, le 21 Juillet.

La déclaration de guerre contre la
N°. 34. 23 Août 1788. E

Suède, a été suivie d'une espèce d'avertissement public, inséré, par ordre de la Cour, dans la Gazette du 11, & dont voici la teneur :

« Déjà, depuis quelque temps, on étoit informé ici des préparatifs de guerre que le roi de Suède faisoit sur terre & sur mer. Mais comme de ce côté on n'y avoit point donné le plus petit sujet, nous ne pouvions croire que ces desseins hostiles fussent destinés contre nous ; lorsqu'à notre grande surprise, nous apprîmes que le Roi avoit fait signifier au Comte de *Rasoumofski*, notre Ministre à sa Cour, l'ordre de quitter Stockholm. S. M. Impériale se vit dès-lors nécessitée à se conduire de la même manière vis-à-vis du Ministre Suédois, le Baron de *Nolken* ; & Elle lui fit notifier en conséquence, que son ministère auprès de la Cour de Russie étoit fini, & qu'il eût à quitter ses États dans le même espace de temps qui avoit été accordé par le Roi au Comte de *Rasoumofski*. »

« Depuis encore, la perfidie de ce Roi & ses desseins hostiles ont été en croissant de jour en jour, & il les a poussés au point que, sans se prévaloir d'aucuns griefs, sans déclaration de guerre préalable, il a violé le territoire de cet Empire ; & , le mercredi 21 juin, il s'est approché des douanes, frontières situées près de Nyfslot, en a enlevé les effets & un navire chargé de munitions de bouche, & autres objets, ensuite a fait avancer les troupes contre la forteresse de Nyfslot, dont elles ont formé le Siège. A cette même occasion, un Officier & deux soldats des nôtres, qui, sans être armés, conduisoient un détachement dans un petit corps-de-garde, ont été encore tués par les Suédois. »

« A ces causes, & pour repousser une attaque aussi inattendue de ce nouvel ennemi, il a été donné, de notre côté, les ordres les plus précis de commencer aussi les hostilités par mer & par terre. »

Le Comte de *Muffin-Pusckin*, chargé en chef du commandement de l'armée de Finlande, est parti d'ici, le 11, pour cette province, & le lendemain, Son Altesse Impériale le Grand-Duc a suivi ce Général. On est fort imparfaitement instruit de sa composition. S'il faut ajouter foi aux dénombremens des Nouvellistes, l'artillerie, 3000 Grenadiers, autant de Chasseurs, 11 régimens d'infanterie, 4 de Cavalerie, & un détachement de Cosaques, ont ordre d'accourir à la défense des provinces qui nous touchent, & qui, jusqu'ici, sont presque à la merci des Suédois.

Quant à notre flotte, en réunissant tous nos armemens actuels, elle consistera en 25 vaisseaux de ligne, 13 ou 14 frégates, & une vingtaine de bâtimens armés. C'est le 7 de ce mois que l'Amiral *Greigh* leva l'ancre de la rade de Cronstadt : avant son départ, il a reçu de l'Impératrice un présent de 10000 roubles, & une terre dans la Livonie, dont le revenu est de 4500 roubles.

On dit que notre Cour a réclamé du Roi de Danemarck le secours stipulé, à

ce qu'on prétend , par le Traité d'alliance conclu entre les deux Puissances en 1781 ; mais comme personne ne connoît les articles de ce traité , demeuré secret, personne non plus ne fait ce qu'on entend par ce secours : restera ensuite à déterminer si c'est ici le *casus fœderis*.

S U È D E.

De Stockholm , le 25 Juillet.

La nouvelle du combat naval de notre escadre contre celle de Russie , aux ordres de l'Amiral *Greigh* , le 17 de ce mois , à 8 milles de Sweaborg , a été reçue ici avec la plus vive allégresse. On est enthousiasmé de la conduite du Duc de *Sudermanie* , & de l'intelligente bravoure des Officiers & des équipages. Cette action cependant nous a coûté des pertes sensibles dans la personne du Comte *Balthasar de Horn* , Capitaine du *Vasa* de 60 canons ; de M. *de Just* , son Capitaine en second , & d'un Officier de même rang , aussi nommé *de Horn* : tous trois sont morts de leurs blessures à Helsingfors. C'est le Comte *de Horn* qui dégagea le Duc de *Sudermanie* de trois vaisseaux Russes , dont entr'autres l'Amiral de 114 canons , avec lesquels ce Prince étoit engagé. Le vaisseau ennemi

qui se trouve entre nos mains , étoit monté par le Contre-Amiral *Berger* , & par 800 hommes d'équipage. Pendant le combat, deux autres vaisseaux Russes , à ce qu'on prétend , amenèrent pavillon ; mais l'obscurité de la nuit facilita leur évasion. L'inégalité des forces a rendu cette journée encore plus glorieuse pour notre flotte , composée seulement de 15 vaisseaux de ligne & de 9 frégates , tandis que les Russes avoient 17 vaisseaux de ligne & 10 frégates , sans compter de moindres bâtimens. Aujourd'hui , on a célébré cet événement par un *Te Deum* chanté dans toutes les Eglises , & par des salves de l'Artillerie des remparts. Nous attendons demain une relation officielle & détaillée du combat. — Par les derniers avis d'*Helsingfors* , on apprend que *Nyslot* est très-étroitement bloqué , & hors d'état , à ce qu'on espère , de faire une longue résistance. Une partie de nos troupes a également environné *Wibourg* , capitale de la Carélie , tandis que la flottille de galères & de bâtimens plats , sortie de *Sweaborg* , l'entoure du côté du golfe de Finlande. — Le Major-général d'*Armfeldt* s'est emparé de la plupart des défilés au sud de la Carélie.

La seconde escadre sortie de *Carlsrone* le 4 de ce mois , sous les ordres du Colonel *Engschold* , étoit composée des vais-

seaux de ligne l'*Enighet* de 70 canons, le *Fredericus Rex* de 60, le *Prince Charles* de 64, & le *Prince Frédéric-Adolphe* de 64, les frégates la *Camille* & le *Jæger* (Chasseur), & le transport le *Soler* : elle est arrivée à Helsingfors, où elle a débarqué 3000 hommes.

Notre armée de terre, en temps de paix, est de 50,000 hommes ; les recrues destinées à l'augmenter au besoin, montent au même nombre : on les exerce dans ce moment par-tout le royaume, & on lève encore d'autres troupes dans les villes & à la campagne. On continue de faire passer à Helsingfors des transports considérables de munitions de guerre & de bouche.

Le Comte *Rasumofski*, Ministre de Russie, est encore en cette ville, quoique sa Cour lui ait expédié la permission de partir ; le Comte *de Duben*, par ordre du Roi, lui a même signifié de nouveau de quitter Stockholm en quatre jours ; mais on lui a refusé les passe-ports *indéfinis* qu'il demandoit, en l'invitant à s'embarquer sur l'yacht qu'on tenoit prêt pour le transporter à Pétersbourg. Il a refusé cette offre, en alléguant son dessein de prendre la route par Helsingfors & la Finlande ; ce qui lui a été positivement refusé. Cet Envoyé persiste à soutenir qu'il peut faire le voyage

comme il lui plaît ; sans doute il ignore que notre Ministre à Pétersbourg a été circonscrit pareillement dans le choix de sa route.

A L L E M A G N E.

De Hambourg , le 5 Août.

Le 13 de juillet, le Grand-Duc de Russie est arrivé à Wybourg, où il se trouvera bloqué, si, comme on l'assure, les Suédois entourent cette place de tous côtés. Les régimens des Gardes qui devoient passer en Finlande, restent à Pétersbourg, d'où l'alarme du moment ne permet pas de les laisser sortir. On a garni, le mieux qu'on a pu, les postes & les défilés. Le Général *Michelson* est parti de Pétersbourg pour *Williamstrand*, place forte sur la rivière de *Woxan* ; le Corps d'armée qu'il commandera sera de 22,000 hommes. Les Généraux Comtes *de Pusckin* & *d'Anhalt* sont allés à *Revel*.

Avant la rupture, la Légation Suédoise à Pétersbourg remit une Note au Cabinet de Pétersbourg, explicative des trois conditions auxquelles le Roi de Suède mettoit la conservation de la paix. Cette pièce importante est de la teneur suivante :

« Le Roi a, pendant 17 ans de règne, donné trop de preuves de son amour pour la paix, & du

soin avec lequel S. M. a tâché de maintenir la bonne harmonie avec ses voisins, pour que le Roi croye nécessaire de manifester des sentimens aussi connus, & que tant d'années de repos & de tranquillité ont justifié aux yeux de l'univers entier. Le Roi a surtout mis tous ses efforts à maintenir la paix avec la Russie, que Sa Majesté trouva conservée durant tout le règne du Roi son père ; & , quoique cette Puissance donnât au Roi, dès son avènement au trône, les plus justes sujets de mécontentement, par les intrigues répétées qu'elle se plaisoit d'entretenir contre la personne même du Roi, comme elle l'avoit déjà fait contre la personne du feu Roi, pendant les dernières années du règne de ce Prince, Sa Majesté sacrifia son juste ressentiment à la tranquillité publique, & crut que l'Impératrice, égarée par des rapports faux & exagérés, éclairée par la conduite uniforme du Roi, & ouvrant les yeux sur ses vrais intérêts, rendroit enfin justice aux sentimens de Sa Majesté, & cesseroit de vouloir porter la division & le trouble dans le sein d'une nation réunie par le courage du Roi, & qui avoit eu la noble fermeté de briser les liens que ses voisins étoient occupés à lui donner par le soutien de l'anarchie & du désordre. L'époque où la Russie, accablée d'une guerre onéreuse, longue & sanglante, quoique remplie de succès, éprouvant les calamités de la disette & de la peste, déchirée dans son sein par la révolte, qui menaçoit jusqu'au trône même de l'Impératrice ; où Moscou, tremblant à l'approche du rebelle *Pugatchew*, demandoit de prompts secours ; & où, pour les lui donner, l'Impératrice, forcée de dégarnir sa frontière, la laissoit ouverte & sans défense, suivit bientôt celle où elle ne paroissoit occupée que d'ébranler le trône du Roi. Si Sa Majesté n'eût consulté que les mêmes principes, qui dé-

terminoient les démarches du cabinet de Saint-Pétersbourg, le Roi eût pu porter des coups funestes à la Russie, & qui eussent pu rejaillir même sur la personne de l'Impératrice. Loin de se livrer à des sentimens qui, par tout ce qui avoit précédé, eussent peut-être été excusables, le Roi resta dans une parfaite tranquillité, & espéra, par une conduite aussi pure, de convaincre l'Impératrice de ses sentimens particuliers, & des principes qu'il s'étoit prescrit de suivre pendant tout le cours de son règne. »

« Non-content d'une conduite aussi pacifique, & ne voulant rien négliger pour arracher jusqu'à la moindre semence de l'animosité, que les succès mêmes du Roi pouvoient avoir laissée dans l'esprit de l'Impératrice, & en même-temps éteindre toutes les haines nationales, que tant de guerres avoient allumées, Sa Majesté chercha, par une connoissance personnelle, à convaincre l'Impératrice de son amitié, & de son désir de maintenir la paix & la bonne harmonie entre ses Etats & les siens. Le Roi aimeroit à s'arrêter à cette époque, dont le souvenir, encore cher à son cœur, lui rappelle la douce & trompeuse illusion dont il fut pendant long-temps ébloui, & pendant laquelle il croyoit pouvoir regarder l'Impératrice comme son amie personnelle, si les circonstances, qui se sont depuis développées, lui permettoient de se retracer ces momens de son règne. Le Roi en appelle à l'Impératrice Elle-même, si Sa Majesté n'a rien négligé pour lui témoigner à Elle personnellement, & à l'Empire de Russie, la confiance & les sentimens pacifiques & amicaux qu'il regardoit comme utiles aux deux Empires. C'est cependant au milieu de ces soins, & tandis que le Roi ne cessoit de compter sur la constante union qu'il avoit si bien établie, que le Ministre de l'Impératrice ne ces-

soit, par ses menées sourdes, par ses propos, par ses actions, de vouloir réveiller cet esprit de désunion & d'anarchie que le Roi avoit eu le bonheur d'étouffer au commencement de son règne, & qu'alors l'Impératrice avoit fomenté & soudoyé avec tant de soin ; & tandis que le Comte de *Rasoumsky* tâchoit ainsi de troubler l'intérieur de l'Etat, & de changer le sacré caractère d'un Ministre de paix en celui d'un perturbateur du repos public, il osoit prêter au Roi, dans ses rapports, les desseins les plus hostiles contre la Russie. Le Roi se croit cependant en droit de prétendre que les offres répétées de bons offices & de médiation, que Sa Majesté a fait faire par son Ministre, pour établir la paix entre la Russie & l'Empire Ottoman, auroient dû convaincre l'Impératrice des desirs du Roi de pacifier les différends, au lieu de troubler son repos ; mais lorsque le Roi ne peut point connoître les secrets du cabinet de l'Impératrice, Sa Majesté ne peut aussi juger que par les effets des véritables principes qui le guident ; & lorsque le Roi a vu, d'un côté, les menées du Ministre de Russie dans son intérieur, & de l'autre, les préparatifs de l'Impératrice, sur-tout les démarches de cette Princesse pour semer la discorde entre lui & un de ses voisins (démarche que Sa Majesté se réserve dans une autre occasion de relever,) le Roi n'a pu que prendre les précautions que le devoir de sa place, sa gloire, l'intérêt de l'Etat, & la sûreté de son peuple exigeoient, & déployer avec la célérité & l'énergie d'une grande Puissance, toutes les ressources que dix-sept ans de sa propre administration lui ont procurées. »

« C'est dans ces circonstances, & lorsque le Roi comptoit s'expliquer définitivement avec l'Impératrice, que le Comte de *Rasoumsky*, méritant le comble à ses démarches offensantes dans une note

ministérielle, conçue dans les termes les plus insidieux, sous les apparences de l'amitié, a osé vouloir séparer le Roi de la nation, en a appelé à elle, &, sous le spécieux prétexte de l'amitié de l'Impératrice pour la nation, a voulu rompre les liens sacrés qui unissent le Roi & ses sujets. Sa Majesté a consulté ce qu'Elle se doit à Elle-même, à ses peuples, à la tranquillité publique, & a écarté de sa personne un particulier, qui, en abusant du droit des gens, cessoit d'avoir droit d'en jouir; & lorsque Sa Majesté, en respectant encore en lui le caractère dont il abusoit, a mis dans la démarche que le Roi devoit à sa gloire, tous les ménagemens possibles, Sa Majesté croit avoir encore donné une dernière preuve de ses égards pour l'Impératrice, & du respect que le Roi porte au droit des gens. »

« C'est dans ces circonstances que le Roi s'est rendu en Finlande à la tête de son armée, & qu'il demande une réponse catégorique & définitive, qui décidera de la paix ou de la guerre: & voici à quelles conditions le Roi offre la paix à l'Impératrice. »

La substance des trois conditions suivoit ce préambule; mais on les connoît d'une manière plus détaillée par l'article officiel suivant, que la Cour de Russie a fait insérer dans la Gazette du 18 juillet.

« Le Roi de Suède, après avoir rompu, par les hostilités effectives commencées de son côté, la paix qui avoit subsisté jusqu'ici entre l'Empire de Russie & la couronne de Suède, envoya à la Légation qui avoit résidé ici de sa part, une note pour la remettre au Ministère Impérial de Russie. Dans cette note, ledit Roi allègue plusieurs motifs peu convenables & faux, qui l'

roient nécessité à faire des armemens pour une guerre ; & il finit par proposer des conditions , auxquelles il désire que la paix soit rétablie. Ces conditions sont les suivantes : »

« I. Que le Comte de *Rasumofsky* , Ministre de
 » l'Impératrice , soit puni exemplairement , pour
 » avoir employé en Suède toute sorte de moyens
 » illicites , à l'effet de troubler l'amitié , la con-
 » fiance & la bonne intelligence ; & ce afin que
 » cet exemple serve à empêcher d'autres de se
 » mêler jamais dans les affaires domestiques d'un
 » Royaume indépendant , »

« II. Que , pour dédommagement des frais de
 » la guerre , S. M. Impériale cède à perpétuité au
 » Roi toute la partie de la *Finlande* & de la
 » *Carélie* , avec le Gouvernement & la ville de
 » *Kexholm* , tels que ces pays ont été abandon-
 » nés à la Russie par les Traités de paix de *Nyslade*
 » & d'*Abo* , & que *Susterbeck* fasse désormais la
 » frontière. »

« III. Que S. M. Impériale accepte la média-
 » tion du Roi de Suède , pour effectuer la paix
 » avec la Porte-Ottomane , & qu'Elle autorise le
 » Roi à proposer à la Porte la cession absolue de
 » la Crimée , & la démarcation des limites con-
 » formément au traité de paix de 1774. Qu'au
 » cas que le Roi ne pût engager la Porte à faire la
 » paix à ces conditions , il seroit proposé à cette
 » dernière de régler les limites telles qu'elles
 » étoient avant la guerre de 1768. Enfin que , pour
 » sûreté de ces sacrifices , Sa Majesté Impériale
 » désarmeroit sa flotte , qu'Elle rappelleroit de la
 » Baltique les vaisseaux qu'Elle y avoit envoyés ,
 » ainsi que ses troupes des Provinces nouvellement
 » conquises ; & qu'Elle consentiroit à ce que le
 » Roi de Suède restât sous les armes jusqu'à la
 » conclusion de la paix entre la Russie & la Porte. »

» A la fin de la note, il étoit ajouté que le Roi de Suède attendoit oui ou non pour réponse, & qu'il ne rabattrait rien de ces conditions. »

» On la fît au monde impartial & éclairé à juger de la valeur de propositions pareilles. En attendant, par ordre de Sa Majesté Impériale, il fut signifié par le Général en chef, Comte de *Bruce*, Commandant en cette résidence, au sieur *Schlaf*, qui a fait les fonctions de Secrétaire près la Légation Suédoise, & qui avoit remis la note susdite, » qu'il eût à quitter le plus tôt possible, avec toute » la Légation, ainsi que les Courriers que la Cour » lui avoit envoyés, cette résidence & les frontières de l'Empire de Russie. »

Les esprits s'échauffent en Pologne de plus en plus. Il circule à Varsovie un écrit, par lequel la Nation est exhortée, dans des termes très-énergiques, à se couer enfin le joug étranger, & à se procurer la liberté dont la Pologne jouissoit avant l'époque malheureuse de 1764. Le Ministre d'une grande Puissance a fait acheter tout ce qu'il a pu trouver d'exemplaires de ce manuscrit, & les a brûlés. Voici un passage de cet écrit : « Depuis 1764 » nous sommes devenus le jouet de nos » voisins puissans ; on nous a donné un » Roi à main armée ; on s'est mêlé de nos » contestations, qui auroient été applanies sans aucune intervention étrangère ; » on parcourut notre pays avec des armes ; on le dévasta comme on voulut ; » on assomma nos fils ; on traîna en cap-

» tivité ceux qui s'étoient dévoués géné-
 » reusement à la cause publique ; on s'em-
 » para de nos meilleures provinces, sans
 » nous demander notre consentement. O
 » Polonois, qui êtes nés libres ! que n'a-t-on
 » pas fait avec vous, & que ne fera-t-on pas
 » de vous si vous vous taisez, si vous souf-
 » frez plus long-temps un esclavage hon-
 » teux ! Si le boulevard de notre liberté
 » mourante s'écroule, s'il arrive que nos
 » bons voisins, du côté du Sud, soient
 » affoiblis davantage, alors on nous char-
 » gera de ces chaînes énormes que l'on
 » nous montre de loin, &c. »

De Vienne, le 21 Août.

Deux Bulletins, conformes aux précé-
 dens, forment toutes les nouvelles du mo-
 ment. Voici le précis de ces *Supplémens*
 officiels.

Du 30 juillet.

Corps combiné près de Choczim.

« Le Colone *Fil* reçut ordre, le 17, de faire occuper le village de Rumla ; il y envoya un piquet dans la nuit : le lendemain matin, les Turcs, qui étoient cachés dans les jardins, attaquèrent ce piquet, & le forcèrent de se replier dans la partie inférieure ; l'attaque fut renouvelée à l'arrivée d'un renfort, & l'ennemi repoussé & poursuivi jusqu'aux palissades. Nous avons eu à cette occasion 14 tués & 57 blessés. — Le 18, on commença à faire jouer sur Choczim les batteries de Braha, où se trouvent 12 pièces de canon ; on continua

le feu dans la nuit du 19, qui fut dirigé principalement sur le faubourg de Constantinople & le camp ennemi. »

« *Corps d'armée dans la Croatie , camp de Czerowlani , le 18 juillet.*

« Une indisposition survenue au Prince de Liechtenstein , l'a obligé de remettre , jusqu'à son rétablissement , le commandement du corps d'armée au Lieutenant-Général Baron de Visky : il s'est fait transporter le 18 au soir à Pétrinia. »

« *Corps d'armée dans le Bannat , camp de Méhadia , le 18 juillet.* »

« Sur l'avis que l'on a reçu que les Habitans de l'île de Kisutova construisoient des bateaux pour l'ennemi , avec lequel ils sont en bonne intelligence , on y détacha , le 12 de ce mois , des troupes , qui détruisirent 26 bateaux , & emmenèrent comme prisonniers 109 Habitans , dont la plupart avoient des armes. »

« *Corps d'armée dans la Transylvanie , à Hermanstadt , 21 juillet.* »

« Un corps ennemi de 2000 hommes se fit voir , le 12 de ce mois , du côté d'Okna ; il avança sur 3 colonnes , & attaqua la redoute établie par le Col. Horwath , & défendue par le Major Hegycsi : l'action dura plus de trois heures ; mais l'ennemi ne put rien gagner , & se retira dans le village de Komanieft. »

« *Quartier général de Semlin , le 24 juillet.*

« Dans la nuit du 21 au 22 , une partie de la garnison de Belgrade , tant d'infanterie que de cavalerie , se rendit à la pointe de la Save , débarqua de notre côté , & se posta derrière le roseaux & autres broussailles. Nos postes avancés s'en étant aperçus commencèrent à faire feu ,

& se replièrent pour se soustraire aux canons de cette forteresse, qui jouèrent sans cesse. Les Spahis les poursuivirent; mais ils se retirèrent aussitôt qu'ils se virent exposés au feu de nos batteries. Une heure après, l'ennemi reparut, & fondit avec impétuosité sur notre piquet le plus avancé, qui se défendit avec valeur; un renfort que le Général de *Denekeim* lui envoya, força enfin les Turcs à se retirer. Notre perte à cette occasion, consiste en 52 tués; les blessés sont au nombre de 17: l'ennemi a emporté ses tués & blessés. — Le Major *Mhialiewich*, commandant le corps-franc de Serbie, se rendit avec sa troupe, dans la nuit du 18 au 19 de ce mois, à la palanque appelée *Hassan-Bassa Palanka*, située à dix milles environ au-dessous de Belgrade. A son approche, la garnison abandonna ce fort & prit la fuite: on la poursuivit pendant quelque temps. On a trouvé dans cette palanque beaucoup de vivres, de bétail & d'argent; le Commandant des volontaires en fit emporter tout ce qu'il put, & mettre ensuite le feu à ce fort; il arriva le 21 avec ce butin à Balesch.

Bulletin du 2 Août.

Du Corps d'armée dans la Transylvanie, le 22 juillet.

Le 14 de ce mois les Turcs, au nombre de 1000, attaquèrent, à plusieurs reprises, le détachement que le Colonel *Horwath* avait envoyé à Grösfelt; mais ils furent repoussés & poursuivis au-delà de Goncst avec une perte considérable. Le 16 ils renouvelèrent l'attaque, étant renforcés jusqu'à 5000 hommes; la division du Capitaine *Huebor* fut obligée de se retirer derrière la montagne, & l'ennemi, quoique repoussé deux fois par le Colonel *Horwath*, pénétra jusqu'à notre camp, & prit deux pièces de canon; mais enfin on le chargea pour la troisième fois avec tant de vigueur qu'il fut mis en déroute; on lui reprit les

canons. Le Colonel *Horwath* a changé son camp, & l'a porté à Gylkos : nous avons eu à cette occasion 55 tués, dont un Officier, & 16 blessés.

Du Corps d'armée dans la Croatie, camp de Czerowliani, le 24 juillet.

« — Le 22 juillet on vit défilér du camp de Dubitza environ 3000 Turcs vers l'Unna; une partie traversa cette rivière, & le reste se posta au bord. La grande supériorité de l'ennemi fit replier nos postes avancés; mais il ne put point approcher davantage: le feu de nos batteries l'en empêcha; il repassa la rivière, retourna dans son camp: à cette occasion un Lieutenant & 6 soldats de l'avant-poste furent tués; l'ennemi a emporté ses tués & blessés. »

Du Corps d'armée combiné près de Choczim, le 24 juillet.

« Dans la nuit du 21 de ce mois, on fit jouer trois batteries sur la forteresse de Choczim, avec la plus grande vivacité jusqu'au point du jour; on continua ce feu la nuit suivante; les batteries de Braha gagnèrent les rues de la place & le camp de l'ennemi, qui, de la Palanque, le transféra sur les glacis de la porte de Jassy. On recommença, dans la nuit du 22 au 23, à faire jouer cinq batteries & celles de Braha: une bombe mit le feu à une maison dans la forteresse; pour empêcher les habitans de l'éteindre, on continua de diriger les bombes sur la même place, ce qui produisit l'effet que toute la partie supérieure de la forteresse, le grand magasin, l'arsenal, un moulin, furent réduits en cendre. Le 23, les batteries de Braha jouèrent sans cesse, & empêchèrent la garnison de rétablir les ouvrages ruinés, & de se servir de son artillerie: le feu des cinq batteries fut continué pendant la nuit du 23 au 24. »

De Francfort sur-le-Mein, le 9 Août.

Le document d'où nous avons tiré le tableau de la Marine Suédoise, nous fournit celui de la Marine Danoise, composée actuellement des bâtimens dont voici la liste :

Vaisseaux de ligne construits depuis 1758 jusqu'en 1772, par le constructeur en chef, M. *Krabbe*.

- 1 *Christan VII*, 90 canons.
- 2 *Pragtige*, 80.
- 3 *Jutlande*, 70.
- 4 *Prince Frédéric*, 70.
- 5 *Norske Love*, 70.
- 6 *Oresund*, 70.
- 7 *Elephanten*, 70.
- 8 *Wagrien*, 64, fini par M. *Gesner*.
- 9 *Sophia Magdalena*, 60
- 10 *Wilhelmina Carolina*, 60.
- 11 *Holstein*, 60, fini par M. *Gesner*.
- 12 *Danebrog*, 60, idem.
- 13 *Mars*, 50.

Vaisseaux de ligne construits depuis 1772 jusqu'en 1787, par le Commandeur *Gesner*.

- 14 *Sophia Frederica*, 74.
- 15 *Justitia*, 74.
- 16 *Kronprinz Friderich*, 74.
- 17 *Erfprinz Friderich*, 74.
- 18 *Nordstjernen*, 74.
- 19 *Fyen*, 74.
- 20 *Scelande*, 74.
- 21 *Indoedfretten*, 64.
- 22 *Oldenburg*, 64.
- 23 *Ditmarschen*, 64.

- 24 *Mars*, 64.
- 25 *Louisa Augusta*, 64.

Frégates de la construc. de *Krabbé*.

- 1 *Perlen*, 34, finie par M. *Gesner*.
- 2 *Falster*, 30.
- 3 *Havfruen*, 30.
- 4 *Christianfon*, 30.
- 5 *Christiansborg*, 24.
- 6 *Tranquebar*, 20.
- 7 *Alfan*, 20.
- 8 *Faroï*, 20.
- 9 *Samsen*, 20.
- 10 *Christiania*, 20.
- 11 *Sverudden*, 18.
- 12 *Langelande*, 18.

Frégates de la construction de *Gesner*.

- 13 *Pommern*, 42.
- 14 *Disco*, 42.
- 15 *Frederichsvaern*, 36.
- 16 *Storc Belz*, 36.
- 17 *Cronborg*, 36.
- 18 *Saint-Thomas*, 36.
- 19 *Moen*, 36.
- 20 *Kiel*, 36.
- 21 *Bornholm*, 36.
- 22 *Hwite Oern*, 24.

En ajoutant à cet état 4 hourques, neuf chaloupes bombardières de 16 can. chacune, deux galères & trois senauts, on aura la totalité de la flotte Danoise. On n'a fait mention d'aucun des vieux vaisseaux construits avant l'année 1758; cette classe de navires, portée sur l'état que nous avons donné de la Marine,

Suédoise , élèveroit celle de Danemarck à 38 vaisseaux de ligne ; c'est la plus considérable de la Baltique : on verra par la suite que celle de Russie n'est que de 33 vaisseaux de ligne. On connoît l'excellence des Officiers & des Matelots Danois ; ils ne le cèdent pas aux Marins les plus expérimentés : la constitution & les réglemens de l'Amirauté sont peut-être les plus sages que l'on ait en Europe ; pour en faire l'éloge , il suffit de dire , qu'à beaucoup d'égards , ils ont servi de modèle à ceux de la Marine Angloise. Parsemé d'îles , & ayant des côtes fort étendues , le Danemarck a été & sera toujours une grande pépinière de gens de mer. La Suède n'a pas cet avantage au même degré ; mais elle l'emporte de beaucoup à cet égard sur la Russie , dont la navigation est restreinte au golfe de Finlande , & dont la plupart des Matelots sont des paysans.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres , le 12 Août.

L'attention publique , absorbée dernièrement dans les débats de l'Élection de Westminster , se porte aujourd'hui sur l'état politique du Continent. On paroît craindre qu'il ne nous entraîne dans

les troubles dont le Nord est agité , & les dispositions générales ne sont pas en faveur de la Russie : du moins , la pluralité des papiers publics , échos de l'opinion & quelquefois ses guides , ont voué leurs paragraphes aux intérêts de ses ennemis ; intérêts qu'ils prétendent être ceux de la Nation. Les Courriers de Cabinets se succèdent rapidement depuis quelques jours. Dimanche dernier , il en arriva un de Berlin , qui , presque sans débiter , porta ses dépêches au Roi à Cheltenham. A son retour , le Conseil fut assemblé , & l'Express renvoyé à Berlin. On assure qu'un autre Courrier est parti du Bureau du Marquis de Carmarthen pour Cassel , avec la demande au Landgrave de tenir ses troupes auxiliaires prêtes à se rendre à Hanovre au premier avis. On parle aussi de conférences secrètes tenues à la Haye entre le Prince d'Orange , le Chevalier *Harris* , & les Ministres de Prusse & de Suède.

Le Roi a nommé son Envoyé extraordinaire à Berlin , M. *John Ewart* , ci-devant Secrétaire de Légation auprès de la même Cour.

Le Bureau de l'Amirauté , auquel *Milord Chatham* a présidé la semaine dernière , pour la première fois , a renouvelé la défense d'équiper dans la Tamise , ou dans aucun port quelconque de la Grande-

Bretagne, des vaisseaux, corsaires ou lettres de marque, pour aucune Puissance étrangère.

On prépare au Bureau de Lord Sydney des dépêches à Lord Cornwallis, qui seront portées dans le Bengale par la frégate le *Mercur*, Capitaine *Montgomerie*, qu'on équipe en diligence

On arme à Portsmouth les vaisseaux de guerre le *Gorgon* & le *Skaerneff* de 44 canons, destinés à transporter les criminels à Botany-Bay. Il en sera embarqué cinq cents sur chaque vaisseau, si toutefois des frégates de cette force doivent être employées à une pareille destination.

L'*Adventure* de 44, qui a été caréné à Portsmouth, est sur le point de mettre à la voile pour la côte d'Afrique, avec des présens de petite quincaillerie pour différens Princes ou Caciques de la contrée.

On a rendu public l'état complet, envoyé au nouveau Bureau de l'Amirauté, des différens chantiers de Plymouth, Portsmouth, Sheerneff, Chatham, Woolwich & Deptford, au 1^{er}. août. Cet état comprend non-seulement les vaisseaux en ordinaire, mais encore ceux qui sont en commission, en construction, en réparation, & capables de servir dans chaque port.

A Plymouth.

En ordinaire, 35 vaisseaux de ligne, un de 50,

dix frégates & 6 corvettes. L'augmentation dans les vaisseaux en ordinaire, depuis le dernier état, est d'un vaisseau de 98 canons (*le Glory*), lancé dans ce port le 5 juillet dernier.

En construction, le *Cæsar*, de 80. On en prépare un autre.

En réparation, 3 vaisseaux de ligne, une frégate.

En commission, un de 90, cinq de 74, un de 64, & trois frégates.

En état de servir, 20 vaisseaux de ligne, un de 50, cinq frégates & trois corvettes.

A Portsmouth.

En ordinaire, 46 vaisseaux de ligne, un de 50, 28 frégates, 12 corvettes & un cutter.

En construction, un de 98. On prépare des formes pour un vaisseau de 90 & une frégate.

En réparation, 5 de 74, un de 44.

En commission, un de 98, six de 74, un de 44 & cinq frégates.

En état de servir, 34 vaisseaux de ligne, 17 frégates; 8 corvettes.

A Chatham.

En ordinaire, 37 vaisseaux de ligne, 7 de 50 canons, 25 frégates, 3 corvettes & 2 cutters.

Augmentation dans les vaisseaux en ordinaire, *Suffolk* de 74, arrivé de *Plimouth* dans ce port pour y être réparé.

En construction, 2 vaisseaux de 110 canons & un de 74.

En réparation, 3 vaisseaux de ligne, un de 50 & 2 frégates.

En état de servir, 24 vaisseaux de ligne, un de 50, 17 frégates & 2 corvettes.

En commission, aucun dans ce port.

A Sheerness.

En ordinaire, 9 vaisseaux de ligne, 2 de 50

(168)

canons, 4 frégates, 5 corvettes, 2 cutters.

En construction, un vaisseau de 50, (le *Léopard*).

En réparation, un vaisseau de 50 & une frégate.

En état de servir, 8 vaisseaux de ligne, un de 50, 4 frégates, 3 corvettes.

En commission, 2 de ligne comme vaisseaux de garde.

A Woolwich.

En ordinaire, un vaisseau de ligne, un de 50, 16 frégates, 4 corvettes.

Augmentation dans les vaisseaux en ordinaire, le *Prince* de 90, lancé le 4 juillet.

En construction, un de 98 & un de 74.

En réparation, un de 50, un de 44 & un de 16.

En état de servir, un de 90, 11 frégates, 2 corvettes.

En commission, un de 28, & un de 16.

A Deptford.

En ordinaire, 17 frégates, 7 corvettes, un cutter.

En construction, un de 98, un de 74.

En réparation, un de 44, un de 32.

En état de servir, 12 frégates de 44 à 28, 4 corvettes.

N. B. Les vaisseaux qui ont besoin d'être réparés, sont compris sous la dénomination générale de vaisseaux en ordinaire.

On prépare dans les différens chantiers onze formes en tout, dont six pour recevoir des vaisseaux de ligne, & cinq pour des corvettes.

Cette liste comprend les vaisseaux de ligne qui croisoient avec l'*Amiral Gower*, qui sont sous les différentes dénominations de vaisseaux en commission, & employés actuellement comme vaisseaux de garde dans les différens ports.

La dernière preuve de gratitude nationale que les habitans de Westminster, ou plutôt les Chefs de parti qui les dirigent, ont

ont donnée à Lord *Hood*, en l'excluant du Parlement, a laissé un profond ressentiment. Les partisans de cet habile Amiral se sont assemblés au nombre de 860, & ont formé un *Club constitutionnel*, sous la présidence de Lord *Belgrave*. On y a pris divers arrêtés; & parmi les vœux solennels qu'on y a faits, le verre à la main, on distingue celui-ci, qui peut servir de maxime fondamentale dans un Etat Républicain. **PUISSE AUCUN CITOYEN N'ÊTRE JAMAIS ÉLEVÉ A UN EMPLOI PUBLIC, SANS AVOIR EN SA FAVEUR UN CARACTÈRE CONNU DE VERTU PRIVÉE!** Surement le Parlement s'occupera des violences inouïes qui ont accompagné & décidé la dernière Élection. On ne peut plus en révoquer en doute l'authenticité : M. *Horne-Tooke*, à la suite d'une lettre très-énergique, adressée à Lord *John Townshend*, a publié la liste de deux cent soixante personnes tuées ou blessées pendant l'Élection, avec la signature des Chirurgiens des divers Hôpitaux où ces victimes ont été reçues. M. *Horne-Tooke* invite le nouveau Représentant de Westminster, à nommer au Public ceux de ses partisans qui peuvent appartenir à ce dénombrement, qu'il dit encore fort incomplet. M. *Fox* est sévèrement traité dans cette lettre qui lui étoit destinée,

N°. 34. 23 Août 1788.

h

mais que son absence a fait adresser à son ami Lord *Townshend*. *M. Fox* est parti pour la Suisse avec *Mistress Armstead*.

Les Directeurs de la Compagnie des Indes ont freté, le 6, pour le service de l'année courante, 32 vaisseaux, dont une grande partie passeront à la Chine, & les autres au Bengale, à la côte de Coromandel, Bombay & Bencoolen : la plupart de ces bâtimens sont du port de 800 à 1100 tonneaux.

Les Commissaires chargés du rachat de la dette Nationale, ont amorti, depuis leur nomination jusqu'au 31 juillet dernier, 2,874,150 liv. sterl. de divers fonds publics (environ 69 millions tournois). Le revenu des Douanes & de l'Accise surpasse considérablement celui de l'année dernière : on publie chaque semaine cet état comparatif ; celui de la semaine précédente offre un produit de 422,647 l. st. La même semaine, en 1787,

ne rendit que 258,878

Accroissement pour cette

année 164,000 l. st.

Les derniers mois ont présenté la même progression.

Les actions de la Banque ont haussé considérablement sur la place, par la concurrence d'un grand nombre d'ache-

teurs, jaloux d'avoir de ces actions en assez grande quantité pour jouir du droit d'assister à l'assemblée qui doit vérifier les comptes du Comité secret des Directeurs. On s'attend qu'il en résultera un nouvel accroissement de dividende : celui que paie la Banque aujourd'hui , ne forme pas, à ce qu'on assure, une somme supérieure à 500,000 liv. sterl.; tandis que les revenus fixes & les bénéfices de cette Compagnie s'élèvent, par an, à 990,000 l. sterl.

Le Commerce des Pelleteries entre les isles & les côtes Américaines de la Mer du Sud & la Chine , entrepris depuis la publication des Voyages du Capitaine Cook, par des Armateurs Anglois, a eu d'heureux succès, s'il faut s'en rapporter à la lettre suivante, d'un Officier du navire la *Reine-Charlotte*, datée de Canton, le 14 janvier dernier, & apportée par le *Hawke*, vaisseau de la Compagnie des Indes.

« Nous sommes arrivés heureusement dans ce port, après une traversée de 27 mois. Le *Roi George* y a aussi jeté l'ancre quelques jours après nous, tout son équipage étant en bon état. Notre voyage a été très-heureux, & nous avons rassemblé une grande quantité de fourrures & fait plusieurs découvertes, entre autres celle d'une isle étendue que notre Capit. a nommée l'isle de la Reine-Charlotte, & dont il a pris possession au nom du *Roi George*. On tirera le parti le plus avantageux de

la découverte de cette île , attendu que les naturels nous ont reçus avec tous les témoignages possibles d'amitié , & qu'ils nous ont apporté une quantité considérable de pelletteries. »

« Au mois d'Août dernier , nous avons rencontré le *Prince de Galles* , Capitaine *Cornet* , & la *Princesse Royale* , Capitaine *Duncan* , dont les équipages jouissoient d'une fort bonne santé. Le frère du propriétaire de notre bâtiment étoit à bord d'un de ces vaisseaux ; ils avoient fait un voyage avantageux , & se proposoient de se rendre à la Chine cette année ; mais comme le Roi *George* & notre vaisseau en revenoient , ils se sont déterminés à attendre une autre saison , & ils hiverneront à l'île de la *Reine Charlotte*. Le Capitaine *Dixon* leur a fait part de toutes ses découvertes , dont ils tireront un parti avantageux , attendu que nous avons pris des arrangemens avec tous les chefs , pour qu'ils nous formassent une cargaison de fourrures. A notre retour , nous nous proposons d'embarquer ici du thé & de la porcelaine , mais nous ne serons de retour en Angleterre qu'à la fin de l'année. »

Cette lettre nous ramène à l'extrait de la vie du Capitaine *Cook* , dont nous avons présenté quelques fragmens : en voici la suite , que nous terminerons dans huit jours (1).

« Au commencement de 1763 , après la conclusion de la paix avec la France & l'Espagne , il fut décidé que le Capitaine *Graves* retourneroit

(1) Cet ouvrage se traduit en France , & se vendra Hôtel de Thou , rue des Poitevins : circonstance qui nous a déterminé à limiter l'étendue de ces extraits.

à Terre-Neuve. Ce Commandant obtint des forces militaires pour la défense des côtes de cette île, & M. *Cook* lui parut un homme essentiel à l'exécution de son plan. Il lui fit des propositions, qu'il eut la sagesse d'accepter. *Cook* suivit ce Capitaine en qualité d'inspecteur, & fut d'abord employé dans les îles de Miquelon & de Saint-Pierre, cédées à la France par le traité de paix. Sir *Hugh Palliser*, son ancien protecteur & son fidèle ami, ayant été nommé, au commencement de 1764, Gouverneur & Commodore de Terre-Neuve & de Labrador, il s'estima heureux de pouvoir l'accompagner avec lui. Les cartes des côtes de cette partie de l'Amérique septentrionale étoient très-fautives; l'intérêt du commerce & de la navigation exigeoit absolument qu'on en dressât de plus correctes: en conséquence M. *Cook* fut nommé, le 18 Avril 1764, Inspecteur de Marine de Terre-Neuve & de Labrador, sous les ordres du Commodore *Palliser*, & on lui donna le Schooner le *Grenville*. Les Marins instruits savent comment il s'acquitta de sa mission; ils sont également d'accord sur le mérite des cartes qu'il publia dans la suite: leur précision donna la plus haute idée de ses talens; elles servirent même, au cabinet de Saint James, à régler, dans la dernière paix, les articles relatifs à Terre-Neuve. M. *Cook* examina l'intérieur du pays, & en prit connoissance d'une manière beaucoup plus complète qu'on ne l'avoit fait avant lui. Ayant poussé plus avant que personne dans les terres, il y découvrit de grands lacs qui sont indiqués sur sa carte générale. Il paroît avoir été constamment employé à ce travail jusqu'en 1767, sauf quelques voyages en Angleterre, où il venoit passer la mauvaise saison. Nous ne devons pas passer sous silence que, tandis qu'il étoit Inspecteur de Marine, il eut occasion de donner

à la Société royale des preuves de ses progrès en astronomie.»

« Il inséra dans le cinquante-septième volume des *Transactions Philosophiques*, un petit écrit sous le titre, *d'Observation d'une Eclipsé de Soleil dans l'Isle de Terre-Neuve*, le 5 Août 1766, avec la longitude du lieu de l'observation déduite de cette Eclipsé. Cette observation fut faite dans une des isles de Burgeo, près du Cap Ray, latitude $47^{\circ} 36' 19''$ à la pointe sud-ouest de Terre-Neuve. Il arcît, par les pages 2, 15 & 216 du LVII^e volume des *Transactions Philosophiques*, que notre célèbre Navigateur passoit déjà pour un habile Mathématicien. »

« Lorsqu'il fut question d'envoyer un vaisseau dans la mer du Sud pour observer le passage de Vénus sur le disque du soleil, en 1769, on jeta d'abord les yeux sur M. Dalrymple, Membre distingué de la Société Royale, & qui indépendamment de ses connoissances en astronomie, s'étoit fait connaître avantageusement par des recherches géographiques sur les mers du sud, & par une collection des différens voyages dans cette partie du monde. Mais M. Dalrymple sentant la difficulté, ou, pour mieux dire, l'impossibilité de conduire à travers des mers inconnues un vaisseau dont l'équipage ne seroit pas assujéti à la discipline militaire, mit pour condition à son départ qu'on lui donneroit un brevet de Capitaine, comme on en avoit donné un au Docteur Halley, dans son expédition pour fixer la déclinaison de l'aiguille aimantée. Edward-Hawke, alors à la tête de l'Amirauté, Officier plus marin que savant, se refusa absolument à cette demande: il dit en plein Bureau, que sa conscience lui défendoit de copier un vaisseau de Sa Majesté à un homme qui n'avoit point été élevé & formé sur mer. Comme on insistoit,

il déclara qu'il se laisseroit plus tôt couper la main que de signer une pareille commission. Son obstination étoit en quelque manière justifiée par l'insubordination de l'équipage d'*Halley*, qui avoit refusé de reconnoître l'autorité légale de son Commandant, en le compromettant dans une dispute dont les suites s'étoient trouvées réellement dangereuses. De son côté, M. *Dalrymple* n'étoit pas moins inflexible dans ses demandes : tel étoit l'état des choses quand M. *Stephens*, Secrétaire de l'Amirauté, à qui sa sagacité & sa longue expérience donnoient le droit d'être écouté, fit observer au Bureau que Sir *Edward-Hawke*, & M. *Dalrymple* tenant également à leur opinion, il n'y avoit plus d'autre ressource que de trouver une autre personne capable de remplir cette mission. Il dit qu'il connoissoit un M. *Cook*, employé autrefois en qualité d'Inspecteur de la Marine à Terre-Neuve, qui avoit monté de grade en grade sur le vaisseau où il se trouvoit maître d'équipage, & qu'il le jugeoit très-en état de diriger l'entreprise dont il s'agissoit. M. *Stephens* conseilla en même-temps au Bureau de prendre l'avis de Sir *Hugh-Palliser*, qui ne faisoit que de quitter le Gouvernement de Terre-Neuve, & connoissoit parfaitement le caractère de M. *Cook*. Sir *Hugh*, charmé de servir son ami, en saisit avec empressement l'occasion. Il fortifia de tout son pouvoir la recommandation de M. *Stephens*, & ajouta en faveur de M. *Cook* beaucoup de choses également flatteuses pour son caractère & ses talents. En conséquence, M. *Cook* fut nommé Commandant de l'expédition par les Lords de l'Amirauté, & nommé au grade de Lieutenant de Vaisseau de Roi par un brevet en date du 25 mai 1768. »

(La suite au Journal suivant.)

h iv

F R A N C E.

De Versailles , le 13 Août.

Le Marquis de la Luzerne , Ambassadeur du Roi près le Roi de la Grande-Bretagne , qui est de retour par congé , a eu , à son arrivée ici , l'honneur d'être présenté à S. M. par le Comte de Montmorin , Ministre & Secrétaire d'Etat , ayant le département des Affaires Etrangères.

Le Roi a nommé à l'Evêché de Valence l'Abbé de Messey , Vicaire-général d'Aix ; à l'Abbaye séculière du Chapitre Noble d'Epinal , Diocèse de S. Diez , la Dame de Gourcy , Doyenne du même Chapitre ; & à l'Abbaye régulière de Saint-Jean-des-Choux , Ordre de S. Benoît , Diocèse de Strasbourg , la Dame Holder , Religieuse professe de la même Abbaye.

Mouhammed-Derviche-Khan , Akbar-Aly Khan , & Mouhammed-Osman-Khan , Ambassadeurs du Nabab Tipou , Sultan Bahadour , ont eu , le 10 de ce mois , une audience publique du Roi. Ils sont partis , à 11 heures du matin , du Château du Grand-Trianon , où ils avoient couché. Ils sont entrés par la grande grille , dans la cour des Ministres , où la garde mon-

tante & la garde descendante des Régimens des Gardes-Françoises & des Gardes-Suisses étoient sous les armes, les tambours battant l'appel. Descendus de leurs voitures dans la cour des Princes , garnie d'un détachement des Gardes de la Pré-vôté de l'Hôtel, le sieur Delaunay, Commissaire général de la Marine, les a conduits par l'escalier des Princes & la salle des Cent-Suisses , qui étoient en haie , la hallebarde à la main , dans un appartement particulier , pour y attendre le moment où le Roi seroit prêt à les recevoir.

Sa Majesté, accompagnée de Monsieur , de Monseigneur Comte d'Artois , de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Angoulême , du Prince de Condé , du Duc de Bourbon , du Duc d'Enghien & du Prince de Conti, s'est rendue dans le fallon d'Hercule , que l'on avoit décoré & disposé pour la cérémonie.

Le Trône étoit placé sur une estrade élevée de huit marches , & adossée à la cheminée. L'on avoit construit deux tribunes dans l'embrasure des portes : le reste du fallon étoit garni de gradins pour les Seigneurs & les Dames de la Cour. La Reine avoit précédé le Roi , & s'étoit placée, avec Monseigneur le Duc de Normandie , & Madame, Fille du Roi , dans

h v

la tribune à gauche ; celle à droite étoit occupée par Madame , Madame Comtesse d'Artois & Madame Elisabeth de France. Aux deux côtés du Trône étoient Monsieur & Monseigneur Comte d'Artois ; en avant , à droite & à gauche , les Princes ; derrière le Trône , les Grands-Officiers de Sa Majesté ; & , sur le repos , entre les cinq premières marches & les trois dernières de l'estrade , les Ministres & Secrétaires d'Etat.

Le Roi , étant monté sur son Trône , a donné ordre aux Officiers des cérémonies d'aller chercher les Ambassadeurs Indiens , lesquels ont traversé , dans l'ordre suivant , la grande salle des Garde-du-Corps du Roi , qui étoient en haie , & sous les armes , l'appartement de la Reine , la galerie & les grands appartemens , remplis de spectateurs , placés avec tant d'ordre , que la marche des Ambassadeurs & de leur cortège n'en a point été embarrassée.

Les Ambassadeurs marchaient sur la même ligne , ayant à leur droite le sieur de Nantouillet , Maître des cérémonies , à leur gauche , le sieur de Watronville , Aide des cérémonies. Ils étoient précédés par le sieur Delaunay , le sieur Ruffin , Secrétaire - interprète du Roi , le sieur Pivron de Morlate , chargé de les accom-

pagner, le sieur Dubois, Commandant du Guet de Paris, & suivi par leurs domestiques.

Arrivés à la porte du salon d'Hercule, le sieur Delaunay, chargé de leur lettre-de-créance, l'a remise au Chef de l'ambassade, qui l'a portée sur ses mains jusqu'au pied du Trône. Avant d'y parvenir, il a fait, ainsi que ses collègues, trois révérences : l'une à l'entrée du salon, l'autre au milieu, & la troisième au bas de l'estrade. Le Roi s'est découvert à cette dernière révérence. Les Ambassadeurs se sont avancés ensemble vers le Trône, accompagnés du S^r. de Nantouillet, du S^r. de Watronville, du S^r. Ruffin. Alors Mouhammed-Derviche-Khan a remis au Roi leur lettre-de-créance, & tous les trois ont présenté à S. M., sur des mouchoirs, 21 pièces d'or, ce qui est, dans les usages de leur pays, l'hommage du plus profond respect. S. M. a accepté une de ces pièces de chacun d'eux : ensuite Mouhammed-Derviche-Khan a prononcé une harangue, qui a été traduite & répétée par le sieur Ruffin. Cette harangue finie, le Comte de la Luzerne, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département de la Marine, s'est approché du Trône, & a reçu, des mains du Roi, la lettre-de-
h vj

créance, qu'il a déposée sur une petite table, couverte de drap d'or, & placée à cet effet sur l'estrade. Après quoi Sa Majesté a fait sa réponse aux Ambassadeurs, qui en ont reçu l'explication par le sieur Ruffin.

Les Ambassadeurs, soutenus par les sieurs Delaunay, Pivron & Dubois, sont descendus en arrière jusqu'au dernier degré de l'estrade, où ils ont fait une révérence ; après avoir marché quelques pas de la même manière, ils en ont fait une seconde. Arrivés à la porte du salon, ils se sont arrêtés, & ont fait demander au Roi la permission de jouir un instant du spectacle brillant et majestueux qu'offroit le salon d'Hercule. Après avoir satisfait leur curiosité, ils ont fait un dernier salut, & ont de nouveau traversé les appartemens, en observant le même ordre qu'ils avoient suivi en se rendant à l'audience du Roi.

Le Roi & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Marquis de Chêneau, Lieutenant en second au Régiment des Gardes-Françoises, avec demoiselle de Rivière-de-Riffardeau de Paudy.

De Paris, le 23 Août.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 16 août 1788, concernant l'ordre & la forme

des paiemens. Extrait des registres du Conseil d'Etat.

« Le Roi a fait connoître à l'Assemblée des Notables, & depuis à tous ses sujets, l'état & l'embaras de ses finances; une différence considérable s'est trouvée entre la recette & la dépense; & ce qui est encore plus fâcheux, des anticipations, portées à un taux excessif, rendoient les services difficiles, & mettoient l'administration dans une continuelle dépendance. »

« Malgré ces embarras, de grandes économies, de sévères réductions, l'extinction progressive des Charges & des Rentes viagères, présentoient des ressources, que des emprunts successifs devoient donner le temps d'attendre; & si rien n'eût troublé la marche & la suite des opérations ordonnées par Sa Majesté, la confiance publique se seroit soutenue, ces emprunts auroient été remplis, les sacrifices qu'ils exigeoient auroient été compensés par le mérite inespéré de la fidélité à tous les engagements, les services se seroient faits avec exactitude, & les anticipations auroient même pu être diminuées. »

« Mais par des circonstances dont Sa Majesté se plaint à écarter le souvenir, la confiance publique a été altérée par ceux même qui auroient dû conspirer à la soutenir; les emprunts publics ont été contrariés comme s'ils n'eussent pas été nécessaires, & discrédités comme si le gage en eût été incertain; l'intempérie des saisons en exigeant des secours, & rendant une partie des recouvrements plus difficiles, a encore accru l'inquiétude; les services sont devenus laborieux; les ressources ont été plus rares; & comme il arrive presque toujours dans les terreurs populaires, l'embaras s'est trouvé extrême, par l'empressement même que chacun a mis à s'y soustraire. »

« Au milieu de ces difficultés , Sa Majesté n'a pas désespéré de la fortune publique ; Elle a considéré que si la détresse étoit grande ; les ressources l'étoient encore davantage ; que rien n'étoit en péril que par l'opinion & par la crainte , & que la crise devoit d'autant moins effrayer , que l'époque des Etats-généraux étant prochaine , il ne s'agissoit que d'arrangemens provisoires qui doivent être suivis d'une restauration universelle.

Ces arrangemens doivent être tels que , jusqu'à l'époque des Etats-généraux , & même pendant toute l'année 1789 , tous les paiemens soient assurés , & que les objets les plus intéressans au crédit public soient garantis de toute alarme & de toute inquiétude. »

C'est ce qui seroit résulté d'un emprunt , au moyen duquel l'insuffisance des rentrées eût pu être provisoirement suppléée ; mais puisque tout fait craindre qu'un emprunt offert dans ce moment au public , comme les emprunts précédens , ne fût tenté sans succès , il devient nécessaire d'y suppléer , par une opération qui produise les mêmes ressources , sans laisser la même incertitude. »

« C'est à quoi Sa Majesté a voulu parvenir , en ordonnant qu'une partie des paiemens qui se font dans les Caisse royales s'effectue , non par du papier monnoie , dont Sa Majesté connoît les inconvéniens & le danger , mais par des billets du Trésor royal , proportionnés à ces paiemens , & destinés à y satisfaire. »

« Ces billets du Trésor royal porteront intérêt à cinq pour cent ; & lorsque les circonstances permettront à Sa Majesté d'ouvrir un emprunt , ils y seront reçus comme argent comptant & par préférence. »

« L'intention de Sa Majesté n'est pas de comprendre dans ces paiemens la solde de l'armée ,

celle de la marine, les pensions qui ont éprouvé une réduction, les rentes au-dessous de cinq cents livres, les appointemens au-dessous de douze cents livres, ni tous les objets qui intéressent la classe la moins aisée de ses sujets; toutes ces parties continueront à être acquittées en argent comme par le passé, & en totalité. »

« Sa Majesté n'entend pas non plus que les autres paiemens soient faits en totalité, au moyen de ces billets. Les dons, les gratifications & tous les paiemens de ce genre, seront seuls acquittés dans leur totalité en billets du Trésor royal. Tous les autres paiemens seront faits, partie en argent, partie en billets, & de manière qu'une partie considérable soit toujours acquittée en argent. »

« Au reste, Sa Majesté a pris toutes les précautions pour que ces billets du Trésor royal ne puissent excéder les paiemens déterminés; & pour qu'il ne restât aucune inquiétude à ce sujet, Elle a ordonné qu'ils fussent tous numérotés & cotés, & que le compte en soit joint à celui des finances qu'Elle fera connoître aux Etats-généraux. »

« S. M. auroit désiré que cette manière de satisfaire à une partie des paiemens indispensable, eût pu suffire pour établir, jusqu'en 1790, le niveau entre la recette & la dépense; mais Elle a considéré que, surtout à la veille des Etats-généraux, il ne falloit laisser aucun doute sur l'acquittement de toutes les dépenses, & que tant que ce doute subsisteroit, le crédit ne pouvoit renaitre. Elle s'est donc déterminée à retarder d'une année les remboursemens, & même à ordonner que les assignations & Billets sur les Domaines fussent renouvelés pour un an. »

« Elle a pensé que ces Assignations & billets ayant moins de cours, leur renouvellement porteroit moins de préjudice au crédit public, & que

les autres effets se trouvant à l'abri de toute inquiétude , conserveroient plus sûrement la faveur dont ils jouissent. »

« Sa Majesté espère , par ces moyens , avoir concilié , de la manière la moins pénible , la justice qu'Elle veut toujours rendre aux créanciers de l'Etat avec la rigueur des circonstances. Si elles le contraignent à des mesures qu'il lui est devenu impossible d'éviter , Elle a au moins la consolation de penser que ces mesures ne sont que momentanées. Le résultat des Etats-généraux sera nécessairement l'équilibre entre la recette & la dépense. Sa Majesté peut garantir à ses sujets que cet équilibre une fois rétabli ne sera pas détruit , l'excès du mal en aura tari la source , & en préviendra à jamais le retour. A quoi voulant pourvoir : OÙ le rapport du sieur Lambert , Conseiller d'Etat & ordinaire au Conseil royal des Finances & du Commerce , Contrôleur général des finances : LE ROI ETANT EN SON CONSEIL , a ordonné & ordonne ce qui suit :

« ART. I. A compter du jour de la publication du présent Arrêt , jusqu'au dernier Décembre 1789 , tous les dons , grâces & gratifications ordinaires & extraordinaires , soit qu'ils soient additionnels à des traitemens ou appointemens , ou qu'ils ne soient liés à aucun autre traitement , seront acquittés en billets du Trésor royal , à l'exception des pensions assujéties aux retenues ordonnées par l'Arrêt du Conseil du 13 Octobre 1787 , lesquelles continueront à être payées en deniers comptans. »

« Quant aux pensions , gratifications annuelles ou traitemens conservés , qui ont été jugés par Sa Majesté exempts desdites retenues , ils seront payés trois cinquièmes en argent , & deux cinquièmes en billets du Trésor royal. »

« Les billets résultans du présent article , seront numérotés & cotés *Dons & Gratifications.* »

« Tous les appointemens , gages & traitemens , jusques à la concurrence de douze cents livres , seront payés argent comptant. Ceux qui excéderont douze cents livres , jusques & compris trois mille livres , seront payés cinq huitièmes en argent , & trois huitièmes en billets du Trésor royal , de manière cependant que les paiemens en argent ne puissent être moindres que de douze cents livres , & que le surplus seulement soit payé en billets , dans le cas où la proportion ci-dessus réglée réduiroit le paiement en argent au-dessous de douze cents livres ; ceux au-dessus de trois mille livres , à quelque somme qu'ils puisse monter , seront payés trois cinquièmes en argent & deux cinquièmes en billets ; de manière aussi que les paiemens en argent ne puissent être moindres que de la somme de dix-huit cent soixante-quinze livres , que doivent toucher en argent ceux dont les traitemens ne sont que de trois mille livres. »

« Ces billets seront numérotés & cotés *Appointemens , Gages , &c.* »

« III. Les intérêts des fonds d'avance , & cautionnement des offices & places de finance , seront acquittés cinq huitièmes en argent , & trois huitièmes en billets du Trésor royal ; & quant aux taxations , droits d'exercice ou de présence , & autres attributions desdits offices ou places , ils seront payés moitié en argent & moitié en billets. »

« Ces billets seront numérotés & cotés , *Intérêts ou Taxations , &c.* »

« IV. Toutes les dépenses de divers Départemens , autres néanmoins que la solde des Troupes & les objets indispensablement payables en argent par leur nature , ou à raison de leur subdivision ,

feront payés trois cinquièmes en argent, & deux cinquièmes en billets du Trésor royal. »

« Ces billets seront numérotés & cotés du nom du département, avec l'indication de l'objet de la dépense. »

« V. Toutes les rentes, soit perpétuelles, soit viagères, ou intérêts dûs par le Roi, à quelque titre que ce soit (autres que ceux compris dans l'article III ci-dessus), qui n'excéderont pas, sur le pied pour lequel ils sont employés dans les Etats du Roi, la somme de cinq cents livres, seront payés en deniers comptans. Ceux au-dessus de cinq cents livres, jusques & compris douze cents livres, seront acquittés, cinq huitièmes en argent & trois huitièmes en billets du Trésor royal, de manière cependant que les paiemens en argent ne puissent être moindres que de cinq cents livres, & que le surplus seulement sera payé en billets, dans le cas où la proportion ci-dessus réglée réduiroit le paiement en argent au-dessous de cinq cents livres. Ceux au-dessus de douze cents livres, à quelques sommes qu'ils puissent monter, seront payés trois cinquièmes en argent, & deux cinquièmes en billets; de manière aussi que les paiemens en argent ne puissent être moindres que de la somme de sept cents cinquante livres, que doivent toucher, en argent, ceux dont les rentes ne sont que de douze cents livres. »

« Ces billets seront numérotés & cotés, *Rentes & Intérêts* »

« VI. Tous les billets qui auront été donnés en paiemens pour les objets énoncés aux articles ci-dessus, porteront intérêt à cinq pour cent sans retenue, & seront reçus pour comptant, en capitaux & intérêts, dans l'emprunt de quatre-vingt dix millions, qui sera ouvert en exécution de l'Edit de novembre 1787. »

« VII. Les billets seront signés par les Commis du Trésor royal, ci-après nommés, savoir : »

« Ceux du département de la guerre, par le sieur Bonnemere. »

« Ceux du département de la marine, par le sieur Boisdon. »

« Ceux du département des pensions, amortissement, &c. par le sieur Liard. »

« Ceux du département de la maison du Roi, &c. par le sieur Provandier. »

« Ceux des paiemens assignés sur les revenus, par le sieur Dubra. »

« Tous lesdits billets seront visés par le sieur de Souches, premier Commis du département de la caisse générale du Trésor royal. »

« VIII. Tous les paiemens qui, aux termes des articles ci-dessus, doivent être faits en totalité en argent comptant, continueront d'être effectués, sans aucun retardement. Quant à ceux qui doivent être faits partie en billets, le paiement n'en sera ouvert qu'au premier Septembre prochain, époque à laquelle lesdits billets seront prêts à être délivrés. »

« IX. Tous les remboursemens en capitaux & primes, résultans des tirages faits ou à faire des emprunts, autres que ceux des pays d'États, ou ceux faits dans l'Etranger, par traités particuliers, ainsi que les remboursemens des capitaux dûs pour acquisitions ou échanges, ou pour quelque autre cause que ce puisse être, seront retardés d'une année, pendant laquelle les intérêts continueront d'être payés sur le même pied que par le passé. »

« X. Les assignations & billets des domaines & bois, seront renouvelés à leur échéance pour une année, & les intérêts seront payés comme par le passé. »

« XI. L'état & le compte des billets qui auront été distribués, en exécution du présent Arrêt, &

de leur emploi, seront joints au compte général des finances, que Sa Majesté entend être mis sous les yeux des Etats généraux. »

« Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le 16 Août 1788. »

Signé, LAURENT DE VILLEDEUIL.

Autre, du 9 août 1788, concernant la liquidation des Offices supprimés.

A tous lesdits Officiers liquidés, il sera délivré par le Trésor royal, des quittances de finance, portant intérêt à cinq pour cent, assignées sur les Aides & Gabelles, & autres revenus de Sa Majesté, lesquels intérêts, pour ceux des Officiers actuellement supprimés qui se sont présentés & se présenteront dans le délai de trois mois, à compter de la date du présent arrêt, commenceront à courir du jour de la publication desdits Edits & Ordonnances; & après l'expiration de ce terme, lesdits intérêts n'auront cours qu'à compter du premier jour du quartier dans lequel lesdits Officiers se présenteront pour leur liquidation.

La mort de M. le Maréchal *de Richelieu* laisse vaquer un grand Gouvernement, un Cordon bleu, & une place à l'Académie Française. Les obsèques de ce Seigneur se sont faites, le 11, avec beaucoup de pompe à S. Roch, d'où son corps a été transporté à la Sorbonne : le cœur est déposé à Richelieu.

Le même jour, M. le Prévôt des Marchands a fait la cérémonie de poser la première pierre du pont de Louis XVI.

Le Clergé a arrêté de prendre pour 100 mille livres de billets de la Loterie, en faveur des cultivateurs ravagés par la grêle du 13 juillet, & de biffer les n^{os}. de ces billets, dont le bénéfice tournera au soulagement de ces malheureux.

M. Necke ayant prié l'Académie Francoise de disposer, en faveur de quelque acte de bienfaisance, du prix d'utilité de 1200 liv. qui a été adjugé à l'ouvrage de *l'Importance des opinions religieuses*, l'Académie a destiné cette somme au soulagement des cultivateurs de l'Auvergne qui ont beaucoup souffert, & que leur éloignement met plus hors de portée des secours répandus dans la capitale.

« La Commission intermédiaire provinciale de Picardie, délibérant sur les moyens de procurer des secours aux malheureux habitans des campagnes, dont l'orage du 13 juillet dernier a dévasté les moissons: »

« A arrêté de déposer entre les mains de M. Berville, Secrétaire de l'Assemblée Provinciale, la somme de 3,000 l., formant le résultat de la contribution personnelle & volontaire, offerte par chacun des Membres de ladite Commission, & d'écrire circulairement à tous les Députés de ladite Assemblée, pour les solliciter de joindre leurs contributions particulières à celle de la Commission. Que les Bureaux intermédiaires de Départemens seront aussi invités à concourir

à cet acte de bienfaisance & qu'il sera en outre ouvert jusqu'au premier octobre prochain, entre les mains du Secrétaire Provincial, une contribution volontaire pour le même objet, & que les Citoyens de tous les ordres seront invités à y participer, &c. &c. »

Le *Courrier maritime* rapporte, en ces termes, un événement singulier, dont on a reçu l'avis du Croisic.

« Le 28 de ce mois, est entré en ce port le Sloop Anglois *la Peggy* ; chargé de planches de cuivre & chaudières, à la destination de Bordeaux. Ce bâtiment est parti de Saint-Yves le 23, sous le commandement du Capitaine *Joseph Robins*, avec un seul homme d'Equipage, & le sieur *Buau*, Capitaine de ce port, qui a été reçu comme passager. Ce dernier est arrivé seul ici avec le Matelot, & tous deux ont déposé qu'étant vis-à-vis d'Ouessant, & le bâtiment faisant beaucoup d'eau, le Capitaine *Robins* est descendu dans la calle, & en est remonté en jetant de grands cris, qui les ont effrayés. Le sieur *Buau* qui étoit à la barre, & le matelot qui étoit à la pompe, lui ont demandé s'il y avoit du danger, il a répondu que non, mais qu'il venoit de voir sa femme dans la calle, & que sans doute elle étoit morte. Frappé de cette idée, il n'a cessé de pleurer & de gémir, sans s'occuper de la manœuvre, & allant & venant sans cesse de sa chambre sur le pont, & du pont dans sa chambre jusqu'au 25, cinq heures du matin, qu'on l'a trouvé pendu au plancher. Ils ajoutent qu'il n'y avoit pas un quart-d'heure qu'il étoit seul dans sa chambre lorsqu'ils s'en sont aperçus ; que tous leurs soins & leurs efforts n'ont pu le rappeler à la vie, & que ce n'est qu'au bout de vingt-quatre heures

qu'ils ont jeté son cadavre à la mer dans la baye d'Andierne »

La femme du nommé Jacques Miro, Vitrier à Villeneuve-l'Archevêque, est accouchée, le 26 juillet dernier, de trois garçons, qui tous trois ont reçu le baptême : ils n'ont vécu que fort peu de temps; quant à la mère, elle se porte très-bien, & a été relevée aujourd'hui 1^{er}. août.

Brigite Dillon, épouse du Baron du Blaisel, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre royal & militaire de S. Louis, Lieutenant-général des armées du Roi, est morte, le 2 de ce mois, à Saint-Germain-en-Laye.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 16 de ce mois, sont : 8, 4, 43, 62 & 80.

P A Y S - B A S.

De Bruxelles, le 16 Août 1788.

Le Gouvernement a fait enlever, ces jours derniers, quelques particuliers, accusés d'entretenir & d'exciter la fermentation des esprits dans nos Provinces. On doit même les poursuivre suivant la rigueur des loix, & le Ministre Plénipotentiaire a

communiqué cet acte d'autorité aux Etats de Brabant, par la dépêche que voici :

F E R D I N A N D , &c.

« Messieurs. Quoique S. M., écoutant sans cesse son affection pour les peuples, se soit rendue l'année dernière au vœu des Etats & de la Nation, sur diverses dispositions contre lesquelles ils avoient réclamé, & qu'Elle ait donné & renouvelé les assurances les plus positives du maintien de la constitution & des loix fondamentales: quoique sa confiance dans les sentimens de la nation, l'ait engagé à consommer l'ouvrage de sa tendresse pour ses fidèles sujets, en leur accordant l'oubli total du passé, ainsi que le retour entier de ses bonnes grâces & de sa bienveillance; enfin, malgré la reconnoissance avec laquelle vous avez, au nom de la nation, remercié Sa Majesté de l'oubli qu'elle lui a accordé, quelques particuliers pervers, dangereux, & qui non-contens de se rendre indignes eux-mêmes des effets de cette faveur, déshonorent la nation, n'ont cessé jusqu'à ce jour de persévérer dans des démarches également odieuses & criminelles, d'attaquer tous les droits de la Souveraineté, de mépriser tous les ressorts de l'autorité, de renverser les réglemens & la constitution même, d'altérer les droits & l'organisation des Etats représentant la nation, d'établir, en un mot, le désordre, l'anarchie, & d'opposer, avec opiniâtreté, à l'exercice des droits les plus incontestables, & à l'autorité souveraine, des chicanes honteuses, à peine connues dans les procès entre particuliers; en semant au surplus & en répandant de toutes manières toutes sortes de bruits injurieux pour le Souverain, inquiétans pour le peuple, destinés à l'animer, à le provoquer à la désobéissance, & à s'unir pour la sédition, dont les effets

se

se sont malheureusement déjà renouvelés depuis peu dans quelques cantons , & qui , d'après tous les rapports , étoient prêts à éclater encore dans d'autres parties du Brabant. »

« Dans cet état des choses , S. M. regardant le maintien de l'ordre & de la tranquillité publique , non-seulement comme un de ses premiers soins , mais aussi comme un des devoirs les plus essentiels auxquels Elle se soit engagée , même pour le maintien de la constitution ; & regardant comme un autre devoir également intéressant pour son cœur , de venger l'honneur de la nation , & de la mettre à l'abri des dangers auxquels ce petit nombre de perturbateurs du repos public pourroit l'exposer , Nous n'avons , d'après les ordres les plus positifs & absolus que Sa Majesté nous avoit éventuellement donnés à ce sujet , pu différer davantage d'employer , pour le salut de l'Etat & même pour la conservation de la constitution , les moyens autorisés d'ailleurs par les loix fondamentales , & par quantité d'exemples & de choses jugées en pareils cas , comme par la raison d'Etat ; & de donner en conséquence les ordres d'arrêter ceux que la notoriété publique même a désignés depuis long-temps pour être les chefs, la source & les directeurs de ce complot , tant ici qu'à Louvain & Anvers , & les faire conduire comme prisonniers d'Etat à la citadelle de cette dernière ville , où se trouvent déjà les nommés Mens & Querte-mont , arrêtés dans le flagrant délit des attroupe-mens séditieux qui ont eu lieu , pour leur être ensuite fait leur procès selon les Ordonnances. »

« Nous avons jugé convenable de vous annoncer ces dispositions , que les circonstances rendoient urgentes , pour le maintien du repos & de la tranquillité publique , ainsi que pour la protection due

Supplément au N^o. 34.

a

aux bons citoyens. A tant, Messieurs, Dieu vous ait en sa sainte garde. »

Signé, TRAUTTMANSDORFF.

« De Bruxelles, le 8 août 1788.

Ces résolutions du Gouvernement ont été la suite de quelques nouveaux mouvemens qui se sont élevés à Anvers, & qu'on rapporte, en des termes peut-être exagérés, dans une lettre du 7.

« Sans doute vous serez instruit des circonstances alarmantes où nous nous trouvons depuis
 » lundi dernier. Ce jour-là, à une heure & quart,
 » les militaires se sont rendus dans la grande
 » place ; à peine s'y furent-ils assemblés, qu'on
 » leur jeta des pierres : il leur fut commandé
 » de faire feu sur la multitude ; neuf personnes
 » restèrent mortes sur la place, & furent
 » transportées à la Maison-de-Ville. Depuis, on
 » en compte 11 à 12, mortes de leurs blessures,
 » à l'hôpital, où il s'en trouve encore une vingtaine
 » de blessées. Le lundi, & les deux jours suivans,
 » deux canons ont été plantés dans la place du
 » Meir, dont l'un étoit pointé sur le pont du
 » Meir, & l'autre sur la bourse. »

Il circule une liste des Officiers Généraux François qui seront employés aux Camps de Saint-Omer & de Metz, sur laquelle on trouve les noms suivans.

CAMP de Saint-Omer.

MM.

S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé,
 Commandant-Général. — Lieutenans-Généraux,
 Marquis de Langeron, Marquis de Vaubecourt,
 Duc de Guines, Comte de Rochambeau, Prince

de Robecq. = Maréchaux de Camp, Comte du Chilleau, Duc de Caval, Marquis de Livron, Duc d'Havrè, Comte de Custine, Comte de Guibert, de Mondetir, Comte de Cranville, Marquis d'Avaray, Marquis de Lambert, Baron d'Harambucès, Comte de Cely, Duc de Fitz-James, Comte de la Chastre, Comte de Chalup, Duc de Bourbon, Marquis de Choiseul, Chevalier de Virieu. = Maréchal-Général des Logis de l'armée, de Grand-Pré, Lieutenant-Général. = Aides-Maréchaux-Généraux des Logis de l'armée, Collot, Dumas, Chevalier de Grand-Pré, Berthier, de Lombardière, Comte de Campagne. — Adjoints, de Fléchier & Capitaines. — Major-Général de l'Infanterie, Marquis de Sennevoy. = Aides-Majors-Généraux de l'Infanterie, de Tasse, Vicomte de Ricée, du Bouchet. — Maréchal-Général des Logis de la Cavalerie, Baron de Fumel, Maréchal de Champ. — Aides-Maréchaux-Généraux des Logis de la Cavalerie, Malet, Vanoire. — Commissaire-ordonnateur en chef, Malus.

CAMP de Metz.

MM.

Le Maréchal Duc de Broglie, Commandant-Général. — Lieutenans-Généraux, Duc du Châtelet, Marquis de Bouillé, Comte d'Haussonville, Baron de Viomesnil, Comte de Chabillant. — Maréchaux-de-Camp, Comte de Damas, Prince Emmanuel de Salm, Marquis de Caillon, Duc de Lauzun, Marquis d'Autichamp, Marquis de Crenolles, Comte de Crillon, Comte d'Affonville, Comte de Viomesnil, de Noue, Duc de Mailly, Baron de Livron, Baron d'Escars, Marquis de Coigny, Comte de Surgères, de Beville, de Vertheillac. — Maréchal-Général des Logis de l'armée, Marquis d'Autichamp, Maréchal de Camp. — Aides-Maréchaux-Généraux des Logis de l'armée,

Lajeard , Marquis de Montagnac , Beville aîné , Beville cadet, Dezoteux, Dollonne, Montfermeil, Poncer, de Baral. — Major-Général de l'Infanterie, Prince de Broglie. — Aides - Majors-Généraux de l'Infanterie, Prince de Revel, Belgarde, Michely, de Chambre. — Maréchal-Général des Logis de la Cavalerie, Marquis Dumefnil. — Aides - Maréchaux-Généraux des Logis de la Cavalerie, Comte Alex, de Lamerh, Comte de Bouillé, Comte de Boulach. — Commissaire-ordonnateur en chef, de la Salle.

Ces deux Camps commenceront à se former le premier septembre, & les manœuvres le 7.

P. S. La Cour de Pétersbourg vient de publier, en ces termes, la relation officielle du combat naval dans la Baltique, le 17 juillet.

« L'Amiral Greigh, commandant en Chef de l'escadre de S. M. Impériale, a envoyé ici la dépêche suivante :

Le 17 de ce mois, vers midi, nous découvrîmes 15 vaisseaux ennemis de 50 à 70 canons, 8 grosses frégates, qui pouvoient servir en ligne, 5 autres frégates plus petites, & 3 paquebots. Cette escadre étoit commandée par le duc de Sudermanie, qui avoit avec lui un Vice-Amiral & un Contre-Amiral. L'Amiral Greigh donna aussitôt le signal de porter sur l'ennemi, qui se rangeoit en ligne. Le temps étoit clair & le vent au S-E. Le *Rostslau*, vaisseau amiral, porta sur le vaisseau amiral de l'escadre Suédoise, qui se tourna du côté des frégates. Lorsqu'on approcha de l'ennemi sur les cinq heures, il commença le premier à canonner. Le feu de part & d'autre fut très-vif, & dura sans interruption jusqu'à dix heures du soir. L'escadre Suédoise a commencé deux fois à plier ;

& quoique pendant le combat le calme fût plein, & qu'on ne pût plus manœuvrer, on continua le feu avec vivacité jusques dans la nuit; alors l'escadre Suédoise *se retira, & laissa à la nôtre le champ de bataille*. Nous avons pris le vaisseau ennemi le *prince Gustave* de 70 canons, qui, pendant plus d'une heure, a combattu avec valeur notre vaisseau amiral; il étoit monté par le vice-amiral; onte de *Wachtmeister*, qui commandoit l'avant-garde. Le lendemain de grand matin, l'escadre ennemie passa, toutes voiles dehors, vers la côte de Finlande, le vent étant au S-E. Elle dirigea du côté de Kalbo de Grunt; nous la perdîmes de vue au N-O. On a appris depuis qu'elle est entrée à Sweaborg, où elle se répare. Le combat a commencé entre l'isle de Steesch, & le banc de sable de Kalbo de Grunt, à environ sept milles & demi à l'ouest de Goglande. L'amiral *Greigh* ajoute que jamais il n'a vu un combat naval où le feu eût été plus vif & mieux soutenu de part & d'autre. Notre perte consiste en 319 tués & 686 blessés; celle de l'ennemi sera beaucoup plus considérable, puisque le nombre des tués & blessés sur le vaisseau que nous lui avons pris, monte déjà à 300. Après le combat un de nos vaisseaux fut environné de quatre vaisseaux ennemis; le calme & l'obscurité l'avoit empêché de suivre: il fut pris par l'ennemi après une résistance vigoureuse. »

On n'apprend, par ce récit, ni le lieu de retraite de l'Amiral *Greigh*, ni la force de son armée. S'il est vrai, comme on l'a répandu, qu'il soit entré à Revel, la seule inspection d'une Carte Marine, & la position du Théâtre de la bataille semblent décider à laquelle des deux flottes est resté l'avantage. Les grosses frégates Sué-

doises dont parle l'Amiral Russe, font de 40 canons : ce seroit une grande audace de leur part, de s'être mesuré avec des vaisseaux de ligne du second rang. Au reste, nous recevons une lettre de Stockholm, en date du 30 juillet, qui présente l'évènement sous un point de vue bien différent. En voici la substance :

« La Cour n'a pas encore publié la relation du combat naval que notre escadre a livré, le 17 de ce mois, à celle de Russie. Tout ce que l'on en fait est tiré de lettres particulières. Ces lettres portent unanimement, que notre Escadre est restée victorieuse, qu'elle a pris à l'ennemi un vaisseau de 74 canons, coulé bas un second, & maltraité six autres vaisseaux, de manière à les mettre hors d'état de servir à l'avenir. L'Escadre Russe a été poursuivie jusqu'à la côte de Livonie. Le *Gustave* de 64 canons, le plus vieux de nos vaisseaux, & commandé par le Comte *Wachtmeister*, est tombé entre les mains de l'ennemi : notre perte totale est d'environ mille hommes. Le combat a duré 7 heures consécutives. Notre Escadre étoit composée de 15 vaisseaux de ligne, depuis 60 jusqu'à 74 canons, & de 11 frégates ; savoir, 4 de 40 canons, & 7 de 28 à 36 canons. L'Escadre Russe consistoit en 20 vaisseaux de ligne ; savoir, 1 de 114 canons, & 19 depuis 70 jusqu'à 74 canons, 9 frégates de 32 à 36 canons, & 2 chebecs de 24 canons.

Le Supplément de la Gazette de Vienne, du 6 Août, contient la relation de deux actions qui ont eu lieu sur les frontières de la Transylvanie, l'une le 18, près du

défilé de Bozza, où l'ennemi fut repoussé avec une perte d'environ 400 morts & de 300 blessés; & l'autre le 19 juillet, près du poste appelé la *Ræmerschanz*. Dans cette seconde affaire, l'ennemi s'étoit déjà emparé de notre artillerie, mais elle fut reprise, & les Turcs furent mis en déroute avec une perte considérable. On a pris à l'ennemi plusieurs drapeaux, deux timbales, deux canons, des bombes, des chariots, & beaucoup de poudre. — Ce Supplément nous apprend encore que le 26 juillet on a sommé la forteresse de Choczim de se rendre, que les assiégés ont demandé trois jours pour délibérer, pendant lesquels le feu des batteries seroit suspendu, & que cette demande leur a été accordée.

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX.

PARLEMENT DE PARIS, GRAND'CHAMBRE

assemblée. — *Cause entre M^e Féral, Avocat au Parlement de Paris, M. l'Abbé de P.... M. l'Abbé de F.... M^e B... Curé du P.... & autres.* — *Accusation de supposition de personne & de travestissement, pour induire un Garde-Chasse en erreur, & de subornation pour faire rédiger un faux rapport.*

M^e Féral désirant passer les vacances de 1780 chez son beau-frère, résidant en la Paroisse de Saint-Mard de Frêne en Normandie, sollicita une permission de chasse de M. de P.... Abbé de B.... & Sei-

gneur en partie de cette Paroisse. On a prétendu que M. de P.... loin de répondre à cette demande, avoit promis un louis à celui de ses Gardes qui dresseroit un procès-verbal contre M^e *Féral*. — L'appât de cette récompense éveilla la cupidité du nommé *Dutheil* ; ce Garde dressa, le 27 septembre 1780, son rapport, dans lequel il déclara qu'il avoit vu dans la plaine de Bauchonière, M^e *Féral* armé d'un fusil à deux coups, suivi d'un chien, & qu'il lui avoit parlé. — Ce ne fut que le Dimanche, premier octobre suivant, que la notoriété publique apprit à M^e *Féral* l'existence de cet acte. Il écrivit aussitôt au Régisseur pour lui en témoigner sa surprise : celui-ci, pour toute réponse, lui fit signifier le rapport du Garde, avec assignation en la Maîtrise d'Argentan, pour se voir condamner aux peines & amendes prononcées par les ordonnances. — A l'audience, M. l'Abbé de P.... demanda l'affirmation du procès-verbal & l'adjudication de ses conclusions. De son côté, M^e *Féral*, qui étoit présent, soutint n'avoir pas chassé le jour indiqué par le Garde, l'interpella de déclarer s'il le connoissoit pour le même individu désigné dans son rapport. L'Avocat de M. l'Abbé de P.... soutint l'interpellation non-recevable, vu (porte la Sentence) l'affirmation que le Garde venoit de faire en présence de M^e *Féral*. — Une Sentence ordonna la continuation de la cause du 12 octobre, où *Dutheil* seroit tenu de répondre en personne à cette interpellation. Interrogé d'office au jour indiqué, ce Garde répondit : « Que » le Chasseur qu'il avoit trouvé le 28, étoit en » petite veste, & avoit des cheveux très-courts, » taillés en rond, & que le sieur *Féral* se présen- » tant en habit & en perruque à bourse, il ne » lui étoit pas possible d'affirmer si c'étoit le même » homme à qui il avoit parlé le 28 septembre pré-

» cèdent. » — D'après cette déclaration, M^e *Féral* conclut, tant contre le Garde, que contre l'Abbé de P. . . . , à la décharge du rapport, en des dommages & intérêts, à l'affiche & impression de la Sentence. Offres de la part de M. l'Abbé de P. . . . de prouver que M^e *Féral* avoit chassé le jour indiqué dans le rapport. Offres de M^e *Féral* de passer à l'inscription de faux, dans le cas où la déclaration du Garde ne suffiroit pas pour démontrer la fausseté du rapport. — Sur cela, Sentence qui décharge M^e *Féral*, condamne *Dutheil* & l'Abbé de P. . . . solidairement en 100 liv. de dommages-intérêts, applicables à la décoration de l'auditoire & aux dépens ; & faisant droit sur les conclusions du Procureur du Roi, condamne *Dutheil* en 10 l. d'amende envers le Roi, l'interdit de toutes fonctions, à peine de faux, & ordonne l'impression & l'affiche de la Sentence. — Avant de faire exécuter ce jugement, M^e *Féral* écrit à l'Abbé de P. . . . pour lui en faire hommage, & lui remettre le soin de sa vengeance ; il ajouta qu'il arrêtoit toutes poursuites jusqu'au 25 novembre, & que sa réponse ou son silence lui feroient connoître s'il avoit ou non le dessein de le vexer. — L'Abbé de P. . . . ne fit point de réponse ; au contraire, il interjeta appel de la Sentence, & rendit plainte en la Maîtrise d'Argentan, le 13 Juin 1781, contre des quidams qui avoient chassé sur les tenures de son Abbaye ; & sur l'information, il obtint un décret de soit oui contre M^e *Féral*, qui en interjeta appel au Parlement de Rouen. — Pendant que tout ceci se passoit, l'Abbé de P. . . . , l'Abbé de S. . . . , chargé de ses affaires, le Curé du P. . . . , *Belache*, Garde-Général de l'Abbé de P. . . . , & *Dutheil*, se livroient contre M^e *Féral* à la diffamation la plus affreuse. Il rendit plainte contre eux devant le Lieutenant-Criminel de Bernay. Sur

l'information, les trois premiers furent décrétés d'assignés pour être ouïs, les deux derniers le furent de prise-de-corps, & *Martin Gence*, autre Garde de l'Abbé de P...., le fut d'ajournement personnel, pour avoir participé au faux du rapport de *Dutheil*. — Alors l'Abbé de P.... proposa 6000 liv. à M^e *Féral* pour transiger; celui-ci s'y refusa, parce qu'on vouloit lui faire reconnoître qu'il avoit abusé de la méprise du Garde; une telle reconnoissance auroit compromis M^e *Féral* aux yeux de son ordre. La négociation rompue, l'Abbé de P.... se pourvut de nouveau en la Maitrise d'Argentan. Il y obtint une ordonnance, portant permission d'obtenir & de publier monitoire sur les faits de chasse ci-dessus — Les choses étoient en cet état, lorsque sur la demande de l'Abbé de P...., Sa Majesté évoqua à elle & à son Conseil, toutes les plaintes & appel pendans à Argentan, à Bernay, au Parlement de Rouen, & renvoya le tout en la Grand'Chambre & Tournelle assemblées du même Parlement. — La cause portée à l'audience, intervint, le 10 avril 1783, après douze plaidoiries, Arrêt qui, 1°. casse, comme de juges incompetens, la plainte rendue par M^e *Féral* devant le Juge de Bernay, & tout ce qui s'en étoit ensuivi, & le condamne en des dommages envers les cinq accusés. 2°. Faisant droit sur l'appel interjeté par M^e *Féral* de la plainte du 13 Juin 1781, & de tout ce qui s'en est ensuivi, met l'appellation au néant; ordonne que ce dont est appel sortira son plein & entier effet. — 3°. En ce qui touche l'appel de la Sentence du 12 Octobre 1780, joint ledit appel à la plainte rendue par l'Abbé de P...., le 13 juin 1781, pour être fait droit sur le tout, ainsi qu'il appartiendra, dépens réservés sur ce chef. — L'Arrêt ordonna encore l'impression & l'affiche jusqu'à concurrence

de 200 exemplaires. — *Mc Féral* s'est pourvu au Conseil du Roi contre cet Arrêt, & le 24 janvier 1785, S. M., sur le vu des motifs envoyés par le Parlement de Rouen, a cassé & annullé le même Arrêt, ainsi que tout ce qui s'en étoit ensuivi, & a renvoyé la connoissance de cette affaire au Parlement de Paris. — La cause portée de nouveau à l'audience, il est intervenu, le 12 mars 1787, après quatorze plaidoiries, & après un délibéré sur le champ, & contre les conclusions de M. l'Avocat-Général *Séguier*, Arrêt qui a reçu M. le Procureur-Général appelant de la Sentence du 12 octobre 1780, & y faisant droit, a mis l'appellation au néant, en ce que par ladite Sentence, les premiers Juges ont prononcé une interdiction indéfinie contre *Dutheil*, & appliqué aux réparations de l'auditoire, les dommages & intérêts requis par *Mc Féral*, & dont il avoit demandé l'application aux pauvres de S. Mard. Emendant quant à ce, a ordonné que lesdits dommages seront appliqués aux pauvres de S. Mard. — A fait défenses aux Juges de prononcer à l'avenir d'interdiction indéfinie à l'Audience; la Sentence en résidu sortissant son plein & entier effet. — A condamné l'Abbé de P.... & la veuve *Dutheil*, en tous les dépens sur ce chef envers *Mc Féral*. — En ce qui touche l'appel de la procédure criminelle, dirigée par l'Abbé de P.... en la maîtrise d'Argentan, contre *Mc Féral*, a mis l'appellation au néant; émendant, a déclaré ladite procédure récriminatoire & nulle. — En ce qui touche l'appel des monitoires, publication & affiches d'iceux, a mis l'appellation & ce au néant: émendant a déclaré ladite procédure nulle & de nul effet; a condamné l'Abbé de P.... en 10,000 l. de dommages & intérêts envers *Mc Féral*, & en tous les dépens faits tant à Bernay, Rouen, qu'à Paris. — En ce qui touche les appels interjetés

par l'Abbé de P...., l'Abbé de S.... le Curé du P...., la veuve *Dutheil*, *Belhache* & *Gence*, de la procédure extraordinaire contre eux faite à Bernay, à la requête de M^e *Féral*, a mis l'appelation & ce au néant; émendant, a déclaré ladite procédure nulle & incompétente, & condamné M^e *Féral* en les dépens faits sur ce chef, tant à Bernay, Rouen, qu'à Paris. — Telle est l'issue d'une affaire qui a occupé si long-temps la curiosité publique, & qui a parcouru tant de Tribunaux différens.



JOURNAL POLITIQUE

DE

BRUXELLES.

RUSSE.

De Pétersbourg, le 28 Juillet 1788.

QUOIQUE les relations officielles se multiplient ici autant que les combats de nos armées, grands ou petits, de terre ou de mer, la Cour n'avoit encore publié aucun récit détaillé touchant le succès de notre escadre au Liman, le 27 juin dernier; mais elle vient de sortir du silence par le narré suivant.

« Lorsque la flotte Turque mit à la voile le 27 Juin, à deux heures après midi, les chefs de la flottille de vaisseaux à rames & des bâtimens à voile, don. èrent le signal de se préparer au combat; ce qui fut exécuté d'abord. Cependant la flotte ennemie s'avança pour attaquer notre aile gauche, & en même-temps on s'aperçut que le vaisseau du capitain *Pacha* donnoit sur la côte, & que les autres vaisseaux viroient de bord, & formoient une ligne autour de lui. Dans un conseil de guerre, tenu sur ce'a, à bord du *Saint Wladimir*, il

N^o. 35. 30 Août 1788.

i

fut résolu unanimement d'attaquer l'ennemi pendant la nuit ; mais comme le vent , qui nous étoit contraire , avoit mis à flot , durant le conseil de guerre , le vaisseau du capitain *Pacha* , il fut résolu d'ailer à l'ennemi dès que le vent le permettroit. En effet , il nous devint favorable le 28 , à une heure après - midi. Le Prince de *Nassau* donna au Brigadier *Alexiano* le commandement de l'aile-droite , & mena lui - même la gauche à l'attaque de la ligne ennemie , où se trouvoient les gros vaisseaux. Peu auparavant la flottille avoit été renforcée par 22 bâtimens , qui avoient été construits à Kremenstchuck , & qui portoient chacun un canon de 18 livres de balle. »

« A quatre heures du matin les bâtimens à voile allèrent droit à l'ennemi avec la flottille , commandée par le Prince de *Nassau*. Sur le premier feu des petits bâtimens , l'ennemi mit à la voile pour se retirer. Un de ses vaisseaux de 64 canons échoua. Le Prince de *Nassau* y envoya une batterie , trois chaloupes doubles , deux galères & 12 autres bâtimens. Le feu fut fort vif de part & d'autre , & la ligne Turque le soutint pendant plus d'une heure ; mais lorsque trois batteries , trois galères & deux chaloupes doubles prirent la place des vaisseaux à voiles , qui , à cause du peu de profondeur de l'eau , ne pouvoient avancer assez pour attaquer l'ennemi avec vigueur , elles forcèrent l'ennemi à songer tout de bon à la retraite , & les bâtimens qui devoient soutenir le vaisseau Turc échoué , furent contraints à prendre la fuite. Le feu de l'artillerie du vaisseau échoué cessa bientôt , mais il continua celui de sa mousqueterie , qui nous fit beaucoup de mal ; il le continua encore après qu'il eut déjà amené son pavillon , & même qu'il y eut déjà quelques-uns de nos Officiers à son bord. L'équipage fut emmené , mais on

ne put sauver le vaisseau, où l'on avoit mis le feu en le cannonant à boulets rouges. Cependant le vaisseau du capitain *Pacha*, contre lequel notre aile gauche avoit dirigé tout son feu, toucha de nouveau sur la côte; mais toute la ligne ennemie qui s'étoit retirée sous les murs d'Oczakow, étoit encore assez à portée pour le défendre. L'arrivée du secours que le Prince de *Nassau* fit avancer, força l'ennemi à une retraite décidée. Le vaisseau amiral amena son pavillon, & le Prince de *Nassau* commanda de se rendre à son bord, pour sauver l'équipage du feu qui étoit en bas dans le vaisseau, lequel sauta bientôt après. Pendant ce temps-là, une grande partie de la flottille Turque s'étoit avancée du côté de notre aile droite, à dessein de l'attaquer en flanc; mais le Brigadier *Alexiano* lui fit tête, malgré le petit nombre de bâtimens qu'il avoit avec lui; cependant il avoit fait avancer une batterie & envoyoit demander du secours. On lui envoya deux chaloupes doubles, & quelques autres bâtimens, avec lesquels il repoussa l'ennemi, après un combat fort vif. Deux batteries que le Prince de *Nassau* avoit envoyées pour prendre l'ennemi en flanc, le contraignirent à se retirer sous les murs de la batterie de *Hassan-Pacha*. L'ennemi a été défait entièrement, & le plus grand désordre & la confusion régnoient dans la flotte ennemie, quoiqu'infinitement supérieure à la nôtre. Le Prince de *Nassau* forma la ligne avec sa flottille à la portée du canon de l'ennemi, & prit une position propre à pouvoir se défendre au cas que les Turcs prissent la résolution désespérée de nous attaquer pendant la nuit. Le soir, vers les 11 heures; nous entendîmes les canons de la pointe de *Kinburn*, ce qui dura toute la nuit. Ce fut le Général en chef, Comte de *Suwarow*, qui, par le feu de sa batterie, établie à l'extrémité de l'Istme

de Kinburn , avoit empêché l'ennemi de sortir du Liman , & par-là quelques-uns de ses vaisseaux de ligne & autres bâtimens , échouèrent sur le rivage. Le Prince de Nassau alla à eux. Il rangea sa flottille en deux colonnes , qui s'étendoient & formoient un croissant , dans lequel il enferma les vaisseaux échoués. Il falloit soutenir un feu très-vif de la forteresse , de la batterie de *Hassan-Pacha* , & des petits bâtimens à l'ancre près des murs de la ville , pour parvenir aux vaisseaux qui , encouragés par cette assistance puissante , se défendoient de la manière la plus opiniâtre. Le combat dura quatre heures & demie , & tout le monde sur la flottille a montré tant de courage & d'intrépidité à cette occasion , que le Prince de Nassau n'a pu les louer assez. »

« Les victorieux ont pris neuf vaisseaux , tant de ligne que frégates ; de ce nombre sept ont sauté en l'air par notre feu à boulets rouges. L'opiniâtreté extraordinaire des Turcs a été cause qu'à peine nous avons pu sauver l'équipage d'un seul vaisseau. Ce fut un spectacle effrayant de voir périr dans les flammes & dans l'eau au-delà de 2000 hommes. La tempête furieuse nous empêcha d'en sauver autant que nous le souhaitions. C'est de cette manière que la flotte de S. M. Impériale a détruit la grande flotte Ottomane , composée de tant de vaisseaux de ligne & d'autres bâtimens de toute espèce. La perte de l'ennemi est fort considérable. Le nombre des prisonniers qui ont été conduits à Kinburn , se monte , sans compter ceux qui ont été brûlés sur les vaisseaux que nous avons pris , à 1673 hommes , parmi lesquels se trouvent des Capitaines de vaisseaux de ligne & plusieurs autres Officiers. Déjà nous avons en notre pouvoir plus de 3000 Turcs ; mais comme ils commençoient à tirer à cartouches , lorsqu'on

s'approchoit d'eux pour les rassembler , les nôtres mirent le feu à leurs vaisseaux. »

« Nous avons eu dans les deux actions , deux Officiers & 16 Soldats tués , & 62 blessés ; de ce nombre est le premier Quartier-Maitre , Chevalier de Ribas , qui commandoit une Galère , & 10 Officiers. »

On nous a donné , le 22 , le récit d'une troisième action , dans laquelle nous avons brûlé quelques chaloupes Ottomanes retirées sous Oczakof , & bombardé cette Ville. La substance de ce rapport suffira à la curiosité publique.

« Après que le Prince *Potemkin* fut arrivé avec l'armée Impériale près d'Oczakow , & qu'il eut été reconnoître la place , il trouva que les vaisseaux qui s'étoient retirés du combat précédent , & principalement les galères qui portoient de grosses pièces de canon , seroient en état d'empêcher notre armée de s'approcher de la forteresse pour la bombarder. En conséquence , il donna au Prince de *Nassau-Siegen* la commission d'attaquer ces vaisseaux ; ce qui se fit la nuit entre le 11 & le 12 Juillet , avec un courage & une intrépidité extraordinaires. Le combat dura huit heures , sous le canon de la ville. Les vaisseaux ennemis furent coulés à fond ; nous primes une galère ; & les autres , fort maltraitées par le feu de nos vaisseaux , furent forcées de s'échouer sur la côte. Pour soutenir notre scottille & pour partager l'attention de l'ennemi , le *Feld-Maréchal Potemkin* fit faire en même-temps une fausse attaque sur terre. Les troupes légères de l'avant-garde entourèrent la ville. Le corps des chasseurs de Livonie occupa les jardins & couvrit notre batterie , qui étoit à la pointe du retranchement , & si près de la ville , qu'on pouvoit

atteindre à coups à cartouches. Notre artillerie, quoiqu'elle ne fût point soutemue, a manœuvré avec autant d'ordre que si ce n'eût été qu'un exercice. La vivacité de notre feu fit taire le canon de l'ennemi, & nous ne perdîmes qu'un valet d'artillerie, qui fut tué avec son cheval près de la batterie. »

« Durant l'action, les Princes *Repnin* & *George Dolgorouki*, ainsi que le Lieutenant-Général *Potemkin* & d'autres, se trouvèrent sur la batterie. Après la destruction des vaisseaux ennemis, la flottille dirigea son feu contre la ville, ce qui fut continué avec tant de succès, que la ville haute fut presque entièrement réduite en cendres. »

« L'ennemi a perdu à cette occasion deux frégates de 20 canons, un brigantin de dix, & un *Kirlangitsch* de 12, une galiote à bombes avec un mortier & quatre pièces de canon; cinq galères à 50 rames, portant chacune un canon de 36 & quatre de 12 livres de balle, faisant ensemble 23 pièces de canon; de plus, deux vaisseaux de transport, avec 80 puds de poudre à canon; une chaloupe canonnière, avec un canon de 24 & un de douze: en tout 100 pièces de canon. »

Outre la Déclaration que nous avons rapportée, la Cour vient de publier encore un Manifeste contre la Suède. Cette pièce, datée de Zarskof-Selo le ^{30 juin, v. st.} 11 juillet, n. st. est conçue en ces termes :

« Par la grâce de Dieu, Nous, CATHERINE II, Impératrice & Autocratrice de toutes les Russies, &c. &c. &c. *Savoir faisons à tous nos fidèles Sujets :* Les stipulations renfermées dans les traités de paix perpétuelle, conclus à Nystadt & Abo, entre la Russie & la Suède, n'ont jamais été enfreintes de notre côté. Le dernier traité assura le

Trône de Suède à notre oncle *Adolphe Frédéric*, Duc de Holstein; par conséquent son fils, notre cousin *Gustave III*, qui règne actuellement, doit son héritage aux soins efficaces de la Russie pour sa Maison. Les liens du sang, & les sentimens de reconnoissance consolident l'amitié & la bonne harmonie qui régnoient entre les Couronnes de Russie & de Suède. Qui ne voit aujourd'hui avec étonnement, l'astuce, la violence & l'infidélité qui, au mépris de ces liaisons naturelles & nationales, accompagnent les entreprises artificieuses du Roi de Suède contre la Russie? Nous n'avons besoin que d'un seul exemple pour prouver combien nous étions attachés à ce Prince, & combien nous aimions à conserver la paix avec lui. Lorsque ce Prince renversa, d'une manière violente, la constitution de la Suède, sur laquelle reposoient le pouvoir du Sénat & la liberté du peuple, & qu'il parvint au *pouvoir absolu*, nous ne fîmes point valoir le droit que nous avions de nous opposer à ces entreprises, en vertu des traités de *Nystadt* & d'*Abo*. Cette conduite de notre part, fut fondée sur la présomption que cet événement ne porteroit aucunes atteintes au bien-être de la Suède, & qu'il n'auroit aucunes suites préjudiciables au repos de ses voisins. Bientôt après nous nous aperçûmes que ce Roi avoit conçu le dessein hardi de troubler le repos du Nord : tantôt il s'adressa à Nous, tantôt à la Cour de Danemark, & proposa à chacun en secret des liaisons, uniquement dans la vue de rompre celles qui subsistoient entre nous & cette Cour. Nous lui répondîmes que nous étions prêts à conclure toute alliance quelconque, pourvu qu'elle n'eût point pour objet de troubler le repos du Nord. Trompé dans son attente, ce Prince, qui ne respire que des querelles, ne renonça cependant point à ses vues ambitieuses &

injustes. La guerre qui éclata entre nous & les Turcs, les favorisoit. Lorsque, pour soutenir les opérations de nos armées contre *l'ennemi du nom Chrétien*, nous fîmes équiper une escadre pour l'envoyer dans la méditerranée, & que nous déclarâmes de bonne heure notre intention à la Cour de Stockholm, ainsi qu'à toutes les autres Cour d'Europe, ce Prince commença à répandre dans l'étranger, & ensuite dans son royaume même, le bruit que nos préparatifs de guerre étoient dirigés contre la Suède. Par cette invention fabuleuse, il cherchoit à induire en erreur le peuple Suédois, & à justifier ses préparatifs hostiles. Personne cependant n'ignoroit le véritable but de nos armemens maritimes; mais pas une seule Cour n'ajoura foi à cette calomnie, non plus qu'à celle que la couronne de Danemark, notre alliée, & d'autres Cours, soutiendroient les entreprises du Roi. Pour réfuter tout ce que ce Prince nous impute faussement, & pour prouver que nous n'avions aucunes vues préjudiciables à son Royaume, qu'au contraire nous avions toujours manifesté des intentions amicales pour lui & son peuple, il suffit de dire que lorsque ce Royaume fut pressé par la disette, nous y envoyâmes du blé, & que nous permîmes que le commerce avec des denrées, se fit sur les frontières librement & sans aucune rétribution de droits; il suffit encore d'alléguer que, nous reposant sur la religion des traités qui le lioient, nous ne fîmes point garnir de troupes nos frontières de ce côté, ni les approvisionner de munitions de bouche & de guerre, & que certainement nous l'aurions fait, si nous avions eu des vues hostiles contre la Suède. »

Le reste est une répétition de ce qui se trouve déjà dans la déclaration.

S U È D E.

De Stockholm , le 2 Août.

Il y a juste un demi-siècle que nos armes ne s'étoient mesurées avec celles des Russes , regardés avant & depuis comme nos ennemis naturels. L'épuisement & la discorde où le royaume fut plongé depuis la mort de *Frédéric I* , prévinrent tout renouvellement d'hostilités contre une Puissance dont le voisinage nous avoit été funeste ; mais les circonstances ayant changé, le ressentiment national a repris son influence , & on en voit les effets dans l'ardeur avec laquelle tout les ordres se portent à la guerre actuelle. Le premier combat maritime livré par notre flotte, a prouvé que notre pavillon étoit en état de se faire craindre , & que cette guerre seroit signalée par des actions sanglantes. Les éloges donnés à la conduite du Duc de *Sudermanie*, n'étoient point de vaines flatteries. Pendant la bataille, ce Prince n'a pas quitté le pont de son vaisseau , foudroyé par une grêle de boulets ; un de ses valets-de-chambre fut atteint auprès de lui , & tomba mort à ses pieds ; enfin , il avoit à combattre trois vaisseaux de ligne ennemis , dont le principal lui étoit supé-

rieur de 30 canons. On a publié la relation de cette bataille navale, donnée, le 17 juillet 1788, près du Banc de Kalboden, dans le Golfe de Finlande, telle que le Duc de Sudermanie l'a envoyée au Roi. Elle est claire, technique, satisfaisante dans tous ses détails.

« La flotte Suédoise, écrit le Prince, forte de 15 vaisseaux de ligne & de 5 frégates, étoit parvenue, dans le cours de sa croisière, à la hauteur de Kalboden, dans le détroit que forment ce bas-fond & l'Isle d'Eckolmen, dans le golfe de Finlande, lorsque le vent étant à l'est & la brume épaisse, l'on entendit plusieurs coups de canon au vent, quoique les avis les plus récents portaient que la flotte Russe étoit encore à l'ancre à Seskar. Les ordres furent donnés en conséquence à la flotte, à 3 heures & demie du matin, de se ranger en ordre de bataille, tribord ordre naturel; mais l'avant-garde en fut empêchée par le calme & le courant sous l'Isle d'Eckolmen, ce qui m'obligea, dans les manœuvres qu'on faisoit pour gagner le vent à 6 heures du matin, de faire ranger la flotte en ligne de bataille tribord, ordre renversé, & de faire signal qu'elle se préparât au combat. Bientôt l'on commença à distinguer, à travers la brume, quelques vaisseaux Russes, & l'on reçut en même-temps des informations contradictoires sur leurs forces. Néanmoins, & malgré l'espace étroit pour un combat, je donnai le signal de virer de bord & courir en échiquier, pour aller à la rencontre de l'ennemi, qui parut en plein à 10 heures, rangé sur la perpendiculaire du vent, & portant sur nous avec toutes voiles dehors. Notre but étoit de prendre l'avantage du vent. Nous assurâmes en même-temps le

pavillon de Suède. Le grand nombre de vaisseaux & la brume ne permettoient pas encore de distinguer lesquels, dans cette flotte, étoient des vaisseaux de ligne ; mais l'on découvrit enfin qu'elle consistoit en 33 voiles, dont un vaisseau à trois ponts, 8 de 74 canons, 8 de 66, 7 grandes frégates. Quand les deux flottes furent à deux portées de canon l'une de l'autre, & l'avant-garde de la flotte Russe vis-à-vis de notre centre, je donnai ordre, à 11 heures, à la flotte de V. M. de virer de bord, & de se mettre en ligne de bataille tribord ; mais voyant que la flotte Russe continuoit de se porter avec toute sa force sur la queue de l'arrière-garde, faisant alors l'avant-garde, ce qui ne rendoit pas la bataille assez décisive, & que d'ailleurs la proximité des bas-fonds auroit bientôt mis notre flotte dans la nécessité de former sous le feu de l'ennemi un nouvel ordre, j'ordonnai à la flotte, à une heure & demie, de virer de bord, & de former sa ligne bas-bord amures ; ordre naturel, ce qui me donnoit encore l'espérance d'ôter à l'ennemi l'avantage du vent, en prolongeant notre ligne sur son aile gauche, & de profiter aussi de la faute que sa flotte paroïssoit avoir faite, en ce que, par des mouvemens contraires, elle s'étoit ouverte vers le centre. Mais l'Amiral *Greigh* ne tarda pas à changer cette disposition : il laissa son arrière-garde revirer & arriver sur la flotte Suédoise à petites voiles, cherchant à se placer lui-même vis-à-vis du vaisseau amiral. Son chef de file s'étant approché jusqu'à la portée du fusil, je donnai, à 4 heures, le signal de commencer le combat, qui devint bientôt général tout le long de la ligne, & avec une telle vivacité, que ce même vaisseau, après une heure de combat, fut obligé de sortir de la ligne à l'autre bord, étant couvert dans sa retraite par d'autres

vaisseaux. Notre fumée & celle des ennemis , que le vent chassoit de notre côté , nous empêchoient de voir les signaux & aucune partie de la ligne. Des pelotons de vaisseaux ennemis dirigeoient leur feu sur la hanche de mon vaisseau , & se remplaçoient successivement. L'attaque paroissoit conduite de même sur notre avant-garde. Lorsque la fumée fut dissipée , l'on distingua plusieurs vaisseaux ennemis très - endommagés dans leur grément , & conduits à la remorque au vent de la ligne. Tandis que les ennemis continuoient de se porter en force sur l'avant-garde , l'Amiral *Greigh* lui-même y étant passé , le vent baissa entièrement. Par-là , & par l'effet de la fumée , notre flotte se retrouva dans le même courant que nous avions déjà éprouvé le matin sous l'isle d'Eckolmen ; de manière que les vaisseaux ne pouvoient plus gouverner , ni se tenir dans la ligne , malgré les chaloupes que nous mîmes en mer pour remorquer. »

« Dans une position aussi critique , durant laquelle le feu des ennemis enfiloit nos vaisseaux de l'avant à l'arrière , le vaisseau le *Vasa* ayant , dans cette occasion , couvert de son feu le vaisseau-Amiral , j'envoyai l'Enseigne *Eckholm* vers l'avant-garde , pour lui donner à connoître que la flotte viroit vent arrière , tribord amures , le courant ne permettant aux vaisseaux de venir au vent que de ce côté-là. Le combat recommença à 8 heures du soir avec la même chaleur , & un nouvel avantage pour la flotte de Votre Majesté ; car l'ennemi fut obligé de virer de bord sous notre feu , pour appuyer son arrière-garde , & couvrir ses vaisseaux désemparés , qui s'étoient réfugiés en arrière de la flotte ; mais malgré leurs forces réunies , nous nous emparâmes du vaisseau le *Wladislaw* , doublé en cuivre , de 74

canons , parmi lesquels ceux de la batterie inférieure font de 32 & 42 livres de balte , & de 783 hommes d'équipage. A 10 heures du soir le feu cessa de part & d'autre. »

« Pour éviter le bas-fond de Calboden , & dans la double intention de conserver notre prise , qui approchoit de la queue de notre ligne , & de reprendre le vaisseau *le Prince-Gustave* , qui paroïssoit désarmé & sans pavillon , je fis virer de bord à toute la flotte , & se former amure bas-bord ; mais l'Amiral Russe & toute sa flotte ont fait le même mouvement pour le conserver. Dans la nuit , la flotte ennemie parut tenir le vent & s'éloigner du champ-de-bataille , tandis que la flotte de Votre Majesté a eu ses feux allumés , & a répété toute la nuit des signaux à coups de canon. Pendant ce temps il arriva de plusieurs vaisseaux des informations , qu'ils manquoient de munitions , & qu'ils avoient reçu plusieurs boulets à fleur-d'eau. Après leur avoir donné l'ordre de réparer leurs gréemens , & de remplir leurs gargouilles à poudre , la flotte se rangea , malgré le calme , sur la ligne de bataille tribord. La flotte Russe avoit , de son côté , remorqué les vaisseaux désarmés , & conservé sa position ; de manière qu'aucune attaque sous le vent , pendant le calme , ne pouvoit avoir lieu : ce qui me fit prendre la résolution de diriger notre cours vers la rade de Helsingfors , pour y réparer les vaisseaux qui avoient souffert , & les fournir de munitions , la plupart ayant , durant l'action , tiré jusqu'à 60 coups & au-delà de chaque canon. — Le vaisseau pris donne à juger que la flotte Russe étoit d'un tiers plus forte que la nôtre , en équipages & en munitions , sa destination pour la Méditerranée ayant rendu ces précautions nécessaires. Notre perte est de deux Chefs de vaisseau & un Capi-

taine tués , & de 5 Officiers blessés. Le nombre des vaisseaux ennemis qui furent désarmés , la certitude qu'un d'entre eux a été coulé à fond , & enfin les efforts de l'ennemi pour se mettre hors de la portée de notre canon , tout prouve jusqu'à quel point le feu de la flotte Suédoise a été soutenu & bien dirigé. Tous les chefs ont aussi manœuvré avec beaucoup de zèle & de bravoure , conservé leurs postes dans la ligne , & allés à la rencontre de l'ennemi. D'une autre part , la flotte Russe nous attaqua avec l'audace que devoient lui inspirer tous les avantages qu'elle avoit du nombre & de la force de ses vaisseaux , du vent & de l'endroit même. Cette fermeté , qui ne se démentit pas un instant , malgré la durée d'un combat vif & opiniâtre , & le courage , l'ardeur même des équipages , animés & soutenus par l'exemple des chefs , sont dignes d'éloges , & méritent d'être détaillés dans une relation particulière sur chaque vaisseau. »

*A bord du vaisseau-amiral LE ROI GUSTAVE III,
à l'ancre à la rade de HELSINGFORS , le 20 juillet
1788.*

Signé , CHARLES.

D A N E M A R C K.

De Copenhague , le 8. Août.

D'après la réquisition faite par la Cour de Pétersbourg , le Principal Ministre d'Etat, Comte de Bernstorff, a notifié aux Ministres étrangers résidans ici, que le Roi se croyoit obligé de fournir à la Russie le secours stipulé par le traité d'alliance entre les deux Puissances. Cependant

comme l'effet de cette résolution peut entraîner des suites très-funestes, en obligeant la Suède à réclamer des auxiliaires fort puissans, on attend avec impatience de savoir comment la prudence de notre cabinet saura allier ses engagemens avec ses intérêts.

Le Prince Royal a été forcé, par les conjonctures, d'abréger sa tournée de Norwège, & on l'attend ici incessamment. Du reste, nos armemens continuent sans interruption. Le 29 & le 31, on embarqua sur notre escadre les troupes de terre qui doivent renforcer les équipages; deux vaisseaux de ligne, le *Ditmarschen* de 64 canons, la *Guillelmine Caroline* de 60 canons, & le sénéaut le *Postillon*, sont allés croiser dans la mer du Nord. Les trois vaisseaux de ligne Russes qui, sous les ordres du Vice-Amiral *Defin*, ont séjourné dans notre rade, sont allés en station devant Gothenbourg, dans le dessein d'en intercepter la navigation; ils ont déjà fait deux petites prises Suédoises, & leurs cutters ont conduit à Ellseneur, le 31 juillet, 11 navires Marchands Suédois, chargés de sel, harengs, grains, &c. L'entrée de ces captures à Ellseneur, prouve que notre Cour a déjà renoncé aux principes de la Neutralité.

P R U S S E.

De Berlin , le 11 Août.

Le 14 de ce mois, le Roi partira pour la Silésie, où S. M. fera la revue de ses troupes. Voici son itinéraire : le 14, à Graunberg; le 15, à Liegniz; le 16, à Schweidniz; le 17, à Graz; le 18, à Cosel; le 19, à Raibor; le 20, à Neustadt; le 21, à Neisse, où il y aura revue jusqu'au 24; les 25, 26 & 27, à Breslau; le 28, au camp de Gnichwiz; les 29, 30 & 31, revue, après laquelle le Roi reviendra ici. — On a fait partir la grosse Artillerie pour la forteresse de Graudenz, & l'on a envoyé des ordres secrets aux Généraux-commandans de Stettin, Königsberg, Clèves, &c. — Le Roi est retourné à Potsdam depuis le 4.

On vient de visiter ici les magasins où sont déposés les uniformes, &c. Les changemens que le Roi a introduits dans l'armée, produisent une dépense additionnelle de cent quatre-vingt & quelques mille rixdalers par an.

A L L É M A G N E.

De Hambourg , le 12 Août.

On a célébré à Pétersbourg, par un

Te Deum, la bataille navale du 17 juillet, entre les Russes & les Suédois, le jour même que ceux-ci rendoient également au ciel des actions de grâce pour cette journée. L'Amiral *Greigh* a été décoré du grand Cordon de *St. André*; le Roi de Suède a donné l'Ordre militaire de l'*Epée* aux deux Contre-Amiraux *Nordenskold* & *Linderstadt*, ainsi qu'aux Colonels *Karilensstiern* & *Model* : tous quatre ont été créés Chevaliers. Ce rapport dans les marques d'alégresse & dans les récompenses des deux parts, n'est pas si semblable dans les circonstances & dans les suites du combat. Tous les Officiers Suédois ont remporté l'approbation de leur Chef & du Monarque; l'Amiral *Greigh*, au contraire, s'est plaint de la conduite de plusieurs Officiers Russes; même des Capitaines ont manqué à leur devoir, & méconnu les signaux. On prétend à Helsingfors avoir la certitude que deux vaisseaux Russes ont coulé bas dans l'action, & que six autres ont été entièrement désemparés. Ces derniers vaisseaux, en effet, font rentrés à Cronstadt, dans le plus grand délabrement. — Le lendemain de cette bataille navale (18 juillet), le Chevalier *Tornings*, sorti de *Sweaborg*, est entré dans le port Russe de Fridericsham, avec 6 cha-

loupes canonnières , & y a enlevé le vaisseau de garde.

Trois bataillons des Gardes-à-pied & quelques escadrons des Gardes-à-cheval sont partis de Pétersbourg pour la Finlande. Six régimens sont attendus de Moscou. Les Calmouques, qui passent en Finlande, sont, à ce qu'on espère, au nombre de 8,000 , outre 4,000 Cosaques-Kirgises. On travaille nuit et jour dans les arsenaux & les chantiers de Cronstadt & aux fortifications de ce port. On y construit à la hâte un certain nombre de chaloupes canonnières , & on presse l'équipement de trois ou quatre vieux vaisseaux de ligne.

On écrit de Libau, que l'Impératrice de Russie, la Grande-Duchesse & toute la Cour quitteront Pétersbourg pour aller à Moscou. On ajoute que l'Impératrice a requis le Duc de Courlande de ne point fournir de munitions de bouche & de guerre à ses ennemis, conformément à la convention de 1762 , & qu'en effet ce Prince a défendu l'exportation de toutes denrées pour la Suède.

La Gazette de Stockholm, du 4 , a publié l'état suivant des escadres Suédoise & Russe, à l'instant du combat naval. On ne peut douter de l'authenticité de cette note.

Escadre Suédoise.

Gustave III, 68 canons; S. A. R. le Duc de Su-

dermanie , le Comte Wrangel , le Lieut. Col. Nordenschild , le Major Kling.

Enighet , 70 ; Lieut. Col. Eneschild.

Prince Gustave , 68 ; Col. Comte Clas Wachtmeister ; Lieut. Col. Comte Jean Wachtmeister.

Sophie Magdelaine , 68 ; Col. Linderstedt.

Hedwige Elisabeth Charlotte , 60 ; Lieut. Colonel Modée.

Omhet , 60 ; Lieut. Col. Krusenstierna.

Rattwisan , 60 ; Lieut. Col. Fust.

Dygden , 60 ; Lieut. Col. Baron Raab.

Wasa , 60 ; Lieut. Col. Comte Horn.

Frédernesland , 60 ; Lieut. Col. Kuylenstierna.

Æran , 60 ; Lieut. Col. Hifingschild.

Forsigtighet , 60 ; Lieut. Col. Fahlstedt.

Prince Charles , 60 ; Pfilanderhielm.

Prince Frédéric Adolphe , 60 ; Lieut. Colonel Leyonankar.

Prince Gustave Adolphe , 60 ; Lieut. Colonel Christernin.

Totaux , 15 Vaisseaux de ligne , 934 canons.

Frégates.

Gripen , 44 ; Capit. de Horn.

Camille , 40 ; Cap. Dufwa.

Froja , 40 ; Major Puke.

Minerva , 40 ; Major Naukof.

Thetis , 40 ; Major Wollin.

Hektor , 22 ; Lieut. Kullenberg.

Jaramas , 32 ; Major Billing.

Patriote , 18 ; Capitaine Wirgin.

Esplendian , 16 ; Enseigne Ekholm.

Trolle , 26 ; Major Gyllenkhold.

Sprengtporten , 26 ; Lieut. Col. Steding.

Jaroslav , 32 ; Lieut. Hokeflykt.

Totaux , 12 Frégates , 376 canons.

Total général des canons , 1310.

Escadre Russe, sous les ordres de l'Amiral Greigh.

Roussoff, 108 can.; Commandant Odenzoff.
Mikhaïloff, 74; Com. Moulofsky.
Saint Pierre, 74; Com. Denison.
Wladislaw, 74; Com. Bergh.
Sainte Hélène, 74; Com. Breger.
Kir Isan, 74; Com. Tez.
Jaroslaw, 74; Com. Bks.
Wjeslaw, 74; Com. Makaroff.
Joan Bohoslaw, 74; Com. Warland.
Fiaslaw, 66; Com. Karzoff.
Rodislaw, 66; Com. Travenen.
Diris, 66; Com. Kakosof.
Damet Estasia, 66; Com. Baronoff.
Victor, 66; Com. Obolianmoff.
Mezestaw, 66; Com. Borisoff.
Wuchestaw, 66; Com. Elphiston.
Bolestaw, 66; Com. Denisoff.

17 Vaisseaux de ligne, total, 1228 canons.

Frégates.

Briantchislaw, 32; Capitaine, Sincawin.
Priamislaw, 32; Cap. Siwers.
Podagrislaw, 36; Cap. Lomen.
Slawa, 32; Cap. Chicoickoff.
Mstislawch, 28; Cap. Slamonstoft.
Nadehta Blahopoloutchia, 32; Cap. Loryet.
Wosmislaw, 32; Cap. Lifosikoy.
Smeloy, 8; Cap. Srewnens.

Totaux, 8 Frégates, 232 canons.

Total général des canons ;	1460
Total général des canons de l'Escadre Suédoise,	1310
Surplus des canons de l'Escadre Russe,	150

Les troupes que le Duc de *Meklenbourg* a cédées à la République des Provinces-Unies, sont arrivées aux environs de cette ville; elles seront embarquées sur des bâtimens Hollandois qui les conduiront à leur destination.

De Vienne , le 11 Août.

L'indisposition du Général Prince de *Lichtenstein*, paroissant l'avoir mis hors d'état de garder le commandement de l'armée de Croatie, S. M. I. l'a remis au Feld-Maréchal *Laudohn*, qui, malgré son grand âge & ses infirmités, se prépare à partir aussi-tôt pour le camp de *Czerowlani*.

L'Archiduc *François* arriva, le 17 juillet, à *Temeswar*, d'où il repartit le 19, pour se rendre au camp du Prince de *Cobourg* devant *Choczim*.

Nos Bulletins, si prodigieusement fertiles en minuties, nous laissent dans la plus parfaite ignorance des mouvemens de la grande armée Ottomane. Nous en sommes réduits, à cet égard, à quelques avis indirects & vagues, suivant lesquels le Grand-Visir se seroit porté avec le gros de son armée plus avant dans la Servie, de manière à pouvoir arriver sous *Belgrade* au commencement de ce mois; d'autres disent qu'il s'approche de la *Valachie*.

Les Boulangers de nos faubourgs & des

lignes, ayant refusé, le 31 juillet, de vendre du pain aux Artisans & Manouvriers, même pour leur argent, vers les 9 heures du matin, les charges de pain furent pillées. On en pesa un très-grand nombre qui furent trouvées au dessous du poids légal : les Boulangers furent maltraités, leurs portes enfoncées, les Gardes de Police reçus à coups de pierres. Alors on fit avancer l'Infanterie du régiment *de Laszy* & un détachement de Cavalerie, qui firent cesser l'émeute. Plusieurs Boulangers ont été arrêtés, trouvés coupables, & punis de pilori : le Magistrat a fait distribuer un chariot de pain dans les faubourgs, &, depuis, cette subsistance a été vendue sans fraude sur le poids.

Le bulletin officiel du 9, parle fort longuement de la défense du château de Kulisch dans le Bannat, attaqué, le 26 juillet, par un parti Ottoman de Semandria, & emporté, après que le Général Comte *d'Aspremont* en eut fait retirer 150 Volontaires qui le défendoient. — L'armée de Croatie ne fournit à ce bulletin que la nouvelle de quelques escarmouches inutiles : il y a un peu plus d'intérêt dans le rapport envoyé du camp de l'armée devant Choczim, le 1^{er} août.

« Le 28 Juillet, est-il dit dans ce bulletin, un corps composé de Tartares & de Turcs, au nom-

bre de 4000 hommes, s'avança vers les troupes Impériales, postées devant Choczim. A 9 heures du matin ils attaquèrent particulièrement notre aile gauche, pendant qu'une des leurs s'étoit cachée derrière une colline, pour soutenir les Tartares, chargés de s'emparer des chevaux & moutons qu'ils trouveroient dans les forêts & dans les campagnes. »

« Le feu de notre canon & de notre mousqueterie avoit à peine duré quelque temps, que l'ennemi se désista, *au moins en partie*, de l'attaque de notre aile gauche, se porta par détachemens vers notre aile droite, prenant sa marche derrière une colline sur laquelle étoit posté le premier Lieutenant *Svolensky*, avec le second escadron des Hussards d'*Erdody*. »

« Pour couvrir le dos de notre position, & pour empêcher l'ennemi, autant que possible, de s'emparer des bestiaux, le Major *Devehich*, du second régiment Vallaques des frontières, opposa sur cette aile, à l'ennemi, 5 divisions de cavalerie, soutenues par une compagnie d'infanterie, avec un canon. »

« Sur ces cinq divisions, l'ennemi fit à diverses reprises l'attaque la plus vigoureuse; à la première les nôtres repoussèrent l'ennemi au premier choc; au second, qui dura plus long-temps, & où l'ennemi se trouva supérieur en nombre, il fondit sur nous avec tant de force, en poussant de grands cris, qu'il auroit sûrement contraint nos divisions de Hussards à se retirer, si le Major *Kepiro*, gardant la présence d'esprit & le courage nécessaires, n'avoit animé nos Hussards à employer toutes leurs forces, ce qui les porta à revenir à la charge, & à fondre sur l'ennemi, avec tant d'impétuosité & de courage, qu'ils parvinrent à la fin à faire retirer les Turcs & les Tartares. »

« Après ce combat, qui dura 3 heures , l'ennemi se retira , emmenant avec lui le bétail dont il s'étoit emparé , & en gagnant , selon les avis qui nous sont parvenus le 31 Juillet , le voisinage de Huck , éloigné de trois lieues & demie d'*Herlo*, d'où , à ce qu'on prétend , il a dirigé sa marche vers Jassy , dans le dessein d'attaquer notre corps de troupes posté , sous les ordres du Feld-maréchal Lieutenant de Spleny , à Strojestie. »

« Le Sous-Lieutenant *Thanase-Androny*, du second régiment Valiaque , reçut une blessure à la main gauche ; le Sous-Lieutenant *Koesy*, des Hussards d'*Erdody*, fut renversé & fait prisonnier ; trois des Hussards qui vouloient sauver leur Officier , revinrent couverts de blessures. Nous comptons en outre 10 morts & 12 blessés ; 15 fantassins & 2 Hussards , (ces derniers envoyés pour chercher & faire emmener les fourrages) se sont perdus ; nous avons en outre 19 chevaux blessés & deux d'égarés. On a trouvé 14 morts de l'ennemi. »

« Nous avons fait prisonnier le chef des Tartares, fils de leur Khan ; nos Hussards ont pris 12 chevaux à l'ennemi. »

« Le 29 de juillet , des députés de la garnison de Choczim arrivèrent au camp du Prince de Cobourg , & du Général Russe, Comte de *Soltikow*, pour demander si la libre sortie de la ville pourroit être accordée à la garnison. Sur les arrangemens qu'on prit à l'égard des articles de la capitulation , dont les députés promirent de porter la réponse dans deux fois vingt-quatre heures , & le bruit s'étant répandu pendant ce temps dans la forteresse , qu'un renfort considérable se trouvoit déjà en marche pour secourir la place , les mêmes députés revinrent le 31 juillet au camp , pour demander : » ou » qu'il fût libre à la garnison de Choczim d'en-

« voyer

» voyer deux de leurs députés à Jassy , pour
 » s'assurer dans que les mains cette place se trou-
 » voit réellement , ou qu'on accordât à la garni-
 » son une suspension d'armes de onze jours , à
 » l'échéance desquels , si aucun secours n'étoit
 » arrivé à la forteresse , il lui seroit libre d'accepter
 » la capitulation. » Sur quoi l'article de l'envoi
 des députés à Jassy , leur a été absolument refusé ,
 & on leur a déclaré en même-temps , que de ce
 jour , jusqu'au 5 d'Août au matin on prétendoit
 qu'ils rendissent la place , ou qu'à l'échéance de ce
 terme , on seroit recommencer le feu. »

De Francfort sur le Mein , le 16 Août.

En transcrivant sans examen toutes les lettres apocryphes , toutes les rumeurs de l'instant , les exagérations des intéressés , les relations officielles , les bulletins dictés par la politique , on ne constate certainement ni la vérité des faits , ni le caractère des événemens ; le Public , embarrassé de ce fatras de Gazettes , ne sait plus où arrêter son opinion , & il adopte celle qu'il entend répéter le plus souvent , quoique à l'ordinaire déstituée de toutes preuves propres à déterminer le jugement d'un homme sage. Le faux est constamment mêlé avec le vrai ; & quiconque ne porte pas un esprit de saine critique à la lecture des Papiers publics , sera toujours trompé. Plus les faits se succèdent rapidement , plus il devient difficile de les vérifier : il faut revenir ,

N^o. 35. 30 Août 1788.

k

avec le temps , sur les premières relations , pour en apprécier la valeur.

Nous avons observé plus d'une fois , qu'il faudroit entendre les deux parties , avant d'ajouter foi à aucun récit ; les contradictions que renferme , par exemple , les rapports qu'ont publiés les Russes & les Suédois , de leur dernier combat naval , nous autorisent à rester dans le doute sur les faits avancés le plus affirmativement. Les trois échecs qu'a essuyés la flotte Ottomane dans le Liman , nous furent d'abord présentés comme une destruction totale de leur flotte. Tous les échos des nouvelles publiques nous attestèrent , à l'envi , qu'ils avoient perdu *NEUF VAISSEAUX DE LIGNE* , le 28 juillet ; qu'en se rendant à Varna , le Capitan-Pacha , poursuivi par *Paul-Jones* , avoit livré aux flammes ou laissé prendre encore *QUATRE VAISSEAUX DE LIGNE ET DIX FRÉGATES*. Sur la parole d'un *MAITRE DE POSTE* de Pologne , on faisoit prisonnier ce vieux Amiral en personne ; déjà l'on expédioit *Paul-Jones* devant Constantinople , où il ne restoit plus , disoit-on , une chaloupe de défense. Quelques Gazettes renchérissant encore , ont imprimé la semaine dernière , que les Ottomans avoient perdu *CENT VAISSEAUX DE GUERRE*. (Comme la flotte du Capitan-

Pacha n'en a jamais eu que 66, il est difficile de comprendre, comment on lui en auròit pris ou détruit cent). Enfin, les relations mêmes, publiées par les Cours de Pétersbourg & de Vienne, fixent l'étendue des avantages remportés par les Russes. En leur accordant toute l'autorité que méritent les narrés d'un seul parti, il résulte des listes annexées à ces relations, que dans le combat des 28 & 29 juillet, les Turcs ont perdu

2 vaisseaux de 64 canons.		} brûlés.
2 ————— 53 & 60		
3 frégates de 40		
1 vaisseau 50	pris.	

Total. des vaisseaux de ligne, 5

 frégates 3

Dans la troisième action sous Oczakof, le 12 juillet, les Turcs ont perdu, toujours suivant la liste officielle de Pétersbourg,

2 frégates de 20 canons.

1 brigantin 16

& 12 autres pet. bât. de 4, 5, 1. c.

Total. . . 15

Comparons maintenant ces pertes avec les forces réelles du Capitan-Pacha, à son départ de Constantinople. Nous en donnâmes l'état authentique dans le n^o. 24
k ij

de ce Journal. Sa flotte étoit composée de 16 vaisseaux de ligne, depuis 86 à 50 canons inclusivement. Il lui en reste donc *ONZE* incontestablement, parmi lesquels le vaisseau Amiral de 86 canons, & le Vice-Amiral de 74. Il avoit 14 frégates de 40 à 20 canons; il en a perdu 5, reste 9. Au total, la perte est de 22 bâtimens; ce qui réduiroit la flotte actuelle à 42 voiles, dont 11 vaisseaux de ligne.

et 9 frégates.

Il est fort douteux que les Russes aient des forces aussi considérables dans la mer Noire; mais ils ont prouvé que leurs succès ne dépendoient pas du nombre.

Maintenant, il importe de savoir ce qu'on ne sait point encore, c'est le lieu de retraite de l'Amiral Ottoman, la dispersion ou la réunion du reste de sa flotte, les projets à venir, &c.

Depuis le 4, on voit à Leipfick & dans toute la Saxe beaucoup de mouvemens militaires. On a formé de grands magasins de bled, tant à Leipfick qu'à Weisenfels, Torgau & Dresde. Les levées d'hommes se font rapidement: on assure qu'à la fin de ce mois l'armée sera forte de 40,000 hommes, & entrera au camp de Pirna.

I T A L I E.

De Livourne, le 6 Août.

Les bâtimens de guerre que le *Bey*

d'Alger envoie au secours de la Porte, sont un chebec de 34 canons & 300 hommes d'équipage ; un autre de 24 canons & 224 hommes ; une barque de 32 canons & 350 hommes ; une de 28 canons & 224 hommes ; une de 22 canons & 195 hommes ; en tout 6 bâtimens de guerre & 1500 hommes. Cette flottille est commandée par le renégat Juif *Kaghi-Machmed*, qui monte le premier chebe.

On savoit depuis quelque temps que le Dey de cette Régence avoit fait étrangler son premier Ministre. On apprend aujourd'hui que ce châtiment est le fruit d'une conspiration formée entre ce Ministre & le fils du Bey de Constantine, pour exterminer le Dey. Celui-ci ayant découvert la trame, rassembla, le 26 mai, une heure avant le lever du soleil, tous les Officiers de la Régence : cette assemblée a arrêté la mort immédiate du coupable, auquel on a trouvé de grandes richesses.

Les dernières lettres de Malte portent que la frégate Espagnole la *Rose*, commandée par le Chevalier *Gravina*, étoit arrivée de Constantinople en ce port, ainsi que la frégate Vénitienne la *Palias*, qui venoit y chercher des vivres pour l'escadre du Chevalier *Condulmer*. Le Chevalier *Gravina* avoit rencontré dans sa route plusieurs bâtimens de guerre Algériens, qui alloient se réunir aux forces maritimes du Grand-Seigneur.

Le célèbre Abbé *Spallanzani* est arrivé

k iij

de Constantinople à Rome, où il s'est arrêté trois jours avant de se rendre à Naples.

On apprend de Tunis, que le Conseil de cette Régence a résolu de déclarer aussi la guerre au pavillon Impérial, & qu'il a été ordonné à ses Corsaires de s'emparer de tous les bâtimens qu'ils rencontreront sous ce pavillon.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 19 Août.

Le Roi & la Famille Royale sont revenus samedi de Cheltenham à Windsor. Ceux qui ont approché S. M. pendant son séjour dans la contrée, assurent lui avoir entendu dire, plus d'une fois, que les heures tranquilles qu'il passoit à Cheltenham & dans les environs, sans gardes, & au milieu de son Peuple, le dédommageoient de tous les chagrins qu'il pouvoit avoir éprouvés durant son règne.

Trois jours avant son départ de Cheltenham, ce Monarque reçut le résultat des délibérations prises, le 13, dans un Conseil tenu chez le Secrétaire d'Etat au Département Etranger, & auquel avoit assisté le Chevalier *James Harris*, notre Ambassadeur en Hollande, arrivé subitement de la Haye, le 11 au soir. Le Marquis de Caër-

marthen se trouvant alors à Tunbridge , un courrier, qu'on lui expédia sur le champ, le ramena , le 13 , à Londres , où le même jour il fit assembler le Conseil.

On a expédié, le 11, du bureau de ce Ministre, des dépêches à M. *Elliot*, Envoyé extraordinaire de S. M. auprès de la Cour de Danemarck : le messager qui en est chargé, a ordre de revenir en Angleterre en toute diligence.

« Les deux Secrétaires-d'Etat, disent plusieurs » de nos papiers, ont donné, par ordre de S. M., » les assurances les plus positives & les moins » équivoques aux Ambassadeurs de Russie & de » Suède, de la ferme résolution où étoit la Cour » d'Angleterre d'observer une stricte neutralité » dans la présente querelle du Nord, & de ne » point permettre qu'il soit équipé aucun vaisseau » dans les ports de l'Angleterre pour le service » des Puissances Belligérantes. D'autres Cours voi- » sinent continuent à observer la même conduite. » (Cet article ne paroît point exact. Le Secrétaire-d'Etat du département intérieur ne se mêle point des affaires étrangères, & le *World* assure positivement que notre Cour n'a fait aucune déclaration pareille à celle qu'on lui prête.)

Le *Dauphin* de 16 canons, & le *Mercur* de 14, achetés ici pour servir de Corsaires par des Armateurs Russes, ont été arrêtés à Ellseneur, sur la réquisition de M. *Elliot*, notre Ministre à la Cour de Copenhague.

Les conséquences de la guerre du Nord commencent déjà à se faire sentir. Plusieurs articles importés de la Baltique sont

haussés de prix ; l'assurance pour la Suède est montée à 10 sh. , & pour la Russie à 40 sh. , dans l'espace de peu de jours. — On ajoute que la confusion est telle à Pétersbourg, & que nos Négocians sont si alarmés, qu'ils ont fait des remises immenses en Angleterre. En conséquence, le change avec la Russie a tellement baissé, qu'au lieu de 3 sch. 6 d. , le rouble ne vaut plus que 2 sch. 8 d.

Le *Rodney*, le *Lansdown* & le *Francis*, navires de la Compagnie des Indes, sont arrivés, ces jours derniers, du Bengale & de la Chine, avec de riches cargaisons.

Un jeune homme, âgé d'environ 20 ans, fils du sieur *Wiltshire*, demeurant dans Stoney-Lane, Tooley-Street à Londres, étoit sujet à des maux de cœur très-fréquens. Le 9 de ce mois, en faisant des efforts pour soulager son estomac, il rendit un corps vivant en apparence, ayant environ six pouces de long & près de trois de large, d'une forme désagréable & dégoûtante, offrant aux yeux une tête, une grande bouche, des pieds, &c. assez semblables à ceux d'un crapaud. Cet embryon cessa tout mouvement au bout de quelques minutes : on l'a conservé dans de l'esprit-de-vin. Le malade, en rendant ce corps, vomit une grande quantité de sang. (Nous abandonnons au jugement de nos Lecteurs cet article, donné comme authentique par le *Morning Chronicle* du 13.)

Le 6 août, on a lancé dans le port d'Edimbourg, un vaisseau de nouvelle construction, qui consiste en deux coques, dans la proportion très-allongée de 100

pieds de long sur 12 pieds de large, éloignées l'une de l'autre de sept pieds, & jointes ensemble au moyen de deux rangs de poutres très-fortes. Sur le pont, ce bâtiment a la forme & les dimenſions d'un vaisſeau de 600 tonneaux de construction ordinaire. Il aura cinq mâs, avec des voiles carrées & des voiles d'étai; il pourra être mû dans le calme par cinq roues au lieu d'avirons, mises en mouvement avec un cabestan sur le pont, & le bâtiment sera alors poussé avec une vitesse de 4 à 5 milles par heure.

Un fait assez peu connu, quoique tenu pour certain par l'armée qui servoit sous les ordres du Général *Wolfe*, c'est que la blessure dont mourut ce Capitaine, ne fut point l'effet des hasards de la guerre, mais celui de la trahison d'un Déserteur de son propre Régiment. Voici, dit-on, la substance de cette anecdote. = Le Général aperçut l'un des Sergens de son Régiment frapper un homme tous les jours (action qu'il avoit spécialement défendue); & connoissant le martyr pour un bon soldat, il gronda le Sergent avec chaleur, & le menaça de le faire mettre en rang. Cette réprimande irrita tellement ce bas Officier, qu'il saisit la première occasion de passer à l'armée ennemie, où il médita les moyens de ruer le Général. Il y réussit en se faisant placer dans l'aile gauche de l'ennemi, directement opposée à l'aile droite de l'armée Angloise, où *Wolfe* commandoit en personne, & où il fut reconnu par ce misérable, qui réussit dans son détestable projet. Après la défaite de l'armée Françoisse, les Déserteurs furent tous conduits à Crown-point, qui se trouvant tout-à-

k v

coup investi & pris par les Anglois, toute la garnison tomba entre les mains des vainqueurs. Le Sergent fut pendu pour désertion ; mais avant l'exécution de sa sentence, il confessa son crime. « Nous tenons ce fait, dit le papier qui le rapporte, » d'un Officier qui se trouva présent à cet aveu. »

Thomaskoff, ci-devant marchand établi à Bannat, retiré du commerce depuis plus de 40 ans, est mort ces jours derniers dans cette même Ville, à l'âge de 107 ans.

Nous passerons sous silence la partie de la notice du Docteur *Kippis*, relative aux Voyages du Capitaine *Cook*, si connus en France par la traduction de M. *Demeunier*, pour en venir aux détails de la mort de ce grand homme, qui le sont moins : nous les devons à M. *Samwell*, dont le récit authentique redresse celui du Capitaine *King*.

« *Karispoo*, Roi du pays où M. *Cook* avoit perdu la chaloupe de la *Discovery*, enlevée par les habitans, étoit disposé à se rendre à bord de la *Résolution* comme otage ; mais les Chefs l'en empêchèrent. »

« Tandis que le Roi, continue M. *Samwell*, étoit en pour-parler avec ses gens, on vit roder un Chef nommé *Coho*, que nous connoissons tous : il étoit armé d'un poignard d'acier à moitié caché sous sa natte, & paroissoit avoir l'intention d'assassiner le Capitaine ou le Lieutenant. Ce dernier proposa de faire feu sur lui ; mais M. *Cook* s'y opposa. *Coho* s'approchant trop d'eux, força l'Officier à le boutrrer avec son fusil, ce qui l'obligea de se retirer. Un autre Indien s'étant jeté sur celui d'un Sergent, essaya de le lui arracher, mais le

Lieutenant le prévint , & le jeta bas d'un coup de feu. M. *Cook* voyant le tumulte s'augmenter , & les Indiens devenir plus entreprenans , s'aperçut bien que si on vouloit leur enlever leur Roi par force , il en coûteroit beaucoup de sang à ces malheureux sauvages ; il s'arrêta un moment , & étoit sur le point de donner l'ordre de se rembarquer , quand il reçut un coup de pierre , auquel il répondit par un coup de pistolet (il en tenoit un à deux coups , mais il n'y avoit qu'une charge). L'Indien , couvert d'une natte épaisse , ne sentit point la balle , ou n'en fut que légèrement blessé ; il branla son dard , & menaça d'en percer le Capitaine , qui , ne voulant pas le tuer , se contenta de le renverser en le heurtant avec la crosse. Il se plaignit vivement , aux plus avancés de la troupe , de leur conduite turbulente. Convaincu de l'impossibilité d'amener le Roi à bord , il y avoit renoncé ; il ne songeoit plus qu'à se tenir sur la défensive , & à favoriser la retraite de sa petite troupe , serrée de près par une foule d'Indiens. *Keowa* , le fils du Roi , qui se trouvoit sur la *pinasse* , alarmé au premier coup de fusil , avoit été remis à terre à sa première demande. Il est sûr qu'en ce moment même M. *Roberts* , qui commandoit la *pinasse* , ne croyoit pas que la personne du Capitaine *Cook* fût en danger , autrement il auroit retenu le Prince , ce qui sûrement eût servi de frein aux Indiens. On vit un homme caché derrière un double canot , lancer son dard contre le Capitaine , qui fut forcé , pour sa propre défense , de faire feu sur lui ; mais le coup porta sur un autre , également échauffé dans cette rixe. Le Sergent s'apercevant qu'il avoit marqué l'homme qu'il visoit , tira , après en avoir reçu l'ordre , & le coucha sur la place. L'impétuosité des Indiens parut alors un peu réprimée ; ils

s'ébranlèrent, & semblèrent prêts à perdre la fuite ; mais poussés par ceux de derrière, ils revinrent à la charge, & firent voler une grêle de pierres sur les matelots, qui, sans attendre d'ordres, leur répondirent par un feu de mousqueterie, suivi à l'instant même de celui des canots. En ce moment on entendit le Capitaine Cook en témoigner sa surprise. Il fit un signe de la main vers les canots, leur dit de cesser ce feu, & d'approcher pour recueillir les matelots. Alors M. Roberts serra le rivage avec sa *pinasse*, d'aussi près qu'il lui fut possible, sans échouer, & cela au milieu de la grêle de pierres qui tomboient sur son équipage. Mais le Lieutenant, chargé de la principale chaloupe de débarquement, au lieu de venir au secours du Capitaine Cook, fit éloigner sa chaloupe dans le moment même que le salut de ce grand homme paroïssoit dépendre de la promptitude des efforts des matelots. A en croire ce Lieutenant, il se méprit sur le signal ; mais, qu'il en soit ce qu'il voudra, cette circonstance, selon moi, a décidé le sort fatal de cette affaire, & ôté au Capitaine tout espoir de sauver sa vie. En conséquence de cette fausse démarche, il ne resta donc plus que la *pinasse* pour recueillir les matelots ; aussi fut-elle remplie au point qu'ils ne pouvoient faire presque aucun usage de leurs armes à feu, ni porter au Capitaine les secours qu'autrement ils n'auroient pas manqué de lui donner. Il paroît donc que l'éloignement de la principale chaloupe lui fit perdre, au moment le plus critique, l'assistance des deux canots ; car, quoique cette chaloupe, en se retirant, fit feu sur les Sauvages, il faut convenir que la situation dans laquelle ceux qui la montoient s'écartèrent, & l'affreuse confusion qu'entraîna cette retraite, empêchèrent le plein effet des prompts secours

que les deux canots auroient pu porter en suivant les ordres du Capitaine *Cook*. Il ne lui resta plus alors d'autre ressource que les canots; car, quand les matelots eurent fait feu, les Indiens se jetèrent sur l'équipage, & les poussèrent dans l'eau, où il y en eut quatre de tués. Le Lieutenant même fut blessé; mais il eut le bonheur d'être recueilli dans sa fuite par la *pinasse*. Le Capitaine *Cook* resta donc absolument seul sur le rocher: on le vit faire signe de la tête à la *pinasse*, en tenant la main gauche derrière, pour parer les coups de pierres, & porter son fusil sous le bras droit: on aperçut derrière lui un Indien qui le suivoit à pas timides; car il s'arrêta une fois ou deux, comme incertain s'il poursuivroit; enfin il s'avança à l'improviste, lui asséna sur le derrière de la tête un coup de massue ou de bâton ordinaire, & se retira précipitamment. Le coup parut avoir étourdi M. *Cook*; il chancela quelques pas, tomba sur une main & sur un genou, & laissa échapper son fusil. Comme il se relevoit, & avant qu'il fût redressé, un autre Indien le frappa entre les épaules, d'une dague de fer; alors il tomba dans une fondrière, où il avoit de l'eau jusqu'aux genoux. Une foule de Sauvages se jetant sur lui, essaya de lui tenir la tête plongée pour l'étouffer; mais s'étant débattu vigoureusement, il parvint à la soulever hors de l'eau, & tourna ses regards vers la *pinasse*, en paroissant implorer son secours. Quoiqu'elle ne fût qu'à 5 à 6 verges de distance, les matelots, entassés l'un sur l'autre & en désordre, ne purent le sauver. Saisi de nouveau par les Indiens, il fut replongé, mais plus profondément; il réussit pourtant une seconde fois à s'en retirer; & presque épuisé par ses efforts, il tâchoit de regagner le rocher, & de s'y soutenir, quand un Sauvage le frappa d'un

coup de massue ; alors il tomba sans mouvement. Les Indiens le traînèrent sur les rochers , où ils parurent prendre un plaisir féroce à exercer mille cruautés sur son corps ; ils s'arrachoient l'un à l'autre le poignard , pour avoir l'horrible satisfaction de percer la victime qui avoit succombé à leur rage. »

« Si quelque chose peut ajouter à la honte & à l'indignation généralement éprouvées dans cette occasion , c'est de voir que les restes de ce grand homme ont été abandonnés sur le rivage , tandis qu'on auroit pu les recueillir. Il paroît , d'après les témoignages de 3 ou 5 Gardes-Marines , qui arrivèrent sur le lieu à la fin de ce fatal accident , que le rivage étoit entièrement nettoyé d'Indiens ; à la fin ils avoient cédé au feu de nos canots , & s'étoient dispersés dans leur bourgade : de sorte qu'il ne sembloit pas fort difficile de recouvrer le corps du Capitaine *Cook*. Le Lieutenant jugea pourtant à propos de retourner à bord sans l'essayer. Il n'est pas besoin de nous appesantir sur ce triste sujet , & de rapporter les plaintes & les censures auxquelles la conduite de ce Lieutenant a donné lieu. Nous nous contenterons de dire qu'on cria si haut contre cet Officier , que le Capitaine *Clerke* ne put se dispenser de faire attention à ces justes murmures , & de prendre par écrit les dépositions des accusateurs. On suppose que la santé délabrée de ce Capitaine , & sa mort qu'il sentoît approcher , ont pu l'engager à détruire ces papiers quelques jours avant sa fin. »

« C'est assurément une tâche pénible , que celle de noter des circonstances qui jettent un jour défavorable sur la réputation d'un Officier ; mais l'intérêt de la vérité m'a forcé de raconter ces faits , que j'ai au reste présentés purement & simplement comme des faits , sans me permettre

de les commenter ; persuadé , comme je le suis , que le devoir d'un fidèle historien est de ne rien affoiblir ni de ne rien exagérer dans ce qui peut tendre à une inculpation. »

F R A N C E.

De Versailles, le 20 Août.

Le 14 de ce mois , la Reine est revenue ici de son Château du Petit-Trianon , avec Madame , Fille du Roi , & Madame Elisabeth de France. Madame Comtesse d'Artois est arrivée , le même jour , de Saint-Cloud.

Le lendemain , 15 , fête de l'Assomption de la Vierge , Leurs Majestés & la Famille Royale ont entendu , dans la Chapelle du Château , la grand'-Messe , célébrée par l'Evêque de S. Papoul. La Comtesse de Fézenzac , Dame pour accompagner Madame Victoire de France , a fait la quête.

L'après-midi , la Cour a assisté à la Procession , qui a lieu tous les ans pour l'accomplissement du vœu de Louis XIII.

Le sieur Dumouchel , Recteur de l'Université de Paris , accompagné de quatre des plus anciens de cette Université , a eu l'honneur de présenter , suivant l'usage , au Roi , à Monsieur & à Monseigneur Comte d'Artois , la liste de la distribution des prix , faite cette année.

Le 17 de ce mois, la Députation des Etats de Corse, composée, pour le Clergé, de l'Evêque de Neppio, pour la Noblesse, du Comte Ponté, pour le Tiers-Etat, du sieur Martéi, a été admise à l'audience du Roi, à laquelle elle a été présentée par le Comte de Brienne, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le Département de la Guerre, & conduite par le sieur de Watronville, Aide des cérémonies. L'Evêque de Neppio a porté la parole : la Députation a eu ensuite audience de la Reine & de la Famille Royale.

Le même jour, la Marquise de Bloqueville, la Marquise de Certaines & la Comtesse Robert de Dillon, ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés & à la Famille Royale; la première, par la Duchesse de Harcourt; la seconde, par la Marquise de Choiseul; & la troisième, par la Marquise d'Osmond, Dame pour accompagner Madame Adélaïde de France.

De Paris, le 27 Août.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 18 août 1788, concernant la circulation des Billets de la Caisse d'Escompte.

Par cet Arrêt, le Roi a autorisé le Caissier général de la Caisse d'Escompte à payer jusqu'au premier janvier 1789, à ceux des Porteurs des Billets de ladite Caisse qui ne voudront pas les

laisser dans la circulation, le montant desdits Billets en bons Effets & Lettres-de-change sur Particuliers, en bonifiant l'escompte. Ordonne Sa Majesté que lesdits Billets de la Caisse d'Escompte continueront d'avoir cours, & d'être donnés & reçus pour comptant, comme par le passé, dans toutes les Caisse générales & particulières, à Paris seulement. Fait défenses Sa Majesté à tous Porteurs de faire aucune poursuite jusqu'au premier janvier prochain, pour le paiement en espèces desdits Billets. Fait pareillement défenses à tous Notaires ou Huissiers de faire aucuns procès ou autres poursuites jusqu'au premier janvier prochain, pour raison des Lettres-de-change ou Billets, dont le paiement aura été réellement offert en Billets de la Caisse d'Escompte : Sa Majesté se réservant, & à son Conseil, la connaissance de toutes poursuites & contestations concernant l'exécution du présent Arrêt, & icelles interdisant à toutes ses Cours & autres Juges.

Idem, en faveur de la Caisse d'Escompte.

Sa Majesté proposant de donner de nouvelles marques de sa protection à un établissement que l'exactitude & l'utilité de ses services lui rendent recommandables ; le Roi interprétant en tant que de besoin l'article V de l'Arrêt rendu en icelui le 16 du présent mois, a déclaré & déclare n'avoir entendu comprendre dans les dispositions dudit article, les intérêts du dépôt de soixante-dix-millions remis au Trésor royal par la Caisse d'escompte, en exécution de l'article premier de l'Arrêt du 18 Février 1787 ; ordonne que lesdits intérêts continueront d'être payés comme par le passé, en deniers comptans pour la totalité, sans que, sous quelque prétexte que ce soit, aucuns Billets du Trésor royal puissent entrer dans

l'acquiescement desdits intérêts, non plus que du capital, le cas de la remise dudit dépôt arrivant.

Ordonnance du Roi, du premier juillet 1788, concernant les Gardes-du-Corps de *MONSIEUR*, & de Monseigneur *COMTE D'ARTOIS*.

Dans le nombre des curiosités de cette Capitale, sur lesquelles on a fixé l'attention des Ambassadeurs de *Tippoo-Saïb*, aucune n'a paru remplir leur attente au même degré que la Bibliothèque du Roi. Nous ne parlons pas de l'étonnement qu'a pu leur causer le coup-d'œil de ces immenses archives du génie & de la fortune humaine, d'une multitude d'erreurs & d'un petit nombre de vérités. Nous devons le détail de cette visite à un témoin éclairé, M. le Chevalier *de Gentil*, l'un des hommes les plus versés dans la connoissance de l'Inde & des langues de cette contrée. Voici la note qu'il a eu la bonté de nous communiquer à ce sujet.

« Les trois Ambassadeurs de *Typo-Sultan* (*Mahmet Dervichekan, Acbar-Alikan, Mahmet Osmankan*,) se rendirent à la Bibliothèque Royale le 24 Juillet, sur les cinq heures du soir. M. le *Noir* les y reçut, & parcourut avec eux ce vaste édifice, digne de la magnificence de nos Rois. Dans la salle des manuscrits qu'on y trouve en toute langue, on leur avoit préparé, sur une grande table, les plus beaux manuscrits qu'on conserve en Arabe & en Persan. Ils en furent étonnés, &

s'affirent autour de la table pour les parcourir. On leur présenta un superbe Cour'ann ; dès qu'ils l'eurent reconnu , ils le baisèrent , & le portèrent sur les yeux , par respect. Ils feuilletèrent ensuite le *Chanama* , histoire des Rois en vers Persans (a) , les poésies de *Cheksadi* , qu'on nomme *Goulestan* (b) , le *Boustan* , & plusieurs autres , dont les caractères sont de la plus grande beauté , & dont les Ambassadeurs firent l'éloge. M. *Ruin* , Interprète du Roi , qui les accompagnoit par-tout , présenta à *Mahmet-Osman* un petit manuscrit François , contenant l'histoire métallique de l'Inde , & où l'on voit toutes les pièces de monnoies frappées sous le règne de chaque Souverain , Rajas & Padchas , surmontées de leurs portraits.

Celles des Rajas ont d'acôté des figures des dieux Indiens , Bichen , Brama , Madeou , Baroni , &c. & de l'autre leur nom , leur ère , l'année du règne , & le nom de la ville , en langue Samscretam , première langue de l'Indoustan , & celle des *Bedes* , livres sacrés des Brames. Ce sont les pièces de monnoies les plus anciennement frappées.

Celles des Padchas Arabes , Parans , Mogols , &c. y sont aussi au bas de chaque portrait , mais sous

(a) Le Poète l'avoit écrite sous le règne de Sultan *Mahmoud* , qui en fut d'abord si content , qu'il promit de donner à l'Auteur 36 livres par chaque vers ; mais ensuite la somme lui paroissant trop forte , il la réduisit à 50 sols par vers. Le Poète vindicatif , fit deux vers , dont le sens est : *enfant d'esclaves n'est jamais bon à rien*. (Son père l'avoit eu d'une Princesse prise dans une ville dont il s'étoit emparé , où tous les prisonniers sont censés esclaves du vainqueur.)

(b) *Goulestan* veut dire pays des Kans ; *Cheksadi* est le plus célèbre des Poètes Persans.

figure. D'un côté une légende en Arabe ou en Persan , quelquefois même en vers , & de l'autre , leur nom , l'année de l'hégire , du règne , & le nom de la ville où elles ont été frappées.

Mahmet - Osina kan le parcourut d'un bout à l'autre. Arrivé au règne de *Djehanguir* , où cet empereur est représenté un verre à la main , il demanda au Chevalier de *Gentil* , dont on lui avoit parlé comme ayant passé longues années dans l'Inde , s'il savoit pourquoi on représentoit ce Prince un verre à la main ? *M. de Gentil* lui ayant répondu que c'étoit parce qu'il aimoit beaucoup le vin , cet Ambassadeur lui répliqua par deux vers Persans à ce sujet, qui sont dits à *Djehanguir* : *Eh, que m'importe à moi de l'Empire , pourvu que j'aye du bon vin , & que je fasse bonne chère ?* — Le Chevalier de *Gentil* eut occasion dans ce moment de parler de l'Indoustan , *Mahmet - Derviche* dit : « Voilà un « François qui parle bien l'Indien. » Ce n'est pas étonnant, répliqua son collègue, il a été plusieurs années dans notre pays. »

On parla ensuite de *Nourdjeham (a)* , femme de *Djehanguir* ; après avoir parcouru le manuscrit , il dit au Chevalier *Gentil* : « mais vous n'avez pas fait mention de pièces d'*Aider-Aly*. » Le Chevalier répondit , que dans l'Empire Mogoll , on ne fraploit des pièces qu'au nom de l'Empereur régnant, aujourd'hui *Chaalem II. Mahmet-Dervichekan*.

(a) Cette Princesse fut si bien captiver l'esprit de *Djehanguir* , qu'elle en obtint pendant six mois le gouvernement de l'Empire ; c'est la *Bethsabée* de l'Inde. A cette occasion, *Tavernier* dit mal-à-propos, & contre tous les Historiens de l'Indoustan , qu'elle fit frapper le même jour par tout l'Empire , les roupies au signe du zodiaque.

voulut parcourir à son tour ce petit recueil ; il adressa la parole à ses collègues, en leur disant : *Les Français n'ont rien oublié de tout ce qui concerne notre pays.* »

De ces salles, on fut au cabinet d'estampes.

Ils virent avec admiration la collection d'animaux que leur montra M. Joli. Après quoi ce Savant leur montra les beaux dessins du Vatican, qu'on leur expliqua. Ils virent avec plaisir ce qui est relatif à l'Histoire sacrée dont le Cour'ann fait mention, & promirent de revenir pour parcourir plus amplement les manuscrits & les estampes. M. le Noir leur fit offrir la communication des manuscrits, ils acceptèrent son offre, quand le temps le leur permettroit. »

Une lettre écrite le 27 juillet, par M. de Brioude, Procureur-syndic du département de Montbrison en Forez, à un Membre du département, rapporte en ces termes le dommage que la grêle a fait essuyer aux Cultivateurs de cette Province.

Le 5 juillet, il tomba pendant l'espace de vingt minutes, une si grande quantité de grêle, que nos champs en furent couverts dans l'instant, & ne présentèrent plus que l'aspect qu'ils ont lorsqu'ils sont couverts de neige. La grêle étoit de la grosseur d'un œuf de pigeon, d'une forme irrégulière & tranchante; elle étoit poussée avec impétuosité par l'orage, & tomba en si grande abondance, qu'après l'orage il y en avoit encore jusqu'à cinq pieds d'amoncelée. Huit lieues de pays sur environ une lieue & demie de largeur, ont été ravagées; toute espèce de récolte a été détruite dans les montagnes & dans les plaines; les seigles seuls, qui heureusement avoient été moissonnés,

ont été exceptés. Les chanvres, les fromens, les orges, les avoines, trémois & les vignes, ont été entièrement faggés, les arbres déracinés, le gibier massacré. Des moutons qui parquoient ont été assommés.

Les ruisseaux & les rivières se sont débordés, & nos malheureux Vignerons n'ont d'autre ressource que d'arracher leurs vignes & de les replanter. Les âmes charitables sont priées de vouloir bien adresser leurs secours à M. *Chavet*, Notaire, rue Saint-Martin, qui les fera parvenir à la Commission intermédiaire du département de Montbrison.

P. S. M. l'Archevêque de *Sens* ayant donné sa démission de la place de Chef du Conseil royal des Finances, S. M. a nommé M. *Necker* Ministre d'Etat & Directeur-général des Finances.

P A Y S - B A S .

De Bruxelles, le 23 Août 1788.

Ce n'est pas à Anvers seul que l'opposition des habitans à la clôture des Séminaires Episcopaux a fait verser du sang ; les Séminaristes de Malines ayant refusé d'évacuer leur Collège, un détachement d'Invalides en fit sortir quelques-uns : le peuple s'attroupa, les jeunes Théologiens rentrèrent dans leur Ecole, & les Invalides furent chassés à coups de pierres. Bientôt le Commandant rassembla les deux

Compagnies de ces vieux soldats, qui se formèrent en bataillon carré, & qui répondirent aux coups de pierres par des coups de fusil. Quelques personnes de part & d'autre ont été blessées. Le 3, on a fait partir d'ici six compagnies de Grenadiers avec des canons, & 150 dragons d'*Arberg*. Heureusement à leur arrivée, ils ont trouvé la tranquillité rétablie, & les Séminaristes délogés.

Le Supplément officiel à la Gazette de Vienne, du 13, ne fait mention d'aucun fait nouveau digne d'être rapporté. On y parle seulement, en ces termes, des suites de l'attaque du Kulisch, par les Ottomans de Semandria.

Corps d'armée dans le Bannat, camp de Méhadie, le 1 août.

Depuis la dernière affaire qui eut lieu près du château de Kulisch, un parti de Turcs sortit le 27 juillet du camp de Poscherowaz, se rendit devant ce château & en prit possession; quatre cents hommes y restèrent, & les autres retournèrent au camp.—Le 29 juillet, l'ennemi leva le camp qu'il avoit établi sur une colline, près de Semandria, & le transféra le long du rivage du Danube.

A cette date du 13, on n'avoit à Vienne aucune nouvelle de Choczim, dont la reddition a été annoncée prématurément.

Par les lettres d'Altona, du 5 août, il s'est répandu que les Suédois ont battu les Russes; que 4,000 hommes, & le Général *Mussin Poutschin* ont été fait prisonniers, & que Wybourg est

bloqué. On ne fait point d'autres détails de cette affaire, que l'on confond peut-être avec celle qui eut lieu entre un détachement Suédois & un corps Russe, qui voulut enfermer les Suédois près de Kermankowsky: action dans laquelle les premiers ont eu l'avantage, & sont restés maîtres du champ de bataille. Parmi les tués Russes, on a trouvé un officier général décoré de l'ordre d'*Alexandre Newsky*.—La grande armée du Roi de Suède est devant Friederichsham. La Flotte a appareillé d'Hel-singsfors, & a remis en mer; celle des Russes est également sortie de Cronstadt.

*Paragraphes extraits des Papiers Anglois
& autres Feuilles publiques.*

« On prétend que le cabinet d'Angleterre a pris la résolution d'envoyer le plus tôt possible une escadre angloise dans la mer Baltique, sur la demande du Roi de Prusse; & que le voyage du Chevalier *James Harris* à Londres, n'a pour but que d'établir plusieurs conditions relatives au nombre de vaisseaux qui seroient envoyés, & au nombre de troupes prussiennes qui s'assembleront dans la Prusse Polonoise. (*Public Advertiser. The Times.*)

-N.B. (Nous ne garantissons la vérité ni l'exactitude des Paragraphes ci-dessus).

SEP 30 1937

